



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16215 – 7 F
VENDREDI 14 MARS 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement albanais lance à l'Europe un appel de détresse

L'INSURRECTION en Albanie est arrivée, mercredi 12 mars, aux portes de la capitale. Tirana est la proie de la *peur et des rumeurs*, alors que deux villes distantes de moins de 50 kilomètres se sont soulevées. A Shkoder, principale ville du Nord, quatre personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées lors de l'attaque de casernes.

Dans ce *contexte*, la nomination par le président Sali Berisha d'un gouvernement de *« réconciliation nationale »* a été accueillie dans l'indifférence générale. Le nouveau premier ministre, Bashkim Fino, a estimé, jeudi, que son pays était *« au bord de la guerre civile »*, ajoutant : *« Nous sommes en danger. L'Europe doit nous aider (...). Nous sommes un pays européen aussi et l'Europe n'a pas besoin de tous ces événements. »*

Lire page 2 et notre enquête page 13

La justice intensifie sa lutte contre les réseaux de pédophiles

L'enfance maltraitée déclarée « grande cause nationale »

JEUDI 13 MARS, tandis que le premier ministre, Alain Juppé, annonçait le lancement d'une campagne de sensibilisation au sort de l'enfance maltraitée, déclarée *« grande cause nationale »*, 50 personnes se trouvaient encore en garde à vue, après une série d'interpellations dans 73 départements. L'enquête concerne un réseau de trafiquants de cassettes vidéo pornographiques, dont certaines relèvent de la pédophilie.

Plusieurs personnes avaient été écrouées au cours des dernières semaines, soupçonnées d'avoir pris part au tournage ou à la distribution des cassettes. Jeudi matin, 21 autres personnes avaient été mises en examen et laissées en liberté. Cette affaire survient alors que, dans la même ville de Nice, des magistrats sont accusés de partialité dans le traitement du dossier judiciaire de la petite Lauriane, qui avait relaté des *« fêtes »* pédophiles et mis en cause *« des juges de Nice »*.

Lire page 8 et la chronique de Pierre Georges page 32



Le FN s'installe au Salon du livre

Indignation parmi les éditeurs

LA PRÉSENCE au Salon du livre de Paris, qui s'est ouvert mercredi 12 mars, d'un stand exposant des livres de dirigeants ou de partisans du Front national a provoqué émotion et indignation parmi les éditeurs. A l'initiative de POL et de La Découverte, une pétition a été lancée jeudi matin parmi les exposants. Un autre texte circulait chez les éditeurs spécialisés dans les publications pour la jeunesse. L'un et l'autre protestent contre la présence d'un stand lié à l'extrême droite, mais ils n'en demandent pas la fermeture. Les initiateurs de deux appels estiment qu'une telle mesure d'exclusion pourrait faire le jeu du Front national.

Les éditeurs sont partagés entre l'indignation de voir admise au Salon une société liée à un parti qui, dans les villes qu'il a conquises en 1995, a fait la preuve de sa volonté de combattre la liberté de pensée, et le souci de respecter la liberté d'expression. Les organisateurs du Salon s'interrogent, d'autre part, sur le fondement juridique du refus qu'ils auraient pu opposer à la demande d'installation du stand de l'extrême droite.

L'infiltration du Front national dans les entreprises et dans le syndicalisme préoccupe les responsables syndicaux. Un appel a été lancé par les dirigeants de FO en région parisienne pour l'organisation, le 1er mai, d'une manifestation unitaire, à la fois pour l'emploi et contre la pénétration de la xénophobie, du racisme et de l'extrême droite dans le monde du travail. La CGT a déclenché de son côté une campagne nationale contre le racisme, qui passe notamment par un « tour de France de la fraternité » commençant à Nice, Marseille, Toulon et Orange. Au Parti socialiste, le débat sur la stratégie à suivre face au Front national a été tout juste engagé, mercredi, par le bureau national, devant lequel Henri Emmanuelli a défendu sa position – isolée – en faveur de l'interdiction du parti d'extrême droite.

Lire page 5 et notre éditorial page 14

■ Zaïre : le désespoir des réfugiés

Notre envoyé spécial a rencontré les réfugiés rwandais, repoussés jusqu'au fleuve Zaïre par la progression des rebelles zaïrois vers Kisangani. p. 4

■ Jacques Chirac au Brésil

M. Chirac a proposé à son homologue, M. Cardoso, un sommet réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement d'Amérique latine et d'Europe. p. 3

■ Réforme au CNPF

Un rapport confidentiel du CNPF suggère une réforme radicale de l'organisation patronale. p. 7

■ Huit régions pour les européennes

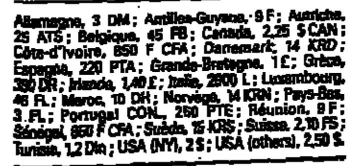
Michel Barnier propose au gouvernement de créer huit circonscriptions régionales pour les élections européennes. p. 11

■ La ruine de Pompéi

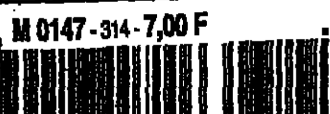
L'ancien surintendant des ruines de Pompéi et d'Herculanum a été entendu par la justice italienne, qui enquête sur des détournements de fonds. p. 25

■ Ski alpin : duel au Colorado

Luc Alphand continue, dans la station de Vail, sa lutte avec le norvégien Kjetil-André Aamodt pour la première place au classement général de la Coupe du monde de ski alpin. p. 21



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 314 - 7,00 F

Kiev, Bucarest et les trésors de l'île aux Serpents

BUCAREST
de notre correspondant

C'est un îlot de la mer Noire que l'on croirait tiré d'une histoire de pirates. L'île aux Serpents, située à proximité des côtes roumaines et ukrainiennes, est minuscule, caillouteuse et inhospitalière. Moins de cinquante kilomètres la séparent du delta du Danube. Ce lieu romanesque paraît idéal pour cacher un trésor. Ce n'est pourtant pas le drapeau noir frappé d'une tête de mort qui flotte sur l'île, mais celui de l'armée ukrainienne qui y dispose d'une base militaire défendue par une soixantaine de militaires. Grand comme quatre terrains de football, ce bout de terre envenime les relations entre la Roumanie et l'Ukraine. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, la présence hypothétique de gaz et de pétrole au large de l'île bloque la signature d'un traité entre les deux pays.

Aucun consensus n'ayant émergé lors des dernières discussions organisées du 26 au 28 février à Kiev, les négociateurs roumains et ukrainiens ont décidé de contourner le problème : la question de l'île aux Serpents fera l'objet d'un document annexe au traité voire, en dernière instance, d'un règlement devant les tribunaux internationaux. Débarrassées de cette épineuse question, les deux parties espèrent signer rapidement – *« dès le printemps »*, selon le ministère roumain des affaires étrangères – leur traité d'amitié et de coopération.

Le différend entre les deux pays plonge ses racines dans la seconde guerre mondiale. Passée de l'Empire ottoman au royaume de Roumanie en 1878, l'île aux Serpents a été cédée par le gouvernement roumain à l'URSS en 1947. Conséquence de l'implosion de l'Union soviétique, l'Ukraine en a ensuite hérité. Bucarest juge le protocole de 1947 inéquitable, car il a été conclu sous la pression du Kremlin alors que l'armée rouge stationnait encore sur les rives du Danube. Mais la souveraineté ukrainienne n'est pas mise en cause.

Soucieuse de ménager ses chances de faire partie de la première vague d'intégration dans l'OTAN, la Roumanie ne sait que trop ce qu'elle aurait à perdre en remettant en cause les frontières héritées de la seconde guerre mondiale. Le premier ministre roumain, le chrétien-démocrate Victor Ciorbea, a d'ailleurs formellement assuré que son pays n'a *« aucune revendication territoriale »* envers l'Ukraine, qui détient pourtant plusieurs anciens territoires roumains (le nord de la Bucovine et le sud de la Bessarabie) en vertu du pacte germano-soviétique Ribbentrop-Molotov de 1939. En compensation de ce *« sacrifice historique »*, selon les termes du président Emil Constantinescu, Kiev aurait accepté d'inclure dans le traité des clauses relatives à la protection de la minorité roumaine d'Ukraine.

Une fois évacuée la question du retour de l'île aux Serpents dans le giron roumain, reste à négocier l'étendue des eaux territoriales associées à la possession de cet îlot. L'enjeu porte sur des réserves sous-marines de gaz et de pétrole dont chacune des deux parties présume l'existence dans les alentours de l'île. Ces réserves supposées attisent la convoitise des deux Etats. D'où la revendication de l'Ukraine d'étendre au maximum sa zone de souveraineté autour de l'île aux Serpents et d'augmenter ses chances d'y découvrir de l'or noir et autres richesses cachées.

Christophe Châtelot

La grande marée du nucléaire

LA GRANDE MARÉE des 10 et 11 mars a permis à l'organisation écologiste Greenpeace de prendre en défaut les responsables de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), qui exploite le centre de retraitement des combustibles irradiés à la Hague (Manche). Sur une plage fréquentée par les pêcheurs à pied, le reflux a laissé à découvert une canalisation, immergée en temps normal, qui évacue les déchets liquides à 1,6 km au large. Des mesures effectuées à la demande de Greenpeace ont révélé une radioactivité importante.

Le danger semble limité pour la population. Mais cette affaire s'ajoute à beaucoup d'autres incidents et polémiques sur la pollution nucléaire dans la région.

Lire page 20

Le chantage au Lyonnais

S'IL Y A BIEN, dans l'affaire du Crédit lyonnais, un scandale économico-financier, son exploitation politique, répétée, en est un autre. Le scandale économique est connu : c'est la folie d'une gestion mégalomaniaque et sans contrôle, l'absence de sanctions contre les responsables, d'une dérive sans précédent et la manière cahotique dont ce dossier a été réglé par une succession de plans de sauvetage inadaptés ou mal conçus. Son exploitation ne peut guère être portée au crédit de la classe politique. Elle ne profite sans doute pas non plus à la banque et à l'économie française.

Après MM. d'Aubert, Pasqua, Séguin et Chirac, c'est le balladurien Patrick Devedjian qui a souhaité rédiger un nouveau chapitre de cette longue histoire. Découvrant ce que tout le monde sait, le député expliquait, mercredi 12 mars que cette déroute financière *« est plus importante que celle du canal de Panama »*... et coûtera *« 130 milliards de francs, 40 % de la recette annuelle de l'impôt sur le revenu »* au contribuable. Sans même juger de la pertinence de cette comparaison historique – il y a eu dans d'autres pays des faillites bancaires d'ampleur comparable ces dernières années – et de l'évaluation du coût du sinistre – il ne sera connu que lorsque le Lyonnais aura été privatisé et les actifs compromis tous vendus –, on peut s'interroger sur les motivations réelles de cette attaque balladurienne.

Une fois de plus, un politique semble vouloir utiliser ce scandale pour régler quelques comptes. Il s'en prend à la gauche en chargeant Jean-Charles Naouri, l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère des finances. Mais il égratigne aussi, indirectement, Jacques Chirac, en mettant en cause l'industriel François Pinault, ami personnel du chef de l'Etat. Il leur reproche de vouloir racheter à bon prix des actions de leurs propres sociétés, payées dans le passé à des prix exorbitants par le Lyonnais. Il s'agit justement du mécanisme à l'origine de la quasi-banqueroute du Lyonnais : la banque avait alors acheté, très cher, trop cher et en s'endettant des actifs de tous ordres – immeubles, sociétés, etc. – dont la valeur n'a cessé depuis de baisser.

En fait, M. Devedjian semble oublier que le mécanisme qu'il découvre avait amené le gouvernement Balladur à créer un dispositif particulier pour isoler les pertes et les faire prendre en charge par l'Etat – et donc d'une manière ou d'une autre par les contribuables.

Erik Izraelewicz et Eric Leser

Lire la suite page 14 et nos informations page 16

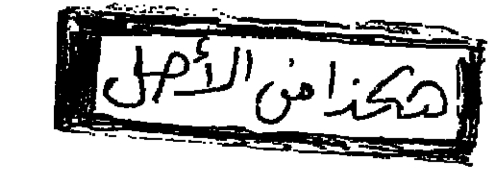
Caméra sans-papiers



NICOLAS PHILIBERT

DES CINÉASTES continuent leur combat contre les lois sur l'immigration. Nicolas Philibert (*La Moindre des choses*) a réuni 175 réalisateurs et professionnels autour d'un film de 3 minutes exposant la lutte des sans-papiers. A Lille, les sans-papiers grévistes de la faim ont été hospitalisés mercredi 12 mars.

Lire pages 10 et 26 et le point de vue de Pascal Bonitzer page 15



BALKANS Les insurgés albanais se sont rapprochés de la capitale en prenant le contrôle, mercredi 12 mars, de plusieurs villes distantes de moins de 50 kilomètres de Tirana. La formation, par les autorités, d'un gouvernement de « *réconciliation nationale* » a été accueillie dans la plus grande indifférence, alors que dans la plus grande ville du nord du pays, Shkoder, quatre personnes – trois civils et un militaire – ont été tuées lorsque des habitants se sont emparés de plusieurs casernes. ● L'ARMÉE, défaite et humiliée d'avoir reçu l'ordre de combattre une révolte populaire, n'existe plus, même si des officiers se sont peu à peu imposés à la tête des comités insurrectionnels dans le sud du pays. ● LE CHAOS actuel au « pays des Aigles » révèle les lignes de fracture permanentes de l'histoire mouvementée de l'Albanie dans les Balkans. *(Lire aussi notre enquête page 13).*

L'insurrection albanaise gagne l'ensemble du pays

Tirana devient chaque jour un peu plus le royaume des rumeurs et des peurs. Selon le nouveau premier ministre, l'Albanie « est au bord de la guerre civile ». Quatre personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées, jeudi, à Shkoder, la plus grande ville du Nord

TIRANA
de notre envoyé spécial

L'insurrection albanaise s'est étendue, mercredi 12 mars, aux villes d'Elbasan et de Cerrik, proches de la capitale, ainsi que dans la plus grande ville du Nord, Skhoder, où quatre personnes ont été tuées, et des dizaines d'autres blessées lorsqu'une caserne de la ville a été attaquée. Le soulèvement d'Elbasan et de Cerrik, distantes de 50 kilomètres de Tirana, accentue considérablement la pression sur la capitale, où un gouvernement de « *réconciliation nationale* » a été nommé dans la plus grande indifférence. Dans le Sud, un « Comité national de salut public », regroupant les chefs de différentes villes insurgées, réclame toujours la démission de Sali Berisha en préalable à toute négociation sur le désarmement des rebelles.

Nul ne voit comment ce gouvernement, mené par un premier ministre d'opposition (Parti socialiste), Bashkim Fino, parviendrait à désarmer les insurgés. Car, si ces derniers sont en colère contre Sali Berisha et son mouvement (Parti démocratique), ils n'ont aucune confiance en une opposition prête à travailler avec le président. De plus, les consignes des pays occidentaux pour l'évacuation de leurs ressortissants n'ont guère calmé les inquiétudes. « *Si Washington évacue ses gens, cela signifie que ce gouvernement n'a aucune chance de succès et que la guerre est à nos portes* », se lamente un Tiranois.

La capitale albanaise, en apparence fort calme, craint d'être victime d'un affrontement entre les insurgés et les forces de l'ordre. La police secrète, le SHIK, est omniprésente à Tirana, après s'être repliée des régions du sud du pays, où elle fut la seule à combattre et à perdre des hommes, l'armée et la police refusant de s'opposer aux émeutiers. Tirana devient, chaque jour un peu plus, le royaume des rumeurs et des peurs. Des hordes de partisans de M. Berisha, hommes du Nord ou du Kosovo (Serbie), sont signalés à tel endroit : Il n'y a personne... Le SHIK serait en train de mener une opération dans tel quartier : il y a des embouteillages et des gens aux terrasses des cafés.

Une folle rumeur, immédiatement relayée par des journalistes occidentaux, courait les rues, mercredi après-midi : des insurgés ont pillé le dépôt d'armes de l'Académie militaire. En fait, aucun pillage n'a eu lieu. Par contre, le SHIK a distribué des fusils d'assaut à ses hommes de main et à des fidèles du Parti démocratique. Plus tard dans la soirée, deux autres dépôts auraient été pillés ; là encore, l'information n'est pas vérifiée, et n'émerge que de sources gouvernementales peu fiables.

SOUTIEN À LA POLICE SECRÈTE

Il semblerait que le pouvoir albanais ait commencé à accomplir à Tirana ce qui est pratiqué depuis une semaine dans de nombreuses villes : la distribution d'armes à des miliciens sans scrupule, prêts à porter main forte au SHIK en toute circonstance. Le chef de la garde nationale, Sokol Mulosmani, a reconnu que la sortie des fusils de l'Académie militaire était une opération organisée par la police secrète. « *L'unique question est désormais de savoir si Sali Berisha est assez fou pour armer ainsi ses hommes de main, ou si des éléments extrémistes sont en train d'outrepasser ses ordres* », s'interroge un opposant.



Car le président Berisha continue, par ailleurs, à mener un dialogue avec les formations d'opposition. Isolé, il s'est résolu à nommer M. Fino au poste de premier ministre. Le ministère de la défense a également été confié à un socialiste, le ministère de l'intérieur demeurant sous le contrôle du Parti démocratique. Il a accepté un gouvernement multipartite et a promis des élections parlementaires pour le mois de juin.

Sali Berisha tiendrait-il un discours officiel d'un côté, destiné aux Occidentaux, pendant qu'il préparerait ses dernières troupes à affronter les insurgés ? « *J'ai extrêmement peur,* dit une jeune fille. *J'ai peur des combattants du Sud, j'ai peur des hommes du Nord qui pourraient venir à la rescousse de Berisha, et j'ai surtout peur des types du SHIK. Ceux-là sont très puissants, très violents, et ils ont carte blanche.* »

Rémy Ourdan

Un avion grec empêché d'atterrir à Tirana

Le porte-parole du ministère grec des affaires étrangères a déclaré, mercredi 12 mars, que des coups de feu avaient été entendus à l'aéroport de Tirana, où un avion de la compagnie grecque Olympic Airways n'a pas pu atterrir : « *Il y a eu des coups de feu sur l'aéroport de Tirana et l'atterrissage n'a pas été possible* », a déclaré à la télévision le porte-parole, Costas Bikas. Le commandant de bord de l'appareil, qui effectuait un vol régulier et devait ramener l'ambassadeur de Grèce en Albanie, a déclaré avoir détourné sa route pour se poser dans l'île grecque voisine de Corfou. « *Nous nous approchions de l'aéroport et il était fermé. J'ai continué en croyant que je pourrais quand même atterrir mais je n'ai pas pu entrer en contact avec la tour de contrôle, et je suis reparti* », a-t-il raconté. – *(Reuter.)*

« Nous, militaires, ne confondrons jamais un ennemi avec le peuple »

TIRANA
de notre envoyé spécial

Chaque jour, des officiers et des soldats continuent de déserter, de démissionner, voire de rejoindre les rangs de l'insurrection. Les émeutiers se sont emparés de bases militaires stratégiques, de dépôts d'armes et de casernes. L'anarchie croissante, si elle est l'expression d'une révolte contre le président Sali Berisha, son parti et sa police secrète, est également un échec pour une armée qui cherchait son identité, dans le pays le plus pauvre d'Europe. L'armée albanaise est défaite, humiliée d'avoir l'ordre de combattre une révolte populaire, d'assister à la défection de ses hommes et d'avoir été placée sous le contrôle des services secrets.

REPORTAGE

L'armée, défaite et humiliée, est placée sous le contrôle des services secrets

La déroute militaire a été impressionnante, sans qu'aucun coup de feu ne soit tiré. Les insurgés s'en sont pris aux agents de la police secrète, le SHIK, et parfois aux policiers en uniformes, lorsque ces derniers s'opposaient aux manifestants. Jamais une garnison de l'armée n'a résisté à la volonté des rebelles de s'emparer d'une caserne ou d'un dépôt d'armes et, à chaque fois que l'ordre d'ouvrir le feu fut donné, les soldats ont désobéi à leur hiérarchie sans aucun état d'âme.

Les insurgés sudistes ont ainsi pris le contrôle de la base de sous-marins de Pasha Liman, de la base navale et de patrouilleurs armés de missiles à Saranda, d'importants dépôts d'armes à Vlora, Tepelena et Gjirokastër. Parfois, aucune pression populaire ne fut nécessaire : l'unité de chars d'assaut de Baikaji, près de Saranda, a rejoint d'elle-même le camp rebelle. La dernière capture d'envergure fut réalisée à Kucova, où les insurgés ont pénétré dans une base aérienne et saisi dix-neuf avions de combat. Ils ont ainsi pris le contrôle du cinquième de la chasse aérienne albanaise, qui compte quatre-vingt-dix-huit MIG.

Devant des caméras de télévision, les pilotes de l'armée ont exprimé leur colère envers le gouvernement et ont prétendu avoir désobéi aux ordres de résister à l'invasion des insurgés. « *Je combats seulement contre les ennemis de l'Albanie, certainement contre pas mon peuple* », a clamé un soldat. Deux pilotes avaient déjà déserté, la semaine dernière, en s'enfuyant en Italie.

Les insurgés ont immédiatement tiré profit de leurs prises militaires. A Vlora, des tubes d'artillerie et des explosifs sont dispersés dans les collines autour de la ville. A Tepelena, des canons sont braqués sur la place centrale, passage obligé d'éventuels attaquants. A Saranda, les navires de guerre ont tiré une salve symbolique afin de montrer qu'une offensive maritime pourrait être déjouée. Partout, sur les routes et dans les montagnes du sud de l'Albanie, des armes lourdes sont prêtes pour affronter une bataille. Des déserteurs, acquis à la cause insurrectionnelle sont résolus à s'en servir.

Des officiers ou anciens officiers se sont peu à peu imposés à la tête de comités populaires insurrectionnels. Xhevat Koçiu, le chef militaire des insurgés de Saranda, est devenu une figure emblématique du mouvement. Ce colonel à la retraite fut un vif partisan de M. Berisha au début des années 90. Il monte désormais chaque matin sur les marches de l'hôtel de ville et harangue la foule. Il veut interdire le port d'armes aux enfants et désire que les bases militaires soient gardés par des soldats déserteurs, et non par de jeunes civils exaltés. Il tente d'éviter que des exactions ne soient commises. Il tient un discours politique modéré, et s'inquiète de la situation anarchique dans ses propres rangs. Xhevat Koçiu demeure cependant un commandant militaire, et organise la défense de sa région.

À BAS BERISHA !

PANCHO

SOLDATS ÉPARPILLÉS

Jeune, martial, Arber Qilimi a pris la tête des insurgés à Delvina. A trente-cinq ans, cet officier prometteur commandait la garnison de sa ville. « *On doit toujours obéir si l'ordre est de tuer un ennemi. J'ai refusé de tirer sur le peuple albanais,* dit-il. *Tous les officiers et les soldats de mon régiment, sans exception, sont dans notre camp. Ils se sont mis au service de leurs concitoyens.* » Le commandant Qilimi certifie être toujours amoureux de l'armée. Il croit que la révolte se conclura par une amnistie. « *Je n'ai pas hésité un seul instant à rejoindre les insurgés,* explique-t-il. *J'ai accompli mon devoir d'officier envers les Albanais, qui souhaitent vivre en harmonie. Nous, militaires, resterons les fils du peuple, et nous ne confondrons jamais un ennemi avec le peuple.* »

A Gjirokastër, le lendemain du soulèvement populaire, Agim Gozhita, u général à la retraite, a pris la présidence du comité local. Il a réuni une poignée d'hommes sur la place publique et leur a attribué des secteurs de responsabilité. Dans chaque ville insurgée, il y a un militaire qui se distingue et prend la tête de la rébellion. Xhevat Koçiu reconnaît que ces officiers se connaissent bien et tentent de coordonner leurs actions. Il dément cependant toute idée d'un putsch militaire en Albanie du Sud, certifiant qu'il est logique que la population armée fasse appel à des hommes expérimentés pour organiser sa défense.

« *L'armée albanaise n'existe plus,* analyse un diplomate occidental. *Elle refuse d'obéir, elle n'a aucune motivation militaire et aucun poids politique. De plus, ses hommes ne sont pas entraînés, et leur matériel est inexistant ou obsolète.* » L'acte de décès de l'armée albanaise a *de facto* été signé par Sali Berisha lorsqu'il a confié le commandement des forces de l'ordre (armée, police et services secrets) au commandant du SHIK, le général Bashkim Gazidede.

Le temps de la délirante défense communiste et des 730 000 bunkers érigés par Enver Hodja est bien loin, et l'Albanie, qui a intégré le partenariat pour la paix de l'OTAN, travaillait à son renouveau. Un soulèvement populaire vient de balayer les espérances du pouvoir de hisser l'armée albanaise à un niveau acceptable pour ses alliés. Les soldats albanais sont dorénavant éparpillés sur les routes, quand ils n'ont pas rejoint, bandeau coloré autour de la tête et kalachnikov en bandoulière, les bunkers d'Hodja, reconvertis en abris pour révoltés en vadrouille.

R. O.

L'histoire mouvementée du « Pays des aigles », de la vendetta et des occupations étrangères

COMME LES AUTRES peuples de la région, les Albanais ont une histoire contestée par les voisins, qui est utilisée comme instrument de lutte idéologique ou nationaliste. Sont-ils le peuple le plus ancien des Balkans, descendant des Illyriens venus des plaines du Danube sur les rives de l'Adriatique au IIe millénaire avant Jésus-Christ, comme ils l'affirment ? L'historiographie serbe le nie, qui fait du Kosovo, aujourd'hui peuplé à 90 % d'une population albanophone, le berceau de la nation serbe et voit les Albanais arriver dans les charettes de l'empire ottoman, après la défaite des Slaves à Kosovo Polje en 1389.

Partagé entre une étroite bande côtière et des régions montagneuses difficilement accessibles, le « Pays des aigles » a toujours été un lieu de passage, entre les empires d'Orient et d'Occident, et un objet de rivalité entre les puissances, romaine, vénitienne, bulgare, byzantine, ottomane. Même Charles d'Anjou y installa brièvement son pouvoir.

Pendant des siècles, les structures tribales se sont maintenues, la vendetta a tenu lieu de loi, la coupure entre le nord et le sud a été une réalité récurrente. Coupure clanique, linguistique, sociale, politique, religieuse entre catholiques, orthodoxes et musulmans, le long du fleuve Shkumbin, à 26 kmau sud de Tirana. La période de l'indépendance entre les deux guerres mondiales a été brève et désastreuse ; le régime communiste n'a plus été capable de créer un Etat, au sens moderne du terme.

LIGNES DE FRACTURE

Dans le chaos actuel réapparaissent les lignes de fracture permanentes de l'histoire de l'Albanie. « *Il n'y a pas de nationalité albanaise* », avait dit Bismarck en 1878 au congrès de Berlin qui organisa le dépeçage de l'empire ottoman. Au début du XIXe siècle, l'Albanie était partagée entre deux principautés autonomes, celle du nord regroupée autour d'une famille régnante, avec Shkoder pour capitale, celle du sud dirigée par Ali de Tepelene, pacha de Janina (Ioanina, aujourd'hui en Grèce), qui se retourna en 1822 contre l'empire avec la complicité de la France puis de l'Angleterre. Le Nord est peuplé de Guègues (qui habitent aussi au Kosovo), organisés en clans familiaux ; le Sud de Tosques, paysans sans terre qui se louaient au plus offrant. La langue albanaise elle-même était divisée en deux dialectes, le guège et le tosque, et n'a été unifiée qu'en 1970, sur la base du tosque, du temps des communistes dont les chefs venaient presque tous du sud. A l'époque ottomane, les chefs de clans s'étaient assez aisément intégrés dans la hiérarchie de l'empire auquel ils fournissaient des janissaires et des fonctionnaires.

Au XIXe siècle, alors que les peuples balkaniques profitaient du déclin de la Sublime Porte, les Albanais revendiquaient une simple autonomie culturelle au sein de l'empire pour se mettre à l'abri des convoitises des voisins. Le mouvement de la renaissance albanaise, né en 1878 à Pristina, au Kosovo, se réfère au seul héros national « *unificateur* », Skanderbeg, de son vrai nom Georges Castriote. Otage à la cour sous le nom d'Iskander bey (d'où Skanderbeg), il revint en Albanie et se souleva en 1443 contre le sultan. Ce n'est qu'après sa mort en 1468 que les Ottomans retournèrent dans le nord de l'Albanie.

CRÉATION D'UN ÉTAT EN 1913

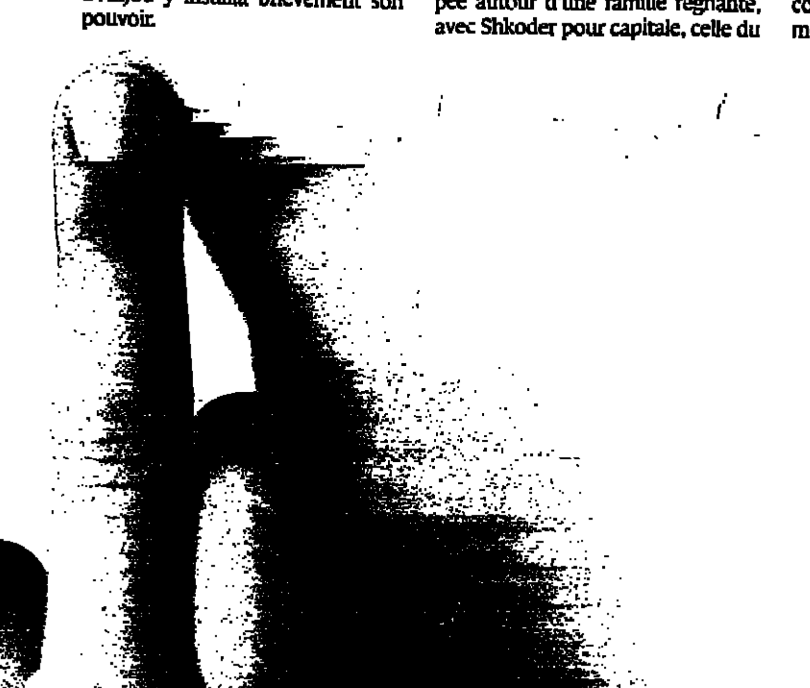
Après la création du mouvement de renaissance nationale condamné à la fois par les Turcs et par le patriarche orthodoxe de Constantinople, la première révolte albanaise éclate au Kosovo en 1912, prélude aux deuxièmes guerres balkaniques. Une assemblée nationale et un gouvernement provisoire s'installent à Vlora.

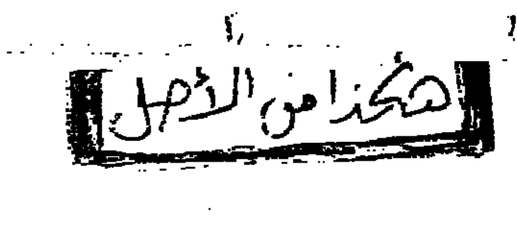
A la conférence de Londres en 1913, un Etat albanais est créé. Ses frontières correspondent à peu près à celles de l'Albanie actuelle, sauf l'Epire du nord qui reste à la Grèce. A peine la moitié des 1,5 million d'Albanais se retrouvent dans le nouvel Etat. (La situation est identique aujourd'hui, où 40 % des Albanais vivent à l'étranger). Conformément à la tradition de l'époque, les puissances portent sur le trône un prince allemand, Wilhelm de Wied qui débarque avec sa cour à Durrës. Son règne ne survivra pas à la guerre. Bien qu'officiellement neutre, l'Albanie est occupée par l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la France...

La paix revenue, Rome et Athènes se mettent secrètement d'accord pour se partager le pays. Mais en décembre 1920, l'Albanaie fait son entrée à la Société des nations : « *L'indépendance de l'Albanie est indispensable à la stabilité des Balkans* », déclare la conférence des ambassadeurs. La coupure nord-sud se manifeste immédiatement dans la rivalité entre l'évêque Fan Noli, un Tosque qui s'est frotté aux Etats-Unis aux idées progressistes et Ahmed Zogu, un conservateur guègue, ancien officier de l'armée autrichienne. Fan Noli décide une réforme agraire ; il est renversé par Zogu qui a levé des troupes à l'extérieur. Elu président de la République en 1924, il se fait couronner roi quatre ans plus tard, sous le nom de Zog Ier (son fils Leka Ier est toujours le prétendant au trône). Soumis aux pressions contradictoires de ses voisins, l'Albanie devient en 1939 un protectorat de l'Italie qui profite de l'offensive allemande dans les Balkans en 1941 pour créer une « *grande Albanie ethnique* ».

Comme partout dans la région, la résistance est double : communiste et monarchiste. Sous la direction d'Enver Hodja, les communistes éliminent leurs rivaux. En 1946, la République populaire est proclamée. Mais Tito a des vues sur l'Albanie qu'il veut englober dans une fédération balkanique. Hodja profitera de la rupture entre Moscou et Belgrade en 1948 pour se débarrasser de tous les « titistes » et établir un régime stalinien qui lui survivra jusqu'en 1991.

Daniel Vernet





Bonn et Paris réaffirment leur engagement sur l'euro

Les ministres des finances français et allemand se sont mis d'accord sur la nature du futur Conseil de stabilité

AU MILIEU des rumeurs et des supputations quotidiennes sur la capacité des Quinze à tenir les engagements du traité de Maastricht sur le lancement de l'Union monétaire en 1999, la réunion du conseil économique et financier franco-allemand, mercredi 12 mars, à Lyon, tombait à pic pour réaffirmer la détermination politique de Paris et Bonn de s'en tenir aux accords maintes fois énoncés. C'est ce à quoi se sont appliqués les deux ministres des finances, Jean Arthuis et Théo Waigel, et les gouverneurs des deux banques centrales, Jean-Claude Trichet et Hans Tietmeyer. Sous le soleil rhodanien, qui prêtait aux embrassades, les quatre responsables se sont efforcés de faire la démonstration d'une parfaite synchronisation des positions franco-allemandes.

Prenant à témoin Raymond Barre, l'ancien premier ministre, qui les accueillait en sa mairie de Lyon pour marquer son appui à l'Union monétaire, Jean Arthuis a réaffirmé que la France, comme l'Allemagne, est attachée *« de façon intangible au principe d'indépendance de la Banque centrale européenne »* et que le Conseil de stabilité monétaire souhaité par Paris pour coordonner les politiques économiques des Etats membres de la future zone euro *« ne portera en rien atteinte »* ni à cette indépendance ni au principe de subsidiarité.

Rappelant qu'il ne pouvait s'agir que d'une structure *« informelle »*, le ministre français a indiqué qu'elle serait là pour assurer la convergence des politiques économiques et le suivi des engagements pris dans le Pacte de stabilité et de croissance, qui doit veiller au respect des disciplines budgétaires. Donnant-donnant : Theo Waigel et Hans Tietmeyer ont confirmé que, sur cette base, ils ne voyaient aucun inconvénient à la création de ce conseil, dont ils avaient déjà auparavent accepté le principe, mais dont beaucoup en Allemagne redoutent que Paris cherche à en faire une instance de contrôle de la Banque centrale. Le ministre allemand s'est efforcé de rassurer ses compatriotes, assurant que les politiques budgétaires resteraient bien évidemment de la responsabilité des gouvernements et que ce Conseil, contrairement au Pacte de stabilité, n'aurait pas d'existence juridique.

OPTIMISME

Fort de ce consensus, les deux ministres des finances ont réaffirmé l'un et l'autre que leurs deux gouvernements avaient fermement l'intention de respecter les critères prévus par le traité de Maastricht pour participer à l'Union monétaire et de tenir le calendrier prévu par le Conseil européen de Madrid, afin d'être prêts pour le 1er janvier 1999. *« Nous n'avons aucun doute là-dessus »*, a-t-il dit, Theo Waigel qualifiant d'*« oiseuse »* toute autre spéculation.

Ils ont justifié l'un et l'autre leur optimisme par les signes actuels de reprise, estimant raisonnable de tabler sur une croissance *« d'environ 2,5 % »* pour les deux pays cette année. La liste des pays aptes à adopter l'euro au 1er janvier 1999 sera décidée dans les six premiers mois de 1998 sur la base des résultats définitifs de 1997 et des perpectives financières des années suivantes. Jean Arthuis a confirmé que cette liste ne serait pas arrêtée avant le mois d'avril 1998, c'est à dire après les élections législatives françaises du mois de mars.

Henri de Bresson

M. Chirac propose un sommet entre l'Europe et l'Amérique latine

Le président français souhaite renforcer la coopération économique

Après deux jours au Brésil, M. Chirac devait arriver, jeudi soir 13 mars, à Montevideo capitale de l'Uruguay. A Brasilia, le président français a proposé l'organisation d'un sommet entre l'Europe et l'Amérique latine et insisté sur l'intérêt de celle-ci à sortir d'un tête-à-tête exclusif avec les Etats-Unis.

BRASILIA
de nos envoyés spéciaux

C'est autant en président français qu'en représentant de l'Union européenne que Jacques Chirac s'est adressé au président et aux parlementaires brésiliens qui l'accueillaient, mercredi 12 mars, à Brasilia, première étape de son périple sud-américain. S'il a insisté sur les liens historiques et culturels entre les deux pays, et même évoqué discrètement la *« latinité »* qui les unit pour défendre la place particulière de la France dans ses échanges avec le Brésil, M. Chirac a pris soin d'inscrire sa démarche dans une dimension européenne.

Venu présenter sa *« vision du monde »* devant le Congrès, il a insisté sur le caractère *« inéluctable »* de son organisation *« multipolaire »* d'aujourd'hui, citant en exemple l'existence d'*« ensembles régionaux cohérents, du Mercosour à l'Asean »* et exaltant les *« nouvelles enceintes de coopération »* que sont l'Alena ou l'Apec. Selon M. Chirac, cette évolution *« est la meilleure réponse à l'effondrement de l'ordre bipolaire. Elle seule peut fonder durablement un nouvel équilibre mondial qui soit juste, pacifique et accepté par tous ». « Soyons ambitieux !* a poursuivi le président français en proposant *« dès la fin de 1998 »* un sommet réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement d'Amérique latine et d'Europe. *« Ce sommet répondra à un vrai besoin : créer une structure d'impulsion qui donnera à nos relations politiques, culturelles et économiques, une force, une cohésion et des projets communs »* a-t-il observé.

Cette initiative française souligne que le temps des relations strictement bilatérales est révolu et que les négociations entre les Etats doivent impérativement prendre en compte les engagements souscrits par chacun des pays au sein de leurs zones régionales.

Dans ce nouveau cadre l'Europe, est venu dire M. Chirac à ses hôtes brésiliens, doit tenir toute sa place. A deux mois de la visite de Bill Clinton en Amérique latine, le président français a cependant lancé une mise en garde à l'égard de *« certains des principaux acteurs d'aujourd'hui »* qui pourraient chercher à *« contrarier »* l'évolution vers un monde multipolaire plutôt qu'à *« l'organiser ». « Tout doit être fait*, a poursuivi M. Chirac, *pour qu'aucun peuple ne vive l'émergence du nouvel ordre mondial dans la frustration, l'humiliation ou le désir de revanche. »*

EXIGENCES BRÉSILIENNES

M. Cardoso a répondu favorablement à la *« bonne idée »* du sommet, proposant d'en accueillir la première édition. Selon l'entourage de M. Chirac l'initiative française aurait reçu l'approbation des partenaires européens de la France. Lors des entretiens, M. Cardoso avait lui-même souligné la nécessité pour les pays du Mercosur et pour le Brésil *« d'accroître les relations avec l'Europe et la France »*, observant que si le continent américain était, pour eux, une *« aire naturelle »* d'échanges, elle ne devait pas être *« unique »*. Evoquant plus explicitement la proposition américaine de zone de libre échange, il avait affirmé qu'elle ne serait pas *« une façon d'établir une forteresse sur le continent américain »*. Jacques Chirac avait pour sa part remarqué que *« l'intégration verticale »* ne pouvait pas suffire à une grande puissance comme le Brésil qui *« a vocation à avoir des relations avec l'ensemble du monde et notamment avec l'Europe élargie »*. Le chef de l'Etat a également renouvelé son soutien à un élargissement du Conseil de sécurité des Nations unies à certains pays du Sud, soulignant que, comme pour le Japon, le poids politique du Brésil ne correspondait pas à sa puissance économique.

Le bon climat des rencontres n'a toutefois pas empêché M. Cardoso d'émettre quelques exigences envers l'Union européenne, invitée à revoir les mesures protectionnistes auxquelles se heurtent les pays latino-américains, en matière de tarifs douaniers comme de réglementations sanitaires qui rendent difficiles ses exportations, notamment de viande et de bananes.

Après avoir, à Brasilia et à Rio, rendu hommage aux efforts conduits par le gouvernement du Brésil pour dynamiser son économie, retrouver la maîtrise de sa monnaie et de ses grands équilibres, M. Chirac devait consacrer sa visite, jeudi 13 mars, à Sao Paulo, aux coopérations industrielles entre les deux pays. Le président français, qui est venu au Brésil accompagné, notamment, de M. Lagardère, PDG de Matra-Hachette, M. Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux et M. Lescure, PDG de Canal Plus, devait mettre à profit sa visite pour conclure un certain nombre d'accords dans les domaines de la coopération spatiale, du tourisme, de la défense, de la sécurité publique, de l'audiovisuel. Il doit aussi jeter les bases d'un accord concernant l'attribution à un consortium français de radars de surveillance des frontières en Amazonie.

Alain Abellard et Pascale Robert-Diard

Offensive de charme de M. Nétanyahou en visite à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a achevé, mercredi 12 mars, une visite de trois jours en Russie par une journée de tourisme à Saint-Pétersbourg, la promesse d'une *« nouvelle ère de coopération »* économique entre les deux pays et de persistants *« malentendus »* sur le fragile processus de paix au Proche-Orient. Précédé il y a près d'un mois par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui fut accueilli à Moscou avec les honneurs réservés aux chefs d'Etat, M. Nétanyahou a tenté de miner le soutien de la Russie aux Palestiniens, aux pays arabes et à l'Iran en proposant à Moscou de séduisants projets de *« coopération commerciale »*.

Ces projets intéressent aussi Israël, car l'Etat juif compte aujourd'hui une communauté de près d'un million de personnes (un cinquième de la population) récemment émigrées de Russie et des autres républiques de l'ex-URSS. Ces russophones, parfois très qualifiés et souvent sous-employés, pourraient être, selon l'expression de M. Nétanyahou, le *« pont de l'amitié »* nécessaire pour exploiter l'énorme potentiel russe. Dans cet esprit, un contrat de plusieurs centaines de millions de dollars a été conclu, selon la radio israélienne, pour la transformation d'avions Iliouchine russes en appareils de surveillance électronique par une société israélienne.

HÉSITATIONS RUSSES

Mais il semble que, pour l'essentiel, les tentatives du premier ministre israélien de noyer les désaccords politiques sous les dollars n'aient pas été, immédiatement du moins, couronnées de succès. Ainsi la presse israélienne prêtait à M. Nétanyahou l'intention de proposer aux Russes des achats massifs de gaz en échange d'une promesse de Moscou d'arrêter ses ventes d'armes et de haute technologie aux ennemis d'Israël, notamment la Syrie et l'Iran. Tout en démentant qu'il s'agissait de mettre fin au soutien russe à ses ennemis, le premier ministre israélien a confirmé avoir fait des propositions d'achat.

Face à cette offensive de charme, les autorités russes semblent hésitantes. Alléchés par la perspective de profits, les responsables russes ne semblent cependant pas prêts à sacrifier leurs clients traditionnels dans la région. Ainsi, alors que M. Nétanyahou était à Moscou, une délégation militaire russe se rendait en Syrie pour relancer les ventes d'armes. Par ailleurs, malgré les assurances données par M. Eltsine lui-même, selon lesquelles Moscou ne fournirait à l'Iran qu'une *« aide très rudimentaire »* dans le domaine nucléaire, M. Nétanyahou a de nouveau souligné le danger que représentait, le *« régime le plus radical du monde »*.

Jean-Baptiste Naudet

Le « taureau Osborne » a été promu « monument historique andalou »

MADRID
de notre correspondante

Le taureau Osborne, ce gigantesque monstre de métal noir qui, depuis près d'un demi-siècle, domine de son profil puissant les routes espagnoles, vient d'être inscrit au patrimoine historique andalou.

Autant dire que l'animal qui n'était à l'origine qu'un vulgaire support publicitaire pour le brandy Osborne, vieille maison d'alcool et spiritueux de la région de Cadix, est entré en force dans le panthéon taurin. Une consécration gagnée de haute lutte, au terme de huit ans d'une véritable corrida sentimentalo-législative entre aficionados du taureau et fonctionnaires du ministère des transports et des travaux publics, et qui faillit bien s'achever par une mise à mort. En effet, une loi de 1988 stipulait que tout panneau publicitaire devait disparaître du bord des routes, afin, précisaient les nouvelles normes communautaires, de ne pas *« troubler les conducteurs, en les distrayant »*.

C'était faire peu de cas de l'énorme cheptel Osborne, dont le premier exemplaire, en bois, de 4 mètres de haut, avait été fabriqué en 1954 par Manolo Prieto, un artiste andalou devenu par la suite si célèbre qu'une rue porte son nom, à Puerto De Santa Maria, sa ville d'origine. Ce *novillo* (jeune taureau) expérimental, placé plus tard à Cabanillas de la Sierra, dans un paysage grandiose entre Madrid et Burgos connut un tel succès que dès le début des années 60 il fut rejoint, dans tout le pays, par cinq cents de ses congénères. En fer cette fois et de 13 mètres de haut, cornes dressées, « attributs » avantageux et sabot nerveux, non seulement ils vantaient les mérites du sherry Osborne, mais rassuraient aussi à l'occasion, par leur silhouette familière, le pauvre automobiliste, perdu dans la poussière du pittoresque réseau routier d'une Espagne d'avant l'Europe et la modernité.

Pour éviter la mise à mort du mythique animal, devenu dans les sondages un « symbole national » pour 75 % des Espagnols, artistes et intellectuels ont engagé le combat, multipliant les comités de soutien. Le Parti populaire (PP), alors dans l'opposition, s'en prit à l'*« insensibilité »* culturelle des ministres socialistes, et le cinéaste Bigas Luna, dont le film *Jamon, Jamon* avait rendu hommage à la bête, proclama qu'il rachèterait au besoin le troupeau entier, pour *« le laisser paître en paix dans le pâturage de notre inconscient collectif »*.

> Une consécration gagnée de haute lutte, au terme de huit ans d'une véritable corrida sentimentalo-législative

Il y eut même un recours au Tribunal suprême. Allait-on laisser périr ce chef-d'oeuvre de la création publicitaire, alors même qu'il avait inspiré le pop'art espagnol, suscité force livres et fait la « une » du *New York Times* ? Après tout, les boîtes de soupe Campbell d'Andy Warhol n'étaient-elles pas entrées au musée ?

Finalement, en 1994, les quelques dizaines de taureaux encore debout furent « graciés », mais néanmoins dépouillés de toute référence publicitaire. Ce qui, selon les puristes, rend l'animal plus *« bravo »*, plus libre, plus représentatif encore des puissantes racines du pays. Son procès en réhabilitation allait commencer, et durer jusqu'à ces derniers jours où la direction des biens culturels d'Andalousie, non sans avoir restauré les vingt et un exemplaires qui figurent sur son territoire, a couronné le *« toro Osborne, monument du patrimoine historique andalou »*.

Marie-Claude Decamps

Les présidents, le musée, les sans-terre et la « drag queen »

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

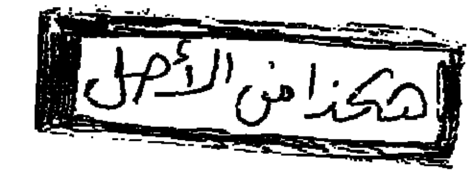
« Ladrao (voleur) *! Ladrao ! »* Lorsque Jacques Chirac est arrivé, mercredi 12 mars, en début de soirée, au Musée national des beaux-arts de Rio pour inaugurer la somptueuse exposition consacrée au peintre impressionniste Claude Monet, une centaine de manifestants l'ont accueilli avec une avalanche de slogans hostiles. Malgré les coups de matraque distribués par un détachement du bataillon de choc de la police militaire, appelée d'urgence à la rescousse, les protestataires ont tenu bon. Drapeaux du Parti communiste du Brésil, maoïstes et du Mouvement des sans-terre se mêlaient alors à des banderoles dénonçant en français *« le complot libéral de Chirac et de FHC »*, ainsi que la presse locale nomme couramment Fernando Henrique Cardoso, le tout sur un air de *Marseillaise* jouée à la trompette. En fait, cette manifestation, égayée par les évolutions carnavalesques d'une *drag queen* peu vêtue, était surtout destinée au président brésilien, qui ne devait rallier les lieux que vingt minutes plus tard.

Même si le chef d'Etat brésilien peut se targuer d'une cote de popularité que son homologue français a tout lieu de lui envier, son programme économique néolibéral suscite un mécontentement croissant parmi les employés du secteur public, l'un des plus affectés par les réformes en cours. Médecins en grève de l'hôpital universitaire, fonctionnaires de la surintendance des sports de l'Etat de Rio opposés à la privatisation prochaine du stade de Maracana (le plus grand du monde) et retraités de la banque publique Banerj, sans salaire depuis deux mois, ont provoqué un joli chahut en bloquant la Rio Branco, principale avenue du centre de la ville que devaient emprunter les cortèges présidentiels.

« DESPOTE ÉCLAIRÉ »

Dans tous ses périples à travers le Brésil, M. Cardoso doit désormais affronter de pareils comités de réception, qu'il assimile invariablement à des *« manipulations politiques »* ourdies par une opposition de gauche par ailleurs totalement muselée au Congrès. En froid avec la très influente Conférence épiscopale, indéfectible alliée du Mouvement des sans-terre, le président brésilien, brillant professeur qui a enseigné la sociologie à Nanterre peu avant mai 1968 avant d'être porté au pouvoir avec l'aide de la droite la plus conservatrice, passe désormais, aux yeux de son ami le philosophe José Artur Gianotti, pour un *« despote éclairé »*. Les laissés-pour-compte de la *« modernisation »* de l'économie brésilienne ne sont pas près, eux, de percevoir la lumière au bout du tunnel.

Jean-Jacques Sévilla



Une Indienne convertie succède à Mère Teresa

CALCUTTA. Une religieuse indienne, sœur Nirmala, soixante-trois ans, a été élue, jeudi 13 mars à Calcutta, supérieure générale de l'ordre des Missionnaires de la charité, fondé en 1948 par Mère Teresa. Hindoue convertie au catholicisme, Nirmala était à la tête de la branche contemplative d'un ordre qui compte plus de 4 000 religieuses dans une centaine de pays.
Souffrant de graves ennuis de santé depuis deux ans, Mère Teresa, quatre-vingt-six ans, Prix Nobel de la paix pour son œuvre en faveur des déshérités de Calcutta, a accepté, après près d'un demi-siècle, de céder la direction de son ordre. Reportée à plusieurs reprises, cette élection a nécessité près de deux mois de délibérations au cours d'un « conclave » qui a réuni 120 religieuses à Calcutta. – *(AFP, Reuter.)*

Israël maintient son projet de colonie à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM. La construction de la colonie juive controversée de Har Homa, dans le secteur oriental de Jérusalem, va commencer la semaine prochaine, a annoncé, jeudi 13 mars, le porte-parole du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. Alors que l'Assemblée générale des Nations unies s'apprêtait, jeudi, à adopter une résolution invitant Israël à cesser toute construction nouvelle à Jérusalem-Est, M. Nétanyahou a écrit au roi Hussein de Jordanie qui lui avait signifié, au début de la semaine dans une lettre, son inquiétude. Dans sa missive, M. Nétanyahou s'étonne notamment des *« attaques personnelles » du monarque jordanien et assure que Har* Homa n'est pas une *« nouvelle implantation »*. Par ailleurs, le gouvernement israélien a décidé de ne pas fermer, comme il en avait l'intention, quatre institutions palestiniennes sises à Jérusalem-Est. – *(AFP, Reuter.)*

Wole Soyinka et quatorze opposants inculpés de trahison au Nigeria

LAGOS. L'un des critiques les plus sévères du régime militaire nigérian, l'écrivain Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature, et quatorze autres opposants ont été inculpés, mercredi 12 mars, de trahison, crime passible de la peine de mort. Cette inculpation a été prononcée par un tribunal de Lagos alors même qu'une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), se trouve dans le pays, depuis vendredi, pour enquêter sur la situation des droits de l'homme. Wole Soyinka et trois autres inculpés vivent en exil. Ils sont accusés d'avoir *« causé des explosions dans divers endroits du Nigeria dans le but d'intimider le chef de l'Etat »*, le général Sani Abacha. Tous se voient reprocher d'être impliqués dans une série d'attentats à la bombe qui ont été commis à Lagos entre le 14 novembre et le 7 janvier, visant pour la plupart des militaires, et qui ont fait deux morts et une cinquantaine de blessés. – *(AFP.)*

■ **Une vingtaine d'Occidentaux, dont seize Français,** sont retenus en otage sur une plate-forme pétrolière par les membres d'une tribu nigériane, a annoncé mercredi 12 mars, un porte-parole du ministère français des affaires étrangères. La plate-forme sur laquelle ils travaillaient, pour le compte de la société française ETPM, était en cours de déplacement dans la région de Warri (sud) quand elle a été interceptée. Ce genre d'action contre des ressortissants étrangers n'est pas sans précédent au Nigeria. Dans la plupart des cas, les ravisseurs demandent le versement de rançons. – *(Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : les autorités ont décidé de réglementer l'activité** des groupes d'autodéfense, surnommés les « patriotes », apparus il y a trois ans, et qui comptent désormais plusieurs dizaines de milliers de civils armés pour lutter contre la guérilla islamiste. Un décret, publié récemment au journal officiel, précise que l'autorisation de créer des *« groupes de légitime défense »* (GLD) sera délivrée par le préfet, sur demande des habitants et après avis des services de sécurité. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : sept touristes allemands capturés par une tribu** du sud du Yémen ont été libérés, mercredi 12 mars, après dix jours de captivité. La tribu exigeait le versement d'une rançon de 7 millions de dollars, une somme équivalant à la dette contractée par un vendeur de voitures en fuite. Un compromis aurait été trouvé entre les ravisseurs et les autorités yéménites. – *(AFP.)*

Le programme naval européen « Horizon » est menacé

LONDRES. Le responsable des acquisitions au ministère britannique de la défense, sir Robert Walmsley, a écrit aux directeurs nationaux de l'armement français et italien pour leur demander de *« remettre à plat »* le programme européen – auquel les trois pays collaborent – de nouvelle frégate baptisée *Horizon*. Londres considère que le projet est dans *« une impasse »* en raison, notamment, d'un désaccord persistant avec Paris et Rome sur la mission, l'armement et le coût de ces navires lance-missiles anti-aériens. Le programme porte sur la construction de vingt-deux unités pour un investissement global d'environ 72 milliards de francs. En France, on reconnaît que le projet « Horizon » est, jusqu'à fin mars, date-butoir des discussions, *entré « dans une* phase *critique »*, *« chaque pays voulant obtenir ce dont il a besoin »*. – (AFP.)

Poussés vers Kisangani par les rebelles zaïrois, les réfugiés rwandais appellent au secours

Soixante mille personnes sont arrivées au camp improvisé d'Ubundu, près du fleuve Zaïre

Sur les quelque 120 0000 réfugiés hutus rwandais qui ont dû évacuer récemment le camp de Tingi-Tingi, 60 000 environ sont arrivés à Ubundu, sur les bords du fleuve Zaïre, en direction de Kisangani. Avec certaines organisations humanitaires revenues sur le terrain, ils réclament des secours d'urgence. La rébellion a affirmé, mercredi 12 mars, avoir pris la ville de Kongolo, dans le sud-est du pays, aux portes du Kasaï-Oriental.

UBUNDU
de notre envoyé spécial

Agglutinés au bord du fleuve, les réfugiés montrent des signes de panique. *« Donnez-nous des bateaux ! Aidez-nous à traverser. L'ennemi nous talonne ! »* Certains ont même commencé à construire des radeaux, mais, à cet endroit, le courant du Zaïre est trop fort et emporte les esquifs. Il y aurait déjà eu des noyés.

REPORTAGE
« Il faudrait une ou deux semaines de calme pour qu'ils reprennent des forces »

Ceux qui ont un peu d'argent passent en pirogue sur la rive gauche du fleuve, où ils se sentent un peu plus rassurés d'avoir enfin un obstacle entre eux et les rebelles tutsis zaïrois.

Mais le gros des réfugiés hutus rwandais se sont arrêtés à 2 kilomètres de la rive, autour d'une ancienne piste d'atterrissage. Le 12 mars, ils étaient estimés à 60 000 sur le site d'Ubundu, et ils arrivent au rythme de 2 000 par jour, depuis le camp de Tingi-Tingi, à une centaine de kilomètres, qu'ils ont évacué début mars devant l'avancée des rebelles.

Cette interminable file de gens surchargés qui sortent de la forêt les pieds enflés, enveloppés de guenilles, ces malades portés sur des brancards de fortune ou bien allongés immobiles sous un abri de feuillage le long du chemin, ces enfants émaciés aux yeux éteints, sont autant d'images devenues banales dans la région des Grands Lacs. Tremblant d'épuisement, le regard perdu, Joseph Ntambara, un cultivateur de quarante-six ans, vient d'atteindre Ubundu. Il est en fuite depuis près de trois ans, depuis que son épouse et ses six enfants ont été massacrés par les rebelles tutsis, aujourd'hui au pouvoir au Rwanda. Traumatisé, Joseph fuit depuis les Tutsis et ne retournera pas au Rwanda.

Mais dans la foule il y a aussi ceux qui ont participé au génocide de 1994, et pour qui un retour au Rwanda signifie la prison et la mort. Ce jeune homme qui propose poliment de servir de guide fait partie des cadres du camp et il a un discours à faire passer auprès des journalistes : celui de la négation du génocide. *« En 1994, il y a eu des massacres à grande échelle entre Hutus et Tustis, et rien d'autre. »* Cette grand-mère, qui a perdu deux de ses enfants *« tués par les Tutsis »*, raconte son histoire comme une leçon bien apprise et regarde du coin de l'oeil notre guide-interprète comme pour lui demander : *« Ai-je bien récité ? »*

QUELQUES JOURS DE RÉPIT

Tous les réfugiés de Tingi-Tingi n'arriveront pas jusqu'ici. Certains racontent que, dans leur fuite, les rebelles *ont coupé* leur colonne à la hauteur du pont de Lubutu, où ils auraient tiré sur les fuyards. Les derniers ont été obligés de faire demi-tour. Léon Rugarama, lui, se dit prêt à *« traverser tout le Zaïre et à arriver jusqu'en Amérique, s'il le faut »*, pour sauver sa vie. *« Tout plutôt que de rentrer de force »*, insiste-t-il, en assurant refléter le sentiment général des réfugiés.

Cependant, comme à chaque passage d'étrangers dans les camps de réfugiés rwandais, il suffit que le guide s'éloigne quelques instants pour qu'une personne s'approche discrètement et dise à voix basse : *« Beaucoup ici souhaitent retourner au Rwanda. »* Les responsables du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont donc repris contact avec les gens d'Ubundu, une semaine après avoir évacué leur base de Kisangani. Ils sont soulagés de voir que la capitale du Haut-Zaïre est calme et que les rebelles qui l'assiègent sont encore assez loin. Cela va leur donner, ainsi qu'à l'organisation Action contre la faim, déjà présente à Ubundu, quelques jours de répit pour secourir les réfugiés.

« De toute urgence, il faut leur apporter des vivres », dit Corinne Perthuis, porte-parole du HCR. *Ensuite se posera la question de leur sécurité et du rapatriement. Il nous faudrait une ou deux semaines de calme pour qu'ils reprennent des forces et que nous-mêmes puissions trier les candidats au retour. L'idéal serait que le camp soit protégé, et c'est pourquoi le HCR continue à demander une force d'interposition. »*

Jean Hélène

Les Américains envisagent tous les scénarios

WASHINGTON
de notre correspondant

Officiellement, la position des Etats-Unis n'a pas changé : Washington n'est pas favorable au déploiement d'une force multinationale au Zaïre, laquelle, souligne le département d'Etat, serait parfaitement inopérante pour venir en aide aux milliers de réfugiés hutus disséminés dans l'est du pays, qui fuient en désordre devant l'avance des rebelles de Laurent-Désiré Kabila. Il s'agit d'une crise politique et humanitaire qui doit d'abord se régler sur place, entre belligérants et avec le concours des organisations humanitaires, insiste-t-on à Washington.

Les Américains veulent continuer à croire que les efforts de la communauté internationale, et notamment des Nations unies, parviendront à imposer un cessez-le-feu et à convaincre M. Kabila d'ouvrir des « corridors humanitaires » permettant aux réfugiés de retourner au Rwanda. Officieusement cependant, les Américains doutent de plus en plus de cette position de principe, dont ils mesurent les limites et les dangers, si la situation militaire devait provoquer la chute du gouvernement Mobutu.

Après avoir longtemps souhaité le départ du président zaïrois, qu'ils rendent responsable de la guerre civile, les Etats-Unis ont pris conscience que le vide laissé par celui-ci ne serait pas facile à combler. Des proches du secrétaire d'Etat ont reconnu, mercredi 12 mars, que Madeleine Albright n'est pas satisfaite des scénarios qu'on lui propose, estimant que ceux-ci ne tiennent pas suffisamment compte d'une double éventualité : quelle serait la position de Washington si la conclusion d'un cessez-le-feu devait s'accompagner de l'envoi d'une force d'interposition ? Quelle attitude adopter si se produisait un chaos généralisé, s'étendant aux pays voisins ?

Leurs bonnes relations avec le Rwanda et l'Ouganda (deux pays qui aident M. Kabila) les rendant suspects à Kinshasa, les Etats-Unis pourraient difficilement, aujourd'hui, se poser en garants d'un accord pour la cessation des hostilités. Les manifestations anti-américaines qui viennent de se dérouler dans la capitale zaïroise sont certes jugées peu significatives à Washington : elles n'en soulignent pas moins que les Etats-Unis auront du mal à exciper de leur neutralité dans le conflit zaïrois.

Le département d'Etat continue, d'autre part, de rejeter les critiques voilées du président Chirac (qui a dénoncé une *« conspiration du silence »*), soulignant que l'assistance financière des Etats-Unis à l'Afrique centrale, et plus particulièrement à la région des Grands Lacs, est supérieure à celle d'autres pays. Les Américains ne sont donc pas prêts à s'aligner sur la position française en faveur d'une force multinationale, mais ils reconnaissent que les discussions entre les pays extérieurs à la région doivent se poursuivre, vu le caractère parfaitement imprévisible de la situation.

L. Z.

La presse a du mal à s'affranchir du contrôle du pouvoir en Algérie

LE TITRE de « rédacteur en chef de l'année » 1996 a été décerné, mardi 11 mars, à une journaliste algérienne de *La Nation*, Salima Ghezali, trente-neuf ans. Elle a *« constamment milité pour une solution négociée entre le régime soutenu par les militaires et les opposants islamistes fondamentalistes »*, a expliqué le magazine américain *World Presse Review*, créateur du prix.

La Nation est l'un des rares titres de la presse algérienne à prôner un compromis pour mettre un terme à cinq années de guerre civile larvée. *« La plupart des journaux* [se sont] *rangés du côté du pouvoir »*, rappelle l'association Reporters sans frontières dans un rapport qu'elle vient de publier sous le titre *Algérie, la guerre civile à huit clos. « Certains titres*, poursuit le document, *souvent prompts à se présenter comme les martyrs de la liberté de la presse, ne sont pas exempts de critique dans leur traitement de l'information et leur comportement. N'hésitant pas à mettre nommément en cause leurs détracteurs et ceux qui ont le tort de ne pas penser comme eux,* [ils ont] *depuis longtemps fait le choix de l'engagement politique en faveur du pouvoir et de ses alliés. »*

Alliés du pouvoir dans un pays où le manichéisme triomphe, les journaux en supportent les conséquences. Depuis l'assassinat, le 26 mai 1993, du journaliste et écrivain Tahar Djaout – un homme *« opposé à tout dialogue avec les islamistes »* –, cinquante-sept journalistes ont été tués en Algérie. Les auteurs de ces crimes, les groupes islamiques armés *« ont choisi comme cible privilégiée les collaborateurs des médias gouvernementaux [...] ainsi que ceux travaillant pour des médias francophones »*. Pour autant, *« de nombreux professionnels admettent en privé que le pouvoir est à l'origine de certains assassinats, mais tous déclarent craindre pour leur vie s'ils rendent publiques leurs informations »*.

MAINMISE ÉCONOMIQUE

Pour faire mettre au pas les journaux récalcitrants, comme *La Nation*, le gouvernement s'est doté d'instruments qui se passent de commentaires. Un arrêté, jamais publié au *Journal officiel*, interdit la *« diffusion de toute information à caractère sécuritaire, non inscrite dans le cadre d'un communiqué officiel ou d'un point de presse public »*. Plus insidieuses les *« recommandations adressées aux médias »* préconisent de traiter *« systématiquement en pages intérieures, sauf exception »*, de *« banaliser et minimiser l'impact psychologique de l'action terroriste et subversive et de préserver le moral de la Nation »* ; de mettre en évidence *« l'efficacité des forces de sécurité* [...], *les pertes de l'adversaire* [...], *la délation et la lâcheté de ceux qui sont arrêtés ; la lourdeur des peines prononcées en cours spéciales* [...] ».

Le pouvoir n'a pas besoin d'utiliser ces textes pour mettre la presse au pas. Il dispose de moyens de pression plus subtils par le biais du monopole sur les imprimeries. Celui-ci lui permet *« d'exercer un contrôle* a priori *sur le contenu des journaux, de "tenir" financièrement les titres et de suspendre à sa guise leur parution pour des "raisons économiques", voire de les étrangler financièrement »*. Absent des kiosques depuis décembre 1996, l'hebdomadaire *La Nation* est la dernière des victimes de cette mainmise économique que complète le monopole public sur l'importation du papier-journal.

J.-P. T.

Pékin s'efforce de ménager son allié nord-coréen dans l'affaire du transfuge de Pyongyang

PÉKIN
de notre correspondant

Malgré l'embarras diplomatique que représente l'affaire de la défection de l'ex-dirigeant nord-coréen Hwang Jang-yop sur son sol, la Chine semble avoir habilement retourné la situation en faveur de son encombrant allié, en proie à une douloureuse transition de pouvoir. On peut interpréter dans ce sens le fait que Pékin n'ait pas réagi plus énergiquement devant la scène sans précédent qui prévaut maintenant depuis un mois dans le quartier diplomatique de Sanlitun, au cœur de la capitale chinoise.

Le dispositif policier chinois autour du quartier du consulat sud-coréen où l'ex-dignitaire s'est réfugié le 12 février, visant à garantir sa sécurité contre d'éventuelles actions terroristes d'inspiration nord-coréenne, a été à nouveau renforcé début mars, au point de gêner considérablement la vie normale d'une partie de la communauté internationale. La résidence de l'ambassadeur de France, Pierre Morel, est interdite d'accès à tout visiteur. Les quatre cents enfants du lycée français, également situé dans le périmètre interdit, sont contraints de prendre leurs cours ailleurs.

NERVOSITÉ

Ce renforcement fait suite, selon des témoignages de diplomates voisins, à une tentative d'infiltration du consulat sud-coréen qui aurait eu lieu dans la nuit du 27 au 28 février par des hommes non identifiés. Des coups de feu auraient été entendus à cette occasion. Outre les blindés anti-émeutes qui stationnent dans le quartier, la police a également installé des caméras vidéo de surveillance à deux carrefours du secteur.

La réponse faite par des interlocuteurs officiels chinois à des diplomates s'inquiétant de voir cette crise perdurer nourrit les suspicions sur le jeu de la Chine : il y est fait allusion, pour excuser les inconvénients engendrés, à la prise d'otages à la résidence de l'ambassadeur japonais à Lima, comme si la situation n'était pas radicalement différente.

La nervosité sur le terrain s'est traduite par un durcissement du ton des chancelleries. Les autorités sud-coréennes soufflent le chaud et le froid dans l'issue qu'elles prévoient à la crise. Leur ministre des affaires étrangères, Woo Chong-ha, a récemment déclaré qu'un règlement de l'affaire risquait de prendre *« un certain temps (...) en raison de l'attitude de la Corée du Nord et de la Chine »*. Un de ses adjoints, le lendemain, estimait plausible que la Chine autorise le départ de Hwang, mais se refusait à prédire une date. L'idée que le « traître » soit autorisé à « aller se faire pendre ailleurs » n'est plus tout à fait à l'ordre du jour dans la propagande de Pyongyang.

SURENCHÈRE

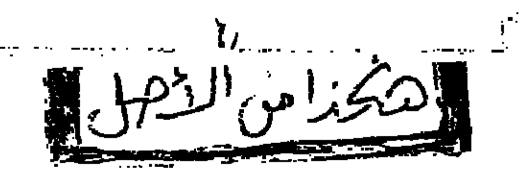
Le chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen, a, de son côté, déclaré que l'affaire tombait sous la juridiction de Pékin, et, quoiqu'il juge urgente la nécessité d'un règlement, il a estimé *« extrêmement difficile de prévoir une solution dans un avenir immédiat »*.

On avait mis sur le compte du deuil national frappant la Chine – avec la mort de Deng Xiaoping – le piétinement des négociations. Il semble plus plausible à présent qu'il résulte d'une surenchère destinée à sauver la mise à Pyongyang dans les conversations qui se sont, dans le même temps, rouvertes à New York entre les deux gouvernements de la péninsule.

Il n'est pas étonnant que la Chine éprouve de grandes difficultés à tirer un trait sur le passé touchant à la Corée – ce qu'implique l'éventuel départ du transfuge vers Séoul. Son ancienne amitié avec Pyongyang est scellée à la fois dans le sang et l'idéologie : les Chinois ont perdu près d'un million d'hommes dans la guerre de Corée. Le conflit a, en outre, provoqué une rupture des relations avec le Vatican, à la suite de la dénonciation par le clergé chinois de l'engagement du pays dans la guerre.

La difficulté à sortir de l'impasse résulterait, dès lors, d'une volonté de Pékin de faire traîner les choses. Une tactique proche des extorsions dont Pyongyang semble être devenu l'adepte avec des gestes déroutants, comme son chantage nucléaire, ses offres aux investisseurs étrangers et ses menaces militaires allant jusqu'à l'envoi d'un sous-marin hors d'âge venu s'échouer, l'année dernière, sur le littoral du sud.

Francis Deron



EXTRÊME DROITE La découverte d'un stand proposant des ouvrages de responsables ou de partisans du *Front national* au Salon du livre de Paris, qui s'est ouvert mercredi 12 mars, a provoqué une vive *émotion parmi les autres exposants*. Le parti lepéniste a trompé, semble-t-il, la vigilance des organisateurs, mais ceux-ci s'interrogent sur le bien-fondé juridique du refus qu'ils auraient pu opposer à cette demande. ● LES ÉDITEURS sont partagés entre l'indignation de voir admis dans cette enceinte un parti qui pratique la censure dans les villes *qu'il administre et le souci de respecter* la liberté d'expression. ● LES SYNDICATS discutent, d'autre part, dans la perspective du 1er mai, de la possibilité d'une manifestation unitaire, à Paris, *pour l'emploi et contre* la pénétration de la xénophobie, du racisme et de l'extrême droite dans les entreprises.

Le Front national a installé un stand au Salon du livre

Sous couvert d'une société domiciliée au siège du parti lepéniste, des ouvrages de propagande de l'extrême droite sont exposés au grand rendez-vous annuel des éditeurs et des lecteurs. Les organisateurs de la manifestation parisienne affirment leur bonne foi

LA PRÉSENCE de l'extrême droite – dissimulée sous un sigle discret, SANH – au dix-septième Salon du livre de Paris, qui s'est ouvert mercredi 12 mars à la porte de Versailles, suscite la réprobation de nombreux éditeurs. Après la « reprise en main » des bibliothèques et le « nouvel ordre culturel » que tentent d'imposer les municipalités Front national de Toulon, Marignane et Orange, après la victoire de Catherine Mégret à Vitrolles, comment ne pas voir là le franchissement d'un cap supplémentaire ?

C'est une attachée de presse des éditions de La Découverte qui a remarqué, par hasard, dans le hall 1, le stand numéro 26 de l'allée T, SANH – Société anonyme de National Hebdo –, dont l'adresse, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), est celle du Front national. Cet éditeur, recensé dans le catalogue du Salon comme *« nouvel exposant »*, propose des ouvrages signés des responsables de ce parti. On y trouve, par exemple, les livres de Roger Holeindre, ancien député et membre du bureau politique du parti lepéniste ; *Les Cohenneries*, de Jean-Pierre Cohen, préfacées par Jean-Marie Le Pen ; *L'Affaire Carpentras, Histoire d'une manipulation* ; des livres de Jean Mabire, journaliste à *National Hebdo* ; beaucoup de livres sur la collaboration ou l'Indochine, des ouvrages « celtiques », des albums de Konk, dessinateur de *Minute* connu pour ses dessins en faveur des révisionnistes. Par ailleurs, on note, de part et d'autre du stand, la présence de deux jeunes gens musclés, dont on peut supposer qu'ils sont là pour parer à toute éventualité...

Inutile de dire la stupeur des voisins d'en face, de l'autre côté de l'allée, sur le stand T 31, où sont installées les éditions Gil Wern, une petite maison née il y a un an et demi, dont 70 % de la production est consacrée au judaïsme et à la Shoah. En devanture, des témoignages, des ouvrages de littérature juive et, fraîchement paru, *L'Etrange Destin d'un juif allemand*, un récit d'Arnold Frank, dernier survivant de la famille d'Anne Frank, mort mardi 11 mars à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. *« Je ne pouvais pas imaginer ça*, déclare Gilbert Werndorfer, directeur des éditions Gil Wern. *On arrive, on déballe les cartons, on installe les livres, et puis on voit. On ne regarde pas tout de suite les stands autour de soi. D'ailleurs, on est à l'affût des livres qui vous plaisent, pas des sectes ni des fachos. Alors ça, vraiment, je ne pouvais pas l'imaginer. »* Profitant du passage du ministre de la culture, lors de la soirée d'inauguration, Gilbert Werndorfer a alerté Philippe Douste-Blazy, lequel aurait promis d'*« en parler »* à l'OIP (Organisation idées promotion), organisateur du Salon. Pourtant, mercredi 12 mars au soir, celui-ci n'avait toujours *« pas bougé »*. Ou plutôt si, mercredi matin, l'OIP avait envoyé un émissaire sur le stand de Gil Wern, avec ce message : *« S'il y a un problème, on vous envoie la sécurité. »*



« REGRETTABLE »

Jean-Marc de Chauvigny, de l'OIP, que nous avons interrogé, qualifie *« à titre personnel »* cet événement de *« regrettable »*, mais s'abrite derrière la liberté d'édition et d'expression. *« Ou cette liberté existe, ou elle n'existe pas. Moi, je loue des stands à des éditeurs. Ces publications ont des numéros d'ISBN. Elles ne sont pas interdites par le ministère de l'intérieur. Je ne sais pas ce que je peux faire. Il y a trois cent cinquante mille livres dans le Salon. Comment peut-on savoir ce que publient les gens ? »* Et d'ajouter : *« J'ai un stand d'Algériens à côté d'Israël, il n'y a pas de problème. »* Ou encore : *« Hier, il y avait des sans-papiers au Salon, je n'ai rien dit. Aujourd'hui, il y a le Front national. La liberté des gens aujourd'hui est là. »*

Assurant qu'il n'établit pas le plan du Salon *« en fonction des idées des éditeurs »*, M. de Chauvigny déclare néanmoins *« comprendre »* l'éditeur que *« ça gêne »*. *« Je vais lui proposer de changer de place »*, dit-il, avant d'ajouter que, pour l'année prochaine, il épluchera plus soigneusement la production de ses clients. *« Je demanderai aux ministères de la culture et de l'intérieur ce qu'ils recommandent de faire vis-à-vis de ces gens-là »*, dit-il, soulignant que *« la difficulté, c'est qu'un organisme privé ne peut pas se substituer à la loi »*.

En attendant, M. Werndorfer ne cache pas son inquiétude. *« Avec le Salon de l'étudiant à quelques mètres et tous ces jeunes qui vont tomber sur ces bouquins, c'est un terreau rêvé pour le Front national. Et puis, c'est la première fois que l'extrême droite est ouvertement présente au Salon du livre. On ne peut s'empêcher de penser que l'année prochaine, ils seront de plus en plus grands, de plus en plus visibles. »*

Pour cet éditeur comme pour d'autres, la parade est simple : *« Quand eux ne veulent pas de certains livres dans les bibliothèques, quand ils excluent Marek Halter à Toulon, pourquoi ne seraient-ils pas eux-mêmes exclus du Salon ? »*

Florence Noiville

Patrick Sébastien et les « extrémistes »

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a décidé, mercredi 12 mars, de poursuivre Patrick Sébastien pour *« injures publiques »*, à la suite de propos qu'il a tenus dans l'édition de Haute-Vienne de l'hebdomadaire gratuit *Info-Magazine*. Commentant la condamnation que lui avait value une précédente plainte du MRAP, le fantaisiste a affirmé que *« des associations comme le MRAP sont aussi dangereuses que le FN »* et ajouté : *« Ce sont des extrémistes, des gens qui prônent la haine. C'est grave. »*

France 2, sur laquelle Patrick Sébastien produit des émissions de divertissement le samedi soir, devait évoquer cet incident au cours d'une réunion de direction jeudi 13 mars. La chaîne avait déprogrammé, le 8 mars, un sketch qui devait être diffusé dans l'émission « Etonnant et drôle », de Patrick Sébastien, car il *« mettait en cause le Front national »* (*Le Monde* daté 9-10 mars).

Les éditeurs hésitent entre l'indignation et le refus de la censure

APPRENANT la présence au Salon du livre d'un stand *« du Front national, déguisé sous un sigle censé le rendre discret »*, l'association Ras - l'Front a diffusé un tract s'indignant de cette présence. *« Ceux qui interdisent et censurent des livres dans les bibliothèques des villes dont ils ont la gestion (...), ceux qui sont contre toute liberté culturelle, qui sont contre les libertés de tous, de quel droit viennent-ils distiller leurs discours de haine et de rejet de l'autre ? (...) Leur présence au Salon du livre est une injure pour les éditeurs, les auteurs, pour tous les citoyens épris de démocratie et de liberté. »*

Claude Durand, PDG des éditions Fayard, estime qu'*« il s'agit d'une injure à l'égard des éditeurs, des auteurs et du public, lorsqu'on laisse des censeurs et des adversaires de la liberté venir profiter d'un espace de liberté pour diffuser leurs thèses totalitaires »*. *« L'absence de contrôle, dans un espace d'exposition loué, par une société privée, à des fins purement économiques, pose un problème »*, ajoute-t-il.

Paul Otchakovsky-Laurens, PDG des éditions POL, s'avoue à la fois choqué et perplexe. *« J'ai vu sur ce stand, bien en vue, des livres d'extrême droite qui me semblent détestables, mais, apparemment, aucun livre révisionniste. Ces gens sont bien trop malins pour exhiber des ouvrages interdits. Ils s'avancent masqués et n'attendent qu'une chose : que des protestations les légitimisent. Doit-on empêcher un stand d'extrême droite d'être au Salon du livre ? Chaque fois qu'on a attaqué Le Pen, cela lui a fait gagner des voix. »*

« C'EST UN SCANDALE »

Pour Jean-Paul Bertrand, PDG des Editions du Rocher, *« c'est un scandale »*. *« Je ne comprends pas que le syndicat OIP, qui reçoit les dossiers de candidatures pour le Salon, n'ait pas été plus prudent. Le livre est un vecteur d'idées, la démocratie doit exister. Je suis pour le respect de toutes les tendances d'expression, sauf des expressions extrémistes. »* Cette position n'est pas partagée par Denis Tillinac, directeur de La Table ronde : *« Je suis contre toute forme de censure littéraire. Donc, contre toute censure visant des publications, d'extrême gauche ou d'extrême droite. »*

Jérôme Lindon, directeur des éditions de Minuit, est tout aussi ferme : *« Au premier abord, je ne suis pas pour la fermeture d'un stand*, dit-il. *Le premier devoir d'un éditeur, en démocratie, est de militer pour la liberté d'expression. Sauf si des livres sont spécifiquement scandaleux, mais, si j'ai bien compris, ce n'est pas à ce titre qu'on demande la fermeture du stand. On ne doit pas fournir des armes à nos adversaires. Autant il faut être vigilants dans tous les cas où ils enfreignent la loi, autant ils ont le droit d'exister. La liberté d'expression comporte des risques. »*

Quant à Betty Mialet, directrice littéraire chez Julliard, sa première réaction est qu'il faut *« agir d'urgence »*, mais elle précise que *« l'idée d'interdire des livres, même du Front national, est contraire à* [ses] *convictions profondes, sans doute héritées – et mal digérées – du "Il est interdit d'interdire" »*.

Fl. N.

Le PS appelle à manifester le 29 mars à Strasbourg

FAUTE DE TEMPS, le rapport de Gérard Le Gall, délégué auprès de Lionel Jospin, sur la stratégie du Parti socialiste contre le Front national (*Le Monde* du 13 mars) n'a donné lieu, mercredi 12 mars au bureau national, qu'à un court débat sur *« la méthode »*. Sur le fond, le débat a été renvoyé au 18 mars.

D'ici là, M. Le Gall remettra un texte d'une quarantaine de pages et affinera ses propositions afin de mettre le PS *« en première ligne »* dans un combat à la fois politique et moral contre le FN. Le but, a souligné François Hollande, porte-parole du PS, mercredi, est *« d'être efficace »* dans ce combat afin de *« démasquer le Front national qui est profondément anti-républicain »*.

Après la présentation détaillée, en trente-cinq minutes, de son plan de cinq pages, M. Le Gall a eu juste le temps de goûter les compliments de Lionel Jospin. Le premier secrétaire a parlé d'un *« travail sérieux »* et d'une *« excellente base »* de discussion, en se réjouissant de voir que, pour la première fois, un rapport interne au PS se penchait sur l'extrême droite. M. Le Gall a eu aussi un avant-goût des réserves que son analyse pouvait susciter ici ou là, les remarques sur la méthode masquant parfois des désaccords plus profonds. Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national, qui voit toujours dans le FN, qualifié de *« néo-fasciste »* par M. Le Gall, un parti *« national-populiste »*, a jugé le rapport *« intelligent »*, mais lui a reproché son *« absence de propositions concrètes »*.

Alors que certains participants, comme M. Cambadélis, souhaitaient engager le débat de fond, M. Jospin a choisi de renvoyer la discussion au prochain bureau national. Marie-Noëlle Lienemann, au nom de la Gauche socialiste, estime que le PS doit se livrer à une réflexion approfondie, par exemple à travers un séminaire d'une journée. Julien Dray souhaite, lui aussi, que le bureau national n'acte pas *« la problématique »* du rapport Le Gall comme étant celle du PS avant que le débat ait eu lieu. Le député de l'Essonne a relevé *« la radicalisation »* de la jeunesse face au FN, en faisant allusion au *« front unique anti-fasciste »* cher à SOS-Racisme et à l'UNEF-ID.

COHÉRENCE

Jugeant qu'il ne fallait pas en rester à des principes, Henri Emmanuelli a relevé la nécessité pour le PS d'avoir une démarche *« cohérente »*. L'ancien premier secrétaire du PS s'est étonné de voir que ses amis jugeaient absurde sa proposition d'interdire le FN tout en manifestant contre ses réunions publiques. En substance, pour M. Emmanuelli, ou le Front national est un parti comme les autres – ce que nie le rapport Le Gall –, et il faut le traiter comme tel ; ou, comme il le pense, il est hors de la République, et il faut l'interdire. Dans l'immédiat, le PS a officiellement appelé à manifester le 29 mars à Strasbourg, jour de l'ouverture du congrès du FN, apportant ainsi son soutien aux initiatives du maire de la ville, Catherine Trautmann.

Michel Noblecourt

Appel à l'unité syndicale contre l'extrême droite le 1er mai

ORGANISÉE le 1er mars à Paris, la première rencontre nationale de *syndicalistes contre le fascisme*, à l'initiative de Ras l'Front, s'est conclue par un appel pour donner au 1er mai un caractère résolument antifasciste. Déjà à l'initiative, en mars 1996, d'un « Appel des syndicalistes contre le racisme et le fascisme » qui a recueilli depuis mille sept cents signatures, la commission syndicale de Ras l'Front a fait se rencontrer une centaine de syndicalistes de la CGT, de la CFDT, de la FSU, de la FEN et de l'Union syndicale Groupe des dix (SNUI, SUD-PTT, etc.), qui, pour la majorité d'entre eux, étaient mandatés par leur organisation.

Face à l'offensive sociale menée par le Front national, l'idée de se réapproprier le 1er mai sur des thèmes syndicaux est en train de prendre sérieusement corps. Alors que le parti de Jean-Marie Le Pen manifeste chaque 1er mai, pour célébrer Jeanne d'Arc, depuis 1988 – le second tour de l'élection présidentielle dictant à l'origine ce choix de calendrier –, le dernier cortège syndical unitaire remonte à 1983. Il avait alors rassemblé la CGT, la CFDT et la FEN, FO se tenant à l'écart.

En 1996, la CGT a manifesté aux côtés de la FSU, de SUD et de nombreuses associations antiracistes ; FO a réuni ses cadres au siège de sa centrale ; la CFDT a organisé une fête au Parc floral de Vincennes. Cette division tranchait avec les défilés de province, très souvent unitaires après l'élan de décembre 1995.

L'unité syndicale est toujours recherchée, depuis, en province. Dans le Nord, elle était totale lors des manifestations organisées le 6 mars contre le projet Debré et le 8 mars pour la Journée internationale des femmes. Les cortèges ont réuni CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU et UNSA. Au niveau national, le projet de loi Debré sur l'immigration a constitué un ciment. Cinq organisations (CFDT, CGT, FEN, FSU, UNSA) ont signé, le 19 février, une condamnation commune du projet.

DISCUSSIONS EN COURS

Des discussions sont en cours entre les différentes structures parisiennes. L'union départementale FO de Paris a écrit, mercredi 12 mars, à ses homologues des cinq confédérations, ainsi qu'à l'UNSA et à la FSU, pour lancer l'initiative d'un *« 1er mai syndical et républicain pour l'emploi, contre le chômage, l'exclusion, le racisme et la xénophobie »*.

Voulant se battre pour l'intégration et contre l'extrémisme sur le terrain social, l'union régionale CFDT souhaite *« se caler sur la question du contenu »* avant de donner une réponse définitive. Cette initiative a déjà le soutien de l'UNSA et devrait recevoir un accueil favorable des organisations qui ont manifesté ensemble l'an passé. Elle devrait en revanche être récusée par Marc Blondel. Le secrétaire général de FO a déclaré, le 9 mars, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », qu'il *« aime mieux faire l'unité sur Renault que le 1er mai »*.

Force ouvrière, d'un côté, la CFDT et la CGT, de l'autre, ne sont pas d'accord sur la manière de réagir à la pénétration des idées d'extrême droite dans les entreprises. Pour le secrétaire général de FO, *« le racisme dans l'entreprise, cela n'existe pas »*, a-t-il précisé le 9 mars. Sur ce sujet, a-t-il ajouté, *« je demande la prudence, parce que je ne souhaite pas qu'on amène trop le débat dans l'entreprise, où il y aurait des ruptures »*.

Le diagnostic fait par la CFDT et la CGT est inverse. Les deux centrales ont adopté des attitudes de combat face à l'intrusion de l'extrême droite sur le terrain social. Première à réagir, la CFDT a commandé, il y a dix-huit mois, une enquête à un laboratoire du CNRS afin d'observer les formes que peut emprunter le racisme dans le monde du travail et de révéler les pratiques de discrimination à l'embauche.

Divulgués il y a quinze jours (*Le Monde* du 21 février), les résultats de l'enquête montrent que *« le monde du travail est devenu perméable au racisme »*. Avec pour objectif de *« briser le mur du silence »*, mais aussi d'armer les équipes syndicales sur le terrain, la CFDT s'efforce de mettre en place des formations et des modules afin de lutter contre la pénétration des idées racistes ou de *« préférence nationale »*.

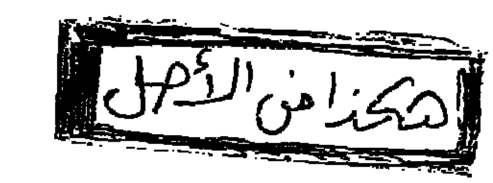
Sur la même longueur d'onde, la CGT a lancé, le 11 mars, une campagne nationale contre le racisme. Dans une quinzaine de villes, *« un tour de France de la fraternité »*, qui commence par des rendez-vous à Nice, Marseille, Toulon et Orange, est organisé par la centrale de Louis Viannet. *« Consciente que les questions du racisme et de l'immigration restent difficiles à aborder »*, la CGT a décidé de regagner le terrain perdu. *« La faible mobilisation des ouvriers et des employés dans les manifestations contre le projet Debré n'est pas sans nous interpeller »*, explique Didier Niel, membre du secrétariat. En pointe sur ce dossier comme sur celui des sans-papiers de Saint-Bernard, en août, la CGT a décidé de combattre la stratégie d'implantation du Front national dans les entreprises, *« si possible dans la plus grande unité »*.

La volonté d'implantation de l'extrême droite se heurte à de fortes résistances. Comme il y a une dizaine d'années, la CFTC s'est décidée à faire le ménage dans ses équipes syndicales acquises au Front national. Dans l'Hérault, elle a suspendu de ses fonctions Charles Galtier, président de l'union locale et militant lepéniste. L'union départementale du Var a été mise sous tutelle. La CFTC doit enfin régler le problème posé par Bernard Ferré, responsable de l'union locale d'Aix-en-Provence et président du Cercle national des travailleurs syndiqués (CNTS).

INTERDICTION

Avec l'interdiction par la justice du syndicat Front national-Police (*Le Monde* du 12 mars), l'extrême droite ne dispose plus d'aucune structure syndicale légale. A chaque fois qu'il a été prouvé que la structure créée par le Front national avait *« pour but de diffuser l'idéologie d'un parti politique »*, les tribunaux lui ont interdit de *« bénéficier des droits réservés aux syndicats »*. Pour les cinq confédérations, dont la demande de réserver les élections prud'homales du 10 décembre aux seules organisations syndicales représentatives, afin de barrer la route au Front national, est restée lettre morte, il y a peut-être là un autre angle d'attaque.

Alain Beuve-Méry



Selon M. Schweitzer, la Flandre exigeait une annonce rapide de la fermeture de Vilvorde

Les effectifs français de Renault continueront à baisser d'ici à l'an 2000

Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, est la cible d'attaques violentes des dirigeants du RPR, Jean-François Mancel et Patrick Stefanini, qui est aussi conseiller d'Alain Juppé. Ils lui demandent de « *tirer les conséquences* » des événements actuels. Auditionné jeudi 13 mars par la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, M. Schweitzer a longuement justifié le choix de fermer Vilvorde.

LE RPR est parti en guerre contre Louis Schweitzer. Jean-François Mancel, secrétaire général du mouvement chiraquien, a déclaré jeudi 13 mars sur Europe 1, en parlant de la fermeture de l'usine belge de Vilvorde, que le PDG de Renault avait porté « *atteinte à la dignité humaine* », commis « *une faute irréparable* » et qu'il « *devrait en tirer les conséquences* ». La veille, Patrick Stéfanini, secrétaire général adjoint de la même formation et conseiller du premier ministre, avait déclaré, sur RTL : « *Lorsqu'un patron subit un tel échec dans sa gestion, il en tire lui-même les conséquences.* » Le patron de l'ancienne Régie s'était aussi attiré une réplique cinglante du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, après avoir qualifié sa loi de « *transitoire* ».

Auditionné, mercredi 12 mars, par la commission de la production et des échanges de l'Assemblée, M. Schweitzer pouvait donc craindre le pire. La majorité est finalement restée modérée. L'opposition, malgré les tentatives de Christian Bataille (PS, Nord) et surtout d'Alain Bocquet (PC, Nord), n'a pas obtenu du PDG une mise en cause du gouvernement. « *La décision de fermer Vilvorde est une décision de l'entreprise. J'en ai informé le gouvernement, mais je ne l'ai pas formellement consulté* », a déclaré M. Schweitzer.

« DANS LES VINGT-QUATRE HEURES »

Janine Jambu (PC, Hauts-de-Seine) s'est montrée la plus mordante. « *La décision de Renault de fermer l'usine de Vilvorde ne reflète-t-elle pas l'échec d'une stratégie ?* », a-t-elle demandé sans obtenir de réponse. M. Schweitzer a préféré parler d'avenir : « *Je veux faire rentrer l'entreprise dans un cercle vertueux.* » Réduction des coûts, baisse des prix, gains de parts de marché et augmentation des volumes : M. Schweitzer compte ainsi redresser les comptes de Renault.

Accusé d'avoir annoncé brutalement, le 27 février, la fermeture de Vilvorde (3 100 personnes), le PDG s'est justifié : « *J'ai tenu à me rendre à Bruxelles pour rencontrer longuement, le 21 février, le premier ministre belge, M. Dehaene, et le président du gouvernement de Flandre, Luc Van den Brande. Je les ai vus chacun plus d'une heure. Le 26 février, je suis retourné voir le président de la Flandre. Je voulais annoncer la fermeture de Vilvorde le 20 mars. Il m'a demandé de le faire dans les vingt-quatre heures. Il m'a donc poussé à une annonce rapide et brutale.* » M. Schweitzer aurait donc été la victime d'un double jeu des pouvoirs publics belge et flamand.

M. Schweitzer a expliqué son choix de fermer Vilvorde : « *Comparé à Douai, le coût de la main-d'œuvre y est de 30 % supérieur et le temps passé par véhicule y est supérieur de 15 %. Cela représente un surcoût de 250 millions de francs par an.* » En fermant cette unité de production, M. Schweitzer peut réorganiser son appareil industriel européen, « *trop dispersé* ». « *La fermeture de l'usine belge n'est pas une délocalisation, mais une concentration sur nos sites traditionnels. La France et l'Espagne, sur lesquels nous rapatrions les productions, ne sont pas des pays à bas coût de main-d'œuvre et sans législation sociale* », a t-il souligné. Ces mesures industrielles permettront à Renault d'économiser 850 millions de francs.

M. Schweitzer a reconnu que Renault a un problème de taille, qu'il doit compenser par « *un supplément d'agilité* ». Cela signifie, à ses yeux, mieux utiliser les fournisseurs, qui représentent 70 % du prix de revient d'une voiture, multiplier les alliances avec les concurrents sur les composants et augmenter les ventes hors Europe. « *D'autres sujets de coopération* [le groupe Peugeot et Renault ont sorti un moteur V6 en commun et travaillent sur une nouvelle boîte de vitesse, NDLR] *sont possibles avec PSA* », a-t-il précisé. Il a aussi assuré qu'il n'y aurait pas d'autres fermetures d'usines d'ici à l'an 2000, date de l'ouverture totale du marché automobile européen aux Japonais et aux Coréens. En revanche, il a confirmé que les effectifs français continueraient de décroître régulièrement chaque année.

Virginie Malingre et Caroline Monnot

Action surprise des ouvriers belges

VILVORDE
de notre envoyé spécial

Jeudi 13 mars au matin, les syndicats belges avaient décidé de mener une action surprise « *au cœur de Renault* ». Six cars ont quitté Vilvorde vers 9 h 30 pour une destination connue des seuls leaders syndicaux.

Deux semaines jour pour jour après l'annonce de la fermeture de l'usine belge de Renault, le directeur du personnel devait, pour la première fois, rencontrer, jeudi à 17 heures, les représentants des salariés, à leur demande.

Lundi 17 mars, au lendemain de la manifestation pour l'emploi qui devrait, espèrent les syndicats, réunir 100 000 personnes à Bruxelles, les salariés de Vilvorde devraient décider s'ils reprennent le travail. Certains préféreraient négocier le plan social. Pour beaucoup, la situation financière devient difficile ; les syndicats versent à chacun 700 francs belges (115 francs français) par jour de grève, environ le quart du salaire moyen. La rencontre avec la direction doit permettre d'envisager un nouveau rythme de production. Les syndicats voudraient limiter la production à moins de 250 voitures par jour (contre 800 auparavant).

Les négociations avec la direction devraient porter aussi sur l'avenir du « trésor de guerre », des centaines de voitures toutes prêtes que les syndicats refusent de livrer.

En France, CGT, CFDT, CFTC et FO ont décidé de « *poursuivre la mobilisation* ». Ils ont appelé les salariés français à des débrayages d'une heure jeudi 13 mars, à l'occasion de la réunion du comité central d'entreprise (CCE), où devait être discuté le plan social, qui prévoit 2 764 suppressions de postes à temps plein (1641 en 1996). Sont prévus : 1 399 départs en préretraite (FNE) à 57 ans, 883 FNE à 56 ans, 1 200 préretraites progressives et 302 passages de temps plein à temps partiel, ainsi que 1 032 reclassements internes et 602 reconversions externes. Le secrétaire du CCE a demandé, jeudi, l'assistance d'un expert-comptable, ce qui devrait retarder d'un mois l'examen du plan social.

Frédéric Lemaître

Les députés veulent modifier la législation sur le financement des campagnes

Les candidats sortants redoutent d'être pénalisés

LE GROUPE DE TRAVAIL de l'Assemblée nationale sur le financement des campagnes électorales, présidé par Philippe Séguin, a tenu, mercredi 12 mars, sa quatrième et ultime réunion. Il a chargé son secrétaire général, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), de rédiger deux propositions de loi, dont l'une organique, destinées à préciser les règles en vigueur. Il s'agit, à moins d'un an des élections législatives et régionales, selon un communiqué de la présidence de l'Assemblée nationale, « *de clarifier les règles applicables et de mettre un terme à des situations d'insécurité juridique dans lesquelles se trouvent nombre de candidats qui se plaignent de ne pas savoir quelle règle leur sera précisément appliquée dans tel ou tel cas* ».

Soucieux de donner aux travaux de cette commission de travail, composée de deux représentants de chaque groupe politique, un caractère consensuel, Philippe Séguin a précisé, dans son communiqué, que les deux propositions de loi ne traiteront que des sujets sur lesquels un accord a été établi.

DÉLAI DE PRISE EN COMPTE

Ainsi le problème de la durée de la période pendant laquelle sont prises en compte les dépenses et les recettes de campagne ne figure pas dans le relevé de conclusions du groupe de travail. Pierre Mazeaud souhaitait réduire cette durée, d'un an actuellement, à neuf mois. Le groupe UDF et de manière moins nette le groupe RPR, avançaient une durée de six mois. Mais les deux représentants socialistes, Bernard Derosier (Nord) et Didier Migaud (Isère), ont affirmé, mercredi, leur refus de voir modifier ce délai et la somme maximale que peuvent dépenser les candidats. La majorité devrait déposer un amendement pour obtenir satisfaction sur ce point. Parallèlement, le plafond des dépenses autorisées au cours de cette période pourrait, lui aussi, être proportionnellement réduit.

La proposition de loi ordinaire devrait préciser les règles applicables aux comptes de campagne des candidats qui se présentent à plusieurs élections ayant lieu à la même époque. De nombreux cas se présenteront en 1998 – où auront lieu des scrutins législatifs, régionaux et cantonaux. Il s'agit d'établir pour un candidat multiple une simultanéité des contrôles, de mettre en place une coordination entre les différents juges des élections, Conseil constitutionnel pour les législatives et la présidentielle, Conseil d'Etat et tribunaux administratifs pour les autres.

Ce texte devrait également concerner les conditions dans lesquelles les candidats sortants pourront continuer à disposer des moyens qui sont les leurs pour l'exercice normal de leur mandat : rémunération des collaborateurs, location de permanence, courrier, lettres d'élus, etc. Il est également prévu d'interdire la publicité dans les publications d'élus pendant la période électorale, afin d'empêcher les personnes morales, qui ne peuvent plus, depuis janvier 1995, financer les campagnes, de le faire par ce biais. Enfin, les dépenses des suppléants des candidats aux élections législatives ne seront pas prises en compte dans les comptes de campagne d'un candidat.

La proposition de loi organique permettra, elle, l'extension aux élections législatives des dispositions figurant déjà dans le code électoral pour les élections locales, permettant au juge de ne pas prononcer l'inégibilité lorsque qu'un candidat a dépassé « *de bonne foi* » le plafond de dépenses autorisé. Ces textes devraient être examinés par la commission des lois dès la fin du mois de mars et examinés en séance durant la seconde quinzaine d'avril.

Fabien Roland-Lévy

Les amis d'Alain Juppé préparent l'avenir de cet « homme d'Etat »

ALAIN JUPPÉ récidive. Après le succès de son livre, *Entre nous*, publié en décembre 1996 aux éditions Nil, il a pris l'initiative de diffuser une lettre bimestrielle, dite « confidentielle », baptisée elle aussi *Entre nous*. L'idée en avait été lancée au mois d'août, lors d'une rencontre à l'hôtel Matignon avec Gérard Léonard, député de Meurthe-et-Moselle et délégué général du RPR chargé de la réforme de l'Etat, et Nourdine Cherkaoui, alors secrétaire national à la jeunesse du mouvement néogaulliste. Les deux hommes avaient à peu près tenu ce langage au premier ministre : « *Alain, les gens ne vous connaissent pas. Dites ce que vous avez sur le cœur. Expliquez le processus des prises de décision. Créez une lettre.* »

Dans l'éditorial du premier numéro de cette publication, qui se veut décalée par rapport à l'actualité, M. Juppé estime que « *les Français sont paradoxaux* ». « *A entendre les protestations et polémiques que suscite la moindre annonce de changement*, explique-t-il, *on pourrait les croire frileux et même conservateurs. Et pourtant, depuis trente ans, ils ne cessent, en maugréant certes, de faire mieux que s'adapter aux bouleversements que nous impose la dynamique du système économique et social planétaire.* » Le premier ministre conclut : « *Les changements sont nécessaires, et c'est notre devoir de les expliquer et de les faire admettre.* »

Les « *juppéistes de cœur* » qui animent la rédaction d'*Entre nous* prennent clairement date pour l'avenir, pour le moment où l'actuel premier ministre quittera l'hôtel Matignon et ne se contentera pas de sa fonction de maire de Bordeaux. En présentant, mercredi 12 mars, le premier numéro de cette lettre, M. Léonard a expliqué que M. Juppé a « *l'envergure d'un homme d'Etat et* [qu'il] *doit continuer à peser sur la vie politique française* » et que cette initiative « *ira au-delà de 1998* ». Tirée à quinze mille exemplaires à destination des parlementaires, des élus locaux, des « décideurs » associatifs et professionnels et des journalistes, la publication a bénéficié d'une avance de quelque 40 000 francs de la part du RPR. Une association a été créée pour l'éditer : « Agis ! » Comme A. J., les initiales d'Alain Juppé.

Jean-Louis Saux

L'Assemblée adopte une proposition de loi sur le surendettement

LES DÉPUTÉS ont adopté, mercredi 12 mars, en deuxième lecture, une proposition de loi d'origine RPR qui renforce la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière. Le PS a voté contre. Le texte prévoit une information plus complète du débiteur, une meilleure coordination entre la procédure de saisie immobilière et le surendettement, ainsi que la possibilité pour le débiteur de contester la mise à prix fixée par le créancier.

Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), elle-même auteur d'une loi sur le surendettement en 1989, a tenté, en vain, de faire rattacher à cette proposition de loi des mesures en faveur des « *surendettés passifs* ». Il s'agit des personnes sans ressources autres que les prestations et minima sociaux, dont les dettes sont constituées uniquement des charges fixes de la vie quotidienne (loyer, eau, électricité). Jacques Toubon, ministre de la justice, s'y est opposé, avançant que ce texte n'avait pas pour objet « *de régler le problème général du surendettement* », ni celui de « *l'exclusion* » qui en découle. Le texte du gouvernement sur la cohésion sociale, qui y sera en partie consacré, sera examiné dans la deuxième quinzaine d'avril, a-t-il rappelé.

■ **COURS D'ASSISES : auditionnés par la commission des lois du Sénat** mercredi 12 mars, Christian Le Gunehec, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, et Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation, ont émis des réserves quant à certaines dispositions du projet de réforme de la cour d'assises, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le 22 janvier. S'ils approuvent l'instauration d'un double degré de juridiction dans la procédure criminelle, ils sont défavorables à l'abaissement de la limite d'âge des jurés de vingt-trois à dix-huit ans.

■ **REJET : les députés en séance plénière** ont refusé, mercredi 12 mars, de suivre la comission des lois. Celle-ci estimait « *inutile* » l'examen d'une proposition de loi visant à introduire dans le droit français une directive européenne relative à « *la responsabilité du fait des produits défectueux* » (*Le Monde* du 12 mars). Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime), André Fanton (RPR, Calvados), Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis) et Georges Hage (PC, Nord) se sont heurtés à Jacques Toubon. Un vote a donné satisfaction au ministre de la justice : les articles de cette proposition seront discutés jeudi 13 mars.

■ **POLÉMIQUE : Bernard Bosson (UDF-FD, Haute-Savoie)** a estimé, mercredi 12 mars, que Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) avait « *insulté* » les centristes en leur « *déniant d'être des hommes de conviction* ». En matière de « *convictions* », M. Mazeaud est « *un expert* », souligne M. Bosson, puisqu'il est « *contre* » la politique européenne de la France, la politique de défense européenne, la politique économique et monétaire et « *qu'il soutient le gouvernement. C'est*, dit-il, *ce qu'on appelle un homme de grande conviction* ».

■ **INDIGNATION : André Fanton (RPR, Calvados)** s'est demandé, en séance mercredi 12 mars, « *jusqu'à quand on allait laisser le Parlement européen s'occuper de ce qui ne le regarde pas* », faisant allusion à un vote de l'assemblée de Strasbourg critiquant à nouveau le projet de loi Debré.

Les douaniers traquent les fraudes sur la législation agricole européenne

LE BUDGET AGRICOLE est le plus important de l'Union européenne, et la France reste, de loin, la principale puissance agroalimentaire des Quinze. Il n'est donc pas étonnant que les fraudes financières relatives à la politique agricole commune tiennent une place majeure dans le rapport annuel de la direction générale des douanes. Ce document rendu public mercredi 12 mars explique ainsi que 4 557 infractions ont été constatées l'an dernier, contre 4 319 en 1995, et que 245 millions de francs de droits et taxes ont échappé au budget national, contre 185 en 1995.

Qu'il s'agisse d'importations dont les déclarations sont inexactes, d'aides indûment perçues au moment des expéditions vers les pays tiers ou d'opérations de transit pendant lesquelles une marchandise – souvent de la viande ou des produits laitiers – est substituée à une autre, la palette des malversations, de plus en plus liées à des réseaux mafieux ou criminels, n'en finit pas de se diversifier.

Les exemples abondent. 137 tonnes de filets de poisson déclarés islandais et qui pouvaient, grâce à un accord commercial signé entre Bruxelles et l'Islande, entrer à un tarif préférentiel dans l'Union, étaient en fait russes. Dans d'autres cas, c'est un importateur de miel asiatique ou une société achetant du manioc à Madagascar qui ont rédigé de fausses déclarations de valeur. A l'exportation, l'inventivité des fraudeurs n'a pas non plus de limite. Une société a exporté 3 tonnes de filet de viande et 191 tonnes de viande bovine congelée en bénéficiant d'aides européennes à des taux élevés. L'enquête a permis de déceler que les viandes déclarées avaient été remplacées en cours d'expédition par des morceaux de moins bonne qualité. Les premières sont restées sur le territoire communautaire et ont été revendues à des clients espagnols. Au total, ce sont 11 millions de francs qui ont été détournés.

RIS DE VEAU AMÉRICAINS

Il y a quelques mois, les autorités belges ont informé la douane française que des titres de transit délivrés pour de la poudre de lait d'Europe de l'Est, vendue par une société suisse et entreposée dans l'Union, avaient été faussement apurés. Les investigations des services douaniers ont permis de constater que la marchandise avait été reversée sur le marché intérieur espagnol, où résidaient les auteurs de la machination commerciale.

L'enquête a débouché sur un réseau international de fraude au transit sur les produits laitiers, auquel participait une société française déjà impliquée dans la contrebande de cigarettes. Coût pour les finances européennes : 39,2 millions.

La douane a dû aussi veiller à bloquer les marchandises dont l'importation, souvent pour des raisons sanitaires, est strictement interdite dans l'Union. Récemment, la France a été alertée sur d'étranges reconditionnements de ris de veau américains, avec des estampilles sanitaires belges ou allemandes, destinés au marché national. Dix-neuf sociétés françaises étaient impliquées et les faits ont été jugés suffisamment graves pour être dénoncés au parquet. Autre illustration de la contrebande à grande échelle : 330 faux certificats sanitaires argentins ont été utilisés lors d'importations de 65,5 tonnes de langues de boeuf d'origine brésilienne, alors que les abats de ce pays sont interdits dans la CEE depuis 1993. C'est la « police des polices » des douanes européennes, l'Uclaf (Unité de coordination de la lutte contre la fraude), forte de cent vingt-cinq agents spécialisés, qui coordonne une enquête aux ramifications multiples.

François Grosrichard

Un rapport interne au CNPF préconise une réforme radicale de l'organisation patronale

Un des vice-présidents de la confédération, Georges Drouin, propose l'adhésion directe des entreprises

Un rapport confidentiel, coordonné par Georges *Drouin, un des nombreux vice-présidents du* CNPF, et daté de décembre 1996, dresse un état sans complaisance du patronat français au sens large : CNPF, CGPME, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), chambres de commerce et d'industrie (CCI), clubs et mouvements de pensée. Le rapport préconise une série de réformes radicales.

UNE PETITE BOMBE. S'inscrivant dans le cadre de la *« mission développement et évolution de l'organisation patronale »*, confiée par Jean Gandois à Victor Scherrer, le rapport de Georges Drouin, qui circule au sein des grandes fédérations professionnelles, provoque déjà des remous en interne. Il y a trois mois, lors de son assemblée générale annuelle, le président du CNPF avait affirmé sa volonté de rénovation, en plaçant deux de ses fidèles à des postes-clés : Didier Pineau-Valencienne à la tête de la commission sociale et Francis Mer à celle de la commission internationale (*Le Monde* du 17 décembre 1996).

Le rapport Drouin se livre d'abord à une sévère autocritique de l'organisation patronale française (OPF), mais les flèches les plus vives concernent le CNPF lui-même. *Le CNPF* souffre à la fois d'une crise de légitimité et de représentativité qui entraîne une démobilisation de ses adhérents. *« Certains vont même jusqu'à déclarer*, écrit le rapport, *qu'il ne représente aujourd'hui, ni les entreprises, ni les patrons, ni les propriétaires, ni les actionnaires. »*

Les deux *« axes de rénovation »* majeurs, proposés dans une annexe au rapport, concernent le cœur de l'architecture patronale ainsi que son engagement dans le paritarisme. *Le texte préconise ainsi « un système équilibré d'adhésion directe »* des entreprises, qui mettrait à mal le système actuel d'adhésions en cascade qui impose le passage obligé par une fédération professionnelle ou une union patronale locale interprofessionnelle. *Il s'agit* d'abord de lutter contre la désaffection grandissante des grands groupes : *« Le CNPF, de par sa nature confédérale, est composé de structures-relais dans lesquelles un certain nombre de grands groupes et holdings ne sont pas représentés, même si leurs filiales adhèrent généralement aux fédérations qui composent le CNPF »*, note le texte. Mais aussi celle des dirigeants de PME : *« Ces derniers ne se sentent pas représentés par le CNPF, alors que leurs entreprises adhèrent elles-mêmes aux fédérations et aux unions patronales. »* L'objectif est aussi de procéder à un rééquilibrage des pouvoirs au sein du CNPF.

Alors que ce dernier a pour vocation de représenter les trois composantes du « patronat » – l'entreprise, les métiers, les dirigeants –, le rapport se demande s'il est *« possible de continuer à faire peser le financement sur les seules organisations représentatives des métiers » (lire ci-contre)*. En prônant l'adhésion directe des entreprises, le rapport vise à affaiblir le lobbying direct des fédérations patronales les plus importantes, comme l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), tout en s'assurant *« d'une assiette de ressources »* plus large, *« au-delà des professions »*.

Le rapport définit également les champs d'action prioritaires du CNPF, en souhaitant les *« recentrer »* et les *« simplifier »*. Au CNPF de développer une approche globale de l'entreprise et, dans cette optique, de confier la responsabilité du social à l'acteur qui se situe au bon niveau. *« En quoi sommes-nous compétents et avons-nous autorité pour fixer le montant des honoraires des médecins ou les indemnités de chômage des intermittents du spectacle ? »*, s'interroge-t-il, ouvertement.

« Il est temps, poursuit le rapport, *de se libérer de certains engagements, dont nous sommes prisonniers, de certains engluements, qui nous donnent une position de cogestionnaire d'un régime dont les coûts sociaux sont parmi les plus élevés du monde. Le CNPF doit-il, par ailleurs, rester la dupe d'un certain paritarisme de façade dans lequel l'Etat a pris une place prépondérante ? »* Le texte préconise une remise à plat des relations du CNPF avec l'Etat et les syndicats. Cette nouvelle politique doit le conduire à *« oser un désengagement sélectif de la gestion paritaire des systèmes de protection sociale »* et *« à mieux gérer son pouvoir de signature »*.

UN « GUIDE »

Le rapport invite aussi le CNPF à développer *« sa capacité d'expertise »* au service des entreprises et à consolider la position de ces dernières face à l'internationalisation des économies et la globalisation des échanges. Deux priorités sont ainsi proposées : faciliter l'accès des entreprises, et en particulier des PME, aux marchés internationaux, et participer à l'élaboration des réglementations internationales et européennes. La mission de lobbying du CNPF est clairement reconnue. Le CNPF a, selon le rapport, à *« exercer un leadership d'influence moderne, vers l'opinion publique, les pouvoirs publics et l'ensemble des partenaires des entreprises »*.

Son rôle serait alors d'être à la fois un *« guide »*, un *« conseil »* et un *« moteur »*. Pour éliminer le flou véhiculé par le terme « patronat », un changement de nom du CNPF (Conseil national du patronat français), rebaptisé CEF (Conseil des entreprises françaises), est d'ailleurs suggéré.

Marie-Béatrice Baudet et Alain Beuve-Méry

Haro sur « le chantage à la cotisation »

Le rapport de Georges Drouin, un des vice-présidents du CNPF, juge préjudiciable de faire peser le financement du CNPF sur les seules organisations représentatives des métiers. Le rapport précise que les fédérations professionnelles participent à plus de 90 % au financement du CNPF, tandis que l'entreprise ne contribue directement qu'à hauteur de 6 % du budget et que l'apport des dirigeants, à travers les clubs et les mouvements de pensée, est très faible. *« Trop souvent*, note le rapport, *le chantage à la cotisation est une arme de défense conservatrice exercée à l'encontre de l'OP* [organisation patronale] *et particulièrement au niveau confédéral. Le principe du "Qui paie décide" peut avoir des conséquences néfastes sur la conduite de la mission collective. »* Jean Gandois souhaite un CNPF à la hauteur de ses ambitions. Le rapport note que le budget de l'organisation – 115 millions de francs – est *« l'un des plus limités parmi les patronats européens de taille comparable à la France »*.

La police mise en cause à Marseille après une manifestation anti-FN

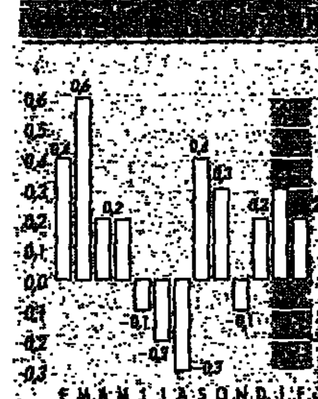
AU LENDEMAIN D'UNE MANIFESTATION organisée à Marseille *contre un meeting du Front national, onze jeunes gens ont comparu*, mercredi 12 mars, au terme de leur garde à vue, devant le tribunal correctionnel, pour violences à agents de la force publique. Jugés selon la procédure de comparution immédiate, trois d'entre eux ont été condamnés à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et 1 500 francs d'amende. Les huit autres ont été remis en liberté en attendant d'être jugés en mai, comme l'a demandé le procureur de la République, à la recherche d'un apaisement.

Les organisateurs de la manifestation, qui réclamaient la relaxe des jeunes gens interpellés, estiment que la faute des incidents revient à la police, qui a *« utilisé des grenades à tir tendu, sans sommation ni négociation »*, laissé *« reprendre la circulation pendant les charges »* et frappé *« certains manifestants, en particulier des jeunes »*. Ils appellent à un rassemblement devant la préfecture des Bouches-du-Rhône vendredi, et demandent un entretien au préfet. Gilles Fonlupt, photographe de Gamma, qui a été blessé et dont les appareils ont été détruits volontairement, affirme que ce sont les BAC (brigades anti-criminalité) qui l'ont agressé. Il devait porter plainte jeudi. – *(Corresp.)*

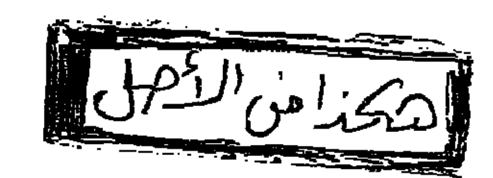
DÉPÊCHE

■ **LA RÉUNION : le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti,** a lancé un appel *« à tous les Réunionnais pour qu'ils s'impliquent dans un dialogue serein et constructif sur une réforme économique créatrice d'emplois »*, mercredi 12 mars, dans un communiqué. Il a précisé que ses projets concernant le mode de rémunération des fonctionnaires *« ne sont que des propositions »*.

Les prix ont progressé de 0,2 % en février



LES PRIX À LA CONSOMMATION ont accusé une hausse de 0,2 % en février, après 0,3 % en janvier, selon les résultats provisoires publiés jeudi 13 mars par l'Insee. *En glissement sur un an, l'inflation* retombe à un niveau exceptionnellement bas : 1,6 %. Cette légère hausse de février recouvre des évolutions contradictoires. D'abord, les prix de l'alimentation ont baissé de 0,8 %, du fait d'un repli des produits frais. En revanche, malgré une nouvelle baisse des prix des automobiles, les prix des produits manufacturés du secteur privé ont enregistré une hausse sensible (0,9 %) à cause de la fin des soldes. En un seul mois, les prix de l'habillement et des chaussures ont ainsi augmenté de 3,8 %. Mais sur un an, les prix des produits manufacturés, qui ont été les plus affectés au cours de la période récente, par les tensions déflationnistes, ont à peine progressé (+ 0,5 %).



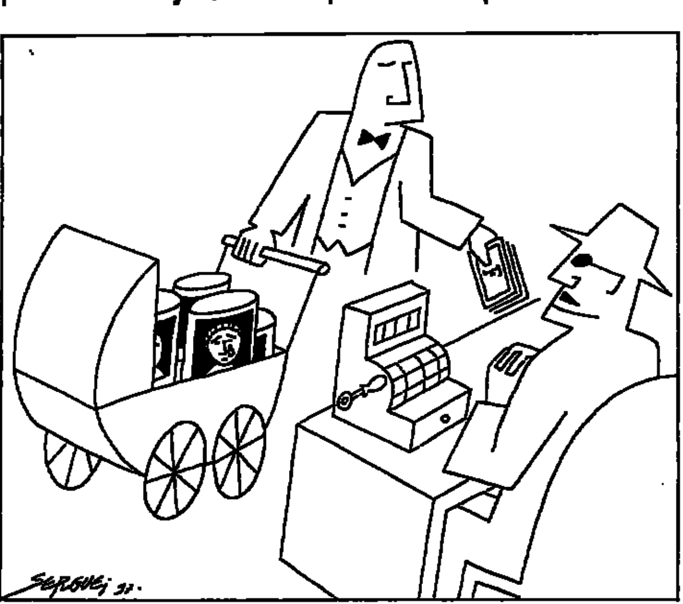
JUSTICE Vingt et une personnes ont été mises en examen et cinquante étaient toujours en garde à vue, jeudi matin 13 mars, à la suite d'une opération de démantèlement d'un réseau pédophile coordonnée par la gendarmerie de Nice et menée dans 73 départements. Des milliers de films « X », dont certains mettant en scène de très jeunes enfants, ont été saisis. ● SURVENANT quelques jours après que Jacques Chirac se fut déclaré à la télévision *« horrifié par ce genre de choses »*, cette affaire coïncide avec le lancement par le premier ministre, Alain Juppé, d'une campagne de sensibilisation sur le sort de l'enfance maltraitée. ● À NICE, de nouveaux éléments mettent en cause des magistrats, accusés de partialité dans le traitement du dossier judiciaire de la petite Lauriane, qui avait relaté des *« fêtes pédophiles »* et mis en cause des *« juges de Nice »*.

Un vaste réseau de pédophiles a été démantelé par la gendarmerie

Simultanément dans 73 départements, six cents gendarmes ont interpellé plus de deux cents personnes à leur domicile, mercredi 12 mars. Baptisée « Willy », cette opération a permis la saisie de plusieurs milliers de cassettes vidéo classées « X »

EN L'ESPACE de vingt-quatre heures, à l'issue d'une enquête menée par le groupement de gendarmerie des Alpes-Maritimes, un réseau de pédophilie, qui couvrait 73 départements français, a été demantelé. Deux cent treize personnes ont été interpellées à leur domicile, mercredi 12 mars à partir de 6 heures du matin. Vingt et une d'entre elles ont été mises en examen pour recel d'images à caractère pornographique mettant en scène des mineurs, et laissées en liberté. Cinquante personnes étaient toujours en garde à vue, jeudi matin, dont une partie devaient être transférées à Nice pour être présentées au juge d'instruction chargé du dossier, Jean-Pierre Rousseau.

C'est la découverte de plusieurs cassettes chez un commerçant niçois, en octobre 1996, qui a permis de mettre au jour ce vaste réseau pédophile. Un juge d'instruction de Saintes (Charente-Maritime), chargé d'une affaire d'attouchements sur enfants, avait été le premier à lever un petit coin de voile, son enquête ayant conduit les gendarmes charentais à saisir plusieurs cassettes vidéo chez le commerçant niçois. A la suite de la découverte de ces cassettes, le parquet de Nice avait ouvert une procédure incidente. Au cours de quatre mois d'investigations confiées à la gendarmerie de Nice, le champ de l'enquête, qui porte le nom de code *« Willy »*, n'a cessé de s'élargir.



En janvier, les gendarmes niçois avaient localisé deux hommes en Lorraine, aujourd'hui incarcérés. L'un tournait des cassettes avec les enfants de sa concubine, qui ignorait sa perversité. Le second les vendait. Grâce aux adresses saisies à cette occasion, les enquêteurs s'étaient ensuite intéressés à un réseau de distribution qui couvre l'ensemble de l'Hexagone. Quatre revendeurs, dont un dupliquait les films, furent interpellés à Toulouse et à Clermont-Ferrand, en Charente-Maritime et dans les Bouches-du-Rhône. Ils sont tous écroués.

Autant soucieux de discrétion que d'efficacité commerciale, les revendeurs tenaient avec une extrême rigueur leurs fichiers de clientèle. Au total, sept cents noms de personnes leur ayant acheté des cassettes pornographiques ont été répertoriés par les gendarmes. En outre, ces derniers ont sans grande difficulté pu identifier les serveurs Minitel qui servaient de lieux de rendez-vous et découvrir les codes permettant d'ouvrir les boîtes aux lettres. Restait alors aux enquêteurs à distinguer les acheteurs de films pornographiques classiques de ceux qui orientent leur choix vers la pédophilie ; à identifier ceux ayant déjà été impliqués dans des affaires de mœurs et à trouver la trace des pornographes qui se dissimulent derrière une poste restante.

ÉVITER LES FUITES

Pour ce faire, la gendarmerie a mis à contribution son système informatique Judex, qui centralise des milliers d'informations et les rapproche suivant les critères demandés. Au total, le bureau départemental du renseignement judiciaire de Nice et le service de traitement judiciaire de Paris ont identifié deux cent treize personnes, qui ont été interpellées mercredi 12 mars. Six cents gendarmes ont été mobilisés pour préparer cette opération finale : toutes les interpellations devaient avoir lieu avec une exacte simultanéité pour éviter tout risque de fuite.

Mercredi, des artisans, des commerçants, des enseignants, des directeurs d'école, des fonctionnaires, des cadres, ainsi que des journalistes, sont arrêtés. Certains crient à l'atteinte à leur liberté, niant avoir commis le moindre délit. Un homme, en contact permanent avec les enfants dans sa vie professionnelle, reconnaît d'emblée être malade et demande aux gendarmes d'être astreint à un suivi médical et psychologique. Chez un autre, les gendarmes découvrent 700 cassettes, essentiellement à caractère pornographique. Un journaliste de l'hebdomadaire *VSD*, auteur d'un reportage dans les milieux pédophiles qui l'avait conduit à acheter une cassette vidéo représentant des mineurs, a aussi été mis en garde à vue. La rédaction de *VSD* s'est élevée contre cette mesure coercitive qui, sous couvert de *« rechercher le nom de la personne ayant vendu cette cassette au journaliste et les conditions de cet achat »*, entend l'obliger à *« dévoiler ses sources »*.

A la caserne Ausseur de Nice, une cellule de coordination centralise les informations sur les gardes à vue conduites dans toute la France. Partout, deux équipes de gendarmerie travaillent : l'une mène les interrogatoires, l'autre visionne les cassettes. Environ 5 000 films « X », vendus entre 400 et 600 francs, ont été saisis. Dix pour cent d'entre eux concernent des actes de pédophilie. Tous doivent être visionnés : si certains ont des couvertures sans équivoque, d'autres mêlent des aventures érotiques classiques à des scènes pédophiles. Les gendarmes sont horrifiés. *« J'ai vu des scènes où des enfants pleurent »*, raconte un enquêteur. Dans un autre film, il y a un bébé de moins d'un an. Il s'agit généralement d'enfants européens, garçons et filles. Il y a des tournages d'amateurs ou des copies de films vendus aux Pays-Bas.

Les auteurs des infractions les moins graves, simples détenteurs d'une ou deux cassettes à caractère pédophile, ont été remis en liberté dans l'attente de leur convocation. Des particuliers, en possession d'une dizaine de telles cassettes, sont prévenus de leur prochaine mise en examen. Les récidivistes ou les personnes exerçant une activité habituelle au contact des enfants seront l'objet d'un mandat d'amener. Les personnes ayant joué un rôle actif dans le réseau seront présentées au juge d'instruction pour une mise en examen et une éventuelle incarcération.

REFUGE SUR INTERNET

Au fil de leur enquête, les gendarmes de Nice ont dénombré une trentaine de serveurs Minitel abritant des échanges pédophiles. Toutes les personnes interpellées lors de l'opération *« Willy »* ont été repérées sur le Minitel. Mais des revendeurs ont reconnu se servir de plus en plus souvent d'Internet. *« Internet est plus difficile à surveiller*, reconnaît le commandant Patrick Gense, chargé de la police judiciaire. *C'est devenu le refuge de ceux qui craignent pour leur sécurité sur le Minitel. »* Mais les enquêteurs améliorent leur connaissance du milieu grâce à la masse de renseignements acquis après chaque interpellation. *« Le travail est dense et beaucoup de dossiers sont toujours en traitement*, explique le commandant Gense. *Désormais, grâce à la connaissance que nous avons de ce milieu, toute affaire résolue ouvre sur une nouvelle enquête. »*

En 1996, la gendarmerie de Nice avait participé à une opération similaire à celle du 12 mars. Mille cinq cents personnes, dont cinq dans les Alpes-Maritimes, avaient été interpellées dans le cadre d'une enquête qui avait débuté dans le Sud-Ouest.

Jean-Pierre Laborde

L'enfance maltraitée, grande cause nationale

Alain Juppé lancera, jeudi 13 mars, une campagne de sensibilisation sur le sort des enfants maltraités ou en danger en France. Un film de trente secondes et une campagne d'affichage ont été réalisés autour du thème *« si tout le monde bouge, ça bougera »*. La protection de l'enfance maltraitée devient ainsi « grande cause nationale ».

En 1995, en France, 65 000 nouveaux cas d'enfants en danger ont été recensés (contre 58 000 en 1994, soit + 12 % en un an), selon l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS). Parmi eux, 20 000 cas d'enfants maltraités ont été signalés, avec une augmentation notable des sévices sexuels (5 500 cas, + 22 %), qu'ils soient internes ou externes à la famille (inceste, attouchements, viols). Les négligences graves et les violences psychologiques augmentent aussi (7 500 , + 25 %), comme les violences physiques (7 000 cas, soit + 8 %). Le numéro du service national d'écoute de l'enfance maltraitée est le numéro vert 08-00-05-41-41

Répression renforcée contre les abus sexuels de mineurs

DEVANT l'accroissement des abus sexuels commis à l'encontre de mineurs, l'arsenal législatif français se renforce. En matière de fabrication d'images pornographiques mettant en scène des enfants, l'article 227-23 du nouveau code pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende *« le fait, en vue de sa diffusion, de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image d'un mineur lorsque cette image présente un caractère pornographique. Le fait de diffuser une telle image est puni de la même peine d'emprisonnement »*. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 500 000 francs lorsqu'il s'agit d'un mineur de moins de quinze ans. La détention de telles images relevait jusqu'à présent de l'infraction générale de *« recel »* – article 321-1 du code pénal – punie de cinq ans d'emprisonnement et de 2 500 000 francs d'amende.

Adopté le 29 janvier en conseil des ministres, le projet de loi du garde des sceaux, Jacques Toubon, sur la prévention et la répression des atteintes sexuelles commises sur les mineurs complète cet arsenal. L'utilisation d'un réseau de télécommunication (Minitel ou Internet) pour entrer en contact avec la victime ou commettre l'infraction devrait constituer une circonstance aggravante. Par ailleurs, la détention d'images pornographiques de mineurs, même à titre privé et en l'absence d'intention de diffusion, échappe à la qualification de recel et devient une infraction propre. Le projet de loi prévoit également d'aggraver les peines encourues pour les atteintes sexuelles sur mineurs commises sans violence de deux à cinq ans d'emprisonnement et de 200 000 à 500 000 francs d'amende, ce qui correspond aux peines de l'ancien code pénal en matière d'attentats à la pudeur. En cas de circonstances aggravantes, ces peines sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 1 million de francs d'amende.

Cette aggravation des peines est accompagnée d'une possibilité d'élargir les cas de responsabilité pénale des auteurs de l'infraction en instituant des peines complémentaires, comme l'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs. Enfin, il est prévu d'allonger la prescription des crimes et délits commis contre des mineurs, qui ne commencera à courir qu'à la majorité de la victime. Le projet de loi sera examiné en première lecture à l'Assemblée nationale à partir du 22 avril.

Cécile Prieur

Deux magistrats ont été interrogés dans le cadre de l'affaire de la petite Lauriane

NICE
de notre envoyé spécial

Au palais de justice de Nice, on ne parle plus de *« l'affaire Lauriane Kamal »* ; on dit simplement *« l'affaire »*. Et l'on n'évoque plus guère que par allusions le cas de cette petite fille que l'affrontement sans merci de ses parents divorcés a placée au cœur d'un incroyable imbroglio judiciaire. En 1994, réfugiée aux Etats-Unis avec son père, Karim Kamal, Lauriane, âgée de quatre ans, avait évoqué, devant un psychologue, les *« fêtes »* à caractère pédophile où l'aurait entraînée sa mère et auxquelles auraient pris part *« des juges de Nice »* (*Le Monde* du 9 avril 1996). Hormis une série de certificats médicaux attestant la présence régulière d'ecchymoses sur le corps de la fillette, aucune preuve n'est jamais venue confirmer ce témoignage – que la cour d'appel d'Aix-en-Provence a qualifié, dans un arrêt du 21 mai 1996, de simples *« allégations »* dues aux *« inductions paternelles »*.

C'est peu dire, pourtant, que « l'affaire » continue à peser sur le climat judiciaire de la ville. Dans son discours de rentrée, le 10 janvier, le président du tribunal, René Salomon, s'est *« porté garant »* de l'innocence des juges niçois, *« injustement salis »*. Or, les preuves de la connivence de certains de ces magistrats avec la mère de Lauriane, Marie-Pierre Guyot, se sont accumulées, accréditant les soupçons de partialité. Fille d'un ancien avocat général qui avait fait une partie de sa carrière à Nice, Mme Guyot semble avoir bénéficié du soutien d'un procureur adjoint, François Thévenot, alors même qu'elle était visée par un mandat d'arrêt. Contrainte par la décision d'un juge des enfants, le 29 février 1996, de placer Lauriane dans un foyer, elle avait préféré s'enfuir avec la fillette.

Ce sont les investigations effectuées durant cette période par le juge grassois Philippe Alenda qui ont mis en lumière l'existence de huit communications téléphoniques entre le combiné mobile de Mme Guyot et le domicile de M. Thévenot, ainsi que deux appels à la chancellerie (*Le Monde* du 7 septembre 1996). Nul ne savait jusqu'ici que le juge avait recueilli, au mois d'octobre, les dépositions du procureur adjoint, puis de la correspondante de Mme Guyot place Vendôme. Cette dernière, membre du bureau de l'entraide judiciaire internationale – et chargée, à ce titre, du suivi de la plainte déposée aux Etats-Unis par Karim Kamal –, s'est vaguement souvenue avoir conversé avec une femme *« très agitée »* mais a contesté avoir, *« ni par actes ni par paroles, favorisé d'une quelconque façon la fuite ou la clandestinité »* de la mère de Lauriane. Ayant eu à connaître du dossier de Lauriane dès les premières plaintes déposées à Nice par M. Kamal – dont aucune n'a jamais abouti –, le procureur Thévenot a, pour sa part, assuré ne pas avoir *« le sentiment que Mme Guyot ait bénéficié d'une quelconque bienveillance de la part de la magistrature niçoise »*, reconnaissant néanmoins lui avoir confié son numéro de téléphone en juin 1994, lorsqu'elle avait réussi, au prix d'un véritable contre-enlèvement aux Etats-Unis, à ramener sa fille en France.

TROUBLANTE NÉGLIGENCE

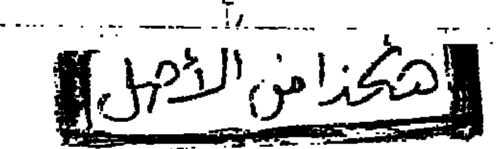
« La mère était extrêmement inquiète et angoissée d'une possibilité de récidive », s'est justifié M. Thévenot, tout en admettant *« avoir été quelque peu imprudent »*. Mais il assurait qu'elle ne l'avait jamais appelé avant le mois de mars 1996. *« Lors de ses premiers appels, j'ai tenté de la raisonner*, indique encore son témoignage. *Puis, voyant qu'elle était très déterminée dans son refus d'obéir à la décision de justice* [le placement de l'enfant], *je lui ai demandé de cesser de m'appeler, ce qu'elle n'a pas fait tout de suite. »* Enfin, s'il a précisé avoir *« strictement tenu informé* [son] *procureur de la République des appels téléphoniques intempestifs de Mme Guyot »*, M. Thévenot n'a pas expliqué pourquoi il n'avait pas alerté le juge de Grasse.

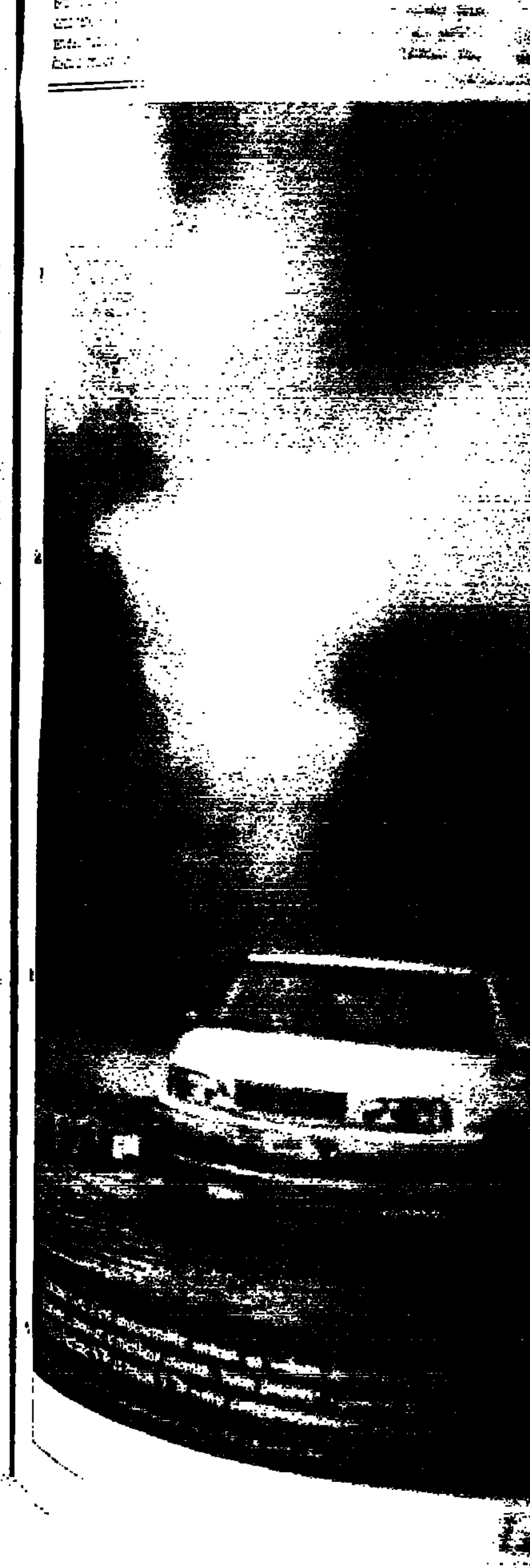
Cette négligence apparaît d'autant plus troublante que l'enquête a en outre établi qu'au soir du 29 février, alors qu'elle s'apprêtait à disparaître, Mme Guyot s'était longuement entretenue, dans un café de la promenade des Anglais, avec l'épouse de M. Thévenot. Cette dernière avait reconnu, dès le 6 mai 1996, sa présence dans ce café. *« Je ne me suis rendue à ce rendez-vous que par simple souci d'humanité »*, a-t-elle déclaré au juge Alenda, précisant que Mme Guyot avait cherché à contacter son mari et que, la sentant *« bouleversée »*, elle lui avait proposé d'*« aller la retrouver afin de tenter de la calmer »*.

Ce n'est que le 12 avril que la mère de Lauriane devait finalement réapparaître, deux jours après une décision providentielle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence suspendant l'exécution du placement de Lauriane. Relatant aux policiers ses agissements dans la soirée du 29 mars, Marie-Pierre Guyot s'était alors gardée d'évoquer sa rencontre avec l'épouse du procureur adjoint. Téléphonant au *Monde*, le 25 avril, elle avait affirmé que la personne rencontrée dans le café n'était autre qu'une *« cousine »* (*Le Monde* daté 5-6 mai 1996). Interrogée par le juge Alenda, elle a admis qu'il s'agissait bien de Mme Thévenot, tout en tenant à assurer que celle-ci n'avait *« agi que par humanité »*, alors qu'elles ne *« se connaissaient pas »*. Quant au procureur adjoint, elle a indiqué lui avoir rendu visite deux ans plus tôt, après avoir récupéré Lauriane aux Etats-Unis. *« M. Thévenot*, précisait-elle, *est un magistrat auquel j'avais eu affaire lorsque j'avais été placée en garde à vue* [en janvier 1994], *à la suite de la plainte déposée par mon ex-mari pour sévices sexuels sur la personne de ma fille. »*

Des écoutes téléphoniques ordonnées par le juge Alenda sur la ligne de la mère de Marie-Pierre Guyot, toujours durant sa période de clandestinité, semblent néanmoins attester de relations plus profondes. Entre le 23 mars et le 10 avril 1996, les enquêteurs ont enregistré six appels au domicile et au bureau de M. Thévenot, passés par la grand-mère de Lauriane – qui se présente simplement comme *« la maman de Marie-Pierre »* et embrasse *« les enfants »*. Sur plusieurs relevés d'écoutes, les transcripteurs ont noté, en marge des dialogues entre Mme Thévenot et la mère de Marie-Pierre Guyot, l'intervention d'une *« voix d'homme en aparté »* qui pourrait bien être celle du procureur adjoint, dispensant des conseils sur la conduite à suivre. Commentant la sortie d'un article du *Monde* consacré à l'affaire, le 9 avril 1996, l'épouse de M. Thévenot confiait à son interlocutrice : *« Nous, ça va très mal aussi, parce qu'il y a quand même de sacrées retombées. »* Avant de conclure : *« Tenez bon quand même. »*

Hervé Gattegno





Les objecteurs de conscience dénoncent l'étranglement financier provoqué par l'Etat

Depuis janvier, les organismes leur offrant une affectation ne sont plus remboursés

Le Mouvement des objecteurs de conscience et la coordination des associations et organismes qui les accueillent ont annoncé une journée d'action nationale, lundi 17 mars, pour protester contre la diminution des crédits budgétaires. Depuis le début de l'année, le ministère des affaires sociales ne rembourse plus aux associations les 1700 francs d'indemnités mensuelles versées aux objecteurs en sus de leur solde.

DEPUIS qu'il a renoncé à trouver une affectation, Simon a toutes ses journées devant lui. Il se lève tard, fait un peu d'escalade, tourne en rond. *« Il est totalement désœuvré,* soupire sa mère, *et c'est pire que s'il était au chômage. »* Incorporé le 15 janvier comme objecteur de conscience, Simon devrait être en train d'effectuer son service au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité locale ou d'une administration. Mais il n'a trouvé aucun organisme d'accueil, malgré des semaines de recherches aux frais de ses parents, habitants de Vallagrègues, un village gardois.

C'est *« pour acquérir une formation par un autre biais que les études »* que Simon, vingt-deux ans, avait opté pour l'objection de conscience, après une année d'études en architecture. Le « point d'appui informatique » de l'Association des paralysés de France (APF), à Montpellier, devait le prendre à son service. En janvier, l'association lui a finalement annoncé qu'elle ne pouvait lui offrir de poste, faute de moyens financiers. Pendant des semaines, le jeune homme a cherché un autre point de chute. En vain. *« Partout on me dit qu'il y a un problème budgétaire »*, dit-il.

Le « problème » est simple. Depuis le début de l'année, les organismes accueillant des objecteurs ne sont plus remboursés par l'Etat des 1 700 francs d'indemnités mensuelles que les jeunes gens reçoivent en plus de leur solde (soit, au total, environ 2 200 francs). Bon nombre d'associations ont donc renoncé à leurs services. Au niveau national, l'APF comptait jusqu'à présent une bonne centaine d'objecteurs en poste. Lors de l'incorporation de janvier, elle n'en a accueilli que trois, contre quinze en janvier 1996. *« L'association, qui est une de celles qui en ont accueilli le plus ces dernières années, a décidé de ne prendre aucun objecteur à compter de l'incorporation de mars,* affirme Anne Cousin, adjointe à la direction des relations sociales. *On n'est pas à même de prendre en charge les 1 700 francs. »*

Le cas de Simon n'est donc pas isolé. Sur les 1 503 objecteurs incorporés au 15 janvier, un quart n'avaient pas trouvé d'affectation début mars, se retrouvant sans couverture sociale. *« Certaines Drass* [directions régionales des affaires sanitaires et sociales] *font pression en disant aux jeunes qu'ils vont devoir rejoindre une caserne »*, s'insurge Eric Sapin, secrétaire général du Comité de coordination pour le service civil (CCSC). Conférence de presse mercredi 12 mars, journée nationale d'action lundi 17 mars... A l'occasion des incorporations de la mi-mars, le Mouvement des objecteurs de conscience (MOC), en partenariat avec le CCSC – qui représente une trentaine d'organismes d'accueil –, a décidé d'alerter l'opinion publique et de protester contre la réduction du budget alloué au service civil des objecteurs de conscience. Un budget passé de 300 millions de francs en 1996 à 201,6 millions de francs en 1997.

> « L'Association des paralysés de France, qui est une de celles qui en ont accueilli le plus ces dernières années, a décidé de ne prendre aucun objecteur à compter de l'incorporation de mars »

Le ministère des affaires sociales, *dont dépend cette forme de service civil*, semble avoir prématurément anticipé la fin du service militaire. La situation *« n'est pas satisfaisante »*, reconnaît-on au cabinet du ministre de la défense, mais elle découle d'*« une décision prise dans un cadre strictement budgétaire »*. Ce qui n'empêche pas le ministère des affaires sociales de justifier les nouvelles dispositions *a posteriori* : *« La mise à disposition gratuite a des effets pervers ; le jeune risque d'être laissé à lui-même, son aide est dévalorisée »*, estime Claude Fonrojet, délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale. Et d'expliquer que, si certaines directions régionales sont moins performantes que d'autres lorsqu'il s'agit d'aider les jeunes gens à se placer, *« l'Etat doit prendre ses responsabilités, trouver des affectations »*.

Le ministère doit instruire trois cents demandes d'agrément d'organismes d'accueil, ce qui aiderait à résorber le nombre de non-affectés. Mais le Mouvement des objecteurs de conscience redoute que les affectations soient à l'avenir des placements d'office au sein des administrations. Aussi demande-t-il *« la libération anticipée des objecteurs sans poste »*. Une démarche sans illusions, car, si l'objection de conscience, service civil de vingt mois accordé à tout jeune homme qui en fait la demande, est appelée à disparaître au 1er janvier 2003 en tant qu'objection au service national, restent six années pendant lesquelles les jeunes gens nés après le 31 décembre 1978 devront effectuer leur service.

Les milieux officiels ne cachent pas leur scepticisme à l'égard des associations d'objecteurs, dont la raison d'être ne survivra que quelques années – même si, comme dit Guillaume Bertrand, du MOC, *« l'objection au service national va disparaître, mais pas l'objection de conscience »*.

Reste que la situation actuelle « réveille » les ardeurs associatives. Le Mouvement des objecteurs de conscience, qui revendiquait 300 adhérents jusqu'à l'annonce de la réforme du service militaire, il y a un an, n'en comptait plus que 80 en novembre 1996. Depuis que les associations doivent prendre les incorporés à leur charge, les effectifs sont remontés à 180 adhérents (4 000 jeunes gens avaient obtenu le statut d'objecteur en 1991, 10 000 en 1995, 9 500 en 1996). Cette mobilisation risque de s'amplifier à la suite des incorporations les plus importantes, à venir en juillet, septembre et novembre.

Marie-Pierre Subtil

L'université de Tolbiac, partiellement occupée, a rouvert ses portes

Le campus était fermé depuis le 10 mars

LE CAMPUS de Tolbiac (Paris-I) a rouvert ses portes, jeudi 13 mars, après trois jours de fermeture non prévue dans le calendrier universitaire. Depuis lundi 10 mars, les portes de cette faculté implantée dans le 13e arrondissement de Paris étaient closes, l'électricité coupée, le chauffage interrompu et les cours suspendus. La décision de fermeture des locaux avait été prise, vendredi 7 mars, par le président de l'université, Yves Jegouzo, après l'occupation jour et nuit d'un amphithéâtre par une cinquantaine d'étudiants se réclamant, pour certains, de la Confédération nationale du travail (CNT-anarchiste) ou du syndicat SUD, afin de protester contre la réforme Bayrou.

« Comme nous n'avons pas pu obtenir de la part de l'administration un local permanent pour organiser un point d'information sur le contenu de la prochaine réforme, nous avons décidé en assemblée générale de prendre de force un amphithéâtre et de l'occuper vingt-quatre heures sur vingt-quatre », expliquait Inacio, étudiant en première année de philosophie.

« RAISONS DE SÉCURITÉ »

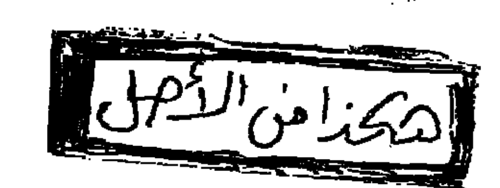
Mais Tolbiac n'est pas un campus comme les autres. Il se résume en une tour de vingt-deux étages où circulent quelque sept mille étudiants. *« J'ai décidé de fermer pour des raisons évidentes de sécurité liées à un immeuble de grande hauteur et parce que des dégradations sont notamment intervenues sur des circuits d'alarme et des extincteurs »*, insiste M. Jégouzo. *« On nous demande de gérer des bateaux ivres sans aucun moyen, alors je laisse voguer »*, soupire le président, qui avait réclamé dès vendredi, sans l'obtenir, l'intervention des forces de police.

Les étudiants contestataires, regroupés au sein d'un « comité de mobilisation de Tolbiac », nient toute dégradation des lieux. *« En fermant la fac, ils ont cherché à dresser les étudiants les uns contre les autres »*, affirment-ils. Mercredi 12 mars, l'occupation avait pris une nouvelle tournure. Les membres du comité envahissaient le PC de sécurité de la faculté pour protester contre l'envoi de gaz lacrymogènes dans l'amphithéâtre occupé.

« Nous ne sortirons qu'à condition que l'université soit rouverte et que cent copies du projet de réforme de Bayrou nous soient données », exigeaient les protestataires. *« La réforme de Bayrou est une fumisterie qui ne répond en rien aux revendications budgétaires de l'hiver 1995 »*, s'insurgeait Basile, étudiant en histoire. *« La semestrialisation est la porte ouverte à la sélection, sous couvert d'orientation, et les stages procureront de la main-d'œuvre à bon marché pour les entreprises »*, considèrent les membres du comité.

Jeudi 13 mars au matin, les portes du campus se sont rouvertes. Le comité veut poursuivre ses séances d'information dans l'amphithéâtre. Des partiels et une trentaine d'heures de cours ayant dû être annulés, M. Jegouzo n'exclut pas de prolonger l'année universitaire. Le président conteste la représentativité des étudiants de ce comité de mobilisation dans la mesure où *« ils n'ont pas d'élus aux conseils »*.

Sandrine Blanchard



A Lille, le préfet fait hospitaliser les sans-papiers grévistes de la faim

Associations et partis de gauche appellent à manifester samedi 15 mars

Les pompiers et les médecins du SAMU ont procédé, mercredi 12 mars, à *« l'évacuation sanitaire »* des sans-papiers en grève de la faim depuis 56 jours, à Lille. Cette opération, qualifiée d'*« humanitaire »* par la préfecture du Nord, a suscité les protestations des associations de défense des droits de l'homme, des syndicats et des partis de gauche. Une manifestation a rassemblé, mercredi soir, un millier de personnes.

LILLE
de notre correspondant

« Il s'agit d'une opération que la situation sanitaire présumée des intéressés imposait », a expliqué, mercredi 12 mars, le préfet, Alain Ohrel, après l'évacuation des grévistes de la faim. *« Nous étions dans un état d'incertitude que seuls pouvaient lever des examens médicaux. Même le médecin qui suivait les grévistes de la faim affirmait que tout pouvait arriver. »* L'administration n'a donc pas voulu prendre le risque d'un accident, après 56 jours de jeûne. Le responsable des sapeurs-pompiers, le colonel Moreau, comme celui du SAMU, le docteur Goldstein, ont assuré qu'il s'agissait pour leur part d'une opération comme une autre, à l'adresse de *« personnes en situation de grande détresse morale et physique »*.

Dix-sept personnes ont été emmenées vers trois hôpitaux de la métropole lilloise et quatre placées sous perfusion. Dès mercredi soir, onze sans-papiers hospitalisés étaient ressortis et avaient rejoint la Maison de la nature et de l'environnement, où ils avaient suivi leur mouvement. L'un des porte-parole des sans-papiers a dénoncé *« les méthodes barbares, sauvages et inacceptables de la préfecture »* tandis que d'autres condamnaient la *« manipulation »* des sapeurs-pompiers dans cette affaire. Le matin, l'opération avait donné lieu à quelques incidents, au cours desquels un vice-président du conseil régional, Alain Tredez (Verts), qui avait engagé un jeûne de soutien dimanche soir, a été bousculé.

Le préfet du Nord affirme avoir demandé l'avis du docteur Claude Fabre, qui suit les grévistes de la faim. Celui-ci avait confirmé ses inquiétudes sur l'état de santé de certains grévistes et approuvé l'idée de procéder à des examens. Il avait souhaité que cela se fasse dans les conditions définies par le collectif des sans-papiers. Mais ceux-ci, qui attendent depuis plusieurs mois que les négociations sur leur régularisation progressent, avaient choisi de différer ces examens médicaux tant qu'ils n'auraient pas de réponse de l'administration. Le préfet a contesté tout caractère policier à cette opération. *« Une fois soignés, dans la mesure où ils l'acceptent, ils seront libres »*. Pendant l'opération elle-même, le commissaire central de Lille avait assuré que *« cette évacuation ne s'accompagnera d'aucune arrestation ou reconduite à la frontière »*.

SOUTIENS

Il reste que cette opération pourrait relancer le mouvement des sans-papiers qui voit les soutiens se multiplier. Un millier de personnes ont défilé dans les rues de la ville, mercredi soir. *« La France, une fois de plus, descend une marche dans le respect des droits de l'homme »*, a déclaré Marie-Christine Blandin, présidente (Vert) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, qui avait pris la tête du cortège, et a demandé à la mairie de Lille de prêter un local aux grévistes de la faim. Une nouvelle manifestation est prévue samedi après-midi 15 mars.

La préfecture estime que cette évacuation facilitera l'examen des dossiers. *« On pourra enfin examiner la situation individuelle de chacun pour elle-même et non plus envisager le sort des personnes dans des catégories »*, estime le préfet. Quelque 200 dossiers sont soumis depuis l'été dernier par le collectif des sans-papiers à la préfecture.

Selon l'administration, une trentaine pourraient se conclure par une mesure de régularisation. 51 dossiers sont déclarés en cours d'instruction. Quatre-vingt-douze demandes de titres de séjour émanent de personnes qui font l'objet d'une mesure administrative déjà prononcée (invitations à quitter le territoire, arrêtés de reconduite à la frontière, etc.) mais bénéficient du moratoire négocié avec la préfecture dans l'attente du réexamen de ces dossiers. Enfin quatre personnes ont d'ores et déjà été expulsées. En juin et juillet 1996, à la suite d'une première grève de la faim, quelque 200 personnes, parents étrangers d'enfants français, avaient bénéficié d'une mesure de régularisation.

Jean-René Lore

Au Sénat, M. Rocard accuse M. Debré de « chasse au faciès »

LE LONG PARCOURS du projet de loi Debré sur l'immigration n'est pas encore achevé. Les groupes de la majorité sénatoriale avaient, dans un premier temps, décidé de ne déposer aucun amendement pour cette deuxième lecture et d'adopter en bloc le texte des députés. Mais cette volonté de parvenir à un vote conforme n'a pas été partagée par Paul Masson (RPR, Loiret), qui a fait adopter trois amendements en commission des lois. Le premier d'entre eux, qui vise à définir les fichiers d'empreintes digitales auxquels pourront avoir accès les agents du ministère de l'intérieur, a été voté, mercredi 12 mars, par le Sénat. Après l'adoption du projet de loi, qui devait intervenir jeudi soir, députés et sénateurs devront donc se retrouver en commission mixte paritaire, afin de parvenir à une rédaction commune sur les points – mineurs – restant en discussion.

Mercredi soir, l'opposition s'est vivement fait entendre sur la question du renouvellement de la carte de résident (article 4 *bis* du projet). En décembre, lorsque les députés de droite avaient proposé, à l'initiative de Jean-Pierre Philibert (UDF-PR, Loire), de soumettre ce renouvellement – jusqu'alors de plein droit – à l'absence de *« menace pour l'ordre public »*, personne n'avait bronché. Depuis, la gauche a affûté ses arguments.

L'ancien premier ministre Michel Rocard a violemment pris à partie le ministre de l'intérieur. Evoquant une disposition *« proprement stupéfiante »*, le sénateur socialiste des Yvelines a accusé M. Debré d'*« ouvrir la porte à une dérive qui peut être terrible »*. S'interrogeant sur le *« genre de menace »* visée, M. Rocard a écarté l'hypothèse de la prise en compte d'une *« menace collective »* : selon lui, cela *« reviendrait à faire sans le dire une politique de quotas parmi les résidents installés »*, soit *« exactement la politique préconisée par le Front national »*. Revenant aux menaces pour l'ordre public résultant de *« comportements individuels »*, M. Rocard a alors dénoncé un *« pur procès d'intention »*, en évoquant l'organisation d'une *« chasse au faciès »*.

M. Debré, qui avait rappelé que la notion d'ordre public était *« un objectif de valeur constitutionnel »*, s'est contenté de noter que l'expression figurait déjà dans l'ordonnance de 1945. Le débat – auquel n'a pas participé l'ancien garde des sceaux Robert Badinter – a rebondi lorsque Paul Masson, rapporteur de la commission des lois, a justifié la mesure en indiquant qu'elle permettrait de lutter contre les *« terroristes »* et les *« mouvements islamistes intégristes »*.

Cet argument a été réfuté par Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort). Rappelant qu'il existait une procédure d'expulsion *« en urgence absolue »*, M. Dreyfus-Schmidt a ironisé sur ce *« terroriste dont on attendrait pendant plusieurs années qu'il vienne demander le renouvellement de sa carte de résident »* avant d'intervenir. Par 221 voix (RPR-UDF) contre 97 (PS-PCF), les sénateurs ont repoussé les amendements de l'opposition visant à supprimer cette mesure.

Jean-Baptiste de Montvalon

Jean-Paul Roux élu nouveau secrétaire général de la FEN

JEAN-PAUL ROUX a été élu à l'unanimité secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), jeudi 13 mars à Rennes, lors de son congrès. Secrétaire général adjoint depuis trois ans et appelé depuis cette date à remplacer Guy Le Néouannic, désormais atteint par la limite d'âge, Jean-Paul Roux, issu du Syndicat de l'administration et de l'intendance est le premier non enseignant à occuper ce poste. Les deux nouveaux membres du secrétariat national, reconduit pour l'essentiel, sont des femmes : Christine Bonnefon, du Syndicat des bibliothèques et Dominique Lassarre, professeur de psychologie sociale à l'université de Reims. Après cette élection, un millier de congressistes se sont déplacés dans les rues de Rennes jusqu'à la préfecture. Le congrès entendait ainsi protester contre l'absence d'annonces effectuées en faveur des jeunes lors de l'émission du président de la République, lundi 10 mars.

Sang contaminé : les accusations du professeur Mathé

LE PROFESSEUR GEORGES MATHÉ accuse les professeurs Jean Bernard et Jean Loygue, anciens présidents de la Fondation nationale de la transfusion sanguine, d'être *« responsables »*, et *« coupables »* de la transmission des virus du sida et de l'hépatite C par des transfusions de sang, dans une tribune libre publiée par *France-Soir* dans son édition du 13 mars. Le professeur Mathé accuse notamment Jean Bernard de ne pas avoir dénoncé *« l'inconduite du directeur général des établissements pénitentiaires, Myriam Ezratty, qui avait lancé le 13 janvier 1984 une circulaire encourageant la collecte du sang dans les centres de prévention où le niveau de contamination était le plus élevé qui puisse être »*. Il souligne, à propos de Mme Ezratty, qu'elle *« ne sera pas convoquée au tribunal, sauf pour y être promue en tant que président de la première chambre de la Cour d'appel de Paris »*.

■ **L'Association française des hémophiles (AFH)** s'est déclarée *« profondément choquée »* par les réquisitions de non-lieu prononcées par le procureur général près la Cour de justice de la République en faveur des ministres concernés par l'affaire du sang contaminé (*Le Monde* du 13 mars). Selon l'AFH, les victimes et leurs familles *« n'acceptent pas que l'on érige en principe l'irresponsabilité des ministres dans l'exercice de leurs fonctions sans que l'on puisse jamais examiner le fond des responsabilités dans cette tragédie »*. Pour sa part, l'association de défense des malades du sida Act Up estime *« particulièrement scandaleuse »* cette position en faveur du non-lieu et estime que *« le gouvernement Fabius n'a pas pris ses responsabilités en matière de prévention »*. Act Up souhaite que *« le procès des responsables politiques ait enfin lieu »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Patrick Marquis, un ouvrier de 29 ans, a été condamné**, mercredi 12 mars, à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Nord pour le viol d'un garçon de 7 ans. L'accusé avait la confiance des parents de l'enfant qui le laissaient sans méfiance l'emmener en promenade. Patrick Marquis avait déjà été condamné en mars 1990 à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, pour agression sexuelle sur une fillette âgée de 9 ans.

■ **PAUVRETÉ : un arrêté municipal anti-mendicité entrera en vigueur le 15 mars à Béziers** (Hérault), a annoncé, lundi 10 mars, le député et maire (UDF-PR) de la ville, Raymond Couderc. Cet arrêté interdit les *« occupations abusives et prolongées des rues, accompagnées ou non de sollicitations ou quêtes à l'égard des passants »*, *« toute consommation alcoolisée »* dans les lieux publics du centre-ville excepté les bars jusqu'au 30 septembre, ainsi que le *« regroupement de chiens, même tenus en laisse et accompagnés de leurs maîtres »*.

■ **SANTÉ : une caravane composée d'une dizaine de médecins titulaires d'un diplôme étranger s'est s'arrêtée** mercredi 12 mars à Paris. Partie de Rennes lundi 10, elle devait faire une halte jeudi 13 à Strasbourg et vendredi 14 à Bruxelles. Ces praticiens s'estiment *« victimes de la restructuration hospitalière »* (*Le Monde* du 8 février).

A Reims, les copains d'Hélène et de Stéphanie tentent de comprendre le suicide des inséparables

REIMS
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Nourrie de lourds secrets, une amitié profonde liait les deux jeunes filles

Au lycée Chagall, elles faisaient figures d'inséparables : Hélène, qui aimait l'italien, les chansons de Barbara, les vacances au ski ; et Stéphanie, qui naviguait souvent entre rire et larmes, sans trop savoir si elle devait broyer du noir ou s'amuser de tout. Dans leur classe, la terminale littéraire 3, l'une allait rarement sans l'autre. Hélène avait vingt ans, Stéphanie dix-neuf, et leur amitié, riche de mille confidences, n'avait rien d'une affection adolescente, par nature éphémère. Au contraire, elle semblait durable, nourrie de bonheurs et de souffrances partagés. De lourds secrets, aussi. Comme celui qui les a poussées vers le quartier de Croix-Rouge, le 7 mars au soir.

A priori, elles n'avaient aucune raison de se rendre dans ces cités rémoises. Stéphanie habitait avec ses parents et son frère à Tinqueux, commune plutôt paisible de la banlieue ouest. Quant à sa copine, élevée par sa mère, loin d'un père dunkerquois, elle demeurait de l'autre côté de la ville, à Cormontreuil. Vers 20 h 45, elles sont pourtant montées au sommet d'une tour de Croix-Rouge. Seize étages, la plus haute des environs. Au sol, à la lueur des réverbères, on apercevait quelques arbres et des voitures. En face, se dressait l'immeuble de Pauline, une amie de lycée. Alors, elles ont déposé leurs sacs et se sont jetées en avant, dans un même élan suicidaire.

Les analyses aussitôt effectuées n'ont révélé aucune trace de drogue ni d'alcool. Sur elles, les jeunes filles portaient des lettres adressées à leurs proches. Quelques mots d'ados, sur le mal de vivre, la crainte de l'avenir. Fallait-il y voir un drame dans l'air du temps ? La détresse d'une jeunesse dépressive ? Relevant qu'elles avaient été recalées à deux reprises au baccalauréat, plusieurs médias ont invoqué l'*« échec scolaire »* et les mauvaises notes d'un récent bac blanc. Par *« respect pour les familles »*, le proviseur, Gérard Chamouret, a refusé de répondre aux journalistes, indiquant simplement : *« Nous les connaissions bien. Elles étaient en difficulté, mais pas en situation d'échec. Tout cela est le résultat de parcours individuels, et il me paraît inutile d'en tirer des conclusions sur le malaise de la jeunesse. »*

JOYEUSE BANDE

Chez Stéphanie et Hélène, le *« malaise »* ne datait pas du 7 mars. Tous leurs camarades en conviennent ; du moins ceux qui les connaissaient vraiment. Au sein de la « TL3 », ils formaient une joyeuse bande, bons et moins bons élèves réunis, habitués des parties de tarot au Courlancy, le bistrot voisin du lycée. Il y avait là Cathy, Séverine, Quentin, mais aussi Benoît, toujours coiffé de son bonnet multicolore, ou encore Alex, le sportif aux cheveux courts. Maintenant qu'elles ne sont plus là, tous cherchent à *« comprendre »*. Avec pudeur, sans porter de jugements sur le contexte familial, ils rejettent la thèse de l'échec scolaire. *« Elles s'en moquaient !* assure Alex, *Je crois qu'elles avaient pris leur décision depuis longtemps, tout cela était planifié, c'est le résultat d'une accumulation. »* Accumulation de problèmes intimes, restés secrets, mais aussi d'autres malheurs, connus de tous, qui jalonnent le trajet d'une amitié.

Quelques mois après avoir fait connaissance, à la rentrée 1995, elles apprennent le suicide d'Arnaud, petit ami de Stéphanie, le 7 février 1996. Par la suite, c'est un autre « fiancé », lié à Hélène, qui mettra fin à ses jours. Enfin, un troisième jeune homme, élève du lycée Chagall, décède des suites d'une maladie. Ces disparitions choquent profondément les deux adolescentes. *« Elles se sont vraiment rapprochées après le décès d'Arnaud »*, se souvient Cathy.

L'OBSESSION DE LA MORT

Stéphanie, suivie par un psychologue, est obsédée par la mort. Elle abandonne la natation synchronisée, traverse des moments de déprime, surtout les soirs de fête. *« On devait lui remonter le moral, elle parlait de suicide »*, raconte Quentin. Hélène, moins négative, connaît des haut et des bas. *« Avec des bas très bas »*, précise Alex. Il arrive qu'elles s'accrochent avec le professeur de philo, dont certains cours concernent la mort et la solitude. Mais elles savent aussi s'amuser, sortir dans Reims, visiter la cathédrale. En cet hiver 1997, Hélène est dans une phase positive et participe à un séjour de ski, organisé par un aumônier. *« Mes plus belles vacances »*, dira-t-elle à son retour.

Vendredi 7 mars, elles « sèchent » les cours. Alex les retrouve au Cactus, un café du centre-ville. Ils boivent des jus de fruits puis vont faire des courses, en prévision d'un anniversaire, samedi soir. Peu avant 17 heures, lorsqu'Alex décide de partir, ils conviennent de se revoir en début de soirée, pour aller au restaurant. Quand Hélène lui lance en souriant *« Je suis un ange ! »*, il se dit qu'elles n'ont *« jamais eu l'air aussi heureuses »*.

Arrive Benoît, coiffé de son bonnet. Il vient du lycée, où l'on s'inquiète pour les deux inséparables. *« Ton père a appelé le proviseur »*, annonce-t-il à Stéphanie, qui va aussitôt téléphoner. Le jeune homme essaie de savoir pourquoi elles se sont éclipsées, mais elles esquivent ses questions. Un peu plus tard, il les laisse dans le centre de Reims, où elles doivent dîner avec Alex. Celui-ci les attendra un long moment avant de renoncer. De retour chez lui, il découvre un message d'Hélène : *« Soirée annulée, désolée. »* Bientôt, la nouvelle du double suicide fait le tour des autres jeunes.

« Ce vendredi, elles donnaient l'impression d'être apaisées, soulagées, assurent-ils aujourd'hui. *En repensant à ces dernières semaines, on s'aperçoit qu'elles nous avaient à tous transmis une sorte de dernier message. »* Stéphanie avait offert à Benoît un livre de Théophile Gautier, corné à une page sur la mort. Hélène avait donné à Alex un stylo ayant appartenu à sa grand-mère. Pour chacun d'entre eux, filles ou garçons, elles avaient eu des mots gentils, des compliments inhabituels, comme pour préparer l'adieu du 7 mars.

Philippe Broussard

RÉFORME Les prochaines élections européennes, en 1998, pourraient se dérouler selon un mode de scrutin différent. Au lieu de voter pour une liste nationale, les Français seraient appelés à se prononcer pour des listes régionales. ● CE PROJET a été annoncé, mardi 11 mars, par Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, que le premier ministre a chargé d'une mission d'information sur la réforme de l'élection des députés pour le Parlement de Strasbourg afin de mieux enraciner l'idée européenne. ● HUIT GRANDES CIRCONSCRIPTIONS électorales seraient créées, sept dans l'Hexagone, une dans les DOM-TOM. Elles correspondent à des regroupements géographiques et économiques au sein des vingt-deux régions afin que chacune des huit entités atteigne une taille critique suffisante. ● LA PROPORTIONNELLE resterait la règle de représentation.

Michel Barnier propose la régionalisation du scrutin européen

Le gouvernement souhaite modifier le mode d'élection au Parlement de Strasbourg en l'insérant dans le tissu régional. Il espère ainsi rapprocher les députés de leurs électeurs. Le plan du ministre délégué aux affaires européennes prévoit la création de huit circonscriptions

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, vient officiellement de charger Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, d'une mission d'information sur la réforme du mode d'élection des députés européens en France. A Nantes, où il présidait l'un des vingt-deux forums régionaux qui ponctuent le Dialogue national sur l'Europe, initié en octobre pour susciter le débat des Français sur les questions européennes, M. Barnier a indiqué, mardi 11 mars, qu'il envisageait de créer huit grandes circonscriptions électorales regroupant plusieurs régions.

La prochaine échéance européenne arrive en 1998. Tout le monde est conscient que le système actuel des listes nationales n'est pas satisfaisant, mais qu'il ne s'agit pas d'attendre le dernier moment pour le réformer. Il est encore moins question de se faire soupçonner de tripatouillage pour le scrutin européen que pour les autres scrutins. On courrait le risque de décourager encore plus les citoyens vis-à-vis d'une élection à laquelle ils ont déjà eu du mal à s'habituer.

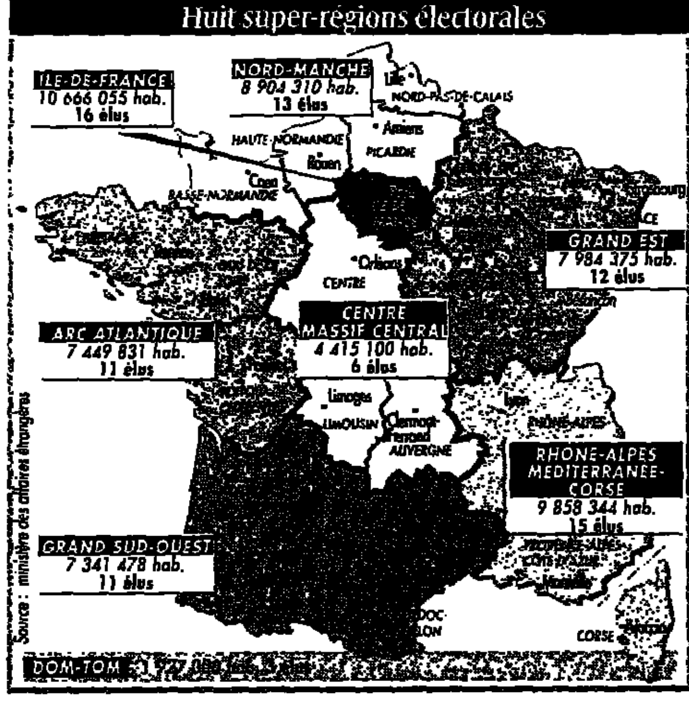
Le Parlement européen souffre en France d'un manque de légitimité. L'Assemblée de Strasbourg est encore considérée comme un corps étranger, qui ne colle pas vraiment dans une conception gaullienne de la démocratie où la représentation nationale est toujours elle-même un peu suspecte face à l'exécutif. Les pouvoirs de cette Assemblée et de ses membres ont toujours donné lieu, avec les autres Européens, et notamment les Allemands, à d'infinis marchandages qui en ont rendu la fonction incompréhensible pour ceux qui ne suivent pas ses activités au jour le jour. Les domaines où le Parlement européen a réellement des pouvoirs, où il exerce une codécision, sont extrêmement codifiés. Il doit se prononcer sur le programme de la Commission de Bruxelles, approuver le budget, intervenir dans tout le maquis procédural pour la mise en œuvre du marché intérieur unique. Mais il peut avoir aussi un rôle de lobbyiste pour défendre les intérêts d'une région dans la répartition des fonds structurels et des autres aides.

> La représentation française au Parlement de Strasbourg souffre d'un manque de visibilité par rapport au corps électoral

Le travail du député européen, qui se partage entre la commission à Bruxelles, les assemblées plénières une semaine par mois à Strasbourg et le reste du temps dans son pays d'origine, est, pour être efficace, extrêmement prenant. La représentation française, élue à la proportionnelle sur des listes nationales où les partis politiques ont tendance à « caser » des personnalités en attente d'autres fonctions, souffre de deux problèmes : celui d'un fort absentéisme, qui a des conséquences néfastes pour l'intérêt national lors des travaux de commission préparatoires aux votes, mais aussi d'un manque de visibilité par rapport au corps électoral. Bien peu de gens savent qui les représente, et pour quoi faire, à Strasbourg.

Tous ces dysfonctionnements plaident pour une réforme du scrutin électoral qui permettrait de rapprocher les députés de leurs électeurs et, par là même, de les responsabiliser dans leurs fonctions. Les débats dans le cadre du dialogue national pour l'Europe ont confirmé cette attente de beaucoup de citoyens, qui en espèrent plus de transparence. Reste à savoir quelle réforme adopter.

Une relative unanimité se dégage pour maintenir la proportionnelle. L'élection européenne, comme les régionales, permet à des partis écartés de l'Assemblée nationale de disposer d'élus dans d'autres forums. Et le scrutin majoritaire à deux tours paraît mal adapté. Dans un rapport du Mouvement européen-France, réalisé par une commission de juristes et d'élus des principaux partis politiques et rendu public en juin 1996, il est noté que *« le système institutionnel communautaire a donné naissance à une vie parlementaire profondément différente de celles qu'on observe dans la plupart des Etats membres, plus proche en vérité de celle du Congrès américain que de toute autre ». « La* "démocratie de la négociation" *pratiquée à Strasbourg et à Bruxelles conditionne très étroitement toute réflexion sur le mode de scrutin dans la mesure où elle comporte des exigences relativement spécifiques »*, souligne ce rapport.



La Commission a étudié trois options pour la réforme : douze grandes circonscriptions territoriales ; un scrutin mixte régional couplé par une représentation nationale et vingt-deux circonscriptions correspondant aux régions actuelles. Elle-même s'est prononcée pour cette dernière solution. Le ministre délégué aux Affaires européennes, Michel Barnier, penche, en revanche, pour un nombre limité de grandes circonscriptions territoriales qui rassembleraient des régions ayant entre elles une complémentarité, comme la façade atlantique, ou les régions pyrénéennes.

Pour M. Barnier, membre du RPR, les vingt-deux régions actuelles sont, pour certaines d'entre elles, trop petites pour que le scrutin proportionnel y ait un sens. En revanche, de grands territoires régionaux permettraient de conserver un découpage naturel tout en déterminant des espaces cohérents par rapport aux grandes infrastructures et aux grands enjeux géographiques à l'échelle de l'Europe. Il en propose huit *(voir infographie ci-dessus)*.

Le Parti socialiste s'est prononcé pour une réforme, sans autre précision. La députée européenne Pervenche Beres, qui a fait partie de la commission du Mouvement européen, défend cependant l'idée d'utiliser le cadre des régions actuelles, redoutant que les grands territoires n'introduisent encore une nouvelle dimension dans un paysage électoral français où l'on n'en finit pas d'ajouter de nouvelles entités sans supprimer pour autant les anciennes.

Henri de Bresson

A Biarritz, la maison sur la falaise ne veut pas mourir

BAYONNE
de notre correspondant

La pelleteuse ou la mer : telle est l'alternative à laquelle voudrait échapper la villa Lafon, une belle bâtisse perchée sur une falaise à l'extrémité sud de la Côte des Basques, à Biarritz. Celle qui en est la propriétaire, Michèle Champierre de Villeneuve, a été expulsée, lundi 10 mars, à la demande du maire de la cité balnéaire, Didier Borotra (UDF-FD).

Pourtant, l'habitante des lieux n'a pas ménagé ses efforts et a fait effectuer d'importants travaux de confortement pour sauvegarder sa demeure, dont le balcon surplombe aujourd'hui le vide. Afin de tenter de résister aux eaux d'infiltration puis à la mer qui, inexorablement, grignotent la falaise en contrebas, une entreprise y a édifié murs de soutènement, pilotis et paroi berlinoise.

Mais, en 1992, la municipalité de Biarritz a fait arrêter les travaux et engagé une procédure d'expropriation, offrant, en juillet 1996, 173 000 francs pour la villa et le parc, indemnité portée ensuite à 265 000 francs. Trois mois auparavant, la cour d'appel de Pau l'avait condamnée à payer 1 400 000 francs après la perte de 1 400 mètres carrés de terrain tombés dans l'océan et 593 000 francs pour rembourser les travaux de consolidation réalisés par la propriétaire.

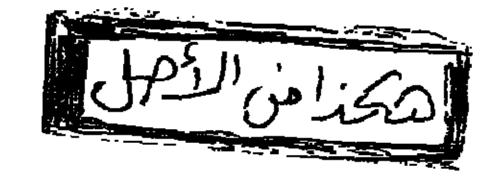
Détruire, *dit Mme Champierre, ce serait rompre* l'harmonie de la falaise et faire disparaître une œuvre de l'architecte Henri Giraudel conçue dans le style « paquebot ». En janvier 1997, les choses se sont précipitées. La municipalité a demandé au tribunal l'expulsion de la propriétaire, et celle-ci a obtenu in extremis, en référé, qu'un expert apprécie *« la dégradation du site et les solutions techniques envisageables »* – d'où un nouveau délai, jusqu'au 28 février.

« GAGNER DU TEMPS »

La ville de Biarritz veut s'assurer la maîtrise foncière nécessaire pour renforcer toute la Côte des Basques, menacée. C'est la condition pour un traitement en profondeur, et cela passerait par la démolition de la villa Lafon. *« Si les travaux n'ont pas été réalisés plus tôt,* souligne le maire Didier Borotra, *c'est à la suite de difficultés pour obtenir les subventions de l'Etat. »* Car, amorcées depuis longtemps, les opérations sur la falaise des Basques doivent s'étaler jusqu'en 2010 et coûter la bagatelle de 253 millions de francs.

Pour l'heure, *« on cherche à gagner du temps,* explique le maire. *Les procédures d'appel engagées ne sont pas suspensives, et c'est heureux, car, vu la rapidité de la mer, tout le lotissement risque d'y passer. Je suis comptable de l'intérêt public et je ne peux pas mettre 5 millions de plus pour l'existence aléatoire d'une seule maison ».*

Michel Garicoix



DISPARITIONS

Jacques de Fouchier

Un financier visionnaire

JACQUES DE FOUCHIER est mort mardi 11 mars, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. « *Financier visionnaire* » pour les uns, « *prince de l'establishment* » pour les autres, figure toujours révérée dans les couloirs de la Compagnie financière de Paribas, Jacques de Fouchier restera comme l'une des figures les plus marquantes du monde financier français. S'il a commencé sa carrière dans la fonction publique, à la direction du Trésor, empruntant la voie classique pour un major de l'Inspection des finances, il en sort très vite.

Après la guerre, et une brillante campagne d'Italie, il décide de quitter l'administration. Il entretient, il est vrai, peu d'affinités avec son ministre, le communiste François Billoux. Jacques de Fouchier a alors trente-cinq ans. Sa décision est originale et courageuse. Son projet ne l'est pas moins, puisqu'il entend se consacrer au lancement en France de nouveaux modes de crédit pour financer la reconstruction. Dès 1946, il crée ainsi l'Ufefe, qui deviendra quelques années plus tard l'Union française de banque, première pierre du groupe Compagnie bancaire. L'UFB se spécialise dans le financement des biens d'équipement pour les entreprises. Jacques de Fouchier ne s'arrête pas là. En 1951, il fonde l'UCB, pour les financements immobiliers. En 1953, le Cetelem, spécialiste du crédit à la consommation, voit le jour. En 1959, Locabail est lancé pour développer le crédit-bail immobilier. La même année, Jacques de Fouchier monte la Compagnie bancaire pour fédérer toutes ces entités. Pour garantir l'indépendance de son groupe, il l'introduit en Bourse en 1961.

Mais, déjà, Jacques de Fouchier voit plus loin. En relation avec Paribas, qui monte en puissance dans le capital de la Bancaire, il devient le dauphin désigné de son président, Jean Reyre. Il s'oppose rapidement à ce dernier, qui échoue dans la bataille boursière contre le groupe Suez pour la prise de contrôle du CIC. En 1969, Jacques de Fouchier le supplante à la tête de Paribas, qu'il présidera jusqu'en 1979. Il passe alors la main au successeur qu'il a choisi, Pierre Moussa.

Toujours innovant, c'est Jacques de Fouchier qui a donné à Paribas le goût du développement international, allant même jusqu'à conclure une alliance d'avant-garde avec la banque d'affaires britannique SG Warburg dans les années 70. Trop tôt sans doute. Les deux banques prennent ensemble une participation dans une banque d'investissement américaine, Becker. Mais leur coopération ne résistera ni à cette aventure américaine, qui se solde par un fiasco, ni à la nationalisation, en 1981. Pierre Moussa ne résistera pas non plus. Après la tentative de putsch de Paribas Suisse qu'il orchestre, il est écarté, et Jacques de Fouchier revient à la rescousse. Le temps d'introniser un nouveau dauphin : Jean-Yves Haberer.

Tirant les enseignements de sa vie professionnelle, Jacques de Fouchier a publié deux livres : *Le Goût de l'improbable* et *La Banque et la Vie*. Il n'hésite pas à y évoquer, avec une certaine élégance, les passages les moins glorieux de sa carrière de banquier – « *ses bêtes à chagrin* », dit-il – comme les investissements massifs développés sous son impulsion dans le secteur de la sidérurgie.

Sophie Fay

Jean Charlot

Le dévouement aux sciences politiques

LE POLITOLOGUE Jean Charlot est mort jeudi 6 mars, à l'âge d'à peine soixante-cinq ans. Il est des carrières universitaires flamboyantes et prestigieuses, où les *titres et les coquetteries de divas*, parfois, l'emportent sur la trace laissée sur des générations d'étudiants et de jeunes chercheurs. Celle de Jean Charlot fut tout le contraire. Modeste jusqu'à la discrétion, répugnant à se mettre en avant ou en travers, passionné par son devoir pédagogique, il s'est distingué, depuis le début des années 60, par son dévouement à une cause : le développement des sciences politiques et de leurs institutions-phares en France, la Fondation et l'Institut du même nom.

C'est là qu'il aura fait ses études, puis toute sa carrière. Entré en 1960 comme assistant de recherche à la Fondation des sciences politiques, après le diplôme de Sciences Po et un doctorat de 3e cycle, il y gravit tous les échelons et devient maître de recherche en 1972, avant d'assumer, entre 1975 et 1979, le secrétariat général de l'Association française de science politique. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris en 1974, il est nommé professeur des universités à l'IEP en 1978, après son doctorat. Directeur de l'école doctorale de science politique jusqu'à sa mort, il aura assuré ses cours sans discontinuer, notamment celui qu'il avait entamé, cette année, pour les étudiants de troisième cycle, sur l'opinion publique. Il ne s'évadait de Sciences-Po que pour faire régulièrement partager ses recherches avec ses collègues britanniques, d'Oxford notamment.

Le paradoxe a voulu que cet universitaire, qui était tout sauf un homme de pouvoir, ait consacré sa vie à étudier, décortiquer et comprendre les rouages du pouvoir et de ces deux instruments essentiels de la vie démocratique que sont les partis politiques et les élections. Parti de « *l'étude du pouvoir au sein d'un parti politique* », en l'occurrence l'UNR, l'ancêtre du RPR, il avait élargi son champ d'analyse et d'investigation à l'ensemble du phénomène des partis politiques, de leur fonctionnement et de leur place dans la vie politique française. L'un de ses ouvrages de référence, *Les Partis politiques* (1971), a fait de Jean Charlot, après Maurice Duverger, l'un des grands noms de la science politique française en ce domaine.

Mais son domaine de prédilection aura été, sans conteste, l'étude du gaullisme et de ses avatars, à propos desquels il a construit et exploré, jusqu'au bout, la notion nouvelle de partis d'électeurs, opposée à la conception traditionnelle des partis de militants. « *Qu'est devenu le peuple gaulliste d'antan ?* », écrivait-il dans nos colonnes le 8 février 1990. Et de pointer la « *droitisation* » progressive de l'électorat du RPR. La campagne présidentielle de 1995 avait effacé cette ombre de nostalgie. Jean Charlot y avait joué, auprès du futur président de la République, un rôle d'expert chevronné et attentif, soulignant que le candidat Chirac était apparu « *plus gaullien que jamais* » et qu'il devait son élection à l'« *adéquation* », inédite, entre son discours et son électorat. Jean Charlot avait fini par incarner si fortement l'analyse politique du mouvement gaulliste que sa mort risque de laisser en déshérence ce domaine des sciences politiques.

Gérard Courtois

■ **GUS**, dessinateur humoristique, est décédé vendredi 7 mars à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Gus, dont le vrai nom était Gustave Erlich, était né à Lublin (Pologne) le 17 décembre 1911. Après des études aux arts décoratifs de Strasbourg et la publication de ses premiers dessins, en 1939, dans *Le Cri de Paris*, il entre dans la Résistance, puis dans les Corps francs. A la Libération, il se lance dans le monde du spectacle et de la publicité mais s'oriente très vite vers le dessin d'humour, pour *France-Dimanche* dès 1945, pour *Le Canard Enchaîné* (1953), *Le Figaro* (1956). Il collabore ensuite régulièrement à *Paris-Match* (1953-1963) et *Jours de France* (1964-1970). Il dessine en outre pour Antenne 2 de 1972 à 1989, ce qui fait de lui l'un des rares dessinateurs à avoir travaillé aussi longtemps pour la télévision. Ce « *mainteneur d'une tradition gauloise* » était un humoriste bon vivant, amateur de pétanque et grand défenseur de l'environnement, capable à la fois d'écrire et de dessiner. Plusieurs de ses ouvrages ont été couronnés par des prix : *Toutes folles de moi* par le prix Alphonse Allais (1958), *Le Plan des chèvres*, par le grand prix de l'Académie de l'humour (1968), *A trois, je saute*, par le prix Gaulois (1978), etc. Unanimement apprécié pour sa délicatesse et son sens de l'amitié, Gus était membre de l'Académie de l'humour, de l'Académie gauloise, de l'Académie Rabelais et de la Confrérie des tastevins.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 6 mars sont publiés :

● **Agriculture** : deux décrets relatifs aux conditions d'attribution des aides accordées dans le cadre d'un plan d'amélioration matérielle de l'exploitation agricole et aux prêts spéciaux d'élevage, prévues par le code rural ; un arrêté relatif aux prêts consentis aux victimes de sinistres agricoles.

Au *Journal officiel* du vendredi 7 mars sont publiés :

● **Affaires étrangères** : un arrêté portant nomination à la commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture.

● **Football** : un arrêté relatif à la frappe et à la mise en circulation de deux pièces commémoratives de 100 francs, de deux pièces commémoratives de 10 francs et d'une pièce commémorative de 1 franc, à l'occasion de la Coupe du monde de football de 1998.

● **Police** : un décret relatif au remboursement de certaines dépenses supportées par les forces de police.

● **Industrie** : un décret instituant une taxe parafiscale sur certaines huiles minérales au profit du comité professionnel de la distribution de carburants.

● **Alsace-Moselle** : un décret relatif aux modalités d'adaptation des dispositions concernant les comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles pour le régime local d'assurance accidents agricole du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des salariés et des non-salariés de l'agriculture.

● **Missions locales** : un arrêté portant renouvellement du conseil national des missions locales et un décret portant nomination de son président, Robert Galley.

Au *Journal officiel* du samedi 8 mars sont publiés :

● **Anciens combattants** : un arrêté portant apposition de la mention « *mort en déportation* » sur les actes de décès.

● **Armée** : un décret relatif à la mensualisation de la solde des engagés.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Abidjan, Rosiers, Budapest.

Martine DURAND DUCOULOMBIER
a le plaisir de faire part du mariage de ses enfants,

Cyril David et Stéphanie,

le 7 septembre 1996.

Romain et Borbàla,

le 8 février 1997.

01 BP 2081, Abidjan 01.
Côte-d'Ivoire.

Jérémie et Mollie
ont la joie d'annoncer le mariage de

Susan Jean PEACOCK
et
Pierre Yves FLANDRIN,

célébré le 6 mars 1997, à Nassau, Bahamas.

Décès

– M. Michel Bernard,
directeur général de l'ANPE,
Jean-Pierre Lesage,
directeur régional de l'ANPE des Pays de la Loire,
Michel Roux,
directeur régional de l'ANPE de Bretagne,
Et les agents de l'ANPE,

font part de leur profonde tristesse après la disparition de

Jean-Louis ASNAR,
directeur délégué
de l'ANPE de la Sarthe.

Ils adressent à sa famille, ses proches et ses amis leurs plus sincères condoléances.

Les obsèques seront célébrées le samedi 15 mars 1997, à 14 heures, en l'église du Huelgoat (Finistère).

– Dominique et Daniel Schiff,
Martin et Manuel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian MICHEL,

survenu le 11 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Maurice (Seine-Maritime).

88, boulevard Arago,
75014 Paris.

– Mme Jacques de Fouchier,
son épouse,
M. et Mme Patrice de Fouchier,
Geoffroy et Alexis,
M. et Mme Philippe de Fouchier,
Pascale, Jennifer, Margaux,
M. et Mme Arnauld de Fouchier,
Fabrice, Rémi, Marie,
M. et Mme François de Fouchier,
Briac, Hugues, Alix,
M. et Mme Bertrand de Fouchier,
Charlotte, Edward, Olivia,
M. et Mme Ivick de Fouchier,
Grégoire, Thomas, Benjamin, Philippine,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Segard,
M. et Mme Jean-Jacques Pollet,
M. et Mme Edouard Roussel,
M. et Mme Yves Pollet
et leurs enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles de Fouchier et de Mare,
Mme Pierrette de l'Ecluse,
M. Pierre Dréan,

ont la *profonde* douleur de faire part du décès de

M. Jacques de FOUCHIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
fondateur et président d'honneur
de la Compagnie Bancaire,
président d'honneur de Paribas,
président d'honneur de la Fondation
pour la recherche médicale,

survenu le 11 mars 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 17 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, 54, rue de Varenne, Paris-7e.

– M. André Lévy-Lang,
président du conseil de surveillance,
M. Bernard Müller,
président du directoire,
Les membres du conseil de surveillance,
Les membres du conseil consultatif,
Les membres du directoire et du comité directeur,
Et l'ensemble des collaborateurs de la Compagnie Bancaire,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques de FOUCHIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président fondateur
de la Compagnie Bancaire,
président d'honneur
de la Compagnie financière de Paribas,

survenu le 11 mars 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, le lundi 17 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris-7e.

– M. Michel François-Poncet,
président du conseil de surveillance,
M. André Lévy-Lang,
président du directoire,
Les membres du conseil de surveillance,
Les membres du directoire de la Compagnie financière de Paribas,
Et l'ensemble des collaborateurs de Paribas,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques de FOUCHIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président d'honneur
de la Compagnie financière de Paribas,
président fondateur
de la Compagnie Bancaire,

survenu le 11 mars 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, le lundi 17 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris-7e.

– M. Gérard de Chaunac-Lanzac,
président d'honneur,
M. Pierre Joly,
président,
M. Robert-Yves Carrat,
directeur général,
Les membres du conseil d'administration,
Les membres du conseil scientifique,
Et tout le personnel de la Fondation pour la recherche médicale,

ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques de FOUCHIER,
président d'honneur.

Lors de sa présidence, il fit preuve de qualités humaines exceptionnelles qui honorèrent la Fondation dont il a assuré le développement et pour laquelle il a créé, notamment, la Maison de la recherche.

– Le conseil d'administration de la Compagnie financière ottomane
a le grand regret d'annoncer le décès, le 11 mars 1997, de

M. Jacques de FOUCHIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
administrateur
de la Compagnie financière ottomane.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris-7e.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Jacqueline Cohen,
Marc et Annette Frank,
Henri et Françoise Frank,
ses enfants,
Valentine, Gustave et Josépha,
ses petits-enfants,
Mme Ida Rosen,
sa sœur,
Toute la famille,
Et Ilan,
font part du décès de

M. Arnold FRANK,

survenu à Paris, le 11 mars 1997.

L'inhumation aura lieu le vendredi 14 mars, à 11 h 30, au cimetière communal de Saint-Ouen, où l'on se réunira.

– La famille de

Jean-Pierre GEYER,
dit Poum,
médaillé de la Résistance,

a la tristesse d'annoncer son décès, survenu le 5 mars 1997, à Roynac (Drôme).

– Les familles Mahroug, Begué et Anxionnaz,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Djamila MAHROUG,
onze ans,

survenu le 3 mars 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

Une cérémonie religieuse se déroulera en l'église Saint-Médard, 39, rue Daubenton, Paris-5e, le samedi 22 mars, à 10 h 30.

*« A toi Djamila, dont la vie
trop brève fut une source de joie
impérissable pour les tiens,
la tendresse à n'en plus finir. »*

S. Mahroug, son grand-père,
96, chemin de Belleface,
73700 Bourg-Saint-Maurice.

Remerciements

– Albert Ganem,
très touché des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de son frère,

Charles GANEM,

vous adresse ses *sincères remerciements*.

1, boulevard de Beauséjour,
75016 Paris.

Avis de messe

– Une messe à la mémoire de

Roger COQUOIN,
compagnon de la Libération,

dont le décès est présumé le 29 décembre 1943, sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, Paris-7e,

à 18 h 30, le samedi 15 mars.

Cette célébration coïncide avec le centenaire de la naissance de

Roger COQUOIN.

De la part de
Mme Roger Coquoin,
née Marguerite Carnot,
Et des familles parentes et alliées.

Anniversaires de décès

– Il y a un an nous quittait

Roger GRONDIN.

Notre époux, papa, papy tendrement chéri.

Tu nous manques tant...

– Le 13 mars 1994,

Hélie LASSAIGNE

quittait ceux qui l'avaient accompagné dans sa vie et ses recherches.

Ses proches, ses collègues, ses étudiants conservent son vivant souvenir et poursuivent sa réflexion.

Carlina Secondina GUGLIELMI

nous a quittés le 15 mars 1988.

Nous ne l'oublions pas.

*« L'ossessione è perduta,
è divenuta fantasma
che si stende in giorni di luce muta. »*
Pier Paolo Pasolini.

Débats

– **Journée-débat**, mercredi 19 mars 1997, de 11 heures à 18 heures, **Cambridge et Oxford, histoire et muséographie des collections**. Avec l'intervention de professeurs d'histoire de l'art, conservateurs, directeurs des musées et universités de Cambridge et Oxford, à l'Auditorium du Louvre : 01-40-20-51-86.

Séminaires

– **16-17 et 18 mars 1997 : séminaire de pensée juive « Caïn et Abel : entre paroles et violence »**, avec René Samuel Sirat, David Messas, Alain Goldman, Théo Klein, Moïse Cohen, Edmond Elalouf, Philippe Haddad, Ryvon Kriegier, Alain Didier-Weill, Bernard Kanovitch, Raphaël Draï, Benjamin Duvshani, Claude Sultan, Franklin Rausky, Mévorah Zerbib.
P.A.F. au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Réservations au 01-49-95-95-92.

Expositions

19-09-1941, UNE JOURNÉE EN ENFER. LE GHETTO DE VARSOVIE.
Jusqu'au 30 mars 1997. Du mercredi au dimanche, de 9 heures à 17 h 30. Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, Lyon-7e. 130 photographies prises illégalement, qui fixent à jamais les scènes bouleversantes du ghetto.

Concerts

Lady sings the Jews !

Chants des traditions juives par

Marlène SAMOUN-SZLAKMANN

dimanche 16 mars 1997, à 20 h 30.

**Théâtre du Tourtour,
20, rue Quincampoix, Paris-4e**
Métro Châtelet.
Loc. : 01-48-87-82-48. Places : 60 et 80 F.

Communications diverses

– L'Association des médecins, dentistes et pharmaciens iraniens en France (AMDPI) organise un comité d'aide aux victimes du tremblement de terre en Iran. Vous pouvez participer à cette action humanitaire en envoyant un chèque à l'ordre de l'AMDPI, 135, avenue de Villiers, Paris-17e, ou en faisant un virement à : AMDPI, 005479H Crédit lyonnais, 85, avenue de Wagram, Paris-17e.

Soutenances de thèse

– Université Paris-IV-Sorbonne UFR de littérature comparée, samedi 22 mars, 14 h 30, salle 120 *bis*.

« La poésie de l'extase et le pouvoir chamanique du langage », par M. Stéphane Labat, sous la direction de M. le professeur Pierre Brunel.

– **Junji Suzuki** soutiendra, le mardi 18 mars 1997, à 10 heures, à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), salle des actes, centre administratif, sa thèse de doctorat, **« Marcel Proust et le japonisme »**, devant M. J.-Y. Tadié, directeur de thèse, et MM. A. Guyaux, P.-E. Robert et P.-L. Rey.

Les va-nu-pied
de l'Albanie
insurgée

M

Les va-nu-pieds de l'Albanie insurgée

Armés, exaltés mais inorganisés, les jeunes Albanais ont dressé des centaines de barrages routiers dans le sud du pays, livré à l'anarchie. Cette sensation de liberté ne leur fait pourtant pas oublier la misère économique et la terreur inspirée par la police secrète de Tirana

MASLLEM tient fièrement son fusil semi-automatique n 81766, de fabrication albanaise, dérobé lors du pillage de la base navale de Saranda. Masllem a vingt-sept ans, il est né à Tirana, il aime le sud du pays, le soleil et la mer. *« J'ai pris une arme pour provoquer la chute du gouvernement, la démission de Sali Berisha et pour récupérer mon argent »*, dit-il. L'argent que Masllem avait rudement gagné en allant cueillir des fruits en Grèce et qu'il avait investi dans une « pyramide financière ». L'ouvrier agricole a perdu ses économies avec la fermeture de ces sociétés frauduleuses et il a perdu ses illusions. *« Nous avons d'abord manifesté pour obtenir le remboursement de notre fric, puis le peuple entier s'est soulevé. Ici, personne n'a plus confiance en Sali Berisha. Alors, pourquoi reste-t-il président ? »*

Masllem, son bandeau blanc noué autour de ses longs cheveux noirs, tripote son fusil, un peu nerveux. Masllem a les yeux vitreux d'un type drogué, mais il est surtout farouchement déterminé. *« Je ne déposerai mon arme qu'après la chute de Berisha ! Je lutte, solidaire avec mon peuple, contre un président qui a transformé son propre pays en zoo et qui a forcé son propre peuple à se soulever. »* Masllem affirme que son rêve *« se limite à un travail, n'importe lequel, et à créer une famille »*. *« Je suis orphelin, j'ai été marié, ma fille est morte à six mois et j'ai divorcé. Je compte bien trouver une fiancée après la guerre. »* La guerre ? Le jeune homme hésite, puis se reprend. *« L'insurrection, la révolte ! »* dit-il. *« Euh… Ou peut-être la guerre, si Berisha nous y entraîne… »*

Sur un sentier du bord de mer, à la sortie de Saranda, ils sont sept ou huit à se relayer afin d'assurer la garde du barrage. Une plaque de tôle, des branchages, une poutre, le *check-point* à la mode du sud de l'Albanie est encore rudimentaire. Masllem, Koço, Spiro et Hasan contrôlent le ballet des voitures et des fourgonnettes. Dans leurs regards, la même innocence, la même candeur face à l'ampleur du soulèvement armé… Dans leurs discours, une détermination identique…

Spiro a l'air très jeune. Il affirme avoir bientôt vingt ans, car les chefs ont interdit aux mineurs de porter un fusil. Il ment sans doute. Il est content d'être dans la révolte populaire, et prend son rôle au *check-point* très au sérieux. *« Je suis bien ici*, dit-il. *Si la voiture ne s'arrête pas, je tire d'abord en l'air, puis dans les pneus. Bien sûr, ce serait mieux d'avoir un fusil pour aller à la chasse, mais nous sommes des soldats maintenant… »* Spiro porte un épais manteau de l'armée, avec des étoiles rouges gravées sur les boutons. *« Il fait froid, la nuit. »* Spiro raconte la misère, ses frères partis en Grèce afin de ramener une poignée de dollars à la famille. Spiro assure douze heures de garde journalière sur la route, assurément fier. *« Ici, ce n'est pas un jeu… »*

Koço, qui est plus âgé, a une conscience politique. Lui ne joue pas les « Rambo » comme certains camarades, il ne se croit pas dans un film américain. Sa tenue est sobre, son visage est grave. Il a vingt et un ans. *« J'ai vu le peuple prendre les armes, et j'ai pris la décision de combattre pour les droits de l'homme en Albanie*, explique-t-il. *Je refuse de tuer, sauf si je suis attaqué par la police secrète. Je n'ai pas de travail, et je refuse de quitter Saranda, la ville que j'aime. J'ai grandi ici et je veux mourir ici ; je ne serai pas un esclave en Grèce ou ailleurs… Je suis un simple soldat. Pour la première fois de ma vie, je peux mourir demain pour une cause, car nous ne pouvons plus continuer à vivre ainsi. »* La crainte de Koço est que le président Berisha tente de provoquer une guerre civile en dressant les gens du Nord contre ceux du Sud. *« Car nous ne lâcherons plus Berisha. Il nous a poussés à la rébellion, et il est devenu un ennemi. »* Koço a une fiancée. *« Elle m'attend. Elle a peur, mais cela n'a rien changé à ma décision de participer au combat armé. D'ailleurs, elle sait pour quoi je lutte… Demain, je souhaite déposer mon arme, cet engin qui a été inventé pour tuer des hommes. Mon rêve, c'est la liberté, et je n'y renoncerai pas… »*

Trois poules caquettent autour du canon antiaérien posé sur la butte de terre. Masllem et Spiro contrôlent un camion-citerne, auquel ils interdisent finalement de quitter la ville. *« Nous avons reçu l'ordre de ne pas laisser sortir le carburant de Saranda »*, confirment-ils. Le conducteur du camion est mécontent, et son escorte s'énerve. La tension monte, les camarades de Masllem et Spiro se lèvent. Puis c'est l'accalmie, le camion-citerne recule. Le sud de l'Albanie est dorénavant parsemé de centaines de *check-points* érigés à la hâte par des insurgés fort peu coutumiers d'actions militaires ou policières. L'esprit est toujours identique : l'anarchie. Les combattants sont rarement d'accord sur l'attitude à adopter. Tendus, ils se disputent et se contredisent. Ils luttent ensemble, mais n'hésitent pas, parfois, à se menacer de leur kalachnikov. Ils hurlent souvent. Les fouilles de véhicules révèlent leur inexpérience, et elles sont opérées très vite parce que l'arrivée d'une autre voiture déclenche l'émoi des hommes du *check-point*.

Le Sud insurgé a une peur panique de la police secrète (SHIK) de Sali Berisha, qui a désormais la haute main sur les opérations de renseignement et de police en Albanie. Les hommes du SHIK, toujours habillés en tenue civile, souvent sales, promènent leurs gueules de voyou dans des voitures gouvernementales non immatriculées ou des voitures volées. Ils ont majoritairement fui les provinces rebelles avec leurs familles, de peur des représailles, vers la Grèce ou le Nord ; il reste cependant des sections volantes infiltrées en zone antigouvernementale. Ils sont invisibles, souvent absents, mais ils conservent la capacité d'effrayer les insurgés, parfois hors de tout raisonnement logique.

LA folie des barrages insurgés, pour certains espacés de seulement cinq cents mètres sur une route sans intersection, s'explique par cette peur incontrôlable. Le SHIK de Sali Berisha est assimilé à la police politique, la Sigurimi, du dictateur communiste Enver Hodja. Si le pays a considérablement évolué depuis la chute du communisme, les agents secrets ont conservé une réputation intacte. Ils sont accusés d'user de leurs pleins pouvoirs pour arrêter arbitrairement les gens, battre les opposants et racketter la population. Et, pour les gens ordinaires, ils sont liés aux mafias, très puissantes en Albanie, réputées très violentes, qui règnent sur le commerce des armes et de la drogue, notamment sur la côte Adriatique, à Vlora.

Sur une colline dominant Saranda, quatre agents du SHIK ont été arrêtés à un barrage, la semaine dernière. Se sentant piégés, ils auraient tenté de rebrousser chemin ; les insurgés ont ouvert le feu. L'un s'est enfui, deux ont été blessés et amenés à l'hôpital ; le dernier est mort. Blessé, il a apparemment été abandonné dans le véhicule que les insurgés ont vite incendié. *« Oui, j'ai tiré sur la police secrète*, révèle Gentan. *Et alors ? Au moins, je me sens libre quand je tue ! J'en tuerai encore sans hésiter s'ils se ramènent par ici. »*

Gentan et Hasan sont des ténors de cet important *check-point*. Des tanks et des canons dérobés à l'armée albanaise encadrent le route, et une trentaine d'hommes assurent la sécurité de la colline. *« J'ai pris cette arme avec l'objectif de tuer Sali !* assure Gentan. *Je le tuerai s'il est en face de moi. »* En attendant cette opportunité, Gentan croque des biscuits, et tripote son kalachnikov. Il porte des rangers noirs, et des gants noirs aux doigts coupés. Il scrute sans cesse l'horizon. Sans raison, puisqu'un autre barrage insurgé veille cinq cents mètres plus loin, vers Gjirokaster. D'ailleurs, il y a des barrages partout, infranchissables. La rebellion contrôle l'ensemble du Sud, jusqu'à la frontière grecque.

Gentan désigne, avec une lueur de bonheur dans le regard, sa moto Cagiva, sur le bord de la route. *« Je peux y fixer une mitrailleuse lourde et aller à la guerre »*, dit-il. Gentan aime cette révolte populaire. *« Tout le peuple s'est armé. Ma grand-mère a un fusil*, raconte-t-il, *et mon frère, âgé de quatre ans, a un pistolet… Ce n'est pas une aventure, nous ne luttons pas pour le pouvoir, juste pour nos droits. »* Gentan s'égare dans des considérations politiques qui ne collent plus à son personnage. Il revient donc à l'incident qui a frappé les médias et l'opinion publique albanaise au début de l'insurrection : la mort de l'homme du SHIK brûlé vif. Il exulte. Il est sans doute, lui le miséreux, le va-nu-pieds, devenu le héros de ses rêves secrets.

Hasan, vingt-deux ans, cheveux blonds bouclés et lunettes noires, est heureux d'être un homme armé. Et il est *« extrêmement en colère ! C'est pour cette raison que je tirerai sans broncher sur les gens envoyés par le gouvernement, comme j'ai tiré sur les hommes de la police secrète. Cela dit, le type qui a brûlé s'est tué lui-même dans l'explosion de sa grenade »*. *« J'ai pris cette arme pour me défendre, pas pour aller à la guerre. Nous ne combattons pas pour gagner le pouvoir, juste pour changer le pouvoir en Albanie*, dit Hasan. *Cette insurrection n'est un problème ni de pouvoir ni d'exaltation, c'est une question de survie. Je déposerai mon fusil dès que Sali Berisha aura démissionné et que Tirana annoncera de nouvelles élections, démocratiques cette fois. »*

Hasan est aussi en colère contre la perception de l'insurrection à Tirana ou à l'étranger, et contre la propagande du pouvoir albanais. *« Nous ne sommes pas des bandits communistes ! Nous ne sommes pas des terroristes rouges ! Nous sommes des gens simples, des chômeurs, des désespérés, révoltés contre un gouvernement qui nous a volé nos votes l'an dernier et notre argent cette année »*, dit-il. Les élections parlementaires de mai 1996 avaient été entâchées d'irrégularités reconnues par une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ; c'est toutefois la chute des sociétés financières « pyramidales », auprès desquelles les Albanais avaient déposé jusqu'à leur dernier lek, qui a déclenché un mouvement protestataire d'une telle ampleur.

Il n'est pas évident que les insurgés, princes des *check-points* et déterminés à provoquer le départ du président du pouvoir, pourront aisément déposer les armes. La révolte et l'exaltation sont tellement fortes que les rebelles hésiteront à remettre le contrôle de leurs villes et de leurs routes au pouvoir central. Les insurgés puisent dans le chaos une véritable sensation de liberté, qui leur manquait il y a quelques jours encore, au temps de la misère économique et du règne policier du SHIK.

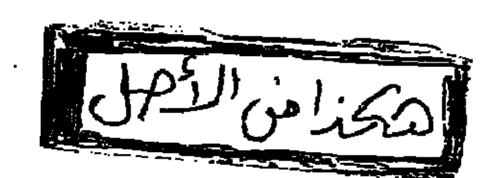
> « Nous ne sommes pas des terroristes rouges ! Nous sommes des gens simples, révoltés contre un gouvernement qui nous a volé nos votes l'an dernier et notre argent cette année »

S'ILS sont conscients que leur pays ne sortira pas aisément de cette misère, ils sont enchantés d'avoir pris les rênes de leur sécurité et des pouvoirs locaux.

Alors, chaque jour, les *check-points* fleurissent en Albanie, incohérents, désordonnés, forcément arbitraires. Au sud de Tepelena, les révoltés ont abattu un arbre en travers de la route. Si les voitures se faufilent en escaladant le talus, une camionnette se trouve coincée. Les combattants tentent de bouger l'arbre, trop lourd pour eux. Des rires fusent. *« Nous n'avons pas de matériel pour un véritable barrage »*, s'excuse un homme. Au nord de Tepelena, des tôles ondulées et des morceaux de carrosserie automobile ont été jetés à la hâte en travers du chemin, parce qu'une rumeur a signalé des agents du SHIK dans un village. Les véhicules se bousculent, les hommes s'énervent. Partout, c'est la confusion. Près de Vlora, des rebelles ont ouvert le feu sur une voiture de journalistes français, sans motif apparent. A part, peut-être, la nervosité et la peur.

Ironie, en remontant vers Fier, la semaine précédente, le dernier *check-point* insurgé était composé de cailloux et de brindilles. Un barrage incompréhensible, jusqu'à ce qu'une meute d'enfants surgisse de dessous un petit pont. L'un porte un revolver postiche. Ils doivent avoir entre cinq et dix ans, car les plus âgés portent souvent des armes réelles. Une voiture s'arrête. *« Eh, les gamins… Enlevez votre barrage, nom de Dieu ! »*, hurle un conducteur pressé. Les enfants sourient. Ils gambadent autour d'un abri en pierre, qui marquait l'arrêt des autocars lorsque des autocars passaient. Ils hésitent. Finalement, cailloux et brindilles demeurent sur le chemin.

Rémy Ourdan
Dessin : Ivan Sigg.



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Nécessaire vigilance

LA pénétration dans la société française du Front national et des idées qu'il véhicule se heurte, certes, à de fortes résistances. Il ne faudrait pas en conclure, pour autant, que ses entreprises seraient vouées à l'échec et qu'il n'y aurait donc pas lieu de s'alarmer à chacune de ses tentatives pour imposer sa présence dans des lieux qui lui étaient jusqu'à présent fermés. C'est au contraire en démontrant une constante intolérance envers ce que représente le Front national que la « société civile » peut l'empêcher d'acquérir le droit de cité après lequel il court depuis quinze ans. A l'inverse, tout affaiblissement de cette vigilance est pour lui une victoire.

De ce point de vue, l'affaire du Salon du livre de Paris, où les publications de l'extrême droite sont parvenues à s'infiltrer, est exemplaire. Le Front national peut en effet revendiquer le bénéfice des lois qui garantissent, en France, le droit des partis de s'organiser librement et celui des personnes de s'exprimer tout aussi librement. En revanche, sa présence dans telle ou telle enceinte privée dépend du consensus de ceux qui s'y réunissent. Il appartient aux éditeurs de dire s'ils veulent accrocher leur enseigne à côté de celle d'une société exposant des livres de propagande lepéniste.

La question se pose d'autant plus que la démonstration des intentions du Front national en matière de culture n'est plus à faire. Dans les villes qu'il administre, il censure ouvrages et journaux dans les bibliothèques, fait pression sur les associations culturelles, mène une guerre ouverte contre un théâtre et son directeur, exclut un écrivain lors d'une d'une « fête du livre ». Les éditeurs ne sont pas seulement des marchands. Ils sont aussi des acteurs essentiels de la vie intellectuelle. Peuvent-ils, à ce titre, accueillir parmi eux un parti qui combat ouvertement ce qu'ils ont choisi de servir, l'humanisme ?

La vigilance des milieux intellectuels et des artistes a été illustrée avec éclat par les réactions qu'y ont provoquées, en février, la victoire du FN à Vitrolles et la discussion par le Parlement d'un projet de loi révélateur de la « lepénisation des esprits ». Elle ne doit pas se relâcher au moment ou d'autres personnalités du monde du spectacle ou de la télévision se révèlent à leur tour atteintes par cette « lépénisation ».

Après Thierry Roland, commentateur sportif de TF1, qui a exprimé dans la presse d'extrême droite son accord avec les idées de Jean-Marie Le Pen, le fantaisiste Patrick Sébastien, installé aujourd'hui sur France 2, assimile les antiracistes et le Front national dans un même « extrémisme », porteur de « haine ». Dans un cas comme dans l'autre, la loi n'est pas en cause. C'est à la société dans son ensemble de savoir si elle peut continuer à récompenser par des records d'audimat des vedettes de télévision qui se mettent ainsi au service de ce que le président de la République a appelé les « forces d'intolérance ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une beauté puissante et frénétique

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 11 février 1947.*

UNE EXPOSITION présente à la galerie Carré vingt-trois tableaux de Marcel Gromaire.

La peinture de Marcel Gromaire est somptueuse et rare. Elle transpose les spectacles quotidiens, les revêt d'un costume éclatant et véridique, grandiose et mystérieux ; elle les enserre d'un réseau pour les délivrer mieux, les grandit en les exaltant.

Les cheveux d'une rousse ondulent et coulent comme des flammes. La mer immaculée et lumineuse, vue en arrière de roches sombres, apparait comme un foyer titanesque. Avec *La Charrue*, il célèbre la terre nourricière sur quoi éclate la puissance du soleil. Un panier de poissons qu'un pêcheur renverse sur la rive étincelle devant la mer, comme des braises mouvantes.

Tout est faste et grandeur pour Marcel Gromaire. Tout vise à une beauté puissante et frénétique. Les formes féminines sont opulentes et fermes en leur exaltation plastique. Tout vibre dans l'atmosphère, tout se dévoile peu à peu de ce qui tout d'abord apparaissait impénétrable et obscur.

Il compose sur un rythme grave avec les couleurs les plus rebelles. Il use du blanc immaculé comme du noir profond. Il assemble comme des joyaux l'écarlate et le vert. Sa peinture est à la fois rude, raffinée et abondante en contrastes.

R.-J.

(11 février 1947.)

Les nouveaux enjeux de la question sociale allemande

L'ALLEMAGNE est aujourd'hui le théâtre d'événements pour le moins inhabituels. Plus de 10 000 salariés en colère ont envahi le quartier gouvernemental de Bonn dans le but d'assiéger les institutions liées au pouvoir : la chancellerie fédérale et les centrales des partis de la coalition, CDU et FDP, sont protégées depuis quelques jours par d'importants effectifs de police.

Les mineurs de la Ruhr et de la Sarre sont « montés » à Bonn dans un vacarme hurlant de motos, de sirènes et de sifflets. Accueillis en camarades par les dirigeants du SPD, qui leur offrent le gîte et la table dans leur immeuble du centre de la ville, ils protestent jour et nuit contre le plan d'économies budgétaires qui les privera, d'ici à l'an 2005, des deux tiers des subventions qui assurent jusqu'ici la survie de leur secteur. Une manifestation de désespoir qui rappelle, à une échelle plus modeste, des drames sociaux qu'ont connus, dès le milieu des années 80, la Grande-Bretagne et la France.

Au même moment, à Berlin, 7 000 salariés du bâtiment venus de tout le pays occupent depuis le début de la semaine le centre de la ville, entre Reichstag et Potsdamer Platz. Leur colère est plus visible encore que celle des « gueules noires ». Quelques incidents avec la police témoignent de la tension ambiante. L'objet de cette « semaine d'action » est d'attirer l'attention des dirigeants politiques et de l'opinion publique sur la situation catastrophique du secteur du BTP en Allemagne, victime d'un chômage record (un salarié sur trois n'a pas d'emploi).

De telles images sont extrêmement rares, aussi bien à Bonn qu'à Berlin. Elles invitent à s'interroger sur les nouveaux enjeux de la question sociale en Allemagne. Le charbon, un conflit d'arrière-garde ? Sans doute, mais ne pourrait-il pas faire tache d'huile, comme le craint apparemment le chancelier Kohl lui-même ? Ce conflit, d'une certaine façon archaïque, est néanmoins inédit dans son expression : la « base » en colère échappe pour la première fois au contrôle syndical. Certes, le syndicat des mineurs (IG Bergbau) a fini par convaincre ses troupes de s'éloigner de Bonn. jeudi, le chancelier Kohl et Hans Berger, le patron du syndicat, sont parvenu à un compromis. Si celui-ci n'est pas jugé satisfaisant, pour les « gueules noires », celles-ci n'attendront aucune consigne syndicale pour revenir immédiatement en force troubler le calme traditionnel de la petite ville des bords du Rhin.

L'élément le plus nouveau de la « question sociale » allemande, c'est à Berlin qu'il faut sans doute aller le chercher. Les milliers d'ouvriers du bâtiment qui défilent au cœur de la nouvelle capitale protestent contre la concurrence étrangère et l'Europe de Maastricht. Victimes de l'ouverture des frontières à l'Est, ils perdent leurs emplois à mesure qu'arrive sur le marché noir une main-d'œuvre polonaise, tchèque ou hongroise bien formée et bon marché.

L'EUROPE EN TOILE DE FOND

A cette concurrence venue de l'Est s'en ajoute une autre, venue de l'Ouest : très nombreux à Berlin, des ouvriers portugais ou irlandais acceptent de travailler moins cher que les Allemands. Or les employeurs ne respectent pas tous la nouvelle loi qui fixe, depuis l'an dernier, un salaire minimum sur les chantiers afin de protéger la main-d'œuvre allemande. D'après les chiffres du syndicat, il y aurait aujourd'hui 400 000 salariés illégaux sur les chantiers allemands, un chiffre qui correspond exactement à celui des ouvriers allemands du BTP au chômage... Les contrôles se multiplient, mais ils sont insuffisants.

L'enjeu du conflit dépasse donc largement les frontières de l'Allemagne. Il prend place dans un contexte social européen particulièrement tendu. Intervient ici un élément-clé : les restrictions budgétaires en cours, accélérées par les échéances de Maastricht, entraînent une limitation drastique des investissements publics. Moins de crédits, moins de chantiers. Pas étonnant, dans ces conditions, que le chef du syndicat du BTP, Klaus Wiesehügel, ait été le premier dirigeant du monde du travail à se prononcer (*Le Monde* du 8 mars) pour un report de la monnaie unique. *« Il n'est pas bon de faire l'UEM (Union économique et monétaire) sans l'accompagner d'une union européenne concernant l'emploi »*, déclare le dirigeant syndical au nom des 700 000 adhérents de son organisation, l'IG Bau (quatrième force au sein de la Fédération des syndicats allemands, le DGB).

« Je vous ai compris », vient de leur répondre en substance Helmut Kohl. En annonçant, mercredi 12 mars, le lancement d'un programme conçu pour permettre la relance de l'investissement et la création de nouveaux emplois, le chancelier vient de déclencher la surprise. Ce programme consistera à accorder des prêts bonifiés à l'industrie du BTP ainsi qu'à avancer dans le temps des commandes d'infrastructures publiques. Objectif affiché par le chancelier : *« Permettre 25 milliards de marks d'investissements »* (85 milliards de francs). Ce « paquet », dont les conséquences sur les déficits publics allemands doivent encore être précisées, sera adopté la semaine prochaine en conseil des ministres.

Le chancelier Kohl, désormais avocat d'une politique de relance et de grands travaux, se rapproche décidément à grands pas de l'opposition sociale-démocrate. Ce tournant pourrait en être le signe supplémentaire : l'hypothèse d'une « grande coalition » entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates prend forme. Car telle est aussi l'une des leçons de ce printemps social décidément très chaud en Allemagne : face au drame du chômage, les deux plus grands partis allemands sont amenés, de plus en plus, à travailler ensemble. Ni les Verts ni les Libéraux ne sont en mesure de répondre à l'inquiétude sociale qui traverse le pays.

Lucas Delattre

Air conditionné *par Lionel Portier*

Le chantage au Lyonnais

Suite de la première page

Institué par Edmond Alphandéry, à l'époque ministre de l'économie d'Edouard Balladur, le Consortium de réalisation (CDR) a pour mission de libérer la *« bonne banque »* des actifs compromis ou à risques : c'est là une technique habituelle utilisée aussi bien au cours des dernières années par le gouvernement américain pour sauver les caisses d'épargne (un coût de 150 milliards de dollars, soit près de 850 milliards de francs) que par le gouvernement suédois pour la Norbanken (100 milliards de francs).

François d'Aubert s'était déjà, en son temps et avant qu'il ne soit ministre, engagé dans une croisade pour dénoncer les méfaits de l'économie mixte. Il avait même convaincu, en 1992, Charles Pasqua de l'intérêt politique du dossier et l'avait incité à lancer une commission d'enquête sénatoriale sur le sujet. Il s'agissait, par ce biais, d'attaquer la gestion par un gouvernement socialiste de la banque publique et, plus particulièrement, celle de Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, qui s'était longtemps félicité des ambitions du Lyonnais et de son président de 1988 à 1993, Jean-Yves Haberer. La Commission ne devait jamais voir le jour, Jean-Maxime Lévêque, ancien président du Lyonnais et proche du RPR, ayant découragé ses amis politiques de se lancer dans cette aventure risquée...

Dans un registre différent, M. Balladur, alors premier ministre, avait utilisé le limogeage du même Jean-Yves Haberer pour organiser un jeu de chaises musicales à la tête des entreprises publiques et placer à la présidence de l'UAP l'un de ses proches, Jacques Friedmann, faisant passer Jean Peyrelevade de la compagnie d'assurances au Lyonnais. Quatre mois plus tard, sous la pression politique et médiatique, il écartait définitivement M. Haberer de la gestion des entreprises liées à l'Etat en lui retirant la présidence du Crédit national, octroyée comme porte de sortie.

Face à une Assemblée nationale déjà très remontée contre le Trésor, le gouvernement Balladur avait fini par accepter, à contrecœur, la création d'une commission d'enquête parlementaire. Elle avait six mois pour travailler. Elle rendra ses conclusions au bout de dix semaines à peine, la veille du 14 juillet 1994. Le président de la commission, Philippe Séguin lui même, en mission commandée, prendra la défense de M. Haberer et limitera les attaques contre le ministère de l'économie et les autorités de contrôle. Pendant la campagne présidentielle, en revanche, le candidat Chirac ne manquera pas une occasion de s'en prendre au comportement des banques *en général*, des banques publiques en particulier. Le Lyonnais sera en permanence utilisé comme l'illustration même de l'irresponsabilité des socialistes, des technocrates et de la « caste » qui tient l'Etat et prive les politiques de leurs prérogatives.

À L'ENCONTRE DE M. TRICHET

Une fois élu, le président Chirac continuera à user du scandale du Lyonnais à de multiples fins. Il y aura recours en particulier pour déstabiliser un homme qui aurait pris, à ses yeux, trop de pouvoir, Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France. A de nombreuses reprises, M. Chirac mettra en cause la tutelle du Lyonnais et tentera ainsi de lui faire porter une part de responsabilité dans le désastre. M. Trichet était directeur du Trésor, l'administration qui représente l'Etat-actionnaire, au moment de la dérive de la banque. Soutenu par l'Elysée, Jean Arthuis, ministre de l'économie, annoncera ainsi au cours de l'été 1996 la transmission au parquet d'une demande d'ouverture d'information judiciaire sur la qualité des comptes du Lyonnais, qui vise Jean-Yves Haberer et qui a été interprétée comme une nouvelle attaque contre M. Trichet.

S'il est dans la logique des affaires qu'un concurrent – la Société générale par exemple, très agressive sur le dossier – tente, constamment et par tous les moyens, d'affaiblir le Lyonnais, on peut en revanche s'interroger sur le comportement des responsables politiques dans cette affaire. A trop utiliser pour des règlements de comptes ce scandale, on ne contribue pas réellement à la mise au jour des vraies responsabilités. Cela perturbe également le redressement, laborieux mais indispensable, de la banque. La France s'affaiblit elle-même dans les négociations en cours avec Bruxelles pour faire accepter les dernières aides publiques. Au final, les principaux bénéficiaires de ce chantage permanent au Lyonnais risquent d'être les banques anglo-saxonnes et les candidats du Front national, ces derniers y trouvant des arguments sur l'impéritie des élites, économiques et politiques.

Erik Izraelewicz et Eric Leser

RECTIFICATIFS

La population en Albanie

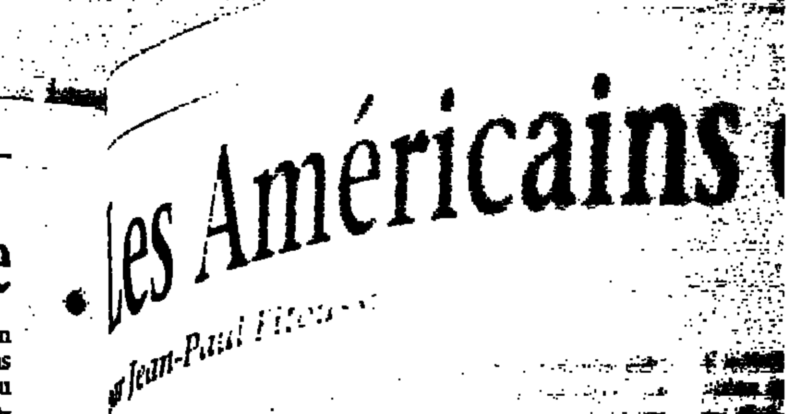
Une erreur de chiffre s'est glissée dans l'éditorial consacré à l'Albanie (*Le Monde* du 13 mars). La population du pays n'est pas de 10 millions, mais de 3,5 millions seulement, auxquels s'ajoutent 3 millions d'Albanais vivant à l'étranger, la plus grande partie au Kosovo et en Macédoine.

Milan et le prêt-à-porter

Dans l'article consacré à Gucci (*Le Monde* du 11 mars), le chiffre de 620 millions de dollars (environ 3,5 milliards de francs) correspondait au chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'année 1996, et non à l'année entière. En outre, les investissements pour 1997 en matière de distribution et de publicité des sociétés italiennes comme Gucci et Prada représentent 400 millions de francs (et non 40 millions de francs, comme indiqué par erreur).

Exportations françaises vers l'Arabie Saoudite

L'article intitulé *« La frilosité française sur les marchés émergents » (Le Monde* du 1er mars) indiquait par erreur que les exportations françaises vers l'Arabie Saoudite ont diminué de 15 % en 1996. Elles ont en fait progressé de 8,9 % par rapport à 1995, atteignant 7,2 milliards de francs. Ce sont les exportations vers les Emirats arabes unis qui, elles, ont diminué de 15 %, à 5,4 milliards de francs.



Les Américains et nous

par Jean-Paul Fitoussi

ON ne peut qu'être frappé par l'importance des préjugés, des représentations caricaturales et des incompréhensions réciproques dans les comparaisons des évolutions économiques et sociales de part et d'autre de l'Atlantique.

Lorsque les Américains parlent du marché du travail français, ils y voient le dernier refuge du socialisme. Alors que les Français imaginent le marché du travail américain comme le lieu où les gens ont « la liberté » de travailler pour... presque rien. Il est juste de dire aussi que cette caractéristique supposée de l'économie américaine fait l'admiration des patrons français.

La conception qui domine en Europe est celle d'un arbitrage entre chômage et pauvreté qui s'imposerait, notamment du fait de la mondialisation, à tous les gouvernements de la planète. Cet arbitrage aurait fait l'objet d'un choix radicalement différent de part et d'autre de l'Atlantique. Les Etats-Unis auraient choisi l'emploi *et* la pauvreté ; les Européens le chômage *et* la protection sociale.

Lorsque Marc Blondel affirme que les Européens ne veulent pas vivre comme des Anglo-Saxons, il rejette en bloc le choix de la pauvreté et de la flexibilité. Est-ce à dire qu'il approuve le choix du chômage, pourvu que les *insiders*, c'est-à-dire les « nantis » d'un emploi, restent convenablement protégés ? C'est un peu l'interprétation que les Anglo-Saxons, heurtés par ses propos, seraient tentés de faire.

La réponse américaine serait alors évidente : les performances de leur économie ne sont-elles pas bien supérieures à celles de l'Europe ? Et, en cette dernière région, les rigidités n'ont-elles pas conduit au marasme et à la stagnation ?

Mais que signifie la prospérité d'un pays lorsqu'elle se construit sur la paupérisation d'une fraction croissante de la population ? La violence sociale qui en résulte n'a-t-elle pas de fait un coût plus élevé que la recherche d'un meilleur partage des fruits de l'expansion ? La démocratie ne change-t-elle pas de nature dès lors que l'on admet qu'il existe des gagnants et des perdants structurels ?

La cause semble pourtant entendue ; *la protection sociale repousse* l'Europe à la périphérie du monde à venir, régi par les lois impitoyables de la mondialisation. Au contraire, la flexibilité, l'incitation au travail que constitue l'absence ou la modicité des revenus de remplacement, ont permis, aux Etats-Unis, non seulement de s'adapter à la nouvelle donne, mais de renforcer son avance économique.

Mais il s'agit là d'images d'Epinal, de représentations superficielles des deux sociétés. Car, depuis le milieu des années 80, une réelle convergence s'est produite entre les deux continents. La flexibilité s'est introduite dans toutes les dimensions des marchés du travail en Europe.

En France, par exemple, la plupart des embauches sont aujourd'hui à durée déterminée et de nombreux moyens existent de contourner la législation sur le salaire minimum ; le travail à temps partiel (involontaire) connaît un développement important ; l'indemnisation du chômage a considérablement diminué, la moitié des chômeurs n'étant pas indemnisés.

La part des salaires dans le revenu national a partout baissé en Europe pour s'établir aujourd'hui à un niveau bien plus bas que celui des années 60. En France, cette part a perdu 11 points de PIB depuis 1979 ! Comme aux Etats-Unis, les syndicats en Europe ont perdu la plupart de leurs troupes, et les gouvernements sont confrontés à la tâche difficile de renouer les fils du dialogue social en l'absence d'une représentation crédible des salariés au niveau de l'économie comme à celui des entreprises individuelles.

Mais, à l'inverse de l'Europe, la part des salaires en Amérique est restée étonnamment stable depuis les années 60. De surcroît, le taux d'activité des travailleurs masculins âgés de 25 à 49 ans n'est que de 90 %, contre près de 100 % en Europe. Cela signifie, comme l'ont montré les études du *Bureau of Labor Statistics*, *que le taux de chômage* y est de fait bien supérieur à *celui effectivement mesuré*.

Le même phénomène est à l'oeuvre au Royaume-Uni, où le taux de chômage a singulièrement baissé dans les années 90, alors que l'économie britannique a créé beaucoup moins d'emplois que la France, qui, elle, a vu son taux de chômage considérablement augmenter.

Depuis le milieu des années 80, une réelle convergence s'est produite entre les deux continents. La flexibilité s'est introduite dans toutes les dimensions des marchés du travail en Europe

L'arbitrage entre chômage et pauvreté apparaît ainsi comme un leurre, car le chômage conduit inexorablement à la précarité et à la pauvreté, alors que l'existence de travailleurs pauvres désincite au travail et conduit à rechercher d'autres moyens de gagner sa vie.

Il existe pourtant deux différences essentielles entre les deux « modèles de société » autres que celles habituellement invoquées.

L'accroissement massif des inégalités constaté aux Etats-Unis depuis vingt ans a été légitimé non par la pression des contraintes économiques, mais par un débat philosophique sur la nature même du contrat social américain. Dès la fin des années 60 se développe une littérature importante, en qualité et en quantité, fondée sur l'apologie *de l'inégalité et* la contestation de la redistribution. Le « modèle *anglo-saxon* » *résulte ainsi*, quelles que soient les réserves que l'on peut avoir quant à son éthique, d'un choix politique et donc démocratique.

C'est l'inverse en Europe, où le discours politique est celui de l'impuissance résignée devant la contrainte, qu'elle soit extérieure, européenne ou mondiale. Ce n'est pas un choix, mais une soumission.

Une seconde différence liée est relative au maniement des instruments de la politique macroéconomique. La passivité européenne contraste avec l'activisme américain. En Europe, et singulièrement en France, tout fut hier subordonné au maintien de parités monétaires, quelles que soient l'importance du taux de chômage et la faiblesse du taux d'inflation. Et tout reste aujourd'hui subordonné à la satisfaction de critères abstraits de déficit et d'endettement publics, formulés alors que la situation européenne était sans rapport avec ce qu'elle est aujourd'hui.

Comme si les politiques économiques devaient être appréciées indépendamment des circonstances dans lesquelles elles s'exerçaient. Mais les Etats-Unis auraient-ils créé autant d'emplois sans la forte baisse des impôts des années 80, sous l'administration Reagan, et la politique monétaire expansionniste du début des années 90 ?

Le degré d'inégalités qu'une société peut tolérer est une question politique davantage qu'une contrainte imposée par l'environnement économique. C'est le processus démocratique qui doit trancher si l'on ne veut pas que la recherche de boucs émissaires et de guérisseurs n'occupe entièrement l'espace du politique.

Jean-Paul Fitoussi *est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.*

Réalisme et angélisme

par Pascal Bonitzer

RÉALISME ou angélisme : telle serait aujourd'hui, paraît-il, l'alternative quant aux lois sur l'immigration.

Ali, malade du sida, est expulsé en Tunisie, où on ne pourra plus le soigner par *trithérapie ; son* état s'est déjà aggravé. C'est du réalisme. *« Non contentes de le renvoyer alors qu'il était en traitement, les autorités françaises ont révélé sa maladie à sa famille »*, souligne *Libération* du 4 mars. C'est du réalisme.

M. Pandraud, à l'Assemblée nationale, pour soutenir l'une des plus abjectes dispositions de la loi Debré, celle permettant l'expulsion des irréguliers, même atteints de maladies graves, s'est écrié : *« Je fais passer la délinquance avant la maladie. »* C'est du réalisme.

M. Pandraud sait fort bien, car les réalistes ne sont pas naïfs, que sous le nom de délinquants il désigne dans la plupart des cas des personnes dont les lois Pasqua ont rendu la situation intenable, qui *travaillent et vivraient normalement*, si on ne les en empêchait *pas par toutes les tracasseries et* humiliations dont l'administration française, depuis Vichy et la guerre d'Algérie, est capable.

Depuis Vichy et la guerre d'Algérie, on n'avait pas vu ces séparations par la force de parents et d'enfants, d'enfants placés à la DASS parce que leurs parents sont expulsés, ces malades conduits à l'étranger et à la mort sans que la médecine ait son mot à dire devant la police, ces hommes et ces femmes emmenés, non en wagons, mais en charters, non enchaînés, mais scotchés, ces infamies par centaines, par milliers, pour les plus basses et les plus vaines considérations électorales.

Depuis Vichy et la guerre d'Algérie... Messieurs les réalistes, qui trouvez la comparaison indécente, messieurs les réalistes, qui invoquez la fermeté quand elle s'exerce sur les victimes *– les* étrangers en situation irrégulière *– mais qui ne ferez rien pour* démanteler les réseaux et filières qui en profitent, c'est *en tout angélisme* que nous crachons sur votre *hypocrisie*, votre *pusillanimité*, vos calculs à courte vue, à *vue de sondages et de législatives*.

De toutes parts montent les tentations d'en appeler à *un pouvoir sans états d'âme*, cimenté par *la haine de l'étranger et qui légitimera*, systématisera, accomplira *au grand jour ce que vous*, messieurs les réalistes, faites déjà *petitement, au coup par coup*, honteusement.

Ces tentations croissent. Elles croissent d'autant plus, on le sait, *que les « réalistes »* au sein de l'Etat de droit y cèdent, *« par réalisme »*.

Ce n'est pas de l'angélisme que d'inverser le mouvement. C'est une nécessité. Plus qu'une *nécessité : une urgence*.

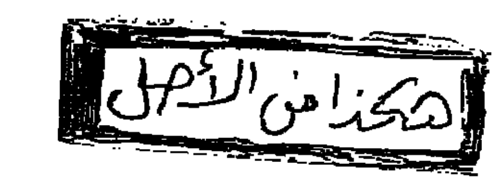
Pascal Bonitzer *est scénariste et réalisateur.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RENAULT ET LE GAN

Que découvre-t-on rien qu'en tournant les pages de votre journal daté du 1er mars ? En page 20 : Renault réorganise sa production et ferme son usine belge. Explication : guerre des prix, concurrence accrue, entraînant *« une perte qui devrait s'établir entre 4 et 5 milliards »*. Deux pages plus loin : *« Le gouvernement sauve le GAN en lui apportant 20 milliards »*, mais oui, *20 milliards de francs ! D'un côté* des gens qui travaillent, produisent, font honneur *à leur métier* et à l'industrie automobile... balayés, rayés, supprimés ! De l'autre, des opérations que l'on espérait *« juteuses » et se révèlent* pour le moins catastrophiques... *Qu'à cela ne tienne, on renflouera* le navire. Après tout, cela s'est déjà *vu avec le Lyonnais*.

Louis Spinhayer,
Boussu (Belgique)



BANQUE Le député Charles-Amédée de Courson (UDF-FD, Marne) membre de l'instance de contrôle de la structure de défaisance du Crédit lyonnais, a estimé, mercredi 12 mars, à 130 milliards de francs le coût final du naufrage de la banque publique. ● DEVANT LA COMMISSION des finances, M. de Courson a décomposé les termes de son addition : 80 milliards de francs pour les pertes sur actifs, 11 milliards au titre des garanties données par le Lyonnais, 5 milliards de francs pour les frais de gestion, 32 à 33 milliards de francs pour les coûts de portage d'ici 1999. ● INTERVENANT le soir même, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, a répondu en indiquant que les erreurs de la banque publique avaient coûté depuis quatre ans 15 milliards de francs à l'Etat et qu'il fallait attendre *« 2014 pour faire le total de ce qu'aura coûté le Crédit lyonnais au contribuable ».*

Les députés chiffrent à 130 milliards de francs le naufrage du Crédit lyonnais

La Commission des finances de l'Assemblée nationale s'est livrée à un réquisitoire tous azimuts. Elle exige que toutes les responsabilités soient recherchées, indépendamment des étiquettes politiques

UNE VRAIE BOURRASQUE : la commission des finances a vécu, mercredi 12 mars, une journée très agitée. Celle-ci fera date pour plusieurs raisons. La principale tient en un chiffre : 130 milliards de francs. C'est, selon Charles-Amédée de Courson (UDF-FD, Marne), conseiller référendaire à la Cour des comptes, le coût final pour l'Etat du sinistre du Crédit lyonnais. M. de Courson, l'un des « budgétaires » les plus pointus de la commission, a décomposé les termes de son addition : 80 milliards de francs pour les pertes sur actifs, 11 milliards au titre des garanties données par le Crédit lyonnais, 5 milliards de francs pour les frais de gestion, 32 à 33 milliards de francs pour les coûts de portage d'ici à 1999.

Le chiffre de 130 milliards suscitait suffisamment d'émotion au Parlement pour provoquer, dès mercredi soir, la mise au point d'Alain Lamassoure, ministre délégué au Budget. *« Si nous sommes amenés à mettre à nouveau de l'argent dans le Crédit lyonnais pour un ultime effort de recapitalisation avant la privatisation, ceci ne sera pas payé par le contribuable, mais financé par les cessions d'actifs de l'Etat, notamment de France Télécom »*, a déclaré M. Lamassoure sur la chaine de télévision LCI. Les erreurs de la banque publique ont coûté depuis quatre ans 15 milliards de francs à l'Etat et *« c'est en 2014 qu'on pourra faire le total de ce qu'aura coûté le Crédit lyonnais au contribuable »*, a-t-il ajouté.

Devant la « révélation » de l'ampleur du sinistre, la commission des finances a réagi tel un *« un éléphant blessé »*, selon le mot d'un des participants, dans une ambiance *« totalement surréaliste »*. Elle s'estruée à l'attaque.

Dans le huis-clos de la commission, des noms ont été lâchés. Ceux de financiers qui, selon M. de Courson et Philippe Auberger (RPR, Yonne), ont su tirer profit des faiblesses ou de l'incompétence des dirigeants du Crédit lyonnais. Jean-Charles Naouri, le patron de la holding Euris, ancien collaborateur de Pierre Bérégovoy, a été épinglé. Mais aussi, François Pinault, l'homme d'affaires, actionnaire du groupe Pinault-Printemps-Redoute, et proche de Jacques Chirac. La commission a ensuite porté son tir sur des hauts fonctionnaires du Trésor, puis sur les commissaires aux comptes ayant certifé des années durant la sincérité des résultats du Crédit lyonnais et de ses filiales. *« Il n'est pas possible de ne pas engager leurs responsabilités »* a déclaré M. de Courson, indiquant que deux plaintes au pénal auraient été déposées contre des commissaires aux comptes trop « légers ». Il a par ailleurs souligné que les mécanismes de sauvetage du Crédit lyonnais s'étaient révélés *« inadaptés »*.

Philippe Séguin manquait encore au tableau de chasse. L'oubli fut réparé : M. de Courson selon Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), M. Devedjian selon Charles de Courson, rappela la préface du président de l'Assemblée nationale au rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais, rédigé en 1994. M. Séguin y estimait que *« rien ne saurait être reproché à Jean-Yves Haberer aux chapitres de la déontologie, de l'honnêteté et de l'honneur »*.

Dans les couloirs, l'après midi, M. Devedjian revenait à la charge. Le coût du sauvetage du Crédit lyonnais constituait un *« scandale qui dans sa dimension financière est plus important que celui* [du canal] *de Panama »*, indiquait-il. Il explicitait le cas de M. Naouri. *« M. Naouri a vendu des parts de sa société Euris au Crédit lyonnais pour un milliard de francs, c'est-à-dire très nettement surévalué. Il vient de les racheter lui-même à l'établissement de défaisance pour 500 millions. Différence : 500 millions payés par le contribuable »*. Et d'affirmer que M. Pinault allait réaliser une opération identique avec des parts d'Artemis, la holding de son groupe. S'attaquant à la technostructure du ministère de l'économie, M. Devedjian, membre du conseil d'administration de la structure de défaisance du Comptoir des entrepreneurs, a par ailleurs indiqué que Bercy avait mis en place pouor cet établissement un dispositif *« via les îles Caïman et Jersey »* en août 1993, c'est-à-dire sous le gouvernement d'Edouard Balladur dont M. Devedjian a été l'un des proches.

Les motivations profondes de ce *« coup »* de la commission des finances sont difficilement à cerner. Manœuvre politique d'une partie de la droite balladurienne contre les chiraquiens *via* M. Pinault ? Agitation de la majorité contre les socialistes et leur gestion du Lyonnais ? A l'Assemblée, mercredi, d'autres explications étaient données. *« M. de Courson a pu être actionné par Bercy comme élément de négociation face à François Pinault »*, estimait-on dans les couloirs. Plus généralement, on y voyait une nouvelle crise d'émancipation de la commission des finances, plus que jamais décidée, depuis l'affaire du Crédit foncier, à jouer, face à Bercy, un rôle d'aiguillon et de contre-pouvoir.

Caroline Monnot

Le CDR détaille les moins-values de 1996

Les moins-values enregistrées en 1996 par le Consortium de réalisation (CDR) – l'organisme chargé de vendre une partie des actifs du Crédit lyonnais, et notamment les plus compromis – ont été de 29 % en moyenne par rapport à la valeur comptable des biens cédés, a annoncé mercredi 12 mars le CDR. Ce taux varie de 61 % pour les valeurs immobilières à 32 % pour le pôle créances (chargé de liquider les actifs et passifs des banques dissoutes après transfert au CDR), 10 % pour le pôle entreprises (qui gère les sociétés dont le CDR est propriétaire) et 9 % pour les participations minoritaires. Ces taux s'appliquent à des valeurs comptables brutes, puisque le Consortium de réalisation n'a reçu aucune provision avec les actifs décotés qu'il traite. Il ne peut constituer lui-même de provisions pour compenser les moins-values dont il a hérité. Les chiffres en valeur absolue seront publiés en mai. A cette occasion, sera publiée la prévision d'encaissement pour l'année 1997.

Bruxelles ouvre une enquête sur l'aide au GAN

La Commission européenne, qui négocie avec le gouvernement français le nouveau plan de sauvetage du Crédit lyonnais, a ouvert par ailleurs, mercredi 12 mars, une enquête sur l'aide de 20 milliards de francs que la France compte octroyer au groupe d'assurances GAN. La procédure engagée par Bruxelles au titre de l'article 92 du traité européen a pour but de déterminer si le plan de redressement élaboré par les autorités françaises est susceptible de favoriser le retour du groupe à la viabilité et est compatible avec les règles de concurrence en vigueur dans l'Union.

Paris dispose d'un délai d'un mois pour présenter ses observations aux interrogations de l'exécutif communautaire. Le soutien financier de l'Etat prévoit 11 milliards de francs de recapitalisation et 9 milliards pour la couverture des dettes. La Commission avait déjà autorisé, en 1995, un soutien de 2,8 milliards de francs sous forme de dotation en capital.

La Société générale n'écarte pas une nouvelle alliance

MERCREDI 12 mars, pour sa dernière présentation des comptes de la Société générale – il affirme son intention de quitter la présidence de la banque cette année –, Marc Viénot n'a pas dérogé au rituel, désormais immuable, depuis quelques années : exposé rapide de ses résultats suivi d'une charge en règle contre l'ensemble de ses concurrents.

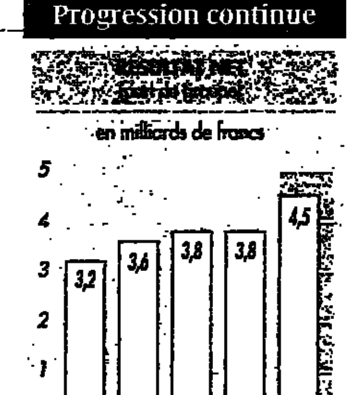
La santé de la banque qu'il préside depuis 1987 le lui permet, estime-t-il sans doute. Son manque de goût pour la langue de bois fait le reste. La Société générale affiche les meilleurs résultats du secteur bancaire français (4,544 milliards de bénéfices en 1996, en hausse de 19 %). Le produit net bancaire (PNB) – chiffre d'affaires dans la profession – a progressé de 7,5 %, à 43,1 milliards de francs, à périmètre constant, et le résultat brut d'exploitation (RBE), de 13 %, à 11,54 milliards de francs.

Mais c'est une autre source de satisfaction qui anime M. Viénot. Alors que ses concurrents ont jusqu'à présent annoncé un résultat brut d'exploitation (RBE) dont la progression est essentiellement due aux activités de marché et à l'international, la contribution de l'activité domestique dans le RBE a augmenté de 8,6 %, à 6,2 milliards de francs. *« Ce qui est bien la preuve que le métier peut être rentable lorsqu'il est fait proprement »*, a commenté M. Viénot.

Candidat malheureux à la reprise du groupe bancaire CIC, dont le gouvernemnent a finalement repoussé la privatisation, la Société générale a racheté fin décembre le Crédit du Nord. Le dossier – nom de code « Canada » – avait été regardé une première fois en 1995, puis abandonné compte tenu de sa situation financière extrêmement dégradée. Le nettoyage opéré par sa maison-mère, Paribas, puis l'abandon de la candidature des Banques populaires à sa reprise, ont convaincu la Société générale de s'y intéresser à nouveau.

Une acquisition que M. Viénot ne regrette pas : *« Plus nous nous approchons de l'animal, plus nous trouvons que c'est une jolie bête, même si elle nous a été cédée sans pedigree. »* Et qui prouve, selon lui, que la Société générale a la capacité de *« gérer un réseau multimarques »*. Le soupçon qui pesait sur la banque de vouloir racheter le CIC uniquement pour tuer un concurrent est *« une énorme blague »*. L'acquisition du Crédit du Nord va permettre à la Société générale de prouver qu'une grande banque à réseau national peut gérer une grande banque régionale.

Progression continue



En cinq ans, les résultats de la banque n'ont cessé de s'améliorer.

Le patron de la Société générale n'exclut pas de s'intéresser à nouveau au CIC dès que la privatisation du groupe sera relancée par les pouvoirs publics. *« Nous ne sommes pas forcément aussi fort que nous aimerions l'être dans toutes nos activités et dans toutes les parties du monde »*, a confirmé Daniel Bouton, directeur général de la banque et dauphin de M. Viénot. Même les plus grandes banques ont besoin de grossir, *« ce qui est vrai pour Paribas ou la Société générale »*. S'il paraît impensable, pour des raisons sociales, d'envisager une fusion entre la Société générale et la BNP, *« il serait cohérent de rapprocher une banque comme la nôtre d'une banque d'affaires française comme Paribas »*.

Avec des fonds propres de 55,7 milliards de francs au 31 décembre 1996, en hausse de 8,7 %, un ratio Cooke sur fonds durs de 6,1 % et un rendement sur fonds propres de 8,74 %, la Société générale *« a les moyens »* de faire de la croissance externe et est *« en état de veille, si une occasion intelligente se présente »*. Mais *« croître par addition, non »*, affirme M. Viénot.

L'allusion vise directement le Crédit lyonnais, sujet de prédilection du PDG de la Société générale. Depuis trois ans, celui-ci saisit toutes les occasions pour dénoncer le sauvetage de la banque publique. Mercredi, il a encore réclamé son démantèlement. S'il affirme ne pas être acquéreur *« globalement »* du Crédit lyonnais, il ne cache pas qu'il pourrait être intéressé par certaines de ses activités, la gestion mobilière ou l'assurance-vie. *« Il faut trouver des gens en avance soit sur des marchés où nous débutons, soit sur ceux où nous n'avons pas la taille critique »*, affirme M. Viénot. Le Cetelem, filiale de crédit à la consommation de Paribas, correspond aussi à cette définition.

Babette Stern

Accès de faiblesse de la livre sterling

LA LIVRE sterling a plongé, mercredi 12 mars, sur le marché des changes, tombant à son plus bas niveau depuis quatre mois face au billet vert (1,5886 dollar). Elle a cédé près de 20 centimes vis-à-vis du franc, reculant à 9,12 francs.

Les investisseurs ont vivement réagi aux déclarations, à Tokyo, du sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre Howard Davies, rapportés par l'agence de presse nippone Jiji, évoquant la *« surévaluation de la livre vis-à-vis du deutschemark »*. Malgré les démentis rapides de l'ambassade d'Angleterre au Japon, expliquant que M. Davies se référait *« au sentiment du marché »* et non à celui des autorités monétaires britanniques, le sterling n'est pas parvenu à se redresser.

UN MOUVEMENT ATTENDU

S'il a surpris par sa brutalité, ce mouvement de correction était attendu par les opérateurs. Au cours des six derniers mois, la livre, dopée par le dynamisme de l'économie britannique et par le recul du taux chômage (6,5 %), s'est très fortement appréciée, gagnant 20 % face au franc suisse et 15 % face au deutschemark et au franc français.

La livre sterling est également fragilisée par la publication de plusieurs indicateurs économiques (hausse modérée de 0,6 % des ventes au détail et stagnation de la production industrielle en janvier) qui revélent un léger ralentissement de l'activité et éloignent la perspective d'un resserrement rapide de la politique monétaire britannique. Même si le gouverneur de la Banque d'Angleterre Eddie George réclame depuis plusieurs mois une hausse des taux d'intérêt afin d'apaiser les tensions inflationnistes, les experts jugent enfin que le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke, afin de ne pas compromettre davantage les chances du Parti conservateur lors des élections générales qui devraient se tenir au mois de mai, résistera à la pression de l'institut d'émission. En Angleterre, la banque centrale n'est pas indépendante du gouvernement.

P.-A. D.

Les propos du président de la Réserve fédérale américaine sur les marchés provoquent une polémique

LES NOMBREUX commentaires du président de la Réserve fédérale américaine sur Wall Street sont à l'origine, outre-Atlantique, d'une vive polémique. Après avoir dénoncé, au mois de décembre, *« l'exubérance irrationnelle »* dont font parfois preuve les marchés boursiers, puis expliqué que la hausse du Dow Jones était *« à couper le souffle »*, Alan Greenspan avait dénoncé, à la fin du mois de février, devant le Congrès, *« l'optimisme exagéré »* des investisseurs. Lors de sa dernière intervention, mercredi 5 mars, devant une commission bancaire du Sénat, M. Greenspan s'est voulu cette fois plus rassurant, en affirmant que *« le niveau des actions est correct si les prévisions de bénéfices des entreprises se vérifient »*. A chaque fois, ces propos ont provoqué d'importants remous à la Bourse de New York. Ils ont aussi déclenché la colère de nombreux épargnants et professionnels des marchés financiers.

Le quotidien financier américain *The Wall Street Journal* s'est fait l'écho de cette irritation croissante, certains intervenants exigeant de M. Greeenspan qu'il *« se taise »*, d'autres lui demandant de *« garder ses réflexions pour lui »*. Plusieurs membres du Congrès ont également condamné les propos alarmistes du président de la Fed, qui a évoqué la possibilité d'une *« frappe préventive »* de la banque centrale, tant pour calmer les tensions inflationnistes naissantes que pour stabiliser Wall Street. Tous lui reprochent de vouloir tuer la poule aux œufs d'or en brisant la tendance haussière de la Bourse de New York. L'indice Dow Jones s'est apprécié de 133 % depuis 1991, ce qui s'est traduit par un enrichissement considérable des Américains. Selon les calculs effectués par les économistes de la banque Paribas, la valeur des actions détenues par les ménages américains a augmenté d'environ 4 800 milliards de dollars (27 600 milliards de francs) au cours de cette période, soit un montant égal à celui de l'épargne financière qu'ils avaient accumulée au cours des vingt-cinq années précédentes. Depuis 1991, la valeur des actions détenues par les ménages est passée de 70 % à près de 150 % de leur revenu disponible, retrouvant le niveau record de la fin des années 60. La richesse des Américains, leur sentiment de bien-être économique, résultent pour bonne part des performances exceptionnelles de Wall Street. Un recul de l'indice Dow Jones reviendrait donc à appauvrir les consommateurs, à ralentir la production industrielle, les investissements des entreprises et à freiner l'expansion.

INTERROGATIONS LÉGITIMES

Ces critiques de nature économique se doublent d'attaques sur le plan légal et institutionnel : les détracteurs de M. Greenspan lui reprochent de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Les objectifs finaux assignés à la Réserve fédérale (section 2A article 1 du *Federal Reserve Act*) sont *« le plein emploi, la stabilité des prix et la modération des taux d'intérêt à long terme »*. La loi ne fait aucune mention de niveau boursier.

Cet argument est rejeté par de nombreux experts, qui soulignent que la valorisation des actifs boursiers entretient des relations très étroites avec la stabilité interne de la monnaie et l'évolution des prix. Une inflation des cours des actions ou des obligations, même si elle n'influe pas sur la composition des agrégats monétaires suivis par la banque centrale pour définir sa politique, risque pourtant de se transférer à tout moment dans le secteur des biens et des marchandises et de se répercuter, au bout du compte, dans le niveau des prix à la consommation. Parallèlement, un krach boursier – comme la crise de 1929 ou l'éclatement de la bulle financière à Tokyo au debut des années 90 l'ont démontré – peut présenter des conséquences dramatiques pour l'économie réelle, briser la croissance et compromettre l'objectif de *« plein emploi »* assigné à la Fed. Les interrogations de M. Greenspan sur les niveaux atteints à Wall Street seraient donc parfaitement légitimes.

Dans un éditorial très remarqué publié dans le *Wall Street Journal*, Waynel Angell, ancien gouverneur de la Réserve fédérale, aujourd'hui économiste à la banque Bear Stearns, s'est pourtant lui aussi précisément appuyé sur l'exemple des années 30 pour attaquer Alan Greenspan et le dissuader de procéder à un resserrement de sa politique monétaire. *« S'il vous plaît, s'il vous plaît, monsieur Greenspan*, écrit M. Angell, *arrêtez de vous inquiéter à propos de la Bourse. Lisez plutôt les minutes du conseil de la Fed de 1926 à 1929. »* Selon M. Angell, la Fed, effrayée par l'euphorie de Wall Street, avait au cours de cette période mené une politique monétaire trop restrictive pour l'équilibre des marchés, provoqué une situation de déflation, mis les banques dans une situation financière intenable et conduit au krach. Wayne Angell demande donc à M. Greenspan de tirer les leçons de cette tragique erreur de politique monétaire. Si la Fed veut faire baisser les cours des actions et des obligations, affirme l'économiste de Bear Stearns, elle doit plutôt s'employer à dévaloriser la monnaie en acceptant un peu d'inflation supplémentaire. Si, au contraire, M. Greenspan s'entête à maintenir l'inflation à un très bas niveau en relevant prématurément ses taux directeurs, les investisseurs seront rassurés, la hausse de Wall Street se poursuivra jusqu'à ce qu'un krach survienne.

Pierre-Antoine Delhommais

La Commission de Bruxelles ne s'oppose pas à un élargissement du plan textile français

M. Van Miert a rappelé que les aides sectorielles sont contraires au droit européen

La Commission européenne a estimé, mercredi 12 mars, que le plan textile présenté par la France en faveur des industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure était incompatible avec le droit européen. Le ministre français du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, devait cependant se rendre vendredi 14 mars à Bruxelles pour évoquer avec Karel van Miert les modalités d'un éventuel réaménagement du plan.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles, réunie à Strasbourg, a *« constaté »*, mercredi 12 mars, que le plan français d'aide aux industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure était contraire aux règles de concurrence en vigueur dans l'Union. L'exécutif communautaire a toutefois précisé que les réductions des charges patronales pour la main-d'œuvre à bas salaire ne violaient pas la législation européenne concernant 11 300 PME mais qu'elles étaient *« incompatibles »* pour 1 700 entreprises de taille plus importante. Alain Juppé a adressé cette semaine une lettre au président de la Commission, Jacques Santer, pour dire combien ce dossier est sensible pour la France.

Selon la Commission, l'allégement des cotisations sociales dont bénéficient les PME françaises du textile depuis le 1er juillet 1996 n'est pas susceptible de fausser la concurrence en raison de la faiblesse du soutien de l'Etat (moins de 600 000 francs sur trois ans). En revanche, les grandes entreprises ont, selon les experts européens, engrangé un gain de compétitivité de 5 % en moyenne en neuf mois. Ils font valoir qu'ils ont reçu quinze plaintes de plusieurs Etats membres, dont l'Allemagne et les Pays-Bas, et d'associations professionnelles.

REFUS DES SECTORIELLES

Les services de Karel van Miert, commissaire à la concurrence, rappellent que la Commission a toujours refusé les aides sectorielles, citant le rejet du plan d'aide de l'Italie à son industrie de la chaussure, le 30 avril 1996, ou aux sociétés belges tournées vers l'exportation (le plan Maribel), le 4 septembre 1996. Depuis, la Belgique a modifié le dispositif Maribel et attend l'aval de l'exécutif européen.

Dans le cas de la France, la Commission laisse toutefois la porte ouverte à une nouvelle discussion avec Paris, le rejet pur et simple d'un plan destiné à préserver l'emploi risquant d'être mal perçu après l'émoi suscité au sein même de la Commission par l'annonce de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Depuis la mise en place du plan textile par le ministre de l'industrie français, Franck Borotra, les services de la concurrence suspectent les autorités françaises de ne pas jouer franchement le jeu.

Ce plan, estiment-ils, avait d'abord été conçu pour faire face aux dévaluations compétitives de la lire et de la peseta avant d'être présenté comme devant préserver et même créer des emplois. On affirme à la Commission que si les industries aidées ont bien cessé de supprimer des emplois, elles n'en ont pas pour autant créé. Ce que conteste M. Borotra, dont le dispositif prévoit des embauches de jeunes en échange des allégements de charge : *« Il y a un véritable donnant-donnant dans ce plan, d'ailleurs certaines entreprises n'ont pas souhaité en bénéficier, le jugeant trop contraignant. »*

Le ministre français du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, devait se rendre vendredi 14 mars à Bruxelles pour évoquer avec Karel van Miert les modalités d'un éventuel réaménagement du plan. Au ministère de l'industrie, à Paris, on laisse entendre que les mesures d'aide au textile étaient un *« test »* et que leur élargissement à d'autres secteurs sont à l'étude. Le commissaire à la concurrence s'est déclaré *« ouvert à une discussion sur la possibilité de généraliser le concept de réduction des charges patronales pour la main-d'œuvre à bas salaire »*.

Le problème est désormais de définir les critères permettant de faire jouer les allégements de charges : l'idée serait d'en faire bénéficier les industries ayant un fort taux de main-d'œuvre à bas salaire (par exemple payés au SMIC), dont l'automobile pourrait faire partie. Mais comment en limiter le coût pour l'Etat ? Selon Bruxelles, l'actuel « plan Borotra » représente déjà un coût de 3 milliards de francs pour dix-huit mois.

Marcel Scotto

Une fusion Suez-Lyonnaise des eaux serait mal vue par les Belges

ELIO DI RUPO, vice-premier ministre belge chargé de l'économie, s'est ému, mercredi 12 mars, du projet de fusion entre Suez et la Lyonnaise des eaux, dont la presse fait état. *« Si cette opération devait se concrétiser,* a-t-il déclaré, *elle ne manquerait pas d'avoir une incidence sur les orientations fondamentales du groupe de la Générale de Belgique, affecterait Tractebel et les filiales de celle-ci qui opèrent dans le secteur de l'énergie en Belgique et à l'étranger. (...) Cette perspective est jugée contraire aux intérêts de l'économie belge. »*

Le ministre entend étudier et mettre en œuvre tous les moyens pour faire obstacle *« à une délocalisation des centres de décision effectifs »*. M. Di Rupo craint de voir la Lyonnaise, dans l'hypothèse d'une telle fusion, privilégier ses activités françaises. La fermeture de Renault Vilvorde a fait prendre conscience aux responsables belges des effets négatifs d'une trop grande dépendance vis-à-vis d'investisseurs étrangers. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ERAMET : le ministère de l'Outre-Mer dément** les propos de Dominique Bur, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, rapportés par *Libération* du 10 mars et que nous avons reproduits dans *Le Monde* du 12 mars. M. Bur, selon le ministère de l'outre-mer, n'a jamais affirmé qu'il se réservait le droit de mener *« illégalement une procédure illégale »*.

■ **PINAULT : déjà propriétaire du Château Latour** (Médoc), le groupe François Pinault tente d'acquérir l'un des saint-émilion les plus prestigieux, le Château Ausone. Il a conclu un accord de vente avec Helyette Dubois-Challon, qui détient 50 % des parts du domaine, dont elle est copropriétaire en indivision avec la famille Vauthier.

■ **COFACE : un accord de principe a été signé** par le groupe français Coface pour créer la première société d'assurance-crédit à l'exportation brésilienne avec cinq partenaires locaux.

■ **THOMSON MULTIMÉDIA : la privatisation du groupe français** sera *« progressive »*, a confirmé, mercredi 12 mars, le ministre de l'industrie, Franck Borotra, notant que cela pouvait se faire *« à la manière Bull, mais aussi selon d'autres procédures »*.

■ **STET : la privatisation du groupe de télécommunications,** déjà partiellement coté en Bourse, se fera par cession de 10 % à 15 % du capital à un noyau stable d'actionnaires privés, a indiqué, mercredi 12 mars, le gouvernement italien, l'Etat conservant une action spécifique.

■ **CISI : l'intersyndicale** CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO de la société de services informatiques filiale de CEA Industrie s'est prononcée, mercredi 12 mars, contre la cession à la Compagnie des signaux.

Aérospatiale devient un enjeu central de la privatisation de Thomson-CSF

LE PROCESSUS de privatisation de Thomson-CSF a officiellement été lancé mercredi 12 mars avec la publication du cahier des charges. Mais, plutôt que le groupe d'électronique professionnelle et de défense, c'est Aerospatiale, par ses activités dans les missiles et les satellites, qui pourrait bien tenir la vedette dans les semaines qui viennent.

Le groupe public d'aéronautique, qui est en cours de fusion avec Dassault Aviation, s'est certes vu interdire de faire acte de candidature. Néanmoins, le gouvernement a incité les repreneurs potentiels de Thomson-CSF à intégrer les intérêts d'Aerospatiale dans leurs offres, précisant que son président sera consulté sur ces projets.

D'où, dès le 12 mars, une première bataille de communiqués entre le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom, les deux postulants déclarés au rachat de Thomson-CSF. *« Nous sommes disposés à étudier la prise en compte des activités [...] d'Aerospatiale dans notre projet »*, a indiqué, en fin de matinée, le groupe Lagardère, réclamant au passage de pouvoir accéder *« à temps »* à *« tous les éléments d'information [...] sur les activités éventuellement concernées »* chez Aerospatiale.

En soirée, Alcatel Alsthom et Dassault Industries (qui contrôle Dassault Aviation, Dassault Electronique, etc.) ont répliqué en confirmant qu'ils déposeront une offre conjointe et que celle-ci développera *« la possibilité de coopérations majeures entre Aerospatiale et Thomson-CSF privatisé »*.

L'interdiction faite à Aerospatiale de participer à une offre sur Thomson-CSF a été perçue comme un possible affaiblissement de l'offre d'Alcatel Alsthom. Le groupe Lagardère estime que cette décision *« ramène le contenu industriel du plan d'Alcatel à ses justes proportions »*. *« Cela modifie notre schéma dans le temps et la forme, pas sur le fond »*, réplique-t-on chez Alcatel Alsthom. Les chances du groupe Lagardère de rallier Aerospatiale à sa cause paraissent minimes. Ces dernières années, le pôle défense et espace de Matra a voulu à plusieurs reprises acquérir les missiles et satellites d'Aerospatiale. Le gouvernement s'y est toujours opposé. Aerospatiale ne semble d'ailleurs pas souhaiter se rapprocher de Matra, son concurrent direct.

« Au final, c'est notre président qui devra se prononcer sur les offres qui nous citeront », relève-t-on chez Aerospatiale. Le combat qui a opposé Lagardère et Alcatel en 1996 autour de Thomson va donc se prolonger. Avec, au premier round, Aerospatiale comme enjeu.

Philippe Le Cœur

Plan social chez Alcatel CIT pour supprimer 1 400 emplois

LA DIRECTION du fabricant d'équipements de télécommunications Alcatel CIT – l'une des principales filiales d'Alcatel Télécom – veut convoquer un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire le 2 avril, afin d'engager un plan social visant à supprimer 1 400 emplois sur 9 400. Informé mercredi 12 mars, le secrétaire du CCE, élu CFDT, a refusé de parapher la convocation. La direction pourrait l'assigner en justice pour refus abusif de signer un ordre du jour.

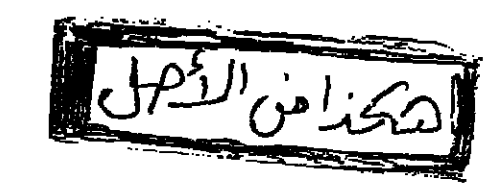
Ce plan social constitue le prolongement du plan de restructuration présenté le 27 octobre 1996, qui visait à supprimer 1 636 postes d'ici à fin 1998, avec arrêts d'activités industrielles à Lannion (Côtes-d'Armor), Ormes (Loiret) et Orvault (Loire-Atlantique). Direction et syndicats ont longtemps discuté des mesures possibles pour atténuer l'impact sur les salariés. Ces discussions ont tourné court fin février.

« La direction a accusé les syndicats de bloquer la situation et les a sommés de signer un accord d'engagement à négocier et de ne pas perturber ces négociations », explique l'élu cédétiste. La CGT a refusé de signer.

La direction a décidé de lancer un plan social. L'élu CFDT au CCE demande la *« réouverture des négociations »* et motive son refus d'accepter un plan social par le fait que *« le marché des télécommunications est quand même en croissance et que les résultats globaux d'Alcatel sont positifs »*.

En octobre, la direction d'Alcatel CIT avait annoncé des pertes de 500 millions de francs pour 1996 et évoqué un retour à l'équilibre en 1999. *« C'est la structure opérationnelle qui veut ça »*, relève le secrétaire du CCE. Alcatel Télécom a spécialisé ses différentes filiales. *« On fait ainsi porter à CIT toute la recherche-développement sur des métiers dits d'avenir pour lesquels il n'y a pas encore de marché »*, note l'élu cédétiste, pour qui il y a nécessité de *« faire jouer la solidarité de groupe »*.

Philippe Le Cœur



■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé, jeudi 13 mars, à son plus bas niveau depuis le 7 février. En clôture, l'indice Nikkei cédait 282,79 points (1,56 %), à 17 900,48 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, jeudi 13 mars, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 351,30-351,60 dollars, contre 353,70-354,20 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR reculait face au yen jeudi en fin de séance sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 122,13 yens, contre 122,43 yens mercredi soir à New York.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont terminé en hausse mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence aux Etats-Unis a gagné 47 cents, à 20,58 dollars. Mardi, il avait perdu 38 cents.

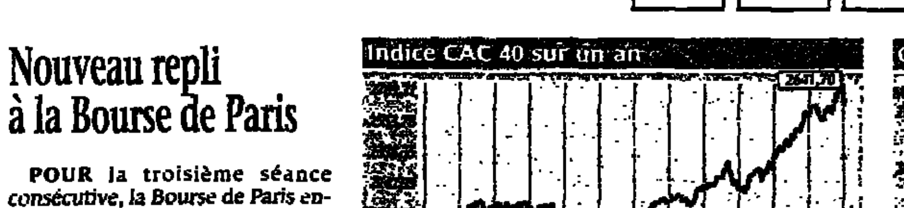
■ LA RUSSIE devait lancer jeudi 13 mars son deuxième emprunt depuis la Révolution de 1917, qui va lui permettre de se procurer 1,5 milliard de deutschemarks sur sept ans.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouveau repli à la Bourse de Paris


Indice CAC 40 sur un an

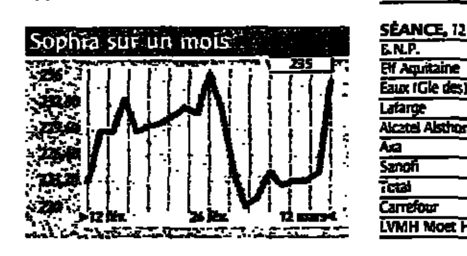
CAC 40 5 jours

POUR la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris enregistrait des prises de bénéfice dans un marché actif. En repli de 0,87 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,43 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises réduisaient leurs pertes et n'abandonnaient plus que 0,35 % à 2 632,94 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élève à 2,8 milliards de francs dont 2,2 milliards sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Après trois mois de hausse quasi-ininterrompue, la correction amorcée par le marché est jugée tout à fait normale, voire saine. En général, le marché commence à décliner chaque année en avril pour baisser franchement en mai, alors que tous les résultats de l'année précédente ont été annoncés et analysés, soulignent les gestionnaires. L'indice CAC 40 pourrait revenir aux alentours des 2 500 points, sans remettre en cause la solidité du marché, déclarent des investisseurs. A ce niveau ces derniers seraient prêts à reprendre leurs achats dans un marché sur lequel va s'abattre une manne importante. Au début de l'été, l'emprunt Balladur sera remboursé pour un montant de 90 milliards de francs alors que seront distribués les dividendes.

Sophia, valeur du jour

SOCIÉTÉ de crédit-bail immobilier, Sophia a terminé en nette hausse mercredi 12 mars à la Bourse de Paris. Le titre a progressé de 4,91 %, à 291 francs, dans un marché portant sur 63 388 pièces alors que le marché parisien terminait sur un recul de 1,65 %. Cette progression s'est effectuée à la fois sur l'annonce par la société du maintien de son dividende (17,75 francs) ainsi que de bonnes perspectives pour l'année en cours. Depuis le début de l'année, l'action affiche une progression de 23,68 %, contre une baisse de 8,21 % sur l'ensemble de l'année 1996.


Sophia sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
Chargeurs Intl	325	+4,80	+26,45
B.N.P.	253	+4,11	+25,99
Lafarge	386	+3,76	+23,99
Fromageries Bel	4480	+2,98	+4,23
Bancaire (Cie)	781	+2,22	+27,19
Gaumont #	438	+1,90	-0,46
Damart	4530	+1,56	+9,15
Legris indust.	270	+1,50	+23,56
Rhone Poulenc A	193,10	+1,36	+9,15
Promodes	1905	+1,32	+30,03
BAISSES, 12h30			
Ingenico	103,50	-5,99	+18,96
CS Signaux(CSEE)	297	-4,19	+26,43
Metaleurop	76,25	-4,08	+80,90
Elf Gabon	1855	-3,93	+40
G.F.C.	534	-3,78	+13,73
Intertechnique	1316	-3,44	+69,30
UIS	203	-3,33	+16
Dynaction	138,50	-3,28	+13,43
Cegid (Ly)	770	-3,26	+29,62
Dassault Electro	655	-3,24	+47,19

VALEURS LES PLUS ACTIVES

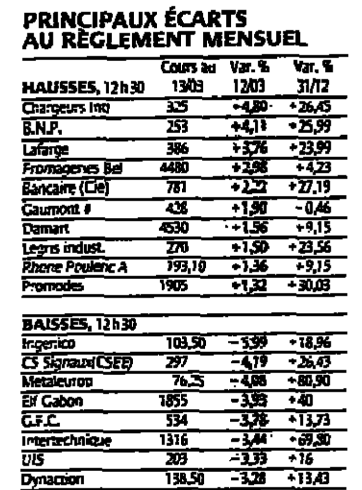
SÉANCE, 12h30	13/03 Titres échangés	Capitalisation en F
B.N.P.	875073	219060199,80
Elf Aquitaine	265492	147739494
Eaux (Gle des)	193700	147328340
Lafarge	328991	125430015,60
Alcatel Alsthom	192884	118434048
Axa	244388	91394710,60
Sanofi	170755	91145614
Total	185314	87766252
Carrefour	23625	81904596
LVMH Moet Hen.	59148	78952255

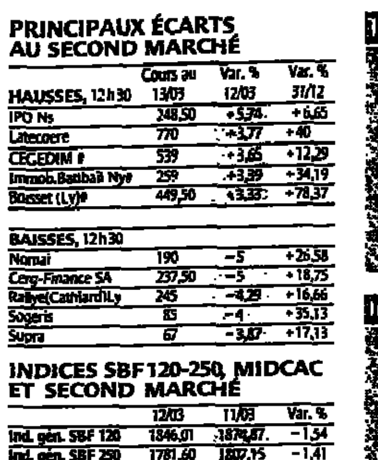
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

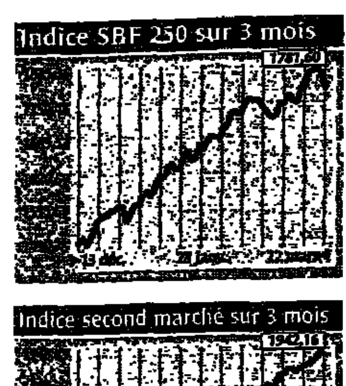
HAUSSES, 12h30	Cours au 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
IPO Ns	248,50	+5,74	+6,65
Latecoere	770	+3,77	+40
CEGEDIM #	539	+3,65	+12,29
Immob.Batibail Ny#	259	+3,39	+34,19
Boisset (Ly)#	449,50	+3,33	+78,37
BAISSES, 12h30			
Norinai	190	-5	+26,58
Cerg-Finance SA	237,50	-5	+18,75
Rallye(Cathiard)Ly	245	-4,29	+16,66
Sogeris	85	-4	+35,13
Supra	67	-3,87	+17,13

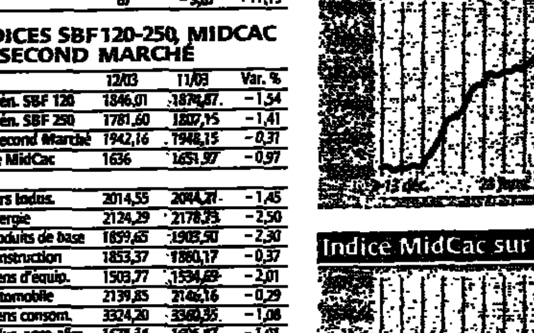
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

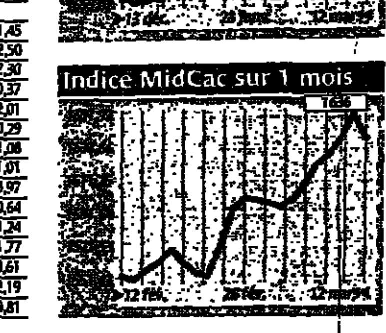
	12/03	11/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1846,01	1874,87	-1,54
Ind. gén. SBF 250	1781,60	1807,15	-1,41
Ind. Second Marché	1942,16	1948,15	-0,31
Indice MidCac	1636	1651,97	-0,97
Valeurs Indus.	2014,55	2044,27	-1,45
1 - Energie	2124,29	2178,73	-2,50
2 - Produits de base	1859,65	1903,50	-2,30
3 - Construction	1853,37	1860,17	-0,37
4 - Biens d'equip.	1503,77	1534,69	-2,01
5 - Automobile	2139,85	2146,16	-0,29
6 - Biens consom.	3324,20	3360,35	-1,08
7 - Indus. agro-alim.	1678,34	1695,47	-1,01
Services	2007,40	2027,04	-0,97
8 - Distribution	3770,34	3794,79	-0,64
9 - Autres services	1321,22	1337,78	-1,24
Sociétés financières	1321,82	1345,62	-1,77
10 - Immobilier	855,34	860,55	-0,61
11 - Services financ.	1300,63	1329,81	-2,19
12 - Sociétés invest.	1731,99	1746,21	-0,81






Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Baisse généralisée

LA BOURSE de Tokyo a nettement reculé, jeudi 13 mars. L'indice Nikkei a terminé à son plus bas niveau depuis le 7 février, abandonnant 1,56 %, à 17 900,48 points.

La veille, sous la pression des prises de bénéfice, Wall Street a reculé. L'indice Dow Jones a cédé 45,79 points (0,65 %), à 7 039,37 points. Ces dégagements ont été dirigés principalement vers les secteurs de la haute technologie, des valeurs pétrolières, bancaires et de la pharmacie. Les opérateurs n'ont pas réagi à la publication du Livre beige de la Réserve fédérale (Fed) indiquant que l'économie américaine croît toujours à un « rythme relativement modéré ».

En Europe, la Bourse de Londres a également cédé du terrain sous l'effet des ventes bénéficiaires après avoir enchaîné six records de clôture consécutifs. L'indice Footsie a baissé de 22 points, à 4 422,30 points, soit un repli de 0,49 %. Le recul était plus sensible outre-Rhin, où la place francfortoise a abandonné 1,31 %, à 3 415,40 points. Les courtiers ont attribué cet accès de faiblesse à la forte baisse du titre Hoechst (– 10,3 %) ainsi qu'à des prises de bénéfice après le record de la veille.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 12/03	Cours au 11/03	Var. en %
Paris CAC 40	2651,95	2686,15	-1,29
New-York/DJ indus.	7064,38	7085,16	-0,29
Tokyo/Nikkei	18183,30	18267,70	-0,46
Londres/FT100	4425	4444,50	-0,44
Francfort/Dax 30	3415,40	3460,59	-1,32
Frankfort/Commer.	1176,92	1192,09	-1,29
Bruxelles/Bel 20	2659,25	2659,25	....
Bruxelles/Général	2212,59	2220,77	-0,37
Milan/MIB 30	1061	1061	—
Amsterdam/Gé. Cbs	515	519,80	-0,93
Madrid/Ibex 35	487,42	488,05	-0,13
Stockholm/Affarsal	2206,86	2206,86	....
Londres FT30	2912,50	2915,50	-0,10
Hong Kong/Hang S.	13119,10	13252,20	-1,01
Singapour/Strait t	2177,39	2194,75	-0,80

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

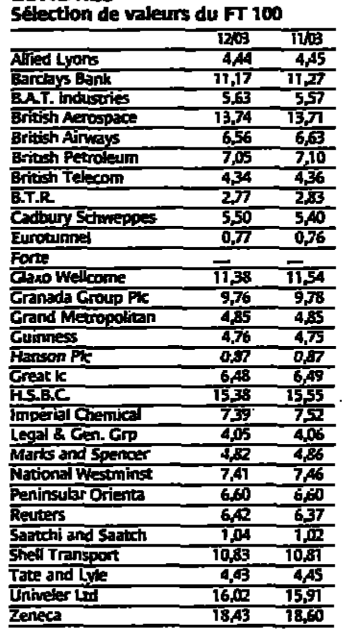
	12/03	12/03
Alcoa	75,12	75,75
Allied Signal	74,50	74,12
American Express	66,37	66,87
AT & T	35,75	36,12
Bethlehem	8,75	8,62
Boeing Co	107,12	108,12
Caterpillar Inc.	80,62	80,25
Chevron Corp.	66,87	67,25
Coca-Cola Co	61	62,12
Disney Corp.	75,37	77,25
Du Pont Nemours&Co	112,12	113,25
Eastman Kodak Co	91,87	91,62
Exxon Corp.	101,50	102,75
Gén. Motors Corp.H	57,75	57,62
Gén. Electric Co	104,75	105,12
Goodyear T & Rubbe	53,50	53,50
IBM	144,87	146
Intl Paper	43,12	42,50
J.P. Morgan Co	107,62	108,75
Mc Donalds Corp.	44,37	44,62
Merck & Co.Inc.	92,25	93,75
Minnesota Mng.&Mfg	91	92,12
Philip Moris	138	139,62
Procter & Gamble C	125	126,50
Sears Roebuck & Co	56,62	55,50
Texaco	102,75	102,87
Union Carb.	48,87	49,37
Utd Technol	77	77,75
Westingh. Electric	19	19,25
Woolworth	23	22,37

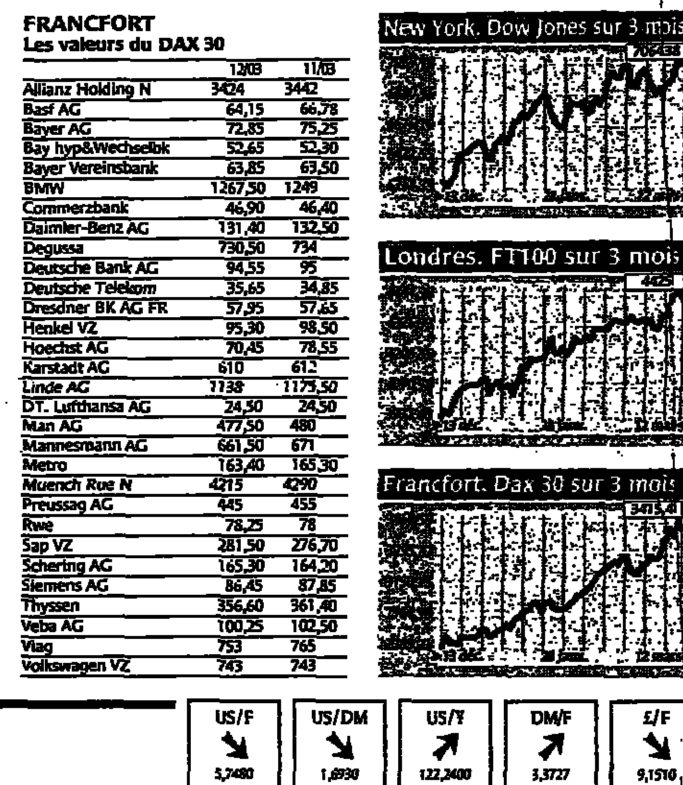
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/03	11/03
Allied Lyons	4,44	4,45
Barclays Bank	11,17	11,27
B.A.T. industries	5,63	5,57
British Aerospace	13,74	13,71
British Airways	6,56	6,63
British Petroleum	7,05	7,10
British Telecom	4,34	4,36
B.T.R.	2,77	2,83
Cadbury Schweppes	5,50	5,40
Eurotunnel	0,77	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,38	11,54
Granada Group Plc	9,76	9,78
Grand Metropolitan	4,85	4,85
Guinness	4,76	4,75
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,48	6,49
H.S.B.C.	15,38	15,55
Imperial Chemical	7,39	7,52
Legal & Gen. Grp	4,05	4,06
Marks and Spencer	4,82	4,86
National Westminst	7,41	7,46
Peninsular Orienta	6,60	6,60
Reuters	6,42	6,37
Saatchi and Saatch	1,04	1,02
Shell Transport	10,83	10,81
Tate and Lyle	4,43	4,45
Univeler Ltd	16,02	15,91
Zeneca	18,43	18,60

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	12/03	11/03
Allianz Holding N	3424	3442
Basf AG	64,15	66,78
Bayer AG	72,85	75,25
Bay hyp&Wechselbk	52,65	52,30
Bayer Vereinsbank	63,85	63,50
BMW	1267,50	1249
Commerzbank	46,90	46,40
Daimler-Benz AG	131,40	132,50
Degussa	730,50	734
Deutsche Bank AG	94,55	95
Deutsche Telekom	35,65	34,85
Dresdner BK AG FR	57,95	57,65
Henkel VZ	95,30	98,50
Hoechst AG	70,45	78,55
Karstadt AG	610	612
Linde AG	1138	1175,50
DT. Lufthansa AG	24,50	24,50
Man AG	477,50	480
Mannesmann AG	661,50	671
Metro	163,40	165,30
Muench Rue N	4215	4290
Preussag AG	445	455
Rwe	78,25	78
Sap VZ	281,50	276,70
Schering AG	165,30	164,20
Siemens AG	86,45	87,85
Thyssen	356,60	361,40
Veba AG	100,25	102,50
Viag	753	765
Volkswagen VZ	743	743




New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

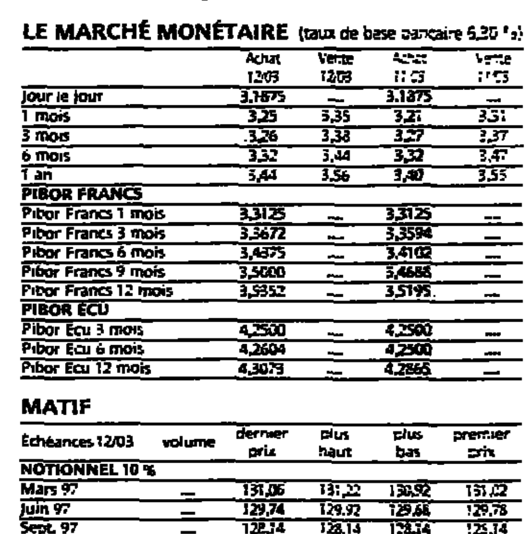
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse sensible, jeudi 13 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre reculait de 30 centièmes, a 130,76 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,60 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, malgré la publication du livre beige de la Réserve fédérale, qui affirme que les Etats-Unis connaissent une croissance sans grand risque d'inflation et que les pressions salariales restent mesurées. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'est inscrit en clôture à 6,88 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.


Notionnel 10 %, première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,57	6,40	1,70
Allemagne	3,05	5,68	6,47	1,40
Grande-Bretagne	—	7,28	—	2,50
Italie	7,31	7,45	8,30	2,70
Japon	—	2,45	—	0,20
Etats-Unis	—	6,58	6,85	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE *DE PARIS*

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/03	Taux au 11/03	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,20	4,16	99,34
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,88	4,91	100,77
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,28	5,34	101,98
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,60	5,66	103,38
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,17	6,22	105,33
Obligations françaises	5,59	5,62	102,04
Fonds d'Etat à TME	-1,75	-1,62	98,53
Fonds d'Etat à TRE	-2,11	-2,92	98,89
Obligat. franç. à TME	-1,92	-2,02	99,25
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,05	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 12/03	Vente 12/03	Achat 11/03	Vente 11/03
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,35	3,21	3,31
3 mois	3,26	3,38	3,27	3,37
6 mois	3,32	3,44	3,32	3,47
1 an	3,44	3,56	3,40	3,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3672	—	3,3594	—
Pibor Francs 6 mois	3,4375	—	3,4102	—
Pibor Francs 9 mois	3,5000	—	3,4688	—
Pibor Francs 12 mois	3,5352	—	3,5195	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2604	—	4,2500	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3079	—	4,2865	—

MATIF

Échéances 12/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	—	131,06	131,22	130,92	131,02
Juin 97	—	129,74	129,92	129,66	129,78
Sept. 97	—	128,14	128,14	128,14	128,14
Déc. 97	—	97,30	97,30	97,30	97,30
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	—	96,65	96,64	96,62	96,65
Juin 97	—	96,55	96,55	96,53	96,54
Sept. 97	—	96,45	96,47	96,43	96,47
Déc. 97	—	96,35	96,35	96,22	96,34
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	—	96,72	96,80	96,68	96,74
Juin 97	—	95,22	95,22	95,12	95,12

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	—	2652	2692	2650	2690
Avril 97	—	2665	2692	2662	2692
Mai 97	—	2658,50	2679	2658,50	2679
Juin 97	—	2621,50	2659	2621,50	2658,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7480 | US/DM ↘ 1,6930 | US/¥ ↗ 122,2400 | DM/F ↗ 3,3727 | £/F ↘ 9,1510

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, jeudi matin 13 mars. Il s'échangeait à 1,6950 mark, 5,7160 francs et 122,30 yens.

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait estimé la veille, à Lyon, à l'occasion du conseil économique et financier franco-allemand, que la déclaration de Berlin du G7 pour la stabilisation du dollar a été « bien perçue par les marchés ». « Certaines mesures correctives ont été prises », a indiqué M. Tietmeyer. « Nous ne souhaitons pas de mesure corrective allant au-delà des fondamentaux économiques ». De son côté, le ministre français de l'économie Jean Arthuis avait indiqué qu' « il faut consolider la situation sur les marchés des changes ».

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3730 francs pour un deutschemark. La lire cédait du terrain, à 997 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/03	% 11/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2700	+0,01	325	349
Ecu	6,5515	-0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7480	-0,12	5,4600	6,0600
Belgique (100 F)	16,3495	+0,02	15,8200	16,9300
Pays-Bas (100 fl)	299,6900	+0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3890	-0,16	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4200	-0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9280	-0,55	8,5200	9,3600
Gde-Bretagne (1 L)	9,1510	-0,92	8,7400	9,5900
Grèce (100 drach.)	2,1510	+0,02	1,8500	2,3500
Suede (100 krs)	74,9900	-0,68	69	79
Suisse (100 F)	390,7600	+0,17	377	401
Norvege (100 k)	84,4400	+0,05	79	88
Autriche (100 sch)	47,9200	+0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9770	—	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1987	-0,20	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,6904	-0,79	4,4700	4,8200
Finlande (mark)	112,6200	-0,20	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	13/03	12/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6930	1,7048	-0,70
TOKYO : USD/Yens	122,2400	121,8608	+0,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7660	5,7650	5,7635	5,7625
Yen (100)	4,7000	4,6954	4,7387	4,7360
Deutschemark	3,3718	3,3713	3,3732	3,3722
Franc Suisse	3,9045	3,9005	3,9057	3,9026
Lire ital. (1000)	3,3892	3,3872	3,3868	3,3842
Livre sterling	9,2527	9,2471	9,2251	9,2177
Peseta (100)	3,9766	3,9745	3,9801	3,9778
Franc Belge (100)	16,355	16,329	16,356	16,349

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,31	3,37
Eurodollar	5,59	5,48	5,64
Eurolivre	6,05	6,37	6,56
Eurodeutschemark	3,18	3,18	3,20

L'OR

	cours 12/03	cours 11/03
Or fin (k. barre)	65100	65200
Or fin (en lingot)	65000	65350
Once d'Or Londres	351,95	—
Pièce française(20f)	375	375
Pièce suisse (20f)	376	374
Pièce Union lat(20f)	377	376
Pièce 20 dollars us	2360	2340
Pièce 10 dollars us	1347,50	1347,50
Pièce 50 pesos mex.	2425	2440

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/03	cours 12/03
Brent (Londres)	19,24	19,62
WTI (New York)	20,50	20,15
Light Sweet Crude	20,05	20,58

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/03	12/03
Dow-Jones comptant	156,27	—
Dow-Jones à terme	160,66	158,17
CRB	247,14	245,13

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2410,50	2388
Cuivre à 3 mois	2358,50	2330,50
Aluminium comptant	1634,50	1645,25
Aluminium à 3 mois	1681,50	1666,50
Plomb comptant	668,50	691,50
Plomb à 3 mois	670	689,50
Etain comptant	5967,50	5967,50
Etain à 3 mois	5985	6015
Zinc comptant	1243,50	1289,50
Zinc à 3 mois	1254	1273,50
Nickel comptant	7872,50	7922,50
Nickel à 3 mois	8015	8045

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	524,70	519,20
Platine à terme	386,60	384,10
Palladium	159,25	152,55
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	381	376
Maïs (Chicago)	308,50	297,25
Grain. soja (Chicago)	851,75	822,50
Tourt. soja (Chicago)	277,10	267,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	50,50	51,50
Orge (Londres)	....	89,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1389	1352
Café (Londres)	1791	1765
Sucre blanc (Paris)	306,70	308,60
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	77,65	76,10
Jus d'orange (New-York)	83,40	83,40

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,36 %
CAC 40 : 2632,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
B.N.P.(T.P)	1007	1012	+ 0,49	989
Cr.Lyonnais(T.P.)	890	890	—	862
Renault (T.P.)	1687	1699	+ 0,71	1692
Rhone Poulenc(T.P)	2105	[illegible]	—	2058
Saint Gobain(T.P.)	1317	1340	+ 1,74	1269
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	—	1033
Accor	824	814	− 1,21	798
AGF-Ass.Gen.France	210,50	206,30	− 1,99	200
Air Liquide	927	905	− 2,37	875
Alcatel Alsthom	630	623	− 1,12	585
Axa	375,20	374,60	− 0,15	365
Axime	721	703	− 2,49	720
Bail Investis.	870	866	− 0,45	805
Bancaire (Cie)	764	781	+ 2,22	675
Bazar Hot. Ville	635	630	− 0,78	540
Bertrand Faure	289,80	284,50	− 1,82	245
BIC	904	901	− 0,33	830
BIS	490	490	—	485
B.N.P.	243	253	+ 4,11	235
Bollore Techno.	710	707	− 0,42	690
Bongrain	2230	2217	− 0,58	2130
Bouygues	585	581	− 0,68	535
Bouygues Offs.	152	152	—	150
Canal +	1144	1127	− 1,48	1120
Cap Gemini	341	337,30	− 1,08	305
Carbone Lorraine	1376	1356	− 1,45	1260
Carrefour	3465	3491	+ 0,75	3490
Casino Guichard	266	265	− 0,37	280
Casino Guich.ADP	221,60	218	− 1,62	215
Castorama Dub.(Li)	893	893	—	910
C.C.F.	270	272,90	+ 1,07	260
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	[illegible]	—	52
Cegid (Ly)	796	770	− 3,26	735
Cerus Europ.Reun	137,80	137,40	− 0,29	137
Cetelem	718	708	− 1,39	685
CGIP	1615	1600	− 0,92	1580
Chargeurs Intl	310,10	325	+ 4,80	300
Christian Dior	802	807	+ 0,62	855
Ciments Fr.Priv.B	234	230	− 1,70	208
Cipe France Ly #	715	715	—	685
Clarins	789	773	− 2,02	770
CLF-Dexia France	597	588	− 1,50	505
Club Mediterranee	430	424,50	− 1,27	355,50
Coflexip	340	329	− 3,23	315
Colas	826	834	+ 0,96	780
Comptoir Entrep.	12,85	13	+ 1,16	12,50
Comptoirs Mod.	2830	2820	− 0,35	2910
CPR	496	493,90	− 0,42	480
Cred.Fon.France	66,30	66,20	− 0,15	64
Credit Lyonnais CI	197	194	− 1,52	190
Credit National	368,40	365,60	− 0,76	368
CS Signaux(CSEE)	310	297	− 4,19	285
Damart	4460	4530	+ 1,56	4600
Danone	903	903	—	835
Dassault-Aviation	1435	1430	− 0,34	1390
Dassault Electro	677	655	− 3,24	620
Dassault Systemes	361,50	355	− 1,79	330
De Dietrich	273,50	275	+ 0,54	240
Degremont	483	482	− 0,20	455
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	57,45	− 0,94	52
DMC (Dollfus Mi)	152,50	153	+ 0,32	155
Dynaction	143,20	138,50	− 3,28	137
Eaux (Cie des)	771	766	− 0,64	780
Eiffage	357	350,10	− 1,93	370
Elf Aquitaine	558	554	− 0,71	535
Eramet	290	286	− 1,37	300
Eridania Beghin	947	927	− 2,11	875
Essilor Intl	1621	1612	− 0,55	1560
Essilor Intl ADP	1486	1486	—	1400
Esso	615	615	—	615
Eurafrance	2790	2770	− 0,71	2590
Euro Disney	10,25	10,25	—	10
Europe 1	1263	1268	+ 0,39	1350
Eurotunnel	7	6,95	− 0,71	7
Filipacchi Medias	1508	1509	+ 0,06	1450
Fimalac SA	537	535	− 0,37	510
Finextel	108,20	108	− 0,18	95
Fives-Lille	535	540	+ 0,93	470
Fromageries Bel	4350	4480	+ 2,98	4590
Galeries Lafayette	2184	2130	− 2,47	2130
GAN	133,60	135	+ 1,04	122
Gascogne (B)	516	514	− 0,38	500
Gaumont #	420	428	+ 1,90	380
Gaz et Eaux	2568	2550	− 0,70	2430
Geophysique	530	520	− 1,88	460
G.F.C.	555	534	− 3,78	510
Groupe Andre S.A.	497	490	− 1,40	485
Gr.Zannier (Ly) #	161	160	− 0,62	138
GTM-Entrepose	317,50	314,70	− 0,88	295
Guilbert	1055	1061	+ 0,56	1010
Guyenne Gascogne	1992	1975	− 0,85	1800
Havas	436,10	432,50	− 0,82	441
Havas Advertising	680	676	− 0,58	620
Imetal	860	858	− 0,23	820
Immeubl.France	407,10	409,80	+ 0,66	368
Infogrames Enter.#	842	818	− 2,85	790
Ingenico	110,10	103,50	− 5,99	108
Interbail	246	245,10	− 0,36	250
Intertechnique	1363	1316	− 3,44	1250
Jean Lefebvre	308,50	308	− 0,16	305
Klepierre	843	849	+ 0,71	790
Labinal	1365	1350	− 1,09	1350
Lafarge	372	386	+ 3,76	345
Lagardere	175,40	175,10	− 0,17	160
Lapeyre	368	361,40	− 1,87	335
Lebon	224,10	221	− 1,38	202
Legrand	1037	1015	− 2,12	950
Legrand ADP	726	710	− 2,20	630
Legris Indust.	266	270	+ 1,50	270
Locindus	860	855	− 0,58	843
L'Oreal	1982	1974	− 0,40	1980
LVMH Moet Hen.	1330	1344	+ 1,05	1370
Lyonnaise Eaux	595	584	− 1,84	560
Marine Wendel	610	595	− 2,45	600
Metaleurop	79,50	76,25	− 4,08	69
Metrologie Inter.	21,70	21,60	− 0,46	20
Michelin	345,80	336	− 2,83	350
Moulinex	133,20	132,50	− 0,52	125
Nord-Est	153,90	150,10	− 2,46	151
Nordon (Ny)	470	463,90	− 1,29	485
NRJ #	795	796	+ 0,12	780
OLIPAR	86	85,60	− 0,46	81
Paribas	396,90	398,40	+ 0,37	385
Pathe	1496	1485	− 0,73	1430
Pechiney	250	247,10	− 1,16	245
Pernod-Ricard	315	310	− 1,58	300
Peugeot	625	629	+ 0,64	560
Pinault-Print.Red.	2290	2294	+ 0,17	2350
Plastic-Omn.(Ly)	531	528	− 0,56	480
Primagaz	604	601	− 0,49	575
Promodes	1880	1905	+ 1,32	1850
Publicis	600	585	− 2,50	605
Remy Cointreau	153	151	− 1,30	150
Renault	135,20	133,10	− 1,55	120
Rexel	1740	1706	− 1,95	1690
Rhone Poulenc A	190,50	193,10	+ 1,36	192
Rochette (La)	30,30	30,30	—	28
Rue Imperiale(Ly)	5680	5720	+ 0,70	5430
Sade (Ny)	199,10	199	− 0,05	192
Sagem SA	3196	3199	+ 0,09	3200
Saint-Gobain	893	880	− 1,45	810
Saint-Louis	1416	1394	− 1,55	1430
Salomon (Ly)	404,50	401	− 0,86	400
Salvepar (Ny)	468	467	− 0,21	440
Sanofi	546	539	− 1,28	535
Sat	1900	1849	− 2,68	1660
Saupiquet (Ns)	727	711	− 2,20	705
Schneider SA	301	296,20	− 1,59	285
SCOR	233	231	− 0,85	215
S.E.B.	990	986	− 0,40	1000
Sefimeg	470	460,50	− 2,02	485
SEITA	211,10	210,30	− 0,37	225
Selectibanque	80,40	78,60	− 2,29	76
SFIM	1197	1165	− 2,67	1170
SGE	129	128	− 0,77	125
Sidel	453	444,10	− 1,96	405
Silic CA	887	886	− 0,11	850
Simco	558	552	− 1,07	525
S.I.T.A.	1186	1194	+ 0,67	1200
Skis Rossignol	147,50	145	− 1,69	158
Sligos	845	843	− 0,23	870
Societe Generale	674	671	− 0,44	625
Sodexho Alliance	2970	2948	− 0,74	2850
Sommer-Allibert	175,30	173	− 1,31	168
Sophia	235	236,90	+ 0,80	230
Spir Communication	547	548	+ 0,18	525
Strafor Facom	463	463	—	415
Suez	284,40	280,60	− 1,33	265
Synthelabo	597	602	+ 0,83	570
Technip	607	601	− 0,98	580
Thomson-CSF	192,60	192,20	− 0,20	179
Total	480,30	476	− 0,89	450
U.A.P.(Compagnie)	147	147,70	+ 0,47	144
UFB Locabail	541	541	—	570
UIC	32,10	[illegible]	—	28
UIF	485	483	− 0,41	470
UIS	210	203	− 3,33	198
Unibail	567	569	+ 0,35	575
Union Assur.Fdal	680	671	− 1,32	640
Usinor Sacilor	89	89	—	84
Valeo	382,40	376	− 1,67	388
Vallourec	340	342	+ 0,58	330
Via Banque	215	214,50	− 0,23	200
Worms & Cie	369,40	363	− 1,73	375
Zodiac ex.dt divid	1535	1505	− 1,95	1540
Elf Gabon	1931	1856	− 3,93	1890

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	411,50	405,50	− 1,45	418
Adecco S.A.	1777	1777	—	1780
Adidas AG #	560	590	+ 5,35	520
American Express	383	377,40	− 1,46	385
Anglo American #	358,90	359	+ 0,02	345
Amgold #	432	426	− 1,38	405
Arjo Wiggins App.	18	17,90	− 0,55	14,50
A.T.T. #	207,60	205	− 1,25	230
Banco Santander #	388,50	380,10	− 2,16	385
Barrick Gold #	153	153	—	152
B.A.S.F. #	214,50	212	− 1,16	210
Bayer #	244,60	242,20	− 0,98	235
Cordiant PLC	9,40	9,35	− 0,53	9,50
Crown Cork ord.#	321	[illegible]	—	320
Crown Cork PF CV#	305	[illegible]	—	300
Daimler Benz #	440	427,90	− 2,75	410
De Beers #	210,90	209	− 0,90	201
Deutsche Bank #	314,40	309,80	− 1,46	290
Dresdner Bank #	192,50	188,80	− 1,92	180
Driefontein #	62,50	60,05	− 3,92	62
Du Pont Nemours #	651	643	− 1,22	605
Eastman Kodak #	536	535	− 0,19	515
East Rand #	3,03	2,98	− 1,65	3
Echo Bay Mines #	42,50	41,30	− 2,82	42
Electrolux #	375	[illegible]	—	348
Ericsson #	196,50	199,40	+ 1,47	182
Ford Motor #	184,90	[illegible]	—	187
Freegold #	49,30	47,10	− 4,46	52
Gencor Limited #	25,90	25,65	− 0,96	25
General Elect. #	608	597	− 1,80	609
General Motors #	331,50	330	− 0,45	330
Gle Belgique #	480	470	− 2,08	450
Grd Metropolitan	44,85	44,20	− 1,44	43
Guinness Plc #	44,45	43,50	− 2,13	42
Hanson PLC reg.	27,50	27,50	—	[illegible]
Harmony Gold #	49,40	48,70	− 1,41	49
Hitachi #	50	49,90	− 0,20	52
Hoechst #	233,20	235,50	+ 0,98	240
I.B.M #	842	828	− 1,66	805
I.C.I #	72	71,40	− 0,83	69
Ito Yokado #	249,50	247,70	− 0,72	255
Matsushita #	85,75	85,50	− 0,29	88
Mc Donald's #	254,10	252	− 0,82	260
Merck and Co #	535	526	− 1,68	550
Mitsubishi Corp.#	51,50	50,50	− 1,94	53
Mobil Corporat.#	751	746	− 0,66	798
Morgan J.P. #	631	617	− 2,21	610
Nestle SA Nom. #	6450	6430	− 0,31	6180
Nipp. MeatPacker #	61,10	[illegible]	—	58
Nokia A	360,20	360	− 0,05	340
Norsk Hydro #	291,10	293,60	+ 0,85	320
Petrofina #	2005	1960	− 2,24	2000
Philip Morris #	791	787	− 0,50	740
Philips N.V #	265,90	261,20	− 1,76	245
Placer Dome Inc #	119	116,40	− 2,18	124
Procter Gamble #	721	715	− 0,83	710
Quilmes	307	310	+ 0,97	305
Randfontein #	27,70	26,50	− 4,33	27
Rhone Poul.Rorer #	425	424,80	− 0,04	430
Royal Dutch #	1011	1007	− 0,39	995
R T Z #	89	88,65	− 0,39	86
Sega Enterprises	148,20	149	+ 0,53	167
Saint-Helena #	36,30	35,20	− 3,03	35
Schlumberger #	606	596	− 1,65	585
SGS Thomson Micro.	421,90	413	− 2,10	385
Shell Transport #	98	98	—	96
Siemens #	287,40	286,10	− 0,45	280
Sony Corp. #	416,50	410,20	− 1,51	410
Sumitomo Bank #	74	72	− 2,70	75
T.D.K #	385,30	376	− 2,41	325
Telefonica #	139	138,90	− 0,07	132
Toshiba #	31,70	31,35	− 1,10	34
Unilever #	1070	1076	+ 0,56	1080
United Technol. #	449,50	440,20	− 2,06	440
Vaal Reefs #	425	413,50	− 2,70	445
Volkswagen A.G #	3167	3129	− 1,19	2700
Volvo (act.B) #	142,50	141	− 1,05	138
Western Deep #	194,50	191	− 1,79	200
Yamanouchi #	115,40	110,50	− 4,24	115
Zambia Copper	15,40	14,40	− 6,49	14,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,80	3,304
CEPME 8,5% 88-97CA	101,23	6,055 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	111,01	5,203 o
CEPME 9% 92-06 TSR	122,50	6,608
CFD 9,7% 90-03 CB	123,16	1,090
CFD 8,6% 92-05 CB	115,70	0,848
CFF 10% 88-98 CA#	108,65	4,027
CFF 9% 88-97 CA#	102,68	4,093 o
CFF 10,25%90-01CB#	119,09	0,084
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,28	7,169
CLF 9%88-93/98 CA#	104,51	1,310
CNA 9% 4/92-07	124,24	7,841
CRH 8,6% 92/94-03	118	6,173 o
CRH 8,5% 10/87-88#	108,62	0,389 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,75	0,730
EDF 8,6% 92-04 #	119,06	8,082 d
Emp.Etat 6%93-97 #	100,85	4,027
Finansder 9%91-06#	123,81	2,762 d
Finansd.8,6%92-02#	116,30	1,178
Floral9,75% 90-99#	112,33	6,331
OAT 8,5% 87-97CA#	101,35	6,195 ↓
OAT 88-98 TME CA#	101,21	0,692 d
OAT 9/85-98 TRA	—	2,611
OAT 9,50%88-98 CA#	107,09	6,923 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,88	0,461
OAT 8,125% 89-99 #	108,78	6,611
OAT 8,50%90/00 CA#	112,44	8,267
OAT 85/00 TRA CA#	106,70	3,333 o
OAT 10%5/85-00 CA#	116,73	8,082 d
OAT 89-01 TME CA#	104,79	0,692 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,76	2,632 d
OAT 8,50% 89-19 #	126,20	3,353 o
OAT 8,50%92-23 CA#	127,65	7,615 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	108,30	7,063
Lyon.Eaux 6,5%90CV	938	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	77	70
Baccarat (Ny)	510	510
Bains C.Monaco	570	570
Bque Transatlant.	135,10	141,50
B.N.P.Intercont.	620	616
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	476	476
Champex (Ny) ◆	28	28
CIC Un.Euro.CIP	358,10	355
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq	965	960
Continental Ass.Ly	411	420,10
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	850	850
Eaux Bassin Vichy ◆	3750	3750
Ecia	964	962
Ent.Mag. Paris	1741	1950
Fichet Bauche	85,20	88
Fidei	40	39
Finalens	380	380
F.I.P.P.	313	318
Fonciere (Cie) ◆	600	600
Fonc. Lyonnaise #	780	755
Foncina # ◆	485	485
Francarep	300	295
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1227	1226
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1125	1100
G.T.I (Transport)	290,10	284
Immobail	102,20	102
Immobanque ◆	668	668
Locamion (Ly) ◆	558	558
Lucia	57	57,10
Monoprix	245	240,50
Metal Deploye	426	425
Mors #	10,70	10,70
Navigation (Nle)	90	88
Optorg	306	310
Paluel-Marmont	270	271
Exa.Clairefont(Ny)	1106	1080
Parfinance	311	311
Paris Orleans	290	299
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1440	1440
PSB Industries Ly	449	440
Rougier #	361	353
Saga ◆	81	81
Salins du Midi ◆	607	607
S.I.P.H.	215	210
Sofal ◆	39	39
Sofragi	4687	4580
Taittinger	2250	2241
Tour Eiffel ◆	279	279
Vicat	490	491
Caves Roquefort ◆	1750	1750
Elyo	307,10	310
Finaxa	320	318
Caillard (M)	1600	1750
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	165,10	165,10
Gd Moul.Strasbourg ◆	1800	1625 o
Hotel Lutetia ◆	244	244
Hotels Deauville	570	570
Immeubl.Lyon(Ly)#	551	565
L.Bouillet (Ly) ◆	310	310
Lloyd Continental ◆	9980	9980
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull#	65	63
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	228	228
Matussiere Forest.	73	71
Moncey Financiere	2850	2959
M.R.M. (Ly)	195,10	195
Navigation Mixte ◆	920	920
Part-Dieu(Fin)(Ly)	129	115
Pechiney CIP	270	266
Pechiney Intl	112,40	112,50
Pollet	502	503
Sabeton (Ly)	790	800
Samse (Ly)	856	854

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	201,20	201,20
Commerzbank AG	155,90	155,90
Fiat Ord.	18,95	18,15
Gevaert	405,20	405,30
Gold Fields South	151	151
Kubota Corp.	26	26
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,90	43,90
Robeco	500	489
Rodamco N.V.	191	181,80
Rolinco	505	501
Sema Group Plc	170	164,50
Solvay SA	3410	3401

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45,15	45,30
AFE #	470	475
Aigle #	234	225
Albert S.A (Ns)	124	122
Altran Techno. #	2175	2130
Montaignes P.Gest. ◆	2050	2050
Assystem #	440	436
Bque Picardie (Li) ◆	630	630
Bque Tarneaud(B)#	300	299,90
Bque Vernes ◆	143	143
Beneteau #	810	800
B I M P	68,50	68,50
Boiron (Ly) #	696	698
Boisset (Ly)#	435	449,50
But S.A.	331	333
Cardif SA	769	762
C.E.E #	190,50	190
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	320	316,10
Change Bourse (M)	294	290
Christ.Dalloz #	2310	2255
CNIM CA#	245,20	240,10
Codetour	334	326
Comp.Euro.Tele-CET	430	430
Conflandey S.A.	314	312
C.A.Haute Normand.	325	324,90
C.A. Paris IDF	888	880
C.A.Ille & Vilaine	336	337,90
C.A.Morbihan (Ns)	309	307,90
C.A.du Nord (Li)	526	526
C.A. Oise CCI	300	302,50
Creeks	70	70
Devanlay	510	515
Devernois (Ly)	515	508
Ducros Serv.Rapide ◆	72,10	72,10
Adecco Trav.Tem.Ly	460	464
Europ.Extinc.(Ly)#	487	478
Expand s.a	500	500
Factorem	700	695
Faiveley #	322	315
Finacor	74,30	74,30
Fininfo	721	724
Fructivie	705	701
Gautier France #	250	256
Cel 2000	63,10	63,10
CFI Industries #	1120	1090
Girodet (Ly) #	36,10	36
GLM S.A.	291	291
Grandoptic.Photo #	844	839
Gpe Guillin # Ly	230	231,50
Kindy #	162	160
Guerbet	285	280,10
Hermes internat.1#	1590	1560
Hurel Dubois	619	620
ICBT Groupe #	263	260
I.C.C.	121	121
ICOM Informatique	450	445
Idianova ◆	68,60	68,60
Int. Computer #	97	97
IPBM	66,20	67
M6-Metropole TV	550	531
Manitou #	822	800
Manutan	480	480
Marie Brizard #	1070	1092
Maxi-Livres/Profr.	155	152,10
Mecelec (Ly)	72	71
MGI Coutier	299	295,20
Monneret Jouet Ly#	100	100
Naf-Naf #	69,30	69,30
NSC Schlum. Ny	645	630
Onet #	1130	1127
Paul Predault #	214	215,90
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	101,60	99,85
Phyto-Lierac #	392	388
Pochet	883	883
Poujoulat Ets (Ns)	208	209
Radiall #	728	720
Robertet #	1105	1115
Rouleau-Guichard	359	360
Securidev #	96,20	96,15
Smoby (Ly)#	640	639
Sofco (Ly) ◆	53,70	53,30
Sofibus ◆	368	368
Sogepag # ◆	171	171
Sogeparc (Fin)	867	864
Sopra	525	515
Steph.Kelian # ◆	145	145
Sylea	554	554
Teisseire-France	197,50	197,50
TF1-1	547	553
Thermador Hold(Ly)	300	299
Trouvay Cauvin #	123	120,10
Unilog	730	720
Union Fin.France	695	691
Viel et Cie #	155	150
Vilmorin et Cie #	538	538
Virbac	592	585

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	58,50	55,50
Belvedere	346,10	365,20
BVRP	181,10	180
Coil	252	250
Electronique D2	899	890
FDM Pharma n.	240	235
Genset	286,90	290
Guyanor action B	29,95	30
High Co.	194,90	190
Infonie	160	160
Joliez-Regol	77	75,50
Mille Amis	107	106,90
Naturex	102	101
Olitec	1405	1401
Picogiga	293,80	289
Proxidis	35	33,20
R21 Santé	320	317
Stelax	5,20	5,05

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 13 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	789	789
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	8,25
Générale Occidentale ◆	90	90
Mumm ◆	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ◆	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

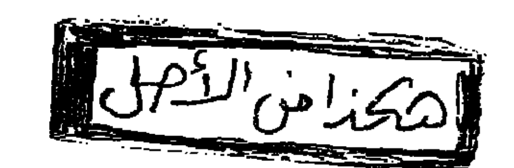
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	136,52	130,02
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2408,80	2373,20
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9659,49	9659,49
Arbitr. Premiere	9771,83	9675,08
Arbitr. Sécurité	17735,40	17647,16
BNP		
Antigone Trésorerie	876217	876217
Natio Court Terme	14074	14074
Natio Court Terme2	382165	382165
Natio Epargne	2277,96	2255,41
Natio Ep. Capital C/D	16852,80	16666,14
Natio Ep. Croissance	2844,42	2788,65
Natio Ep. Obligations	234,14	229,55
Natio Epargne Retraite	161,32	158,16
Natio Epargne Trésor	11156,25	11134,58
Natio Epargne Valeur	665,18	652,14
Natio France Index	1432,95	1404,85
Natio Immobilier	1414,15	1386,42
Natio Inter	2070,76	2030,16
Natio Monétaire C/D	5436,57	5436,57
Natio Opportunités	200,40	196,47
Natio Patrimoine	1681,86	1648,88
Natio Perspectives	1552,93	1522,48
Natio Placements C/D	78091,04	78091,04
Natio Revenus	1123,09	1113,97
Natio Sécurité	11359,14	11359,14
Natio Valeurs	1326,02	1300,02
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91516,70	91516,70
Oblig. ttes caté. ◆	260,10	256,26
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	806,57	783,98
Le Livret Portefeuille D	1050,31	1019,72
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2460,91	2456
Patrimoine Retraite C	309,37	303,30
Sicav Associations C	2406,31	2405,97
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19466,94	19466,94
Mutual. dépôts Sicav C	19097,51	19078,43
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	267,51	262,26
Ecur. Capicourt C	232,27	232,27
Ecur. Capitalisation C	248,80	248,80
Ecur. Distrimonétaire D	10487,75	10487,75
Ecur. Expansion C	81901,53	81901,53
Ecur. Géovaleurs C	3426,18	3359
Ecur. Investis. D	216,86	212,61
Ecur. Monépremière	11222,21	11222,21
Ecur. Monétaire C	12942,16	12942,16
Ecur. Monétaire D	12325,76	12325,76
Ecur. Trésorerie C	318,04	318,04
Ecur. Trimestriel D	2019,93	2019,93
Eparcourt-Sicav D	199,84	199,84
Géoptim C	12416,64	12233,74
Géoptim D	12083,83	11905,25
Horizon C	2130,99	2089,21
Prévoyance Ecur. D	108,53	108,53
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11871,74	11871,74
Ecur. Sécuripremière C	11849,33	11837,49
Ecur. Sensipremière C	12886,06	12886,06
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	118628,15	118628,15
Atout Amérique	171,34	167,36
Atout Asie	103,45	100,93
Atout Futur C	771,18	752,37
Atout Futur D	725,97	708,26
Coexis	1937,10	1900,98
Dieze	2125,52	2085,89
Elicash ◇	941142,49	941142,49
Epargne-Unie	201,54	196,62
Eurodyn	2367,21	2309,47
Indicia ◆	1663,09	1622,23
Moné.JC ◇	11860,84	11860,84
Moné.JD ◇	11483,79	11483,79
Oblifutur C	539,79	529,73
Oblifutur D	539,79	529,73
Oraction	1988,50	1940
Revenu-Vert	1225,56	1202,71
Sévéa ◆	119,40	116,49
Synthésis	17779,41	17430,79
Uni Association ◇	119,91	119,91
Uni Foncier	1485,04	1448,82
Uni France	830,39	810,14
Uni Garantie C	1866,66	1831,85
Uni Garantie D	1427,69	1401,07
Uni Régions	1862,82	1817,39
Univar C ◇	307,32	307,32
Univar D ◇	301,48	301,48
Univers Actions	226,65	221,12
Univers-Obligations	237,99	233,55
CIC BANQUES		
Francic	720,29	699,31
Francic Pierre	140,68	136,58
Francic Régions	1986,84	1928,97
CIC PARIS		
Associc	1115,41	1115,41
Cicamonde	1549,04	1503,92
Convertcic	393,93	388,11
Ecocic	1674,87	1626,05
Mensuelcic	10292,92	10191,01
Oblicic Mondial	3740,93	3685,65
Oblicic Régions	1217,88	1199,88
Rentacic	167,71	165,23
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1366,53	1353
Lion 20000 C	17042,95	17042,95
Lion 20000 D	16348,74	16348,74
Lion Association	10953,13	10953,13
Lion Court Terme C	26180,09	26180,09
Lion Court Terme D	23738,46	23738,46
Lion Plus	1541,23	1511,01
Lion Trésor	2540,92	2515,76
Oblilion	2045,12	2024,87
Sicav 5000	713,98	699,98
Slivafrance	1202,99	1179,40
Slivam	559,08	548,12
Slivarente	251,46	246,53
Slivinter	705,57	691,74
Trilion	5315,01	5246,80
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2312,79	2267,44
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	163,70	159,32
Créd.Mut.Ep.Cour.T	912,29	912,29
Créd.Mut.Ep.Ind.C	132,97	129,47
Créd.Mut.Ep.J	22771,84	22771,84
Créd.Mut.Ep.long.T	261,43	254,43
Créd.Mut.Ep.Monde	1514,23	1473,20
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1854,33	1817,97
Créd.Mut.Ep.Quatre	1128,68	1106,55
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	864,05	826,84
Saint-Honoré Capital	19526,11	18957,39
St-Honoré March. Emer.	856,62	819,73
St-Honoré Pacifique	705,68	675,29
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1820,77	1820,77
Stratégie Actions ◆	1057,97	1017,28
Stratégie Rendement ◆	1943,37	1882,20
LA POSTE		
Amplitude Monde C	958,31	934,94
Amplitude Monde D	933,56	910,79
Amplitude Europe C/D	144,84	141,31
Elanciel D	171,44	167,26
Emergence Poste D	139,12	135,73
Geobilys C	647,14	637,58
Geobilys D	617,66	608,53
Intensys C	117,03	116,85
Intensys D	112,06	111,89
Latitude C	147,39	147,39
Latitude D	138,67	138,67
Oblitys D	626,40	617,14
Plenitude D	199,41	194,55
Poste Gestion C	44187,01	44187,01
Revenus Trimestr. D	5301,68	5249,19
Solstice D	2371,93	2366,01
Thésora C	976,15	966,49
Thesora D	888,53	879,73
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37710,51	37710,51
Actimonetaire D	30706,73	30706,73
Cadence 1 D	1083,66	1072,93
Cadence 2 D	1073,77	1063,14
Cadence 3 D	1061,19	1050,68
Capimonétaire C	407,46	407,05
Capimonétaire D	378,58	378,20
Sogeoblig C	9118,04	9027,76
Interoblig C	7166,76	7095,80
Intersélection France D	699,58	685,86
S.G. France opport. C	2042,25	2002,21
S.G. France opport. D	1949,59	1911,36
Sogenfrance C	1796,07	1760,85
Sogenfrance D	1641,70	1609,51
Sogépargne D	309,60	306,53
Soginter C	2209,62	2166,29
Fonds communs de placements		
Favor D	1520,88	1491,06
Sogeliance D	1725,64	1708,75
Sogenfrance Tempo D	187,88	184,20

SYMBOLES
◇ cours du jour; ● cours précédent.



NUCLÉAIRE En temps normal, elle est immergée. Les grandes marées de ces derniers jours ont mis au jour sur plusieurs dizaines de mètres la conduite qui emmène au large les effluents liquides du centre de retraitement des combustibles nucléaires de la Hague. ● DES MESURES effectuées à la demande de Greenpeace par un laboratoire indépendant ont révélé que la radioactivité est telle qu'il faudrait qu'une personne passe seize heures au contact de la canalisation pour que la dose limite annuelle fixée par la norme sanitaire française soit dépassée. ● LE DANGER est très limité pour la population. Mais cette affaire, survenant après beaucoup d'autres incidents et polémiques autour de la contamination nucléaire de la région, met en lumière le manque de transparence de la Cogema, qui exploite l'usine de la Hague.

A la Hague, les grandes marées révèlent les négligences de la Cogema

Une radioactivité importante a été mesurée sur une conduite d'évacuation des effluents liquides du centre de retraitement traversant une plage habituellement recouverte par la mer

LES GRANDES MARÉES ont parfois des effets inattendus. A la Hague, elles ont permis aux militants de Greenpeace d'amener une fois de plus dans leurs filets la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema). A peine remis de la polémique lancée par l'étude épidémiologique montrant une apparente augmentation des taux de leucémie chez les enfants des environs, l'exploitant du centre de retraitement des combustibles irradiés a été pris en flagrant délit de négligence.

Grands amateurs de pêche à pied, comme tout amoureux de la nature, les membres locaux de l'association sont des habitués des plages locales et, en particulier, de celle des Moulinets, en contrebas de l'usine de retraitement. Ils avaient donc remarqué que le retrait exceptionnel de la mer dégageait sur plusieurs dizaines de mètres la conduite – habituellement immergée – qui évacue les effluents radioactifs de l'établissement pour les noyer, à 1,6 km de la côte, dans un courant puissant, le fameux raz Blanchard.

Promptement alertés, deux experts de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-Rad) ont mis en batterie, mardi 11 mars dans l'après-midi, un « compteur proportionnel Berthold LB 123 ». Les résultats, attendus, furent sans appel : un débit de dose de 300 microsieverts par heure au contact de la canalisation et 0,6 microsievert par heure à 20 mètres, alors que le « *bruit de fond* » radioactif de la plage, mesuré avec le même instrument, était de 0,1 à 0,15 microsievert par heure.

Cette zone, libre d'accès, est très fréquentée par les pêcheurs. « *Prenons le cas de l'un d'eux, qui a profité des grandes marées pour venir pêcher chaque jour le long de la conduite, un scénario tout à fait plausible. En quelques heures, il a atteint la dose limite annuelle au regard de la réglementation européenne* », s'indigne Jean-Luc Thierry, chargé des questions nucléaires à Greenpeace France. « *Cette conduite est dangereuse*, renchérit Yannick Rousselet, responsable cherbourgeois de l'organisation. *Nous allons donc étudier quelle solution juridique nous allons pouvoir utiliser pour aller contre la Cogema.* »

Patrick Ledermann, directeur de l'usine de la Hague, dénonce « *une affaire purement médiatique. En temps normal, cette conduite est immergée et le débit de doses est absolument insignifiant* », affirme-t-il. Il est vrai que le pêcheur évoqué par Jean-Luc Thierry devrait passer plus de seize heures au contact direct de la conduite pour dépasser la norme sanitaire, fixée en France à 5 millisieverts (soit 5 000 microsieverts) par personne et par an. A vingt mètres, il lui faudrait stationner près d'un an (347 jours). Reste que cette norme devrait être divisée par cinq d'ici trois ans (un petit somme de trois heures contre la conduite devient plus crédible).

Reste, surtout, que la Cogema aurait dû prévoir l'effet des grandes marées et interdire le périmètre au public. Le débit de dose a beau ne représenter qu'« *environ 10 % de ce qui est autorisé au contact d'un emballage de transport de matière nucléaire* », comme l'a souligné M. Ledermann, ces conteneurs ne traînent généralement pas sur les plages. Le préfet de la Manche a précisé, dans un communiqué, que « *l'attention de l'exploitant a été appelée sur l'intérêt pour lui de baliser les lieux en cas de fortes marées* ». Le directeur du Centre de la Hague assure que cela sera fait, « *avec des panneaux d'information* ».

ACIDE NITRIQUE

Les mesures de la CRII-Rad portent sur une irradiation directe. Elles ne concernent donc pas l'éventuelle contamination de la plage ou des poissons et crustacés qui pourrait être provoquée par les effluents relâchés au large par cette canalisation. Mais Didier Anger, conseiller régional (Verts) de Basse-Normandie, n'exclut pas cette éventualité. Les effluents, qui contiennent de l'acide nitrique, sont extrêmement corrosifs et, rappelle-t-il, « *plus de trente fuites ont été dénombrées sur l'ancienne canalisation* ». Cette dernière fut changée en 1983-1984, « *mais pourquoi la nouvelle conduite se corroderait-elle moins vite que l'ancienne ?* », s'interroge le conseiller.

Une étude épidémiologique controversée publiée récemment montre que cette contamination pourrait accroître le risque de leucémie chez les enfants (*Le Monde* du 11 et du 23 janvier). Selon l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), cette contamination ne dépasserait pas « *3 % de la radioactivité naturelle* » pour un enfant qui consommerait un kilo de poisson et de crustacés par jour. La Cogema souligne que les effluents qu'elle rejette au large de la Hague n'atteignent, depuis plusieurs années, que quelques pourcent des quantités qui lui sont autorisées.

Greenpeace rétorque que ces autorisations de rejets représentent néanmoins « *plusieurs centaines de fois* » celles d'une centrale nucléaire classique...

Jean-Paul Dufour

Il y a dix-sept ans, déjà...

La conduite mise en cause par Greenpeace est le point faible des installations de la Hague. Hormis de nombreuses ruptures sur sa portion terrestre, sa partie sous-marine a connu, il y a dix-sept ans, deux incidents qui ont marqué la mémoire locale, moins par leur gravité que par le défaut d'information de la part des responsables.

Le 31 décembre 1979, l'analyse des algues effectuée par les experts du centre révèle une rupture datant de plusieurs semaines. La direction interrompt les rejets. Il faut qu'une photo d'hommes en tenue de protection ramassant des algues contaminées sur la plage paraisse dans *Ouest France*, le 3 janvier 1980, pour que l'usine publie un communiqué sibyllin. La conduite est réparée le 6 janvier, mais, le 17, une seconde rupture est décelée. Le même jour, le directeur de l'usine reçoit la presse à propos du premier incident, sans mentionner le second ! Ni la pêche ni le ramassage des coquillages ne sont interdits dans la zone durant cette période. La CFDT estimera plus tard, au vu d'analyses, que les limites sanitaires ont été dépassées pour les pêcheurs.

Retraitements, stockages et rejets

● **L'usine de la Hague**, gérée par la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) assure, depuis 1967, le retraitement des combustibles nucléaires utilisés dans les centrales. Sa capacité de retraitement est de 1 600 tonnes par an. Y sont traités les cœurs irradiés des centrales EDF et une partie de ceux des compagnies d'électricité allemandes et japonaises.

● **Le centre de stockage** de la Manche, qui jouxte l'usine de la Cogema, est géré par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Ouvert en 1969, il contient, depuis son arrivée à saturation en 1994, 525 000 m³ de déchets faiblement radioactifs. Les travaux de recouvrement, qui devaient être suivis d'une phase de surveillance puis d'une mise en sommeil du site pendant 300 ans, ont été stoppés fin 1995, à la demande des écologistes. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a installé, en février, une commission chargée d'étudier la meilleure façon de sécuriser le site. Deux nouvelles enquêtes publiques devraient être conduites.

● **En 1993, une étude commandée par Greenpeace** a montré que le ruisseau Sainte-Hélène avait été pollué par du tritium qui proviendrait du centre de stockage de l'Andra. Celle-ci a reconnu que plusieurs incidents avaient entraîné de légères contaminations à l'occasion de fortes pluies. Selon l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), des prélèvements montrent que le Grand-Bel, un affluent de la Sainte-Hélène, est lui aussi marqué « *en permanence* » par le tritium.

● **Le Centre de retraitement, accusé par Greenpeace** de contamination à l'iode 129, affirme que ses rejets restent très au-dessous des normes autorisées. Des quantités infimes, néanmoins mesurables, de radionucléides artificiels sont pourtant détectables en mer jusqu'à 180 kilomètres à l'ouest du cap de la Hague.

Les analyses effectuées autour du site paraissent contradictoires

LA COMMISSION de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Crii-rad), créée après l'explosion du réacteur nº4 de Tchernobyl, a effectué, entre décembre 1994 et mai 1995, des mesures autour du site de la Hague. Elle en a conclu que l'environnement est « *contaminé et mal contrôlé* » (*Le Monde* du 17 février 1996). Notamment, la présence d'iode 129 avait été relevée dans douze échantillons sur quinze d'une mousse terrestre (*Bryum argenteum*). Les concentrations allaient de 3,3 à 102 becquerels par kilo de matière sèche, ce qui ne pouvait, selon les scientifiques de la Crii-rad, être interprété en termes de risque pour la population, dans la mesure où les modèles de calculs utilisés par les exploitants du nucléaire pour évaluer ces risques ne sont pas rendus publics.

Autre difficulté : la Cogema et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants ne font porter leurs mesures que sur les poussières, « *alors que ce sont les gaz* » affirme la Crii-rad, *qui sont les plus préoccupants* ». Les stations de l'OPRI ne seraient pas équipées pour « piéger » le carbone 14, le krypton 85 ou encore le tritium.

En réponse à ces chiffres, qui, selon Greenpeace, « *résonnaient comme un cri d'alarme* », la Cogema admet qu'elle rejette effectivement de l'halogène gazeux dans l'atmosphère – 33,3 milliards de becquerels par an –, mais soutient que ceux-ci ne se retrouvent pas dans la chaîne alimentaire. Selon la filiale du Commissariat à l'énergie atomique, les mesures d'iode 129 effectuées régulièrement sur le lait font apparaître une radioactivité maximale de 18 becquerels par litre, alors que l'ingestion annuelle à ne pas dépasser pour ce radionucléide est, selon les normes internationales, de 20 000 becquerels par personne.

La polémique sur les leucémies

À UN AN D'INTERVALLE, le même épidémiologiste, Jean-François Viel, de l'unité de biostatistique et d'épidémiologie (université de Besançon), a présenté deux études sur des cas de leucémies détectés chez des enfants habitant près de la Hague.

En décembre 1995, M. Viel annonçait qu'il avait pu mettre en évidence une légère augmentation du risque de contracter la maladie aux environs immédiats du site (*Le Monde* du 1er décembre 1995). Sur une population de soixante mille jeunes de moins de vingt-cinq ans, habitant dans un rayon de 35 kilomètres autour des installations, il avait recensé vingt-cinq cas de leucémie apparus sur une période de quinze ans. Au regard des statistiques nationales, on aurait dû trouver « 22,8 » cas. L'impact semblait concentré sur le canton de Beaumont-la-Hague, où elles dépassaient de 2,8 à 15 fois le taux attendu.

Des « effets de loupe » indésirables étant toujours possibles, M. Viel avait entrepris, avec sa collègue Dominique Pobel, une étude de cas par laquelle il cherchait à préciser l'influence des installations nucléaires sur l'apparition des leucémies. Lorsqu'ils furent publiés par le *British Medical Journal*, le 11 janvier, ses résultats entraînèrent une nouvelle polémique. L'épidémiologiste concluait que certains cas de leucémies seraient liés à des faibles doses de radioactivité reçues sur les plages du Cotentin.

Cette conclusion fut attaquée par d'autres épidémiologiste, dont Jacqueline Clavel (unité 170 de l'Inserm), qui travaille à l'élaboration d'un registre national sur la leucémie. Malgré un article de Jean-François Viel au *BMJ*, et le soutien sans faille du journal britannique dans lequel il précisait son protocole d'étude, ses résultats sont toujours contestés. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, et le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, ont chargé un comité scientifique – comprenant M. Viel – d'une nouvelle étude épidémiologique complète dont les résultats sont attendus en juin 1997.

L'Europe souhaite réorienter une politique communautaire de recherche jugée défaillante

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Comment résoudre le « paradoxe européen », qui veut qu'une grande puissance scientifique reste un nain en matière d'innovation ? C'est le défi posé à la Commission européenne, qui prépare actuellement le cinquième programme-cadre de recherche et de développement technologique (PCRD) censé définir la politique des Quinze pour la période 1999-2003. Redéfinir serait un terme plus adéquat, tant l'exercice en cours fait l'unanimité contre lui.

« *Le programme-cadre ne remplit pas ses promesses* », note ainsi Etienne Davignon, ancien vice-président de la commission de la recherche et de l'industrie, dans un récent rapport d'évaluation demandé par Edith Cresson, commissaire chargé de la recherche. Selon lui, le PCRD a failli, « *non par la faute d'individus, mais à cause d'une structure qui empêche la formulation d'une stratégie réelle et rend difficile tout progrès efficace* ».

Ce constat sans appel pour sa propre administration est partagé par Edith Cresson, selon qui le contexte de forte concurrence « *ne peut que nous pousser à repenser la politique de recherche communautaire* ». Faute de quoi, l'Europe serait condamnée à la « *régression* ». Elle note que Etats-Unis et Japon, principaux rivaux, intensifient leur effort de financement au moment où le Vieux Continent fléchit. Les dépenses totales de recherche et développement représentaient 1,88 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne, contre 2,58 % aux Etats-Unis et 2,64 % au Japon. Les fonctionnaires bruxellois envisagent même le « *rattrapage de l'Union par des pays comme la Corée, Singapour, Taïwan (...) avant même la fin du XXe siècle* ».

DES CRÉDITS « SAUPOUDRÉS »

Face à cette menace, l'Union européenne dispose de ressources propres, qui représentaient, durant le quatrième programme-cadre, 3,5 % de l'ensemble des dépenses de recherche et développement des pays membres, et près de 4 % du budget total de l'Union. Soit une enveloppe de 13,1 milliards d'écus (l'écu vaut actuellement 6,50 francs) pour la période 1994-1998. Les appels d'offres concernant dix-huit programmes principaux n'en ont pas moins donné lieu à ce jour à la conclusion de 11 000 contrats passés entre laboratoires de recherche, industriels et PMI-PME.

La multiplication des participants condamne l'Union à pratiquer « *un saupoudrage des crédits* », comme le déplorait François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, dans un entretien au quotidien *Les Echos* mercredi 19 février. Pour éviter cette dilution, qui, selon le rapport Davignon, résulte de l'« *agrégation d'ambitions sectorielles ou nationales* », Edith Cresson propose que le programme-cadre soit désormais adopté à la *majorité qualifiée* des Etats membres, et non à l'unanimité.

L'ancien premier ministre français appelle de ses vœux une plus grande flexibilité dans les procédures : les programmes de recherche étaient jusqu'ici définis pour cinq ans, préparés parfois deux ans à l'avance. De tels délais sont incompatibles avec l'évolution extrêmement rapide de certaines technologies – sauf à se retrouver dans des culs-de-sac, comme pour la norme télévisuelle HD-Mac/D2 MAC –, voire totalement inadaptés en cas de crise comme celle de la « vache folle ».

La Commission prévoit aussi de réduire de 18 à 6 le nombre des programmes, dont trois seraient « thématiques » (découvrir les ressources du vivant et de l'écosystème ; développer une société de l'information conviviale ; favoriser une croissance compétitive et durable) et trois seraient « horizontaux » (affirmer le rôle international de la recherche européenne ; innover et faire participer les *PME* ; accroître le potentiel humain).

Ce cadre général permettrait de mettre en œuvre seize « actions-clés » choisies en fonction de trois critères généraux concernant la demande sociale, le développement économique et les perspectives scientifiques et technologiques et la « valeur ajoutée » européenne. Mais le principal critère de sélection des laboratoires sera désormais l'« *excellence* ». « *Compte tenu de l'attente du public, réservé vis-à-vis de la science, on ne peut plus se permettre de soutenir une recherche qui ne serait pas de bonne qualité* », indique André Syrota, membre du comité d'évaluation Davignon et directeur des sciences de la vie au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Invités à travailler sur ces propositions, quelque 250 représentants du monde scientifique et industriel réunis à Bruxelles, à la fin du mois de février, ont diversement accueilli ce nouveau projet de PCRD. De tous côtés, les lobbyistes fourbissent leurs argumentaires, d'autant plus âpres que le budget global que leurs clients devront se partager n'augmentera pas.

Nombre d'acteurs souhaiteraient que la Commission européenne s'inspire du programme Eurêka. Lancé en 1985 et destiné à financer des projets « proches du marché », Eurêka repose sur l'initiative des industriels, qui s'associent à des partenaires (PME, organismes de recherche, associations) nationaux et/ou étrangers pour préparer la commercialisation de produits ou de services innovants.

Ces recherches sont financées par les partenaires eux-mêmes, mais ceux-ci, grâce au label Eurêka, augmentent leurs chances d'obtenir des financements publics de leur pays d'origine. En moyenne, ces fonds publics représentent 35 % de l'investissement qui, depuis l'origine, s'élève à 115 milliards de francs. Dans l'Hexagone, en février 1997, on dénombrait 435 participants impliqués dans 201 projets en cours.

La formule, très souple, est plébiscitée par les industriels de vingt-quatre pays. Mais, jusqu'ici, l'administration européenne, par crainte de tomber sous le coup de critiques anglo-saxonnes vis-à-vis d'un mode de financement industriel qui serait « *anticoncurrentiel* », cantonne son soutien à des projets dits « *précompétitifs* », éloignés des besoins du marché. Pour le député européen Claude Desama (Belgique), nourrir de tels scrupules « *n'est pas très sérieux* », et constitue un frein à l'innovation.

Hervé Morin

Le RPR refuse de « sacrifier l'avenir »

Dans le domaine de la recherche scientifique, « *il est essentiel que s'exprime durablement une volonté politique, parce que sacrifier la recherche, c'est sacrifier l'avenir* ». C'est en ces termes que s'est exprimé Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, lors du colloque organisé par son parti au Sénat, mardi 4 mars, sur le thème : La recherche française, atouts et perspectives pour le XXIe siècle. « *En assurant l'avenir de notre recherche, nous menons (...) le combat pour l'emploi* », a-t-il ajouté. Malheureusement, selon lui, « *nos PMI, qui recèlent les principaux gisements d'emplois de l'avenir, sont encore trop isolées de notre effort de recherche* ». « *La République française a plus que jamais besoin de ses savants* », précisait de son côté Elisabeth Dufourcq, ancien secrétaire d'Etat à la recherche, initiatrice du colloque.

Début du procès entre Elodie Lussac et la Fédération française de gymnastique

UN ÉTRANGE procès devait s'ouvrir jeudi 13 mars devant le tribunal de grande instance de Paris. Il a été intenté par la famille d'Elodie Lussac à l'encontre de la Fédération française de gymnastique « pour non-assistance à athlète en danger ». Elodie Lussac, championne d'Europe juniors en 1993, avait dû renoncer aux Jeux olympiques d'Atlanta en raison d'une grave blessure au dos (*Le Monde* du 2 mars 1996). L'ex-jeune espoir de la gymnastique française, aujourd'hui âgée de dix-sept ans et demi, accuse l'encadrement de la Fédération d'être responsable de l'interruption de sa carrière. Elle met en cause les méthodes d'entraînement, inspirées de celles des gymnastes chinoises. Elle dénonce aussi les pressions qui ont été exercées sur elle pour qu'elle participe aux championnats du monde à Dortmund, en 1994, alors qu'elle souffrait déjà du dos.

DÉPÊCHES

■ **RUGBY : le XV de France qui affrontera l'Ecosse, samedi** 15 mars, à l'occasion de la dernière journée du Tournoi des cinq nations, a été modifié par rapport à l'équipe victorieuse en Angleterre (23-20) le 1er mars. Didier Casadeï, pilier dans l'équipe de Brive, remplace Christian Califano, suspendu. Guy Accoceberry, demi de mêlée de Bègles, et David Aucagne, demi d'ouverture de Pau, prennent la place de Philippe Carbonneau et d'Alain Penaud, tous les deux blessés.

■ **CYCLISME : l'Union cycliste internationale (UCI) a levé les amendes** infligées après les prélèvements sanguins effectués, dimanche 9 mars, avant le départ de Paris-Nice (*Le Monde* du 12 mars). Erwan Menthéour et l'équipe de La Française des jeux, ainsi que l'Italien Luca Colombo et son équipe Batik, avaient été sanctionnés parce que les deux concurrents avaient pris le départ de la première étape avant d'être informés des résultats de leurs examens de sang qui avaient révélé un taux anormal de globules rouges.

■ **FOOTBALL : le stade de Lens ne pourra pas recevoir le Tournoi de France en juin.** Le stade Félix-Bollaert devait accueillir la rencontre Brésil-Angleterre, le 10 juin. Ce terrain doit également être l'un de ceux sur lesquels se disputeront plusieurs matches de la Coupe du monde en 1998. Mais les travaux d'agrandissement et de modernisation ne seront pas achevés à la fin du printemps de cette année.

■ **Jean-Claude Perrin, ancien entraîneur des perchistes français,** qui a également fait ses preuves auprès de l'équipe de France de tennis en Coupe Davis et du PSG la saison passée, est de retour dans l'encadrement technique du Paris-Saint-Germain. Selon Ricardo, manager général du club, « *Jean-Claude Perrin va s'occuper des blessés le temps que la situation se décante. Mais il devrait ensuite avoir un rôle plus important.* »

■ **BASKET-BALL : l'équipe de Limoges a été éliminée de l'Euroligue** après sa défaite (70-55) à domicile, mardi 11 mars, en huitièmes de finale, face au Panathinaïkos d'Athènes, qui l'avait déjà emporté au match-aller. L'ASVEL-Villeurbanne, qui a perdu (79-77) à Madrid face à l'équipe de l'Estudiantes, devait jouer un match d'appui, jeudi 13 mars à Villeurbanne, pour tenter de se qualifier pour les quarts de finale. Le PSG-Racing a remporté (92-50) le quart de finale retour de l'Eurocoupe face au PTT Ankara (Turquie).

■ **TENNIS : l'Américain Pete Sampras a subi sa première défaite de la saison,** mercredi 12 mars, au tournoi d'Indian Wells, aux Etats-Unis. Il a été battu (7-6 [7-5], 7-5) au deuxième tour de l'épreuve par le Tchèque Bohdan Ulihrach, 43e joueur mondial. Pete Sampras restait sur 17 victoires d'affilée et sur quatre succès dans des tournois depuis le début de la saison. Il était également invaincu depuis 34 matches sur surface dure. – (*Reuter.*)

Luc Alphand perd la première partie de son duel contre le Norvégien Kjetil-Andre Aamodt

Neuvième de la dernière descente à Vail, le Français n'a pas pu creuser l'écart au classement de la Coupe du monde

L'Autrichien Fritz Strobl a remporté, mercredi 12 mars, la dernière descente de la saison de Coupe du monde à Vail (Colorado). Neuvième de l'épreuve, Luc Alphand n'a pu « prendre » que cinq points à Kjetil-Andre Aamodt au classement de la Coupe du monde générale. Il devance le Norvégien de 122 points mais il ne lui restait, jeudi, qu'une course à disputer alors que Aamodt est engagé dans les trois dernières disciplines. Chez les dames, Pernilla Wiberg est assurée de gagner la Coupe du monde générale avant même la finale de Vail.

VAIL (COLORADO)
de notre envoyée spéciale

SKI

Son visage est malheureux, ses mâchoires se serrent. Luc Alphand s'esquive derrière les bâches pour trouver refuge sur un modeste banc de bois. Dans la chaleur de midi, il ébroue sa bouillante colère mais celle-ci ne tombe pas. Picabo Street, la descendeuse américaine en convalescence, de passage à Vail, le console de gentilles bourrades dans le dos. Luc lui sourit puis se lève. Sa colère semble éteinte mais il rechigne encore.

Maintenant, il faut donner des explications. Surtout, il faut aller grimper sur un podium pour recevoir le globe de cristal de la Coupe du monde de descente. Il s'y sent d'avance emprunté. La récompense le consacre meilleur descendeur de la saison et il vient de faire son pire résultat de l'hiver dans cette discipline : neuvième.

Bien que la piste, peu intéressante – une *grande* partie de plat, des mouvements de terrain trop timides –, ne convenait guère à sa réputation de dompteur de pentes mythiques et âpres comme Kitzbühel ou Garmisch-Partenkirchen, Luc Alphand partait favori à Vail. Il avait terminé premier et deuxième des entraînements, mardi 11 mars. Le lendemain, malgré les courbes engagées avec harmonie et les sauts en épures, il a laissé s'égrener trop de dixièmes de seconde.

Luc ne sait pas expliquer son échec. Il tente d'éclaircir le mystère dans un discours qui fait tout le charme des explications à caractère sportif : « *Ce matin, je me sentais mieux qu'hier et je prends une gifle*, dit-il. *Je ne vois pas comment j'aurais pu faire mieux, j'ai tout mis mais j'ai colé tout du long. Quand je suis parti, croyez bien que je n'avais pas envie de prendre une seconde sur une minute quarante de course.* »

Parce que c'est un montagnard, il ne veut pas incriminer cette neige de printemps encore adoucie par un lourd soleil – parti juste derrière lui, Kristian Ghedina a terminé deuxième –, ni mettre sa déconvenue sur *le* compte de ses skis. *Juré, il* ne ressentait pas les vapeurs stressantes de cette fameuse pression. Il vient juste de perdre la meilleure occasion de distancer Kjetil-Andre Aamodt dans la course au classement de la Coupe du monde générale. Le Norvégien, qui comptait 117 points de retard avant la descente, sa moins bonne discipline, n'en a perdu que cinq en terminant onzième.

VAINQUEURS VARIÉS

Le combat franco-norvégien au sommet s'est esquissé à la veille des championnats du monde de ski. Dans une saison qui a connu des vainqueurs variés et vu les points se répartir entre une dizaine de skieurs, Luc Alphand, *pourtant spécialiste de* la vitesse, compte rapidement parmi les hommes forts de la Coupe du monde grâce à ses victoires et ses podiums en descente. Kjetil-Andre Aamodt, qui revient de deux saisons médiocres, thésaurise les points grâce à une belle régularité ponctuée par une seule victoire en slalom géant. Le 29 janvier, Luc Alphand étoffe ses talents en gagnant le premier super-G de sa carrière, à Laax. Il se place en tête de la Coupe du monde générale pour reperdre aussitôt cette place, dépassé d'une poignée de points par Aamodt. Alors, le descendeur de Serre-Chevalier affirme ne pas penser à cette consécration. Il est tout entier attaché à gagner la Coupe du monde de descente pour la troisième année consécutive et ce n'est déjà pas facile. Kristian Ghedina, adversaire autant que compère, lui rend la vie compliquée. Depuis le début de la saison, les deux hommes se partagent presque toutes les victoires et se croisent souvent sur les podiums.

Ses succès en super-G aiguisent la gourmandise d'Alphand qui entrevoit la possibilité d'engranger un deuxième globe de cristal. Le Français convoite la médaille d'or de la descente des championnats du monde de Sestrières en février. Il envisage sérieusement la retraite. Après sa cuisante chute, il revient, vexé et en force, à Garmisch-Partenkirchen, les 22 et 23 février, et se réinstalle en tête de la Coupe du monde grâce à une victoire en super-G et en descente. En Allemagne, il n'est toujours pas question de cette Coupe du monde. Alphand en parle pour la première fois à Lillehammer, alors qu'il est assuré d'être consacré meilleur descendeur de la saison. Il possède alors 193 points d'avance sur Aamodt.

Le Français est spectateur des deux courses suivantes. Nagano n'accueille que les techniciens. Aamodt, quatrième du géant et dixième du slalom, y grignote encore quelques points (76). En une éclipse, mercredi, Luc Alphand a bien malgré lui entretenu le suspense. Les deux hommes se rencontraient, jeudi, dans le super-G avant que Aamodt ne poursuive sa « chasse » en slalom et en slalom géant. Alphand ne devrait pas prendre le départ de celui-ci, samedi 15 mars. Il estime ne pas avoir les capacités nécessaires pour rentrer dans les points (parmi les quinze premiers) d'une discipline dans laquelle il n'a pas couru depuis six ans.

Bénédicte Mathieu

Un descendeur et un polyvalent

● **Luc Alphand.** Né à Serre-Chevalier (Hautes-Alpes). Trente et un ans. Arrivé sur le circuit en 1985. Médaillé de bronze de la descente des championnats du monde de Sierra Nevada en 1995. Douze victoires en coupe du monde : dix descentes et deux super-G. Palmarès de la saison 1996-1997 : 1er dans les descentes de Val Gardena I, Bormio, Kitzbühel I et Garmisch-Partenkirchen ; 1er dans les super-G de Laax et de Garmisch-Partenkirchen I ; 2e dans les descentes de Val Gardena II et Wengen ; 3e à Kitzbühel II.

● **Kjetil-Andre Aamodt.** Né à Oslo (Norvège). Vingt-cinq ans. Arrivé sur le circuit en 1990. Champion olympique de super-G et troisième du géant à Albertville en 1992. Vice-champion olympique de la descente et du combiné à Lillehammer en 1994. Vice-champion du monde de super-G à Saalbach en 1991. Champion du monde de slalom et de slalom géant, médaillé d'argent en combiné à Morioka en 1993. Médaille de bronze du super-G à Sierra Nevada en 1996. Champion du monde du combiné à Sestrières en 1997. Treize victoires en coupe du monde : une descente, cinq super-G, six slaloms géants et un combiné. Palmarès de la saison 1996-1997 : 1er dans le slalom géant d'Aldenboden ; 3e dans les slaloms géants de Solden et Kranjska Gora et le slalom de Park City.

Pernilla Wiberg se fait plaisir

Avant même de venir à Vail, les dames connaissaient déjà la meilleure skieuse de la saison : Pernilla Wiberg, qui avait plus de 600 points d'avance sur la tenante du titre, l'Allemande Katja Seizinger. La Suédoise s'est fait un immense plaisir en gagnant, mercredi 12 mars, la première descente de sa carrière devant l'Autrichienne Renate Goetschl – qui remporte la Coupe du monde de descente – et Katja Seizinger.

A vingt-six ans, Pernilla réalise son rêve de polyvalence. Elle compte au moins une victoire dans les quatre diciplines du ski. Pure slalomeuse, elle avait commencé sa métamorphose en 1994. Elle a dû, pour cela, accorder une grande place à la préparation physique et psychologique. Elle s'est aussi offert le Globe de cristal du slalom et courait pour celui du super-G, jeudi. Elle résume sa saison en affirmant : « *Maintenant, j'ai vraiment l'impression d'être plusieurs skieuses.* »

A Gennevilliers, l'intégration se pratique sur le terrain

L'INTÉGRATION est au coeur des préoccupations de l'Etat. Mais comment faire descendre ce voeu présidentiel dans la cité ? Jean-Philippe Acensi s'y emploie, sur des terrains de sport.

Gymnase Anatole-France de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), mardi 11 mars, au lendemain de l'entretien télévisé de Jacques Chirac. Deux cents jeunes participent à un tournoi de basket à l'intérieur du bâtiment ou à un tournoi de foot sur la pelouse mitoyenne. A midi, les rencontres sont suspendues, le temps d'une démonstration, sur fond de musique rap, de l'équipe handibasket de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Ryad Salem, membre de la sélection nationale handibasket, improvise alors un discours. Les mots sont différents de ceux entendus la veille, mais la teneur est la même. « *Accrochez-vous* », « *Ne faites pas de conneries que vous pourriez regretter toute votre vie* », etc. Les visages deviennent graves sous les visières des casquettes de base-ball. Ceux qui le veulent sont ensuite invités à s'asseoir dans un fauteuil roulant pour participer à un match. Mustapha Sonko, international jouant à Levallois et parrain de cette journée, est le premier à plier son double mètre afin de s'essayer, assis, à quelques paniers.

Jean-Philippe Acensi vit l'intégration au jour le jour. Voilà quatre ans, il a lancé l'association Fais-nous rêver. Ce professeur d'aviron avait alors vingt-deux ans et, comme seule fortune, une solide énergie et quelques idées. La jeunesse aime la musique et le sport : pourquoi ne *pas les insérer dans la société par ce* biais ? L'option musicale s'avère vite une impasse. « *Les maisons de disques ont refusé de nous suivre*, explique-t-il. *Pour eux, les jeunes sont simplement des consommateurs. Dans le sport, en revanche, ils sont également acteurs. Nous avons reçu un bien meilleur accueil dans ce milieu.* »

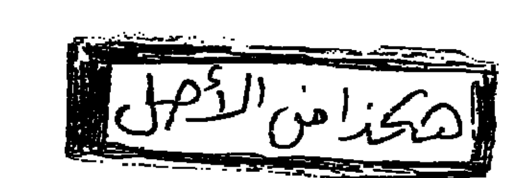
Fais-nous rêver est alors une association parmi d'autres, qui agite les idées dans son coin de banlieue française. Il y a près de deux ans, Jean-Philippe Acensi songe à créer un concours qui permette de donner un meilleur écho à ces initiatives isolées. La formule va faire son chemin. Jean-Claude Perrin – le seul entraîneur à avoir jamais été associé à une médaille olympique, à un succès en Coupe Davis et à une victoire en coupe européenne de football – s'associe au projet et ouvre les portes utiles. Le ministère délégué à la ville et à l'intégration ainsi que le Comité national olympique du sport français (CNOSF) adoubent le projet. La Fondation 3 Suisses également, qui fournit un local. Gaz de France et divers médias s'associent encore à l'opération. Le premier concours national des sports est lancé le 30 janvier.

« CAISSE DE RÉSONANCE »

L'association est entre-temps devenue l'Equipe de fais-nous rêver, afin de mieux ancrer sa vocation fédératrice et sportive. Ses huit membres – tous, à l'exception de Jean-Claude Perrin, âgés de moins de trente ans – ont déjà reçu une trentaine de dossiers de candidature. En mai, date de clôture des inscriptions, les organisateurs espèrent avoir reçu une centaine de propositions. La journée de Gennevilliers, organisée par une classe de BEP du lycée Galilée, ne se voulait qu'un exemple de ce qui peut être réalisé en matière d'intégration par le sport. Dans le Nord a germé l'idée d'un stade d'athlétisme mobile qui pourrait être déplacé dans les banlieues pour des journées de présentation de cette discipline. A Paris sont proposés des stages de ski nautique sur la Seine pour les jeunes défavorisés.

En septembre seront connus les noms des trois lauréats. Les responsables du concours s'engagent à faire connaître leurs réalisations et à les pérenniser. « *Le concours se veut une caisse de résonance* », explique Jean-Philippe Acensi. Lui a déjà d'autres rêves en tête, notamment à l'approche de la Coupe du monde de football, organisée en France. « *Une nation ne peut être une grande nation que si elle intègre tous ses enfants* », affirmait Jacques Chirac. Mardi matin, dans un gymnase de Gennevilliers, Jean-Philippe Acensi et son équipe y veillaient.

Benoît Hopquin



Nike défie Adidas sur les terrains de foot

La firme de Portland veut étendre aux pelouses vertes sa suprématie en matière de parrainage et d'équipements sportifs

DORÉNAVANT, la meilleure équipe de baseball du monde sera chaussée et équipée par Adidas. La nouvelle a été rendue publique la semaine dernière : le groupe présidé par Robert Louis-Dreyfus s'est lié pour dix années avec les New York Yankees, victorieux à l'automne dernier de la Major League. Il en coûtera au total de 90 millions à 95 millions de dollars (environ 500 millions de francs) à Adidas, c'est le prix à payer pour remettre le *pied outre-Atlantique*, où, *faute de* contrats avec des stars de la dimension de Michael Jordan ou Shakille O'Neal (respectivement liés avec Nike et Reebok), la marque aux *trois bandes s'était fait damer le* pion par ses rivales anglo-saxonnes.

L'heure est aux grandes manœuvres dans le secteur du sponsoring sportif, et, au-delà, sur le marché des équipements de sport. Déstabilisé par l'épisode Tapie, Adidas a augmenté son chiffre d'affaires de 35 % en 1996. Les analystes financiers prévoient une hausse de 18 % des bénéfices de Reebok dans les trois années à venir. Et les ventes de chaussures Nike, aux Etats-Unis, viennent d'augmenter de 61 % en deux ans. Les trois grands de la chaussure de sport se livrent une lutte sans merci sur un marché qui continue heureusement d'être porteur. Une lutte qui s'étend au sport de haut niveau, tant il est vrai que l'image et la communication de ces marques passent aujourd'hui presque exclusivement par leur « portefeuille » de champions.

Déjà sous contrat avec le basketteur Michael Jordan et le champion olympique d'athlétisme, Michael Johnson, Nike a conforté sa suprématie dans ce domaine en faisant signer dès 1994 le footballeur prodige brésilien Ronaldo, alors âgé de dix-sept ans. Depuis, Ronaldo est devenu le joueur le plus convoité du monde, et il se murmure qu'il serait appelé à succéder à Michael Jordan comme figure de proue de la firme de Portland.

« LA FINALE A DÉBUTÉ »

Ce mariage princier a fait naître *les rumeurs les plus folles : on* a évoqué une somme de 1 milliard de francs que Nike aurait proposée au Brésilien pour que ce dernier accepte de devenir ambassadeur à vie *de la marque ; fin février, l'un des* agents du joueur, qui tente de renégocier le contrat liant celui-ci au FC Barcelone, laissait entendre que Nike pourrait racheter ce contrat et faire tourner Ronaldo dans les clubs européens que la firme américaine équipe ; on a aussi parlé du rachat par Nike du Real Madrid pour 800 millions de francs, et du transfert de Ronaldo dans le club madrilène.

Supputations fantaisistes ? *« Le rôle d'une firme comme Nike n'est pas d'intervenir dans la carrière des sportifs, mais de fabriquer et de vendre des chaussures,* affirme Jacques Noé, directeur de la communication de Nike France. *Nous ne sommes pas là pour jouer les agents, mais pour doter les sportifs de haut niveau du meilleur matériel possible. Enfin, reprendre des clubs n'est pas un objectif de Nike pour l'instant. »*

L'ambition du numéro un mondial de la chaussure de sport est clair : devenir également le numéro un sur le marché du football, une place solidement occupée par Adidas. *« La finale Adidas-Nike a débuté »,* confiait récemment l'un des responsables de Nike Europe. Pour la remporter, Nike use des grands moyens : Eric Cantona, Patrick Kluivert, le Néerlandais du Milan AC, mais aussi la moitié des joueurs de l'équipe de France et les équipes nationales d'Italie, des Pays-Bas ou du Nigeria, sont sous contrat. Cependant, *c'est en devenant le partenaire* de l'équipe du Brésil, le 3 décembre 1996, que Nike a réussi son plus gros coup. Pour 400 millions de dollars (plus de 2 milliards de *francs), la firme créée par Phil* Knight en 1964 s'est liée pour les dix années à venir avec l'équipe championne du monde.

« C'est le plus gros contrat de l'histoire de Nike », a reconnu Tom Clarke, président de Nike Inc., un contrat qui transfère à Nike la négociation des droits de télévision, de publicité et de *merchandising* pour le compte de la Confédération brésilienne de football, mais prévoit également des opérations de promotion et de formation des jeunes au pays du football roi. *« Nous sommes devenus le numéro un mondial sans le football. Mais, pour être reconnus comme la plus grande marque de sport il nous faut être performants aussi dans ce secteur,* explique Jacques Noé. *La fusée est partie. »*

Face à cette offensive sur ses terres, Adidas n'est pas resté sans réaction : le numéro trois mondial s'est attaqué avec succès au marché britannique, a posé des jalons en Amérique du Nord, en attirant à lui non seulement les New York Yankees mais aussi Donovan Bailey, champion olympique du 100 mètres, et Kobe Bryant, l'un des espoirs de la NBA.

« Il est logique que nos positions soient attaquées sur un marché dont nous contrôlons 40 % des parts, estime Frédéric Pietruska, responsable de la promotion chez Adidas France. *La question est de savoir s'il faut à tout prix défendre cette position dominante, ou s'il ne vaut mieux pas contre-attaquer sur d'autres marchés. »* Adidas, dont le président a pris à titre personnel le contrôle de l'Olympique de Marseille, a visiblement opté pour la seconde solution, sans pour autant sacrifier son acquis dans le football.

C'est une gigantesque redistribution des cartes qui se déroule actuellement. Les efforts déployés par les marques concernées, pour s'attacher les faveurs du sport de haut niveau et de ses champions, n'en sont que la partie la plus visible.

Gilles Van Kote


TEMPSPORT / CHRISTIAN LIEWIG

Le Brésilien Ronaldo succédera-t-il à Michael Jordan dans les campagnes publicitaires de Nike ?

Publicité ou tourisme, Michael Jordan fait recette à Chicago

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Dans la ville dont le maître fut Al Capone à l'époque de la prohibition, règne désormais un homme qui ne boit jamais d'alcool, consacre ses loisirs au golf et élève religieusement ses trois enfants. Michael « Air » Jordan est à trente-quatre ans, l'éternel premier de la classe du basket américain. Il est en train de conduire l'équipe locale, les Bulls, vers un cinquième titre NBA. Support des campagnes publicitaires de l'équipementier Nike et de la chaîne de restauration rapide McDonald's, il devient aussi la première attraction touristique de la ville. Une bonne demi-douzaine d'agents de *voyages proposent aujourd'hui* un « Jordan Tour », pèlerinage plus ou moins sérieux sur les pas du dieu des paniers.

LE MAGASIN LE PLUS VISITÉ

Poppy Tours, un organisateur installé à Los Angeles, va chercher ses meilleurs clients au Japon. Il leur en coûte environ 12 000 francs, entrée au stade comprise, pour un séjour de quatre ou cinq nuits. La visite débute au cœur de la ville, sur Michigan Avenue, par un arrêt prolongé à la boutique de son équipementier, Niketown.

De mémoire de vendeur, Michael Jordan n'a jamais acheté la moindre paire de baskets dans ses rayons, mais le lieu lui est presque tout entier dévoué. Une vitrine retrace l'histoire des chaussures à son nom que la marque a imaginées depuis ses débuts en NBA, un soir de l'automne 1984.

Sa photo, plus haute encore que nature, domine le mini-terrain de basket construit au troisième étage du magasin. Niketown serait aujourd'hui le magasin le plus visité de Chicago.

Autres étapes obligées : la boutique Michael Jordan Golf, qui débite vêtements, cassettes, posters, chapeaux, sacs et clubs de golf à son nom, son logo ou son *profil ; le Michael Jordan's Res*taurant dont le plat vedette est le Big Mike Burger, une énorme pièce de viande hachée grillée ; le United Center, la salle où jouent les Bulls ; et enfin, au bord du lac Michigan, « sa » maison dont les grilles – derniers remparts d'une vie privée –, quoique fermées, sont une ouverture à l'imaginaire.

Alain Mercier

Reebok repart à la conquête des adolescents

LA NOUVELLE s'est déjà propagée à la sortie des collèges et des lycées : les nouvelles Reebok seront commercialisées à partir du 1er avril. Les fidèles de la marque s'impatientent, les partisans de Nike ou d'Adidas affichent une curiosité teintée de scepticisme, et les autres attendent d'apprécier quelle tendance dominante se dégagera. Objets d'identification à un groupe, les chaussures de sport représentent depuis une dizaine d'années un vrai fait social parmi les adolescents. Un phénomène qui pèse quelque 100 milliards de francs à travers le monde et qui a vu les baskets d'antan se transformer en chaussures aux formes bizarroïdes montées sur coussins d'air.

Si les trois grands (Nike, Reebok et Adidas) rivalisent de dynamisme technologique, c'est avant tout pour valoriser leur propre identité, étroitement liée aux valeurs du sport. Ici, la compétition a lieu avant tout sur le terrain de l'image.

Pour les teenagers, qui veulent des chaussures confortables mais avec un supplément d'âme, choisir telle marque, c'est afficher une attitude. Voilà pourquoi les fabricants ne parlent pas d'un *« nouveau modèle »*, mais d'un *« concept inédit »* lorsqu'ils présentent une collection. Le lancement mondial du *« système d'amorti DMX »* de l'américain Reebok ne fait pas exception. Numéro deux derrière l'autre américain Nike, la firme était jusqu'alors au creux de la vague. Leader de 1986 à 1988, Reebok a popularisé, auprès des femmes, les élégantes Free Style destinées à l'aérobic et inventé les chaussures de sport à pompe pour épouser la forme du pied. Aujourd'hui, la firme veut redevenir numéro un.

ONDES DE CHOC

Le DMX compte dix alvéoles remplies d'air non pressurisé *« pour offrir davantage d'amorti-talon lors de l'impact au sol, davantage de stabilité lors du déroulement du pas et plus de dynamisme avant-pied quand il quitte le sol ».* En clair, la semelle amortit et disperse l'onde de choc engendrée par le pied : selon le mouvement, l'air se propage vers l'avant ou vers l'arrière. Pour être plus facilement identifiable, la nouvelle Reebok – vendue un peu plus cher que ses concurrentes (849 francs pour les modèles féminins, 899 francs pour les versions masculines) – est dotée d'une très voyante semelle transparente bleue, d'un système efficace de laçage rapide et d'un liséré réfléchissant.

En juillet, Reebok présentera les 3 D-Ultra light, chaussures plus légères, d'un seul tenant et sans semelle extérieure visible. Pour mieux faire connaître sa philosophie (non-conformisme et ouverture à l'univers féminin), la marque a fait donner ses athlètes : Marie-José Pérec, également sous contrat avec Mitsubishi et Pirelli, Shaquille O'Neil, pivot des Los Angeles Lakers, ou le tennisman Michael Chang. Reebok, qui, comme ses concurrents, fabrique ses chaussures en Extrême-Orient, entend également faire connaître le *« code de bonne conduite »* conclu avec ses sous-traitants sur l'âge des salariés et les conditions de travail.

Cette offensive vise d'abord Nike. Le leader mondial paraît avoir trouvé la formule miracle avec ses chaussures à coussin d'air, déclinées en une infinité de versions, et une image associant performance à tout prix et esprit rebelle, que symbolisent des figures emblématiques volontairement atypiques (Michael Jordan, André Agassi, Eric Cantona).

Longtemps hors-course, Adidas, l'autre challenger, a lui aussi entamé sa révolution (*Le Monde* du 18 novembre). La philosophie de la nouvelle gamme, *« Feet you wear »* (littéralement : *« des pieds qui se portent »*), s'exprime à travers le slogan *« Le pied marche, nous l'avons copié ».* Les nouvelles Adidas s'efforcent ainsi de *« restourer l'intensité du mouvement et des sensations que procure le fait de courir pieds nus ».* Pour la doyenne des marques, qui tente de mêler la modernité et une tradition sportive qui plonge ses racines dans les disciplines individuelles autant que collectives, ce retour à la simplicité morphologique vise à freiner une escalade *technologique coûteuse et dominée par* Nike.

Même si deux tiers environ des acheteurs de ces chaussures – dont on peut douter de l'esthétique, mais pas du confort – ne pratiquent aucune activité sportive, la référence au sport est indispensable pour toucher les 14-18 ans, ces jeunes consommateurs, cibles de tous les fabricants, dont les préférences restent malgré tout imprévisibles.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97046

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III									■			
IV			■		■					■		
V							■					
VI						■					■	
VII									■			
VIII		■						■				
IX				■								
X								■				

HORIZONTALEMENT

I. Prend en compte les problèmes d'ouvertures. – II. Une faiblesse du corps et non du cœur. Finit en boutons. – III. La grande ouverture sur le monde. Ne s'est pas remis de ses émissions. – IV. *Sur la planche.* De même. *Un saint* dans la Manche. – V. Difficile à éviter, même en cas de peur. Ce qu'il reste à faire pour ne pas atteindre le fond. – VI. Mises en boîtes dans les entreprises. Pour la prise en main. – VII. Une huile qui ne doit rien au pétrole. Arrivée à bon port. – VIII. Glucide. La démesure chez les ados. – IX. Structure bien solide. Prit des notes sur les oiseaux. – X. S'il est élu, il le fera. Pratiquent aussi l'ouverture.

VERTICALEMENT

1. Ne viendra pas à la « une » du *Monde.* – 2. Toujours neuf même après utilisation. Voyelles. – 3. Impeccable. L'art des échanges. – 4. Sorties de leur milieu humide. – 5. Titre d'honneur. Sympathique mais ne fait pas un grand succès. – 6. Etre attaché et ne pas lâcher. Dans son cas, était-ce du vol ? – 7. Agent de liaison. Rectifia l'ouverture. – 8. Procure des sensations à la langouste. – 9. *Possessif. Fermes* chez Mireille. Un sigle pour de gros problèmes. – 10. Lettres d'un inculte. Très bien dans son genre. – 11. Une voie qui donne de la voix. A donné son corps et son nom à la mer. – 12. Américaine d'origine française.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97045

HORIZONTALEMENT

I. Scripophilie. – II. Kroumir. RATP. – III. Aigles. Prier. – IV. Tène. Isaïe. – V. Eue. Avent. Lu. – VI. Brunies. Olav. – VII. Regs. Snobé. – VIII. Al. PR. Désuet. – IX. Reneigea. Alt. – X. Dépressurisé.

VERTICALEMENT

1. Skateboard. – 2. Crieur. Lee. – 3. Rogneur. Np. – 4. Iule. Néper. – 5. PME. Aigrie. – 6. Oisives. Gs. – 7. Pr. Ses. Des. – 8. Pan. Seau. – 9. Irritons. – 10. Laie. Louai. – 11. Ite. Labels. – 12. Eprouvette.

L'ART EN QUESTION N° 8

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Le sourire d'Angkor

SA MAJESTÉ Jayavarman VII (1181-1218), *« roi suprême des rois »*, a été représentée par les sculpteurs khmers aux différentes étapes de sa vie. Son règne marque l'apogée de la civilisation khmère, avec notamment l'un des temples qu'il fit élever, le Bayon et ses fameuses tours à visages.

Ici, le sculpteur a su traduire la douceur du visage, soulignée d'une élégante moustache, la simplicité du personnage, dépourvu d'ornements, les lèvres animées du célèbre sourire d'Angkor. Le souverain médite et impose une richesse intérieure.

Quelle grande œuvre européenne est contemporaine du règne de Jayavarman VII ?

■ *La Joconde*, de Léonard de Vinci ?

■ La *Tapisserie* de Bayeux ?

■ Les vitraux de la Sainte-Chapelle à Paris ?

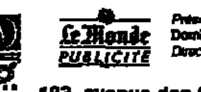
Réponse dans *Le Monde* du 21 mars.


RMN

Tête de Jayavarman VII, art khmer, Musée national de Phnom Penh, présentée à l'exposition « Angkor et dix siècles d'art khmer », au Grand Palais, jusqu'au 28 mai.

Solution du jeu n° 7 (*Le Monde* du 7 mars). C'est Jean-Marie Bienaimé Bonnassieux qui a sculpté la figure de Jeanne Hachette pour la série des « Reines de France et Femmes illustres » destinée au Jardin du Luxembourg. Aristide Husson a représenté la figure de Marguerite de Provence et François Rude celle de Jeanne d'Arc.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy — Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE



Souvent nuageux

DANS UN CHAMP de pressions relativement élevé, une perturbation traversera notre pays d'ouest en est. Elle donnera principalement des nuages et parfois quelques gouttes de pluie sur la moitié nord du pays.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Les bancs de brume et de brouillard matinaux laisseront rapidement place à de nombreux nuages. En cours d'après-midi, de faibles pluies aborderont la Bretagne et la Normandie. Les températures resteront douces, entre 14 et 16 degrés l'après-midi.

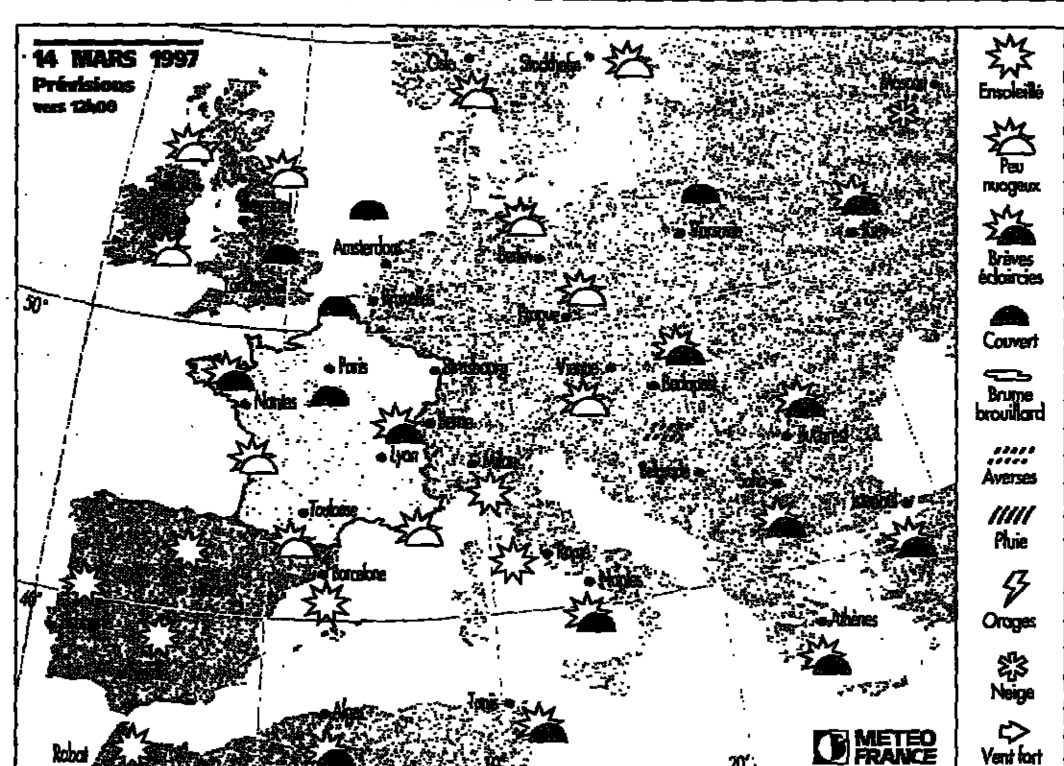
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après dissipation des brouillards matinaux, le ciel sera souvent nuageux et quelques gouttes d'eau sont possibles sur l'extrême Nord. Les températures maximales seront agréables, avec 14 degrés à Lille et 15 degrés à Paris.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Brumes et brouillards seront présents au lever du jour ; au fil des heures des nuages venus de l'ouest couvriront la région. Les températures seront en très légère baisse, comprises entre 13 et 16 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil brillera largement, mais de nouveaux nuages gagneront ces régions dans l'après-midi. Les températures seront encore très agréables, parfois proches de 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin, le ciel sera souvent dégagé ; l'après-midi les nuages seront plus nombreux. Les températures atteindront parfois 18 ou 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil dominera tout au long de la journée mais, le mistral et la tramontane se renforceront et souffleront jusqu'à 80 km/h en rafales l'après-midi. Les températures maximales seront comprises entre 18 et 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MAROC.** Les transporteurs routiers marocains entament, à partir de jeudi 13 mars, une grève générale de quarante-huit heures pour réclamer un allégement fiscal. Le transport par route des voyageurs et des marchandises devrait être perturbé, jeudi et vendredi, par ces mouvements de protestation. – *(AFP)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Le groupe Accor a annoncé qu'il va construire à New York, dans le quartier de Manhattan, un hôtel Sofitel, sa marque hôtelière de luxe. L'ouverture de l'établissement, d'une capacité de quatre cents chambres, est prévue pour le premier semestre 1999. – *(Reuter.)*

■ **ITALIE.** L'Union européenne étudiera, à la fin du mois, le plan de sauvetage de la compagnie aérienne nationale Alitalia, dont les comptes sont dans le rouge pour la neuvième année consécutive, afin de décider s'il constitue une aide publique illégale. – *(Reuter.)*

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/28 S	KIEV	0/7 S	VENISE	2/11 S	LE CAIRE	7/19 N
				POINTE-A-PIT.	25/26 S	LISBONNE	10/18 S	VIENNE	5/11 N	MARRAKECH	9/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/26 S	LIVERPOOL	8/11 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/26 C
				EUROPE		LONDRES	5/12 C	BRASILIA	19/26 S	PRETORIA	15/21 P
				AMSTERDAM	7/9 C	LUXEMBOURG	2/8 C	BUENOS AIR.	16/22 S	RABAT	9/18 S
FRANCE métropole		NANCY	5/16 P	ATHENES	9/13 S	MADRID	-2/15 S	CARACAS	22/27 S	TUNIS	9/15 S
AJACCIO	4/17 S	NANTES	6/16 N	BARCELONE	8/16 S	MILAN	1/12 S	CHICAGO	-4/5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/19 S	NICE	9/17 S	BELFAST	9/10 N	MOSCOU	-3/1 *	LIMA	14/22 S	BANGKOK	23/33 S
BORDEAUX	4/19 S	PARIS	6/16 N	BELGRADE	2/9 P	MUNICH	1/10 N	LOS ANGELES	9/20 C	BOMBAY	22/30 S
BOURGES	3/17 N	PAU	5/19 S	BERLIN	7/10 N	NAPLES	4/13 S	MEXICO	9/22 S	DJAKARTA	26/27 C
BREST	8/14 N	PERPIGNAN	8/20 S	BERNE	0/7 N	OSLO	-7/-2 N	MONTREAL	-16/-4 *	DUBAI	21/26 C
CAEN	7/12 N	RENNES	6/15 N	BRUXELLES	7/10 N	PALMA DE M.	14/16 S	NEW YORK	-2/10 P	HANOI	20/30 S
CHERBOURG	6/12 N	ST-ETIENNE	2/18 S	BUCAREST	-4/11 S	PRAGUE	4/9 N	SAN FRANCIS.	9/16 C	HONGKONG	17/25 S
CLERMONT-F.	2/19 S	STRASBOURG	5/15 N	BUDAPEST	1/11 N	ROME	4/15 S	SANTIAGO/CHI	9/23 S	JERUSALEM	11/16 P
DIJON	2/17 N	TOULOUSE	4/19 S	COPENHAGUE	4/8 P	SEVILLE	3/20 S	TORONTO	-6/1 P	NEW DEHLI	14/26 C
GRENOBLE	2/19 S	TOURS	3/16 N	DUBLIN	10/11 N	SOFIA	-3/10 S	WASHINGTON	3/17 P	PEKIN	-3/1 *
LILLE	7/14 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/8 S	ST-PETERSB.	-4/-1 *	**AFRIQUE**		SEOUL	2/8 P
LIMOGES	4/16 S	CAYENNE	24/26 P	GENEVE	2/9 S	STOCKHOLM	-3/1 N	ALGER	7/15 S	SINGAPOUR	26/28 S
LYON	4/18 S	FORT-DE-FR.	25/26 S	HELSINKI	-4/-2 S	TENERIFE	16/17 S	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	17/22 C
MARSEILLE	5/19 S	NOUMEA	27/29 P	ISTANBUL	3/9 S	VARSOVIE	5/8 C	KINSHASA	21/27 P	TOKYO	7/16 S

Situation le 13 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRÊT-À-PORTER HIVER 1997-1998

Messes blanches et haute tension

D'Alexander McQueen aux créateurs japonais, un vent punk souffle sur la mode, qui transcrit les angoisses d'une saison placée sous le signe de l'extrême

CONTRE le mur de l'an 2000 où viennent se fracasser toutes les peurs, et pour tenter de l'éviter, les créateurs de mode dressent un autre mur, un mur d'images qui rend fou. On a l'impression d'être dans un autocar sans freins, secoué par la techno. Les têtes poussent sur d'autres têtes, hérissées de casques afro, de volcans de mèches incandescentes, de chicorées rock, dans un déballage de perruques frisées, un tourbillon de poudre blanche pour des visages aux lèvres effacées, et aux yeux immenses agrandis jusqu'aux tempes.

Les stylistes-rédactrices de mode ont ressorti leurs tee shirt *No Future* et leurs escarpins d'auto-défense. Dans la foule, un travesti s'est recouvert le visage d'une bande Velpeau, avec des lunettes Chanel par dessus. En bande-son, Klaus Nomi est de retour, voix isolée entre les cris d'orgasme et les battements métalliques résonnant à l'intérieur d'une boîte de fer.

A l'Elysée-Montmartre, Martine Sitbon fait défiler ses urbaines caparaçonnées de noir le jour, qui se métamorphosent en fleurs vénéneuses éclaboussées de rouge la nuit. Algues tueuses, racines emmêlées se découpant sur des paysages fantastiques de velours dévoré. Dans un jeu subtil avec les ombres, le corps redevient la plus belle parure d'un imaginaire.

Dans l'ancienne Halle aux Chevaux, Alexander McQueen lance sa cavalerie couture griffée Givenchy, entre parade Zingaro-punk, gang des postiches partouzeurs et concours de danse de salon, mollets musclés sous des bas résille, fourreaux SM et doigts habillés de gants *fist fucking*. On sent la patte tailleur (les vestes à double revers), entre les références à Azzedine Alaïa, et le zoo sexy volé à Jean-Claude Jitrois, mais Alexander McQueen s'enchaîne lui-même aux démons du puritanisme, à cette terrifiante bourgeoisie, sanglée dans son salon tout cuir, peau de bête au sol, et vidéo porno sur écran géant. Une vision aiguë qui le rapproche de la photographie hyperréaliste et le condamne à plaquer sur la haute couture ses clichés.

On sort d'un défilé comme d'un match de boxe. Qui tombe, qui se relève, qui va gagner ? Au Musée des arts africains et océaniens, Rei Kawakubo (Comme des Garçons) révèle sa Nô-story de l'hiver : dans un défilé de corps passés au blanc de Saint-Marc, elle décline sur ses spectres-femmes, des robes-collages, structures de robes fixées en a-plats cubistes sur d'autres robes, dans une subtile opposition d'or et de bure, d'opacités rugueuses et de transparences mauves. Les panneaux irréguliers cousus à différentes hauteurs semblent chercher leur place, d'autres s'agrippent au tissu comme sur une paroi accidentée, certains prélevés d'un geste au canif, magnifient cette perfection dans l'inachevé, que les couturiers japonais perpétuent dans la grâce. Mais l'élan s'enlise dans la répétition, prisonnier du travail d'atelier, qui finit par peser.

Pour Issey Miyake, qui prépare au Japon une exposition avec le sculpteur Isamu Noguchi, sous le titre Arizona, la technologie, malgré des modèles à complications, redevient un jeu d'enfant dans un remixage de tissus, voilés d'ombre : *« Des collages du XX[e] siècle, pour aller vers le futur, c'est-à-dire passer de demain à aujourd'hui. »*

Laurence Benaïm



RAPHO POUR LE MONDE

Photographie de Françoise Huguier

Neige en Arizona, selon Issey Miyaké

Créateur japonais qui présente ses collections à Paris depuis 1973, Issey Miyaké ouvre les portes d'un autre monde, laissant déferler sur une esplanade blanche, symbole de la mort et du recommencement, une écume de velours nacre et des vagues de couleur. Gouachés de lumière, certains de ses manteaux évoquent des cerfs-volants. L'exposition qu'il prépare dans son pays avec le sculpteur Isamu Noguchi s'intitulera : « Arizona ».

VENTES

A la découverte de l'art coréen

A Drouot est proposé un lot de céramiques et de meubles des différentes dynasties

MOINS CONNU que ses homologues chinois et japonais, l'art coréen a aussi son public. Près de 160 lots, réunis par un couple de collectionneurs, seront vendus à Drouot, mardi 18 mars. Céramiques, peintures et mobiliers illustrent les principales périodes historiques de ce pays.

D'une grande beauté, et techniquement parfaite, la céramique remonte au VI[e] siècle. De l'époque archaïque, on retiendra une coupe couverte, en terre cuite gris bleu, ornée sur le couvercle de motifs stylisés (2 000 à 3 000 francs), et une coupelle à anse en grès brun à décor peint de lignes obliques (800 à 1 200 francs).

La période suivante marque une étape, avec la maîtrise de la technique du céladon. Produit par oxydation d'un pigment à base de fer, ce type de céramique va du blanc bleuté au vert olive, d'une couleur dense et lisse, bien opaque. Jusqu'au XII[e] siècle, les potiers coréens s'inspirent des créations chinoises, produisant des céladons à décor incisé, craquelé ou gravé, dans un répertoire restreint de formes simples. Par exemple, un bol en grès recouvert d'un céladon offre un décor finement craquelé (5 000 à 6 000 francs), un bol et son présentoir des pétales de lotus stylisés gravés (15 000 à 18 000 francs).

Le XII[e] voit l'épanouissement des céramiques coréennes. Les formes se diversifient, des techniques sont inventées, dont le « sanggam », ou incrustation, qui permet d'obtenir des décors à deux tons, en comblant avec de la barbotine blanche ou noire les incisions formant la base ornementale.

Dans la vente à Drouot, une petite coupe octogonale en céladon présente des fleurs et feuillages en « sanggam » dans des médaillons (6 000 à 9 000 francs). La porcelaine se développe surtout à l'époque de Choson (1392-1910). Une bouteille ornée de pans octogonaux, en porcelaine céladonée, est décorée d'un motif de fleurs stylisées brun foncé (XVII[e]-XVIII[e], 22 000 à 25 000 francs), un vase balustre blanc bleuté, à décor d'un dragon bleu sous couverte (XVIII[e]-XIX[e], 80 000 à 100 000 francs).

Après avoir subi l'influence de la Chine, la peinture coréenne connaît son âge d'or au XVIII[e]. Lyrisme, poésie, humour, esprit d'observation aigu, lui donnent un caractère original et affirmé, que l'on retrouve dans des portraits et des paysages. Portrait présumé d'un lettré (encre et polychromie sur papier, XVIII[e], 10 000 à 12 000 francs), album de sept peintures de scènes de genre (20 000 à 25 000 francs), la vue d'une partie d'un village (encre et polychromie sur toile, fin XIX[e], 4 000 à 5 000 francs). Les peintres coréens sont aussi de grands animaliers, comme le montre un tigre aux yeux exorbités (signé Ko Ki-sa, XIX[e], 60 000 à 100 000 francs).

Catherine Bedel

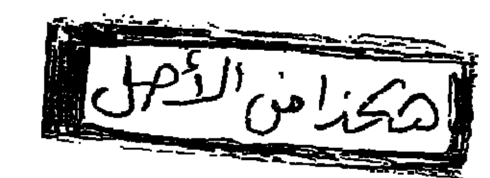
★ Drouot Richelieu, mardi 18 mars, exposition la veille de 11 heures à 18 heures, le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30. Expert Thierry Portier, 52, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : 01-48-74-86-12.

Calendrier

● **ANTIQUITÉS**
Lyon (Rhône), Palais des congrès, 70 exposants, entrée 45 F, jusqu'au 17 mars, de 18 heures à 19 h 30, nocturne le 14 jusqu'à 23 heures.
Vals (Haute-Loire), 48 exposants, entrée 25 F, du 14 au 16 mars, de 10 heures à 20 heures.
Mortemart (Haute-Vienne), 30 exposants, entrée 30 F, du 14 au 16 mars, de 9 heures à 19 heures.
Orthez (Pyrénées-Atlantiques), salle de la Moutête, 50 exposants, entrée 25 F, du 15 au 16 mars, de 9 h 30 à 19 heures.

● **BROCANTES**
Paris, boulevard Murat, 90 exposants, du 15 au 16 mars.
Avenue du Maine, 130 exposants, du 14 au 23 mars.
Chatou (Yvelines), 500 exposants, jusqu'au 23 mars.
Nîmes (Gard), Parc Expo, 150 exposants, du 14 au 16 mars.
Angers (Maine-et-Loire), Parc Expo, 300 exposants, du 15 au 16 mars.

■ **LOTO : résultats des tirages n[os] 21 du mercredi 12 mars.** Premier tirage : 9, 12, 13, 24, 37, 48, numéro complémentaire : 18 ; rapports pour 6 bons numéros : 9 483 830 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 71 030 F ; pour 5 bons numéros : 4 615 F ; pour 4 bons numéros : 102 F ; pour 3 bons numéros : 11 F.
Second tirage : 1, 11, 16, 37, 39, 40, numéro complémentaire : 46 ; rapport pour 6 bons numéros : 27 730 925 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 92 270 F ; pour 5 bons numéros : 8 130 F ; pour 4 bons numéros : 178 F ; pour 3 bons numéros : 17 F.



IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

INVESTISSEZ DANS LE LOGEMENT NEUF

La nouvelle formule d'amortissement des logements locatifs, dite **amortissement "Périssol"** remporte un grand succès. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les **logements locatifs neufs achetés** entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :
  - 10% du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années ;
  - 2% pour chacune des 20 années suivantes.
- Le **déficit foncier** correspondant est **imputable sur le revenu global** dans la limite d'un **plafond de 100 000 francs**.
- La **fraction du déficit foncier non imputable** sur le revenu global peut être **reportée** sur les revenus fonciers des années ultérieures, pendant **10 années**.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS ADHÉRANT À LA F.N.P.C. (fédération nationale des promoteurs-constructeurs)

PARIS RIVE DROITE

20e arrondissement

Villa Gambetta

FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS



LIVRAISON IMMEDIATE 80 logements du studio au 4 pièces.
Studio : 26 m² : 650 000 F, 2P : 55 m² : 1 050 000 F
4 P : 91 m² : 1 740 000 F. Parking inclus. Frais de notaires réduits.
Située à 200 mètres de la place et de son métro, proche de tous commerces, à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose autour d'un jardin une grande diversité d'appartements de caractère.
Bureau de vente et appartement témoin 55-57, rue Orfila Paris 20e. Ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi. Tél. 01 45 49 52 52 (ou : 01 47 97 74 40).



FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Villa Julie
53, rue de l'Abbé Carton
A proximité de la rue des Plantes.

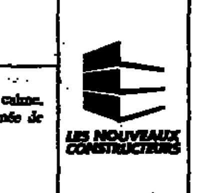
Réalisation :
Les Nouveaux Constructeurs
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris cedex 15
Tél. 01 45 38 45 68



9 logements du 2 pièces au 5 pièces duplex.
Prix à partir de 19 800 francs le m², hors parking.
Financement libre.

Livraison : 1er trimestre 1998.
Au cœur du 14ème arrondissement, une petite résidence au calme, plein sud, avec façade en pierre de taille massive rythmée de balcons, de terrasses et de jardins.

Renseignements et vente : tous les jours de 9h à 19 h
Tél. 01 45 38 45 68



Paris 14ème
Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS



IMMEUBLE NEUF - LIVRAISON IMMEDIATE
2P : 38 m² : 1 050 000 F
3 P : 78 m² : 1 990 000 F
Parking inclus.
Frais de notaires réduits.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
Idéal investissement Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex, balcons, terrasses, caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !
Livraison 4ème trimestre 1997
Prix à partir de 24 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

Le Village de Seine
rue André Lefèbvre.
A quelques pas du Pont Mirabeau et du Parc André Citroën

Réalisation :
SORIF
Groupe Générale des Eaux
Tél. 01 45 54 67 67
7 jours sur 7

10 maisons particulières différentes de 120 à 150 m².
A partir de 4 030 000 francs parking inclus. Réalisation déc. 97

ADRESSES POUR RENSEIGNEMENTS ET VENTE
A l'image des villas Parisiennes du siècle dernier, découvrez sur une voie privée et arborée, 10 maisons particulières avec jardins, patios, terrasses et volumes exceptionnels. Un soin intense a été apporté à cette réalisation hors du commun, réalisée par 6 équipes d'architectes.
Espace Information et Vente : angle rue Balard et rue Cauchy ouvert tous les jours et sur rendez-vous Tél. 01 45 54 67 67

SORIF

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne

L'Impérial
8-10, rue d'Aguesseau
A proximité de l'Eglise de Boulogne et de l'av. J.B. Clément

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Au cœur du Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de 27 appartements seulement du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.
Bureau de Vente : 13, rue de Bellevue (angle de l'avenue Morizet), ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche *et jours fériés* de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

FRANCE CONSTRUCTION
à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

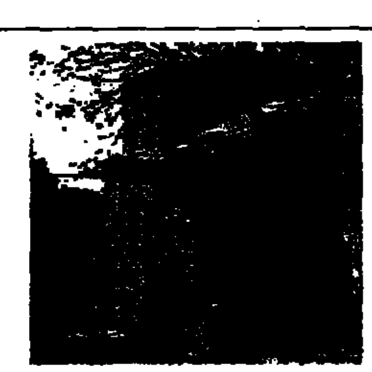
SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.
A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.
Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.
Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

PRESTIGE ET CARACTÈRE

NOGENT-SUR-MARNE
Avenue de la Source
Situation exceptionnelle dans le secteur le plus résidentiel, à 200 mètres de la station RER et du Bois, très belle demeure début du siècle d'environ 500 m² habitables entièrement rénovée. Prestations luxueuses, vastes réceptions, 7 chambres, salle de billard, lingerie, appartement gardien.
Prix : 8 750 000 francs
FINAMERIS
30, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Téléphone 01 45 23 71 76
Fax 01 40 22 04 51



PROVENCE
SITE CLASSÉ - *5 km* de GORDES
35 km d'Avignon (gare TGV), magnifique région Lubéron, proximité nombreux sites naturels et historiques renommés, point culminant d'un authentique village provençal : maison 18e siècle, entièrement restaurée, prestations luxueuses, 240m², vaste salon-salle à manger avec cheminée, belle pièce 30 m² (cheminée), 3 chambres et salles de bains. Pas de jardin, mais terrasse solarium et véranda (env. 30 m²) avec vue panoramique. Calme, détente, loisirs culturels et sportifs variés. Prix : 1 520 000 F.
Propriétaire
Tél. 01 44 11 32 29 et 01 47 05 42 62 (répondeur)
Fax 01 44 11 32 35



EN PROVENCE
exclusivité
Mas en pierres rest., SH 400 m2, dép. 300 m², séjour 40 m2, salon 40 m2, salon/chem. 80 m2, bibliothèque 45 m2, cuis., 4 chbs, sde, 2 sdb, studio indép., 50 m2, greniers, terrain 8 500 m2, cour int. Piscine 15 x 7 m, terrasses. VUE DEGAGEE. T.B. AFFAIRE
Réf : 1003 - Prix : 2 950 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



DRÔME PROVENCALE
20mn de Montélimar (est)
Ferme en pierre restaurée. 170 m² habitables. 300 m² dépendances. Terrain 5 000 m² arboré et clos. Piscine, pool house. En campagne. Flanc de colline, vue dominante ensoleillée et calme. Habitable de suite.
Réf : 04 Prix : 1 850 000 francs
Bastides, Mas et Demeures de caractère disponibles
Région : Sud Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard.
MICHEL ORIOL
DELTA IMMOBILIER
9, av. Gal de Gaulle - 26130 St-Paul 3 Châteaux
Tél 04 75 98 72 59 - Fax 04 75 98 74 07



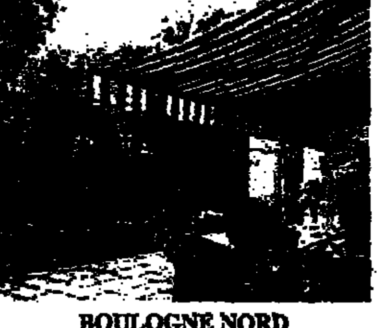
BANLIEUE OUEST
Quartier calme et résidentiel
A 5 minutes de la Défense par le R.E.R., propriété Mansart de qualité. Réception *60 m2, 5-6* chambres, surfaces habitable 240 m2. Pavillon de gardien et dépendances.
BEAU JARDIN BOISÉ 1 800 M²
Réf : D 2383 - Prix : 2 500 000 francs.
AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



FAUBOURG ST-HONORÉ
Bel immeuble haussmannien
Pierre de Taille
5 pièces, 5è étage, balcon soleil :
- 3-4 chambres rénovées 3 750 000 francs.
- 3 chambres à rénover 2 750 000 francs.
COMADIM GROUPE INP
Tél. 01 49 10 24 59
ou 06 07 40 83 26



DRÔME PROVENCALE
exclusivité
Ferme de village en pierres rest., SH 160 m², dép. 80 m², soit 9 pièces, écurie, cave, atelier, remise, hangar, terrain 3 800 m² (constructible), cour intérieure.
BEAUCOUP DE CHARME.
Réf : 1097 - Prix : 560 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



BOULOGNE NORD
Maison de 360 m² + jardin
Triple réceptions, 5 chambres, 3 salles-de-bains, terrasses, piscine plein sud.
POSSIBILITE PARKING.
AGENCE
CLAUDE SAINT-BRICE
Tél. 01 46 05 40 00
Fax 01 46 05 01 82




DRÔME PROVENCALE
Région Grignan *exclusivité*
Ferme en pierres mitoyenne, en partie rest., SH 130 m², dép. 50 m², séj./salon 50 m², 5 chbs, 2 bains, cave. + ruine à restaurer. 21 ha de terres, bois, landes. Cour intérieure.
TB VUE - *Poss. achat de la mitoyenneté*
T.B. AFFAIRE - Nombreuses possibilités.
Réf : 1150 - Prix : 990 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

RETROUVEZ VOS RUBRIQUES IMMOBILIÈRES "NEUF ET RÉSIDENTIEL" & "PRESTIGE ET CARACTÈRE" LE JEUDI 20 MARS 1997 (daté vendredi 21)

ARCHÉOLOGIE Les ruines de Pompéi et d'Herculanum sont placées depuis deux ans sous la responsabilité d'un nouveau surintendant, Pier Giovanni Guzzo. 1997 est pour lui une année cruciale, où doivent se concrétiser ses projets destinés à préserver un site archéologique délaissé. ● L'ARGENT n'avait pourtant pas manqué à la précédente équipe, conduite de 1984 à 1994 par Baldassare Conticello. Elle avait bénéficié de sommes considérables, près de 200 milliards de lires (environ 650 millions de francs) en dix ans, à la suite du tremblement de terre de 1980. ● DES TRAVAUX coûteux et aujourd'hui contestés ont alors été entrepris. Une partie de ce financement aurait été détournée au profit de partis politiques. Le juge chargé d'instruire les affaires liées à la Camorra (la Mafia napolitaine) a interrogé à plusieurs reprises l'ancien surintendant de Pompéi.

La gestion passée des ruines de Pompéi intéresse la justice italienne

La mise en valeur du célèbre site antique napolitain se heurte à d'innombrables difficultés. Le nouveau surintendant ne manque pas de projets. Mais une question se pose : à quoi ont servi les sommes allouées par Rome et Bruxelles après le tremblement de terre de 1980 ?

NAPLES
de notre envoyé spécial

Il y a deux gares à Pompéi : Santuario, près du sanctuaire religieux, lourde patisserie néobaroque qui perpétue une apparition de la Vierge au début de ce siècle, et Scavi (les Fouilles), face à l'entrée principale de la ville romaine. Toutes les deux drainent des foules considérables. La Pompéi antique attire près de 2 millions de curieux chaque année. La Madone fait beaucoup mieux, avec 4 millions de pèlerins.

« Mais on ne délivre pas de tickets à l'entrée de l'église », indique en souriant Pier Giovanni Guzzo, surintendant de Pompéi et d'Herculanum, qui règne depuis deux ans sur les deux villes fantômes. 1997 est pour lui une année cruciale. Il doit sortir le site archéologique le plus célèbre du monde du bourbier où il est depuis longtemps enfoncé, et sur lequel pèse désormais l'ombre de la Camorra, la mafia napolitaine.

Pompéi a toujours été un nœud de problèmes. Le site est énorme : 66 hectares plus une enclave, celle de la villa des Mystères. Son environnement s'urbanise à toute vitesse – la commune de Pompéi (16 000 habitants) fait maintenant partie du Grand Naples. Le nombre des touristes s'accroît à chaque saison. La surveillance d'une telle foule est compliquée et le nombre de gardiens limité. Outre les déprédations du public, il faut compter avec les intempéries et la pollution qui viennent ajouter aux détériorations du site. A tel point que le maintien en l'état des ruines exhumées reste le principal problème à résoudre. *« Ce qu'on trouve ici ce n'est pas une architecture impériale, mais l'architecture quotidienne d'une petite ville romaine*, constate Federico Liberatore Federico, un architecte, longtemps directeur de l'office technique de la surintendance. *Hélas, cette architecture banale est particulièrement fragile. »*

L'OMBRE DE LA CAMORRA

Mais pour lutter contre le vent et le sable qui effacent les fresques, la pluie qui ronge les murs et la végétation qui envahit les vestiges, il faut beaucoup d'argent. Le budget annuel du double site est de 5 milliards de lires (environ 17 millions de francs). Les entrées rapportent 15 milliards de lires, gérées par le ministère des biens culturels, qui n'en reverse qu'une partie. Or, en dix ans, il va falloir dépenser 500 milliards de lires (1,7 milliard de francs), estime Pietro Guzzo, qui a élaboré un projet pour remettre Pompéi et Herculanum sur les rails.

Pourquoi un réveil si brutal ? Parce que *« la précédente équipe a préféré se lancer dans des travaux coûteux et peu utiles »*, estime Federico Liberatore Federico. L'équipe sortante a été conduite pendant plus de dix ans par le surintendant Baldassare Conticello (de 1984 à décembre 1994). C'est lui qui est aujourd'hui dans le collimateur de la justice italienne. En 1992, dans les colonnes de *La Repubblica*, un universitaire de renom, Filipo Cuareli, réclamait un juge pour nettoyer Pompéi. Son vœu a-t-il été exaucé ? Le juge Gay, chargé d'instruire l'ensemble des affaires liées aux activités de la Camorra, a interrogé à plusieurs reprises Baldassare Conticello. Le nom de ce dernier, très lié à la Démocratie chrétienne, alors au pouvoir, aurait été cité à plusieurs reprises par des « repentis » de l'organisation criminelle.

L'affaire tourne autour de l'argent reçu par Pompéi après le tremblement de terre de 1980. L'Etat italien et la Communauté européenne avaient consenti un gros effort financier, où Pompéi avait eu sa part. *« Le site a bénéficié de près de 200 milliards de lires* [environ 650 millions de francs] *en un peu plus de dix ans, alors qu'il fonctionnait avant avec 1 à 2 milliards par an »*, affirme aujourd'hui Federico Liberatore Federico. Ces fonds devaient servir à la restauration de l'ensemble des fouilles et à la mise en valeur de leur environnement extérieur.

Qu'en a-t-on fait ? Quelques travaux coûteux concentrés sur de petites parcelles. L'antiquarium, commencé dans les années 70, n'a jamais été achevé. *« L'argent a été dépensé et la situation est plus grave qu'avant »*, accuse Federico. Un festival de musique et de danse, organisé dans le théâtre antique de Pompéi entre 1987 et 1991, aurait absorbé pas mal de crédits... *« Bien sûr, c'est l'ensemble du système qui est en cause, pas Conticello seulement. Mais ce dernier a commencé à menacer tous ceux qui travaillaient honnêtement à Pompéi*, déclare un archéologue. *Quand j'ai vu des restaurateurs directement engagés par la surintendace qui payaient eux-mêmes des experts pour faire le travail qu'ils étaient incapables de faire, j'ai compris et j'ai donné ma démission. »* Il n'est pas le seul. Des personnalités comme Stefano De Caro, aujourd'hui responsable de la surintendance de Naples, ou Umberto Papallardo, qui enseigne désormais à l'université de Naples, ont préféré quitter le navire.

Baldassare Conticello a été nommé en 1995 à l'inspection générale du ministère des biens culturels. Ce petit homme, sosie de Groucho Marx (il a d'ailleurs affiché sur le mur de son bureau-appartement romain une grande caricature du comique américain), estime qu'on lui fait *« un procès en sorcellerie »*. *« Je suis indépendant des mafias archéologiques, qui sont aussi des mafias politiques. Le milieu archéologique est à 90 % communiste ou gauchiste*, déclare-t-il. *Moi, je suis un fonctionnaire libéral qui a la faiblesse de croire à la neutralité de l'Etat. »* Quand on lui parle de ses liens avec la Démocratie chrétienne, il réplique qu'il a été nommé *« par un gouvernement de centre droit »* et qu'il a *« légitimement travaillé avec lui, comme c'était* [son] *devoir »*. La présence de la Camorra à Pompéi ? *« Un mauvais feuilleton. »*

« ROME DÉCIDAIT »

Il défend longuement, et avec passion, son bilan. *« Quand je suis arrivé, Pompéi était fermé un jour sur deux. C'était une telle farce qu'un journal pour enfants avait fait de cette fermeture le thème d'une de ses bandes dessinées. De plus, le site était mal entretenu, la végétation envahissait tout. »* Grâce aux 35 milliards de lires rapidement débloquées au lendemain du tremblement de terre, il a pu s'attaquer aux mauvaises herbes en utilisant *« un désherbant biologique qui n'a aucun effet négatif sur les vestiges »*. Il a fait installer un laboratoire, arrêté l'utilisation du béton pour la restauration des murs antiques, publié quarante-cinq volumes, organisé dix-huit expositions. Il se targue aussi d'avoir lancé l'informatisation du site. *« Quand je suis arrivé, c'était le Moyen Age. Mon seul crime, c'est d'avoir voulu changer de méthode. »* Le festival de danse et de musique ? *« Un moyen de drainer des fonds supplémentaires. »*

S'agissant de l'argent versé à Pompéi après le tremblement de terre, il est en revanche plus flou : *« Le financement était compliqué, ramifié, mais, en dix ans, nous n'avons pas touché plus de 100 milliards de lires. »* Pour son utilisation, il se retranche derrière ses autorités de tutelle. *« C'est toujours Rome qui décidait. Le ministère négociait les prix, lançait les appels d'offres, discutait les contrats et effectuait les paiements. Le procès qu'on veut me faire repose uniquement sur des places gratuites que j'aurais reçues lors des festivals et d'emplois dispensés à cette occasion. C'est dérisoire. »*

Bien sûr, ce bilan est radicalement contesté par les anciens collaborateurs de Baldassare Conticello, qui remarquent que ce dernier n'a eu qu'à ouvrir les dossiers trouvés en arrivant pour y puiser des idées bloquées par le manque d'argent – informatisation, changement de matériaux pour la restauration des murs, électrification du site – et à en mettre quelques-unes en application grâce aux sommes reçues. *« S'il est vrai que les milieux de l'archéologie sont majoritairement de gauche, le procès que l'on fait à Conticello repose sur des faits*, affirme Federico Liberatore Federico. *Même si la justice est lente en Italie, je crois que ce dossier ne se refermera pas, car il est lié aux énormes sommes qui ont été détournées à la suite du tremblement de terre de Naples. »*

Emmanuel de Roux

Pier Giovanni Guzzo rêve d'avoir « son » musée

« À NAPLES, on considère que le patrimoine est un don du ciel, comme le soleil. Il suffirait d'en profiter. Non, il faut le gérer. Et le gérer en fonction du public. » C'est cette tâche que le nouveau surintendant, Pier Giovanni Guzzo, entend mettre en œuvre. Un renouveau qu'il veut *« transparent »*. La communauté scientifique internationale devant servir de témoin : désormais une centaine d'archéologues étrangers sont associés à des programmes de recherches sur Pompéi. Un congrès scientifique se tiendra en 1998 sur l'histoire des fouilles (commencées en 1748).

Il s'agit ensuite d'entreprendre la restauration physique du site, très fragile, en entamant des travaux lourds comme la réfection des égouts, puis traduire le résultat des recherches en langage profane. L'achèvement de l'*antiquarium*, en plan depuis des années, permettrait l'organisation d'expositions temporaires. Le surintendant veut aussi installer un centre de surveillance vidéo, mieux former les gardiens – *« le gardien est un lien direct entre le public et le patrimoine »*, explique-t-il – et alléger les pesanteurs administratives de la surintendance.

Mener à bien ces tâches suppose un financement. M. Guzzo a besoin de 500 milliards de lires (environ 1,7 milliard de francs) étalés sur dix ans. Ce qui entraîne la modification du statut juridique du site de Pompéi et d'Herculanum. Il devrait se transformer en établissement public autonome – comme le Musée du Louvre. Ainsi le bénéfice des entrées lui resterait acquis. Mais, pour cela, une loi doit être votée par le Parlement italien. Enfin, des discussions sont en cours avec Cofindustria, la confédération des industries privées, pour trouver les indispensables fonds complémentaires.

Le surintendant Guzzo évoque aussi un rêve : la création à Naples d'un grand musée consacré exclusivement à Pompéi et à Herculanum : *« Le musée archéologique est saturé. De plus, c'est un établissement régional dont la vocation s'étend à l'ancien royaume des Deux-Siciles. Les richesses de Pompéi et d'Herculanum, leur unité géographique et temporelle, la singularité même de la catastrophe qui les a anéanties, légitiment la création d'un musée consacré aux deux villes. »* Il a même trouvé un bâtiment qui pourrait convenir à ce rêve : l'ancienne Albergo dei Poveri, un hôpital désaffecté, situé place Carlos III, dans le haut de Naples. Hélas, l'édifice, très abîmé lors du tremblement de terre de 1980, est absolument colossal. Il paraît démesuré, même pour une telle entreprise. Sa seule réfection est par ailleurs estimée à 400 milliards de lires. Sans doute faudrait-il trouver d'autres partenaires pour occuper cet espace gigantesque.

E. de R.

Quand les « tombaroli » tentent de travailler discrètement



SOPRINTENDENZA ARCHEOLOGICA DI POMPEI

LE 7 MARS, Pier Giovanni Guzzo convoquait la presse à Pompéi pour présenter la dernière trouvaille des carabiniers *(photo ci-dessus)*. A une centaine de mètres de l'enceinte du site, en bordure d'autoroute, près du village de Moregine, ils étaient tombés, le 22 janvier, sur une équipe de fouilleurs clandestins. Pour travailler en paix, les trois hommes avaient hâtivement construit, pendant la nuit, deux baraques en parpaings, sans fenêtre, coiffées d'un toit de tôle. A l'abri des regards, ils avaient alors tranquillement entamé des fouilles archéologiques « personnelles ». Celles-ci visaient une villa romaine installée au bord de l'ancienne route qui reliait Pompéi au port de Stabia. Deux puits de trois mètres de profondeur avaient été creusés et des galeries entamées. Quand les carabiniers sont intervenus – sur dénonciation –, le butin était encore maigre : fragments de mosaïques, morceaux de marbres sculptés, amphores. Les *tombaroli* n'ont pas eu grand mal à détecter la villa romaine. La région qui s'étend au pied du Vésuve, riche et très peuplée dès la plus haute Antiquité, est truffée de telles constructions.

L'esprit des avant-gardes de la danse se refait une santé à Lyon

PARADIS, par la compagnie Montalvo/Hervieu. Chorégraphie et conception vidéo de José Montalvo. Création à la Maison de la danse de Lyon. Prochaines représentations au Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine, les 22, 23, 25 et 26 mars.
BALLETS MOZART (« Miss K. », « Green and Blue » et « Petite mort »), par le Ballet de l'Opéra de Lyon. Chorégraphies de Hervé Robbe, Bill T. Jones et Jiri Kilyan. Musique interprétée par le Quatuor Miczka et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon dirigé par Claire Gibault, avec Jean-Michel Bertelli (clarinette) et Serguei Milstein (piano). Jusqu'au 15 mars. Tél. : 04-72-00-45-45.

LYON
correspondance

Tout Montalvo en une heure d'époustouflante synthèse : des envols de corps virtuels aux courses de nains chez les géants, du ballet mécanique aux arabesques rappées, des bouches-fontaines à ces gargarismes-baisers qui constituent, de spectacle en spectacle, la signature ludique de la compagnie. Le chorégraphe et son équipe ne se sont pas trahis durant leurs cinq semaines de résidence lyonnaise à la Maison de la danse. Bien au contraire, les recherches du couple Montalvo/Hervieu aboutissent à la perfection d'un art syncrétique où l'esprit des avant-gardes se refait une santé en croquant les vitamines de la rue.

Les rencontres Cités Danses de Suresnes ont contribué à cette réussite en favorisant l'intégration du style break à la danse contemporaine. Mais la fusion n'aurait pas été aussi convaincante si José Montalvo ne s'était passionné depuis longtemps pour les drôles de mélanges entre corps et mécanique tentés jadis par les dadaïstes et les futuristes italiens – notamment le magicien Fortunato Depero – en attendant les jeux d'Oskar Schlemmer au Bauhaus. Montalvo ne les cite pas, mais il prolonge leurs expériences en dépassant l'opposition entre machine humaine et formes animées. Chez lui, la forme la plus abstraite procède du muscle et du cerveau, et ses inventions « mécaniques » sont superlativement vivantes, tout autant que les évolutions de danseurs « virtuels » dans les images filmées qu'il mêle à la danse « live ».

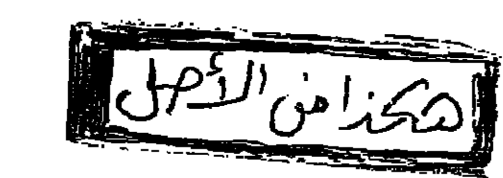
Avec tout ça, plus l'humour présent dans chaque geste, le titre *Paradis* n'est pas déplacé. Tout est jubilatoire dans ce spectacle où Dominique Hervieu rivalise d'énergie avec les acrobates du trottoir : la beauté des lignes et couleurs, le duo d'une silhouette gracile et d'exubérantes rondeurs, la vitalité d'un clown hip-hop... Sans oublier la tendre apparition, sur l'écran-rideau, d'une vieille femme suivie de petits enfants et précédée de chiens, de chèvres, de zèbres et de chevaux sauvages, histoire de conjuguer l'amour des êtres avec une méditation poétique sur la liberté.

MOZART, AVEC DÉSINVOLTURE

Les deux créations du programme Ballets Mozart à l'Opéra de Lyon, *Miss K.*, d'Hervé Robbe et *Green and Blue*, de Bill T. Jones, apparaissent plutôt, au sortir de ce *Paradis*, comme de simples essais, des étapes non capitales dans le parcours des chorégraphes. Les costumes parfois amusants de Kozué Naïto, qui s'est inspirée de travaux de classes maternelles pour *Miss K.*, traversent incongrûment une morose esquisse de fête galante, avant une série d'exercices sur le rebond et le relâchement. On peut rester tiède devant la rencontre voulue *« désinvolte »* entre ces jeux de trampoline et le concerto pour clarinette et orchestre K 622, choisi par Robbe parce qu'il lui évoque l'enfance.

Plus convaincant, en partie du moins, est le voyage mozartien de Bill T. Jones dans *Green and Blue*, sur deux mouvements d'un quatuor et d'un trio pour cordes. Si le ballet commence en tâtonnant, la grâce survient avec le solo nocturne de Julie Bacon, rêverie évanescente dans le tournoiement de deux fenêtres lumineuses (une verte, une bleue, d'où le titre) suspendues à un balancier. Un délicat prélude au mémorable ballet de Jiri Kylian, créé à Salzbourg en 1991, cette *Petite mort* où Mozart accompagne étreintes au fleuret et duels de peaux.

Bernadette Bost



Cent soixante-quinze professionnels cosignent un film pour soutenir les sans-papiers

Ce court métrage de trois minutes devrait être diffusé en salles à partir du 26 mars

Tandis que le collectif des cinéastes contre l'article 1er du projet de loi Debré sur l'immigration choisissait de se dissoudre, plusieurs de ses animateurs, réunis par Nicolas Philibert, décidaient de réaliser un court métrage consacré aux sans-papiers, avec lesquels ils avaient noué des liens à la faveur de la manifestation parisienne du 22 février. Cent soixante-quinze professionnels se sont associés à ce film-manifeste.

PARVENUS au terme de ce qu'ils considéraient comme la première étape du mouvement déclenché par l'« Appel des 59 » contre les lois sur l'immigration, les cinéastes avaient dissous leur collectif. Dans le texte qui expliquait cette décision (*Le Monde* du 1er mars), ils appelaient chacun à *« trouver la façon de prolonger le combat »* ainsi engagé. La première initiative d'envergure vient d'être prise avec la réalisation d'un court métrage donnant la parole aux sans-papiers.

Lors de la manifestation parisienne du 22 février, ceux-ci avaient convié les cinéastes à défiler avec eux. A cette occasion, des liens se sont noués, qui ont convaincu dans un premier temps le réalisateur Nicolas Philibert de leur consacrer une prochaine intervention. Très vite, il a rassemblé autour de lui les bonnes volontés nécessaires pour la réalisation d'un petit film – une vingtaine de personnes parmi lesquelles Lucas Belvaux, Catherine Corsini, Claire Devers, Philippe Faucon, Jeanne Labrune, Serge Le Péron, Claire Simon, Marie Vermillard...

Ils conviennent de tourner un plan unique de trois minutes où un sans-papiers dirait un texte commençant par *« Nous, sans-papiers de France, nous déclarons... »* Un « casting » élit Madjiguen Cissé, l'une des porte-parole de ce mouvement, pour venir rappeler à l'écran, en gros plan et sur fond neutre, la *spécificité juridique* du statut des sans-papiers, la manière dont les lois Pasqua-Méhaignerie les ont fait passer d'un statut régulier à une position illégale, les souffrances et les difficultés qui en résultent : *« Nous demandons des papiers pour ne plus subir l'humiliation des contrôles au faciès, les mises en rétention, les reconduites à la frontière, l'éclatement de nos familles, la peur perpétuelle. »* Et rappelle que *« le premier ministre de la France avait promis que les familles ne seraient pas séparées. Nous demandons que cette promesse soit enfin tenue »*, avant de conclure : *« Nous ne sommes pas des clandestins. Nous apparaissons au grand jour. »*

En même temps que s'organisait le tournage, qui a eu lieu dimanche 9 mars, les contacts étaient pris avec les laboratoires pour le développement et le tirage des copies, et avec les distributeurs pour que le film puisse être montré en avant-programme dans le plus grand nombre possible de salles. Grâce au soutien des industries techniques, le film a été réalisé puis tiré à trois cents copies *« presque gratuitement »*, tandis que plusieurs distributeurs et exploitants ont manifesté leur accord. Le Groupement des salles de recherche a décidé de le programmer ainsi que le réseau Acid, et Claude Berri s'est engagé à le faire diffuser avant *Lucie Aubrac*.

Dans le même temps, de nombreux cinéastes (mais aussi des producteurs et d'autres professionnels) manifestaient leur désir de s'associer au projet. Après que diverses solutions ont été envisagées, il a été décidé que le film serait signé par quelque cent soixante-quinze professionnels s'étant manifestés spontanément à la Société des réalisateurs de films. Outre son impact propre, la réalisation de ce court métrage aura eu l'avantage de cristalliser nombre des questions soulevées par la volonté de continuer l'action contre les lois sur l'immigration et contre la dérive raciste de l'ensemble du discours politique dominant.

RÉALISATION « SÈCHE »

La dissolution du collectif a permis aux cinéastes de retrouver la maîtrise de leurs interventions : *« Nous n'avions pas vocation à devenir une organisation, qui était sollicitée sur d'innombrables questions pour lesquelles elle n'était pas habilitée à s'exprimer »*, explique Claire Simon. *« Le sens de ce petit film est de contribuer à reposer les questions dans les termes où ils se posent réellement,* insiste le producteur Serge Lalou. *Pour sortir des assimilations confusionnistes entre sans-papiers, irréguliers et immigrés en général. » « Notre travail après la dissolution du 'collectif' consiste à faire du cinéma »*, affirme Catherine Corsini.

« Faire du cinéma » exige également certains choix. Ainsi a-t-on envisagé de faire dire le texte par une vedette avant de décider de le confier à Madjiguen Cissé *« pour ne pas paraître consfisquer une lutte, mais se mettre à son service ».* De même la mise en scène a été conçue *« pour se démarquer le plus clairement possible d'un clip humanitaire comme on en voit à la télévision. En accord avec les sans-papiers, nous avons supprimé tous les passages sentimentaux, et cherché la réalisation la plus "sèche" »*, commente Nicolas Philibert. Discussion encore, sur le cadrage le plus approprié (deux versions ont été tournées), sur le son, etc.

« Si le film nous avait paru mauvais, on ne l'aurait pas montré », conclu Philibert. Ainsi ce petit film aura-t-il permis que se posent les questions politiques et esthétiques d'une démarche lancée par esprit civique mais que des gens de cinéma ont désormais décidé de continuer sur leur territoire particulier.

Jean-Michel Frodon

Soirée spéciale au Festival des films de femmes

Pour sa dix-neuvième édition, du 14 au 23 mars, le Festival international des films de femmes de Créteil invite dix réalisatrices françaises de la nouvelle génération, dont plusieurs ont signé l'appel des cinéastes contre le projet de loi Debré – *Catherine Corsini, Claire Denis, Danièle Dubroux, Claire Devers, Judith Cahen, Claire Simon et Charlotte Silvera.* Samedi 15 mars à 21 heures, le Festival projette le dernier film de Catherine Corsini, *Jeunesse sans Dieu*, portrait d'un professeur confronté à la montée du nazisme, et organise une soirée de gala avec ces réalisatrices qui, à leur tour, ont choisi d'inviter Jacques Kébadian à montrer le documentaire qu'il a réalisé sur les sans-papiers depuis l'occupation de l'église Saint-Bernard l'été 1996. Un débat est prévu en fin de soirée en présence de sans-papiers.

★ Festival international des films de femmes, Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil. Tél. : 01-45-13-19-19. Mº Créteil-Préfecture.

Le « trésor culturel » des Missions étrangères

Les prêtres français en Asie ont rédigé des dictionnaires, recensé des coutumes. Des manuscrits sont exposés à Paris

LES MISSIONS ÉTRANGÈRES ET LES LANGUES ORIENTALES. Missions étrangères de Paris, 128, rue du Bac, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. De 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 21 mars. Catalogue 210 p., 120 F. Tél. : 01-44-39-10-40.

Depuis plus de trois siècles, les prêtres de la Société des Missions étrangères de Paris partent vivre en Asie. Les premiers de ces vicaires apostoliques, issus du clergé séculier, avaient pour mot d'ordre – étonnamment précurseur pour l'époque – de respecter les rites et les coutumes des populations qui les accueillaient. Encore leur fallait-il comprendre et se faire comprendre.

A peine arrivés sur place – parfois après trois mois d'une ultime marche –, ils s'attelaient, malgré mille difficultés matérielles, à ce qui les occuperait souvent toute leur vie : recueillir les langues locales et rédiger à la main des dictionnaires bilingues ou trilingues.

Les plus précieux de ces ouvrages représentent un trésor culturel que les Missions étrangères, avec le concours de l'Institut national des langues et civilisations orientales, ont eu la bonne idée d'exhumer de leurs archives – hélas pour quelques semaines seulement – et de présenter au public dans trois salles d'exposition de leur séminaire, rue du Bac.

« J'ai voulu donner une petite idée de l'immense œuvre linguistique et culturelle des missionnaires et contribuer un peu à réhabiliter le travail d'hommes qui souffrent d'une mauvaise image aux yeux de beaucoup », explique le Père Gérard Moussay, archiviste de la société et organisateur de l'exposition, qui a lui-même vécu trente-cinq ans au Vietnam et en Indonésie.

La volonté d'apprendre et de restituer une quarantaine de langues asiatiques a produit tout l'éventail des outils pédagogiques, initialement destinés aux nouveaux arrivants : dictionnaires, abécédaires, alphabets, glossaires, etc.

TROIS SIÈCLES

Un quart des quatre mille cinq cents missionnaires français partis en trois siècles vers l'Asie ayant vécu au Vietnam, l'exposition fait logiquement la part belle aux manuscrits des pays d'Annam, du Tonkin et de Cochinchine, dont le célèbre dictionnaire annamite-latin de Pigneau de Béhaine (1772), le lexique français-annamite achevé par Duclos dans sa prison de Hué (1842) ou un petit « passe-partout » de la presse sino-annamite (1931).

Au hasard des autres vitrines, on peut admirer, parmi des dizaines d'ouvrages, le plus ancien des manuscrits exposés, un Evangile en siamois (1684) de Louis Laneau ; une Bible en arabico-malais (1822) ; un Code des castes en tamoul sur feuilles de latanier ; un manuel de médecine traduit dans de nombreuses langues indiennes ; un recueil de formules magiques en écriture cam ; ou bien encore un « Notre Père » de Louis Furet en langue *loutchouan (1855)*, unique vestige de ce dialecte – aujourd'hui disparu – de l'archipel japonais de Ryû-Kyû. Avec en prime, venu de l'Asie proche, un dictionnaire français-turc-persan-arabe rédigé au début du XVIIe siècle par Mgr Bernard Sainte Thérèse, « évêque de Babylone » (Bagdad).

La présentation des manuscrits s'accompagne et s'éclaire d'un choix judicieux d'agrandissements photographiques provenant du fonds iconographique des Missions, riche de quelque cent vingt mille clichés. On se souviendra longtemps de cette jeune Birmane posant, fière de sa beauté, un énorme cigare à la main ; ou de ce vieillard shan photographié en 1890, le buste entièrement incrusté, sous la peau, de pièces porte-bonheur.

Jean-Pierre Langellier

Bataille de spectres sur la tombe de Heiner Müller

GERMANIA 3, LES SPECTRES DU MORT-HOMME, de Heiner Müller. Traduction : Jean Jourdheuil et Jean-Louis Besson. Mise en scène : Jean-Louis Martinelli. Avec Jean-Marc Bory, Sylvie Milhaud, Alain Fromager, Jean-François Perrier, Gérard Barreaux...
THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG, Wacken hall 2, Strasbourg. 20 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Durée : 2 heures. Jusqu'au 26 mars. Tél. : 03-88-35-44-52. 125 F.

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Heiner Müller a beaucoup parlé et souvent menti. Les entretiens avec les journalistes le stimulaient. C'était pour lui un jeu de l'esprit, qu'il truffait de paradoxes et de provocations brillantes. A la question : *« Pourquoi dites-vous si peu la vérité ? »*, il répondit un jour : *« Parce que la vérité requiert la plus grande imagination. »*

Pourtant, quand il sentit sa fin venir – il est mort d'un cancer le 30 décembre 1995 –, il eut envie de raconter sa vie. Peut-être parce *que son monde – celui du vide de* la RDA sur lequel il a bâti son œuvre – s'était effondré. Sûrement parce qu'il avait une toute petite fille, et qu'il voulait qu'elle sache qui fut son père. Comme il n'avait pas le temps d'écrire, il réunit quatre interlocuteurs, pour plusieurs longs rendez-vous. Il en sortit plus de mille pages d'entretien, que l'écrivain a retravaillées.

HISTOIRE DU SIÈCLE

Achevé en avril 1992, le livre a paru la même année en Allemagne, et il est sorti en France fin décembre 1996, aux éditions de L'Arche, sous le titre : *Guerre sans bataille, vie sous deux dictatures.*

Dictature nazie, dictature communiste : Heiner Müller a vécu une histoire du siècle qui appartient déjà à la mémoire. Il est né en 1929.

Son père était un antinazi qui a été mis en camp à cause de ses activités communistes. Après la seconde guerre mondiale, il a choisi de s'installer à l'Est, où il a été maire de Frankenberg. Très vite déçu et brimé par le régime, il est parti pour l'Ouest en 1951. Heiner Müller, lui, est resté. Pourquoi ?

VIE PASSIONNANTE

Dans Guerre sans bataille, il met fin aux aphorismes qui lui permirent longtemps d'évacuer la question, pour donner deux vraies raisons. D'une part, il avait besoin de penser *« qu'il existe une alternative au capitalisme ».* D'autre part, il ne pouvait pas vivre sans écrire et il trouvait en RDA un terrain favorable à la création. *« Une dictature, pour un dramaturge, est plus haute en couleur qu'une démocratie. »*

C'est à l'aune de cette *« pression de l'expérience »* qu'il faut lire *Guerre sans bataille.* Le livre n'est pas une autobiographie, mais le roman d'une vie passionnante, traversée par une œuvre écrite sur l'herbe qui poussait à la frontière entre les deux Allemagnes. Sans Histoire, Heiner Müller n'existait pas.

C'est ce qu'il dit dans son ultime pièce, *Germania 3, les Spectres du Mort-Homme*, qui prolonge sur scène *Guerre sans bataille.* Quand elle a été créée au Berliner Ensemble dans une mise en scène de Martin Wuttke, en 1996, *Germania 3* ressemblait à un chant d'adieu à son auteur. Un an plus tard, Jean-Louis Martinelli la monte comme s'il s'agissait d'un mauvais rêve au royaume des morts. On y voit ceux qui firent le siècle allemand – Hitler et Staline en premier – se rencontrer en une suite de tableaux glaçants : ils se renvoient leurs morts – les spectres de l'idéologie.

Rayé de la carte, le temps abolit la géographie : on passe du mur de Berlin au bunker de Hitler, de la Volga à la Croatie, du Berliner Ensemble au front. Plus rien n'a de sens, l'Histoire se réduit à un amoncellement de cadavres, l'Europe à un no man's land avant l'Asie, la politique à un jeu de rôle.

Germania 3 déverse de la cendre sur un tas de cendres – à l'image des personnages de la mise en scène strasbourgeoise, rassemblés autour du cercueil de Heiner Müller, dans lequel ils font tomber la cendre de leurs cigarettes. Cette image qui ouvre le spectacle donne le ton : Jean-Louis Martinelli traite la pièce comme une succession de scènes de cabaret. Il allie le macabre au grotesque, parfois à bon escient, mais sans arriver jamais à dépasser la simple illustration. Tout se passe comme s'il voulait rendre compréhensible même ce qui ne peut pas l'être : *Germania 3* n'est pas vraiment une pièce. C'est un matériau de déconstruction de l'histoire, une façon ultime pour Heiner Müller de réaffirmer – comme dans son livre – que *« tout comprendre, c'est ne rien pardonner ».*

Brigitte Salino

★ Le texte de la pièce est édité à L'Arche (79 p., 75 F), ainsi que *Guerre sans bataille,* l'autobiographie de Heiner Müller (312 p., 145 F).

L'art de l'aphorisme

Les éditions de L'Arche ont publié deux livres d'entretiens et de textes de Heiner Müller : *Erreurs choisies*, en 1988 (180 p., 85 F) et *Fautes d'impression*, en 1991 (209 p., 98 F). Un jeune metteur en scène, Philippe Chemin, ancien assistant de Robert Wilson, a puisé dans ces livres la matière d'un spectacle trop sophistiqué, *Matériau Heiner Müller*, qui se donne au Théâtre de la Cité internationale jusqu'au 8 avril (tél. : 01-45-89-38-69). Quatre comédiens se partagent la parole du dramaturge allemand. Ils déroulent le fil de sa vie par petites touches allusives, laissent entendre quelques-uns de ces aphorismes que Heiner Müller énonçait comme des oracles, et qui façonnèrent sa renommée. Ils racontent aussi l'histoire drôle préférée du plus grand dramaturge du siècle avec Bertolt Brecht. C'était la suivante : *« Un homme se lève le matin, va dans la salle de bains, se regarde dans la glace et dit : "Connais pas, lave pas." »*

Porté par le succès d'« Aïcha », Khaled atteint sa maturité musicale à l'Olympia

Le chanteur de raï, qu'on n'appelle plus « cheb » (le jeune), entame une tournée en France

Cette semaine, l'Olympia fera salle comble pour accueillir la *star du raï moderne*. *Fidèle à la célébration de l'ivresse amoureuse*, Khaled a enrichi ses racines sahariennes d'influences qui vont de *la Jamaïque à la chanson française*. *Chanteur exceptionnel*, il a enthousiasmé les spectateurs parisiens comme il a récemment emballé le Top 50 avec *Sahra*, son dernier album, et son tube, *Aïcha*, signé Jean-Jacques Goldman.

KHALED à l'Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Madeleine. Tél. : 01-47-42-25-49. Les 13, 14, 15 et 16 mars. 20 h 30 (dimanche à 18 heures). De 150 F à 180 F. Tournée : Strasbourg, le 18. Lyon, le 20. Grenoble, le 21. Toulon, le 22. Clermont-Ferrand, le 26.

A l'Olympia, où Khaled a élu domicile jusqu'au 16 mars, la foule *entre un peu plus* lentement que d'habitude. Un service de sécurité fouille discrètement les spectateurs. Star mondiale de la musique algérienne, l'Oranais ne s'exprime que très rarement sur la situation de son pays. Mais le seul fait de chanter le raï, cette célébration de l'ivresse amoureuse et du spleen, peut apparaître à certains comme une provocation. *Plusieurs* artistes déjà l'ont payé de leur vie.

Le sourire éternellement éclatant du chanteur brave à lui seul les interdits religieux et ceux des doctrines militaires. Comme pour conjurer ces angoisses et partager des envies de fête, Khaled entamera son récital en traversant son public. *Si des familles entières sont* assises au balcon, les plus jeunes se sont massés debout à l'orchestre. Micro à la main, le chanteur croise des enfants du Maghreb et beaucoup de visages plus pâles. Entre youyous et vivats, la gent féminine impose bruyamment son enthousiasme. Depuis qu'en 1992 *Didi* a connu un succès planétaire, Khaled a rassemblé une audience bien plus large que celle habituellement rêvée par les artistes de world music. Au-delà de ce tube, le musicien arabe s'est construit une carrière et un répertoire qui ont brillamment profité des nouvelles technologie et des métissages.

Sorti il y a quelques semaines, *Sahra*, son album le plus récent, s'est déjà vendu à près de deux cent mille exemplaires, porté par l'impressionnant triomphe d'*Aïcha*, ritournelle signée Jean-Jacques Goldman, écoulée en France à plus d'un million de singles.

Dans un décor de cabaret oriental s'est installé un groupe de neuf musiciens, symbole de la maturité de celui qu'on n'appelle plus *cheb* (« le jeune »). On pourra juger en*vahissant certains sons de synthéti*seurs et une poignée de solos de guitare, mais les accompagnateurs du héros de la soirée évitent les pièges de la modernité toc dans les*quels tombent encore trop de* groupes de raï. Guidés par la cohérence d'un groove organique, les instrumentistes fusionnent les racines multiples de cette musique métisse.

EN UNE SEULE TORCHE

Derbouka et violoncelle, accordéon et ordinateurs, flûte et basse, cuivres et guitare invitent au voyage. Les mélodies bédouines se marient aux saccades jamaïquaines, les pulsions funk ondulent sur une danse des sept voiles. Flamenco, calypso et variété française s'embrasent en une seule torche. La sophistication de ces mélanges n'empiète jamais sur leur efficacité intuitive.

Comme s'il avait toujours eu du mal à passer de l'étroitesse des scènes de cabaret de ses débuts aux plateaux qu'implique aujourd'hui son statut de vedette, Khaled donne souvent l'impression de ne savoir *quoi faire de son corps. Sur* les planches, il se déplace avec maladresse, marche comme un canard ou danse à contretemps. Bredouillant, tout sourire, quelques remer*ciements*, sa *timidité ne lui laisse* pas non plus le temps de dialoguer avec son public. Tout cela n'a finalement aucune importance puisque son chant a décidé de tenir tous les rôles.

Cette fois encore, son timbre voilé, sa rudesse villageoise nimbée de grâce princière, sa gouaille de titi oranais, ont transcendé chaque chanson et communiqué aux spectateurs l'envie de partager son enthousiasme. Pendant des morceaux de bravoure comme *Didi*, *N'ssi N'ssi* ou *Chebba*, tout l'Olympia danse et frappe dans ses mains. La simplicité fédératrice d'*Aïcha*, seule chanson en français de son répertoire, permet aux fans de reprendre chaque mot en chœur. Au point que, au second rappel, Khaled cédera à la facilité de remettre le couvert.

Stéphane Davet

L'Etat se substituera à Orange pour financer les Chorégies

***PHILIPPE DOUSTE-BLAZY**, le ministre de la culture*, a confirmé *aux* Chorégies d'Orange (Vaucluse) le maintien de la subvention de l'Etat à hauteur de 1,38 million de francs en 1997, a annoncé le 12 mars la direction de ce festival lyrique estival. Ce soutien personnel et officiel du ministre permettra à la manifestation de se dérouler, comme prévu, du 12 juillet au 5 août. *A la suite de la décision de la mairie* Front national d'Orange de ne plus accorder sa subvention de 1 million à partir de 1996, l'Etat s'était substitué *« exceptionnellement »* à la municipalité défaillante. Il a donc décidé de poursuivre cet effort en 1997. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour 1,2 million), le département Vaucluse (pour 900 000 francs) et Radio-France ont confirmé aussi leur soutien. Le festival présentera cette année deux *opéras en version scénique – Lucia de Lammermoor, pour marquer* le bicentenaire de la naissance de Donizetti (mise en scène : Robert Fortune ; Orchestre philharmonique de Radio-France dirigé par Louis Langrée), et *Turandot*, de Puccini (mise en scène de Charles Roubaud ; Orchestre du Capitole de Toulouse, dirigé par Michel Plasson). Un récital Roberto Alagna-Angela Gheorghiu est prévu le 4 août.

Paris : M. Douste-Blazy s'oppose à la démolition d'immeubles XVIIIe

LE MINISTRE DE LA CULTURE a demandé au président du directoire de la Banque Paribas de revoir entièrement le projet de démolition et de réaménagement des sept parcelles de son ensemble immobilier situé dans le IIe arrondissement de Paris, à proximité de l'Opéra, incluant *le* Théâtre de la *Potinière*. La *Banque Paribas* prévoyait la reconstruction d'une surface nette de près de 15 000 m² comprenant un ensemble de bureaux, 46 logements, un parc de stationnement et un théâtre de 360 places. Philippe Douste-Blazy estime que *« le projet remet en cause la logique urbaine de la rue Louis-le-Grand, issue d'un lotissement du début du XVIIIe siècle, qui constitue un rare témoignage de la physionomie du quartier avant les bouleversements induits, dans la moitié du XIXe siècle, par le percement de l'avenue de l'Opéra* [...]. *A défaut* [d'une révision du projet, le ministère] *devrait prendre une mesure de classement d'office parmi les monuments historiques qui aurait pour effet de geler entièrement l'ensemble immobilier en cause »*.

Les interrogations de l'opéra virtuel de Philippe Manoury, Michel Deutsch et Pierre Strosser

60e PARALLÈLE. Commande de l'Ircam et du Théâtre du Châtelet. *Opéra de Philippe Manoury* (musique), Michel Deutsch (livret) et *Pierre Strosser* (mise en scène). Patrice Cauchetier (costumes). Joël Hourbeigt (lumières). Avec Donald Maxwell (Rudy), Jean-Philippe Courtis (Wim), Hedwig Fassbender (Anja), Rié Hamada (Maria), Jean-Marc Salzmann (l'Homme au *transistor), Marie-Thérèse Keller* (l'Hôtesse) Ian Thompson (Docteur Wittkop), Menai Davis (la Femme). Leslie Stuck (technique Ircam). Orchestre de Paris, David Robertson (direction). THÉÂTRE DU CHÂTELET, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 17 heures, le 16. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-40-28-28-40. *De 60 F à 400 F.*

Passager d'un vol immobilisé dans un aéroport du nord du Canada, à la suite d'une tempête de neige, le Docteur Wittkop, qui transporte dans sa mallette le cerveau d'Einstein, est subitement pris d'un accès de fièvre intellectuelle. Il tient enfin la chute de la conférence qu'il prononcera sur la précieuse relique du savant : *« Il y a vraiment de quoi s'interroger ! »*.

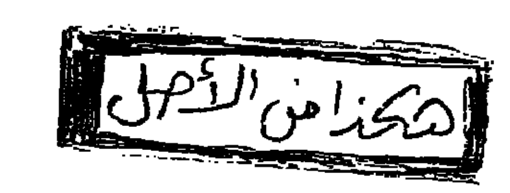
Cette phrase, mise en relief par un personnage de *60e Parallèle*, vaut pour l'opéra tout entier. Pour son argument, qui s'attache au phénomène de l'attente, sans en fournir d'aboutissement, comme pour le rituel de sa création, amorcé dans une salle seulement pleine aux trois quarts et achevé sur une scène où le librettiste fait défaut à l'équipe des auteurs au moment de saluer le public. *Des* interrogations, l'opéra de Philippe Manoury, Michel Deutsch et Pierre Strosser – paternité collective *clairement revendiquée dans* le programme – en a soulevé aussi par son mode d'expression. A commencer par son texte, nonchalamment coulé dans des références anachroniques au théâtre de l'absurde, servi par une scénographie elliptique. *« Qu'est-ce qui est vrai ? Qu'est qui est faux ? Evidemment, le plus commode aujourd'hui est de prétendre que seul le faux est vrai. »*

Ce qui est vrai, c'est que l'on se désintéresse autant de la rencontre fortuite d'un criminel de guerre *(Wim) et de son poursuivant* (Rudy) que de l'amour éprouvé par une femme (Anja) pour une autre (Maria) ; ce qui est aussi vrai, c'est que l'histoire de l'opéra regorge de *chefs-d'œuvre lyriques composés* sur d'indigents livrets mais *60e Parallèle* est-il bien un opéra ?

Assurément et ce, dès le *Prélude*, page dense, fourmillant de gestes intérieurs et globalement modelée comme une boule qui tourne sur elle-même en perdant de sa masse. De ces projections de matière, forgées comme des lames ou animées comme des *essaims*, se *dégagera* alors l'essentiel du drame. On ne le décryptera pas dans les parties chantées, intelligibles mais souvent un peu trop lisses. *Comme pour Wagner, il faudra le* saisir dans la fosse... si l'on veut bien appeler ainsi le Châtelet tout entier promu centre de diffusion de sons inouïs. Car plus que sur *l'attente*, la *partition* de Philippe Manoury joue sur l'attention, sollicitée dans l'immédiat par le brouillage des pistes à travers huit haut-parleurs, et à long terme, par les *rouages* d'un langage paradoxal.

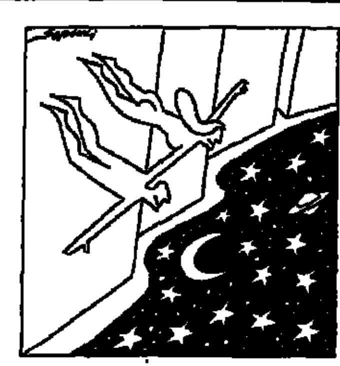
Ainsi, d'une œuvre qui dure une heure et demie, l'on ne garde quasiment rien en mémoire – excepté le superbe nocturne d'où émergent deux piccolos et une mandoline – qui *« sonnent »* comme *du Manoury. Tout objet* sonore (note répétée, intervalle de tierce ou timbre de guitare rock) choisi par le compositeur, subit un traitement non pas esthétique *mais dramatique. Le style de Ma*noury, finement virtuel, s'appréhende alors par l'esprit qui préside à la gestion du temps. Beaucoup ont dû le confondre avec l'efficacité du métier pour réserver la seule grande ovation de la soirée au steward *David Robertson, chargé de* l'assimilation de l'Orchestre de Paris à une zone de transit de sons propres à interroger. Instrumentaux, électroniques, ou mixtes ?

Pierre Gervasoni



« Musiques en scène » à Lyon

L'Orient et l'Occident sont au programme de ce festival pluraliste



POUR sa septième édition, « Musiques en scène » décline une double thématique très dans le vent : Orient/Occident, tradition/modernité. Compositeurs japonais et chinois y côtoient des musiciens français qui sont sensibles aux influences venues d'Asie : François-Bernard Mâche ou Jean-Claude Eloy. Le festival, animé par le Studio Grame, diversifie ses formes et ses approches – cinéma, opéra, concerts mis en espace – et rayonne sur l'agglomération lyonnaise et la région Rhône-Alpes, dont il mobilise les forces musicales et les théâtres. Cette démarche pluraliste se retrouve dans le programme qui associe les oeuvres électroacoustiques, mixtes et instrumentales. Pas de « world music », peu de « musiques nouvelles », mais, de Saariaho et Takemitsu à Xenakis ou à la Franco-Chinoise Xu Yi, en passant par une vingtaine de créations, une palette des musiques d'aujourd'hui riche et variée.

★ **Du 13 au 23 mars, à Lyon** *(sur plusieurs sites). Tél. : 04-72-07-37-00* et 04-78-42-78-92. 70 F et 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

« Villes blessées », à la Vidéothèque de Paris
La Vidéothèque de Paris présente, jusqu'au 6 mai, une centaine de films de fiction et une soixantaine de documentaires autour du thème « Villes blessées, par la folie des hommes ou la colère des dieux ». Des oeuvres de Rossellini, Godard, Imamura, Angelopoulos, Marker, Resnais, Kiarostami, Bresson, Lang, Kurosawa illustreront les témoignages du passé et des reflets du présent.
Vidéothèque de Paris, Porte Saint-Eustache, Paris 1er.
Mº Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. 25 F et 35 F.

Calvin Russell
Son visage buriné a fait autant pour son succès que la solidité terrienne de ses ballades blues-rock. Pour les amateurs de *roots music* américaine et de mélodies arrosées de bourbon.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-47-00-55-22. 146 F.

Joe Lee Wilson
C'est une nature. Un corps de chanteur et une voix de « shouter ». Il y a de la santé du blues chez Joe Lee Wilson. Il y a aussi, intact, le feu du free, sa flamme. Le tout dans un des plus beaux endroits de Paris, son ciel, le bar de la Tour Montparnasse.
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e.
Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 13. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Elisabeth Caumont
Chanteuse à la voix claire et précise, Elisabeth Caumont est une adepte du swing à la française. Avec son nouvel album *Mieux qu'un baiser* (Pygmalion), elle élargit sa palette, s'essaie au funk, et tente le rap.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e.
Mº Châtelet-Les Halles. 20 h 30, le *14. Tél. : 01-42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 120 F.*

François Corneloup « Calligraphes »
Deuxième « avant-première » du « Calligraphes » du saxophoniste François Corneloup prévu à l'Europa Jazz Festival du Mans le 25 avril. En sa compagnie Philippe Deschepper, Vincent Courtois, Claude Tchamitchian, Christophe Marguet, François Raulin et Fabrice Charles, soit des talents parmi les plus sûrs de la création actuelle.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-42-87-25-91.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Sous le manteau
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 mars au 26 avril. Entrée libre.

Pierre Tal-Coat
Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-26-53-09. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 3 mai. Entrée libre.

Vers l'âge d'airain. Rodin en Belgique
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Du 18 mars au 15 juin. 28 F.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 6 avril. 27 F.

Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.

Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 25 mai. 50 F.

Années 30. L'architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.

Balthasar Burkhard
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.

Marie-José Burki
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-71-74-56. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.

Louis Cane
– Galerie Rachelin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 avril.
– Galerie R. & L. Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 avril.

Claude et Pierre Buraglio, Serge Guillou, Ernest Pignon-Ernest
Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-83-40. De 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 22 mars. Entrée libre.

Hannah Collins
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 30 F.

Derain
Galerie Saphir, 69, avenue de Villiers, Paris 17e. Mº Wagram. Tél. : 01-44-40-26-84. De 14 heures à 19 heures ; vendredi sur rendez-vous. Fermé samedi. Jusqu'au 31 mars.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.

L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F.

Erro
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 5 avril. Entrée libre.

Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Monique Frydman
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars. Entrée libre.

Eduardo Gruber
Théâtre du Vieux-Colombier, galerie, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-02. De 11 heures à 22 heures ; lundi de 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 avril. Entrée libre.

L'Inde de Gustave Moreau
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. 30 F.

Instants donnés
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 6 avril. 27 F.

Dominique Labauvie : l'invisible ouvre la vue
Musée Zadkine, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Mº Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er juin. 27 F.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Zoran Music
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril.

On Kawara
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril.

Paris sous verre, la ville et ses reflets
Pavillon de l'Arsenal, 1er étage, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél. : 01-42-76-33-97. De 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche de 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.

Auguste Préault, 1809-1879, sculpteur romantique
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 39 F.

Julia Scher
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 avril.

Soudan, royaumes sur le Nil
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Le Style années 30
Galerie Jean-Jacques Dutko, 13, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-26-96-13. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.

Suites africaines
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 avril. Entrée libre.

Le surréalisme et l'amour
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin. 35 F.

Tous les savoirs du monde
– Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.
– Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.

Raoul Ubac
Galerie Thessa Herold, 7, rue Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.

Hugues Weiss
Galerie Hélène de Roquefeuil, 70, rue Amelot, Paris 11e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-43-57-16-32. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.

Peter Weiss et Paris
Goethe-Institut, centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 01-44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 11 avril. Entrée libre.

Christoph von Weyhe
Le Monde de l'art rive gauche, 33, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-11-71. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Plensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 30 F.

Michel Blazy
Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Tél. : 01-60-85-20-85. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi jusqu'à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.

Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin
Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tél. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 juin. 15 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARCHANGEL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA CICATRICE
Film franco-israélien de Haim Bouzaglo, avec Robin Renucci, Ronit Alkabetz, *Andréa Ferréol, Sasson Gabai (1 h 34).*
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DERNIER RECOURS (*)
Film américain de Walter Hill, avec Bruce Willis, Bruce Dern, Christopher Walken, William Sanderson, David Patrick Kelly, Karina Lombard (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; *George-V, 8e.*

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
Film franco-israélien-palestinien d'Abraham Ségal, (1 h 42).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
Film français de Pierre Jolivet, avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-*30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby,* 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e *(01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-*20-10).

GLASTONBURY, THE MOVIE
Film britannique de Robin Mahoney, Mathew Salked, William Beaton, avec The Filberts, Co-Créators, Lemonheads, Omar, Spiritualized, Chuck Prophet (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).

KIDS IN THE HALL
Film américain de Kelly Makin, avec David Foley, Bruce McCulloch, Kevin McDonald.
VF : *Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-*42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NO WAY HOME (*)
Film américain de Buddy Giovinazzo, avec Tim Roth, James Russo, Deborah Unger, Bernadette Penotti, Larry Roma*no, Mike Grief (1 h 36).*
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PATIENT ANGLAIS
Film américain d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-*20-10) ;* Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *George-V, dolby, 8e* ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
Film français de Philippe Harel, avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-*30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-*61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia,* dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e *(01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-*30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

VA OÙ TON CŒUR TE PORTE
Film italien de Christina Comencini, avec Virna Lisi, Tcheky Karyo, Margherita Buy, Galatea Ranzi, Valentina Chico, Massimo Ghini (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec *Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro,* Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes *Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.*
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec *Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.*
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
*VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-*19-09).

GHOST DANCE
de Ken McMullen,
avec Jacques Derrida, Léonie Mellinger, Pascale Ogier, Robbie Coltrane, Dominique Pinon.
Britannique (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

KARDIOGRAMMA
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LADY OSCAR
de Jacques Demy,
avec Catriona Mac Coll, Barry Stokes, Christina Bohm, Jonas Bergstrom, Terence Budd, Martin Potter.
Franco-japonais (2 h 04).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;* Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, *Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.*
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra *I*, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia,* dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, *15e (01-39-17-10-00 ;* réservation : 01-40-30-20-10).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxem*bourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation :* 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, *dolby, 11e (01-43-07-48-60) ;* Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; *14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation :* 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène *Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.*
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

PARTITION
de Ken McMullen,
avec Roshan Seth, Zohra Segal, Zia Mohyeddin, Saeed Jaffrey, Léonie Mellinger, John Schrapnel.
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RÉSISTANCE
de Ken McMullen,
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge *Blumental,* Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec *Vivian Wu, Yoshi Oida,* Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : *Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-*65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC *Champs-Elysées, dolby, 8e ;* Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-*47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-*10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

BLEAK MOMENTS
de Mike Leigh,
avec Anne Raitt, Sarah Stephenson, Joolia Cappleman, Eric Allan.
Britannique, 1971 (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

GIGI
de Vincente Minnelli,
avec Leslie Caron, Louis Jourdan, Maurice Chevalier, Hermione Gingold, Eva Gabor, Jacques Bergerac.
Américain, 1958, copie neuve (1 h 56).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89) ;

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas,
avec Mark Hammill, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-*30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby,* 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES NUS ET LES MORTS
de Raoul Walsh,
avec Aldo Ray, Cliff Robertson, Raymond Massey, Lili Saint-Cyr, Barbara Nichols, William Campbell.
Américain, 1958 (2 h 11).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

PARLEMENT La discussion du projet de loi sur l'audiovisuel agite le milieu radiophonique. Contestant les méthodes de gestion du PDG Jean-Paul Cluzel, le personnel de Radio France Internationale a décidé de se mettre en grève pour une durée illimitée à partir du jeudi 13 mars. ● MICHEL BOYON, le PDG de Radio-France, qui a été auditionné par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), est toujours contesté au sein de son entreprise pour son projet de Radio-Jeunes. Le service public est par ailleurs critiqué par les autres opérateurs en raison de la place qu'il occupe sur la bande FM. ● LE CSA vient de faire des propositions aux opérateurs des radios privées pour l'audit de la bande FM et la redistribution des fréquences. ● LES RADIOS GÉNÉRALISTES tentent d'obtenir des députés les moyens de développer leurs réseaux face à la concurrence du groupe NRJ.

La discussion du projet de loi sur l'audiovisuel agite le milieu radiophonique

Alors que le personnel de Radio-France Internationale se met en grève et que Radio-France est contestée pour la place qu'elle occcupe sur la bande FM, les radios privées tentent d'obtenir des parlementaires des amendements conformes à leurs intérêts

À LA VEILLE de la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'audiovisuel, le service public de la radio est traversé de turbulences sociales. Les représentants des stations privées, eux, défendent leurs intérêts, souvent divergents, auprès des députés.

A Radio-France Internationale (RFI), le PDG, Jean-Paul Cluzel, qui s'essaie à mettre sur pied le pôle extérieur de l'audiovisuel français, se trouve confronté à un conflit dans l'entreprise qu'il préside depuis quinze mois. A la suite de la non-reconduction de quatre contrats à durée déterminée, les personnels de RFI ont, en effet, décidé de se mettre en grève à partir de jeudi 13 mars. « *L'arbitraire ne peut plus être une méthode pour diriger RFI. La précarisation ne peut plus durer* », a estimé l'Assemblée générale, réunie mercredi 12 mars. Les promesses faites par la direction sur l'introduction des technologies numériques et l'intégration sur trois ans des assistants réalisateurs actuellement au cachet n'ont pour l'instant pas suffi à calmer le jeu.

A Radio-France, les relations ne se sont pas apaisées entre le PDG, Michel Boyon, et les syndicats, qui contestent la mise en place de la Radio-Jeunes et la suppression de la station locale de Toulouse (*Le Monde* du 25 février). Lors du comité central d'entreprise du mercredi 12 mars, la majorité des élus ont émis un avis défavorable sur le budget d'investissements présenté par la direction. Le sujet de la Radio-Jeunes a été abordé lors des auditions de M. Boyon par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en décembre et le mardi 11 mars.

Simultanément, le service public est la tête de Turc des autres radios, en raison de la place qu'il occupe sur la bande FM. Une étude menée en région Rhône-Alpes par CMBE, un cabinet d'audit américain, montre que la puissance des émetteurs de Radio France « gèle » d'autres fréquences. Une meilleure répartition est l'objectif de l'audit du spectre hertzien qui doit être réalisé sous la houlette du CSA.

L'organisme de régulation vient, d'ailleurs, de communiquer à Vive la Radio (VLR), ses dernières propositions sur la procédure. Une commission de douze membres (deux du CSA, deux représentants des pouvoirs publics, deux représentants des sociétés de diffusion et de six représentants des radios publiques et privées) sera chargée de faire des propositions d'aménagement du plan de fréquences après le travail des experts. Le conseil d'administration de VLR, qui se devait se réunir, jeudi 13 mars, fera connaître la réponse des opérateurs.

LOBBYING

En attendant, les stations généralistes mènent leurs opérations de lobbying auprès des parlementaires. Europe 1, RTL et RMC ne veulent pas rater cette occasion de s'installer plus confortablement sur la bande FM. « *Notre couverture en FM est insuffisante et nous sommes en retard sur les autres radios* », explique Martin Brisac, président du Syndicat des radios généralistes privées (SRGP).

En raison de l'information qu'elles diffusent, ces antennes se considèrent comme « *une école de la citoyenneté* », et elles estiment que l'extension de leur audience est nécessaire à leur équilibre économique, dans la mesure où l'information représente plus de la moitié du coût de leurs programmes. Europe 1, avec cent quarante fréquences, et RTL, avec cent trente-cinq, se sentent lésées par rapport à leur rivale NRJ, essentiellement musicale, qui en occupe deux cent trente. En réalité, leur diffusion en ondes longues et leur absence de la bande FM dans plusieurs centaines de villes moyennes rendent plus difficile pour elles l'accès à la cible des 20-35 ans, fort appréciée des publicitaires. « *Sur la clientèle des jeunes adultes, on est moins compétitif que les radios musicales* », précise M. Brisac, qui revendique la possibilité pour les radios généralistes de faire acte de candidature à chaque fois que le CSA lance un appel aux candidatures, quelle que soit la catégorie.

L'OMBRE DE NRJ

Le Conseil national des radios associatives (CNRA) souhaite, lui, que soit clairement maintenue la classification des cinq catégories. Il s'inquiète de la latitude donnée au CSA de pouvoir déterminer préalablement les catégories de services lorsqu'il doit délivrer des autorisations. Il déplore aussi que « *ses demandes concernant la spécificité de la communication sociale de proximité n'ont été ni soutenues par le gouvernement ni reprises par les sénateurs* ». Le CNRA appelle ses adhérents à interpeller sur le terrain les parlementaires.

En réalité, l'ombre de la radio NRJ plane au-dessus de ce débat. La plupart des opérateurs craignent la suppression des catégories, réclamée par Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, qui ouvrirait la possibilité aux petites stations des autres catégories de se syndiquer à son réseau. Discret dans le débat, NRJ, qui, par ailleurs, bataille pour une ouverture du marché de la publicité locale, a recommencé, au début de la semaine, à diffuser une partie de son programme Rire et Chansons sur une quinzaine de stations locales, comme il l'avait déjà fait en décembre 1996, sans autorisation du CSA.

Certains estiment que tout se passe comme si, en restant dans le flou législatif, le gouvernement et les députés voulaient laisser au CSA la plus grande marge de manœuvre possible. Au risque de réguler de moins en moins et de multiplier les conflits.

Françoise Chirot

La bataille des fréquences

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, qui a examiné, mercredi 12 mars, les amendements au projet de loi sur l'audiovisuel, a décidé de ne pas retenir l'amendement déposé sur la réaffectation des fréquences de Radio-France. En revanche, le rapporteur Christian Kert (UDF) et Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, devraient, en séance, confirmer leur volonté de réaffecter aux chaînes musicales les fréquences non utilisées par le service public, après l'audit réalisé par le CSA.

Par ailleurs, « *pour répondre aux attentes des généralistes* », selon le rapporteur, un motif supplémentaire a été ajouté à ceux déjà prévus par l'article 7 *bis* pour le non-renouvellement des fréquences : le CSA pourra refuser l'attribution d'une fréquence si le paysage radiophonique dans la zone concernée ne correspond pas aux impératifs du pluralisme.

L'audience de la presse nationale est restée stable en 1996

COMME en 1994 et 1995, l'audience de la presse nationale est restée à peu près stable en 1996. Le fléchissement, de 9,393 millions de lecteurs à 9,086 millions, n'est pas significatif, compte tenu de la marge d'erreur de l'enquête EuroPQN, réalisée par Ipsos Média auprès de 19 544 individus représentatifs de la population de plus de quinze ans. Les quotidiens nationaux touchent un Français sur cinq, soit 19,5 % de la population (contre 20,3 % en 1995 et 19,7 % en 1994). Un résultat faible par rapport aux autres pays.

La France se caractérise par l'importance de la presse régionale. Mais l'audience de la PQR a sensiblement fléchi en 1996. Le nombre de lecteurs d'un numéro moyen de presse régionale est de 19,089 millions, contre 20,138 millions en 1995. Si un Français sur deux lit régulièrement un quotidien – national ou régional –, la pénétration des journaux est passée en un an de 53,4 % à 50,7 %. La chute s'explique en partie par la forte actualité de 1995 (élection présidentielle), mais l'ensemble de la presse ne retrouve pas en 1996 le résultat de 1994 : 52,1 %.

Le lecteur de quotidiens nationaux a un niveau de vie supérieur à la moyenne, il est masculin (60,9 %) – alors que pratiquement un lecteur sur deux de la presse régionale est une femme –, jeune (35,8 % ont moins de 35 ans, les deux tiers moins de 50 ans), actif (58,3 %), instruit (41,1 % ont un niveau d'instruction supérieur). Enfin, il n'est pas que parisien : 3 lecteurs sur 5 de la presse nationale habitent en province.

La plupart des titres affichent une grande stabilité par rapport à l'année précédente. Le seul à fléchir sensiblement est *France-Soir*, qui passe de 976 000 à 851 000 lecteurs. Les autres mouvements sont peu significatifs. Après le lancement d'une nouvelle formule, *La Croix* gagne cependant 40 000 lecteurs (369 000). *Le Parisien* et son édition nationale *Aujourd'hui*, *La Tribune* et *Les Echos* progressent quelque peu, tandis que les autres titres baissent légèrement. Depuis 1994, les hausses les plus sensibles sont celles de *L'Equipe* (plus de 200 000 lecteurs supplémentaires) et celles du *Monde* et du *Parisien-Aujourd'hui*, qui ont chacun gagné plus de 150 000 lecteurs.

L'étude de la structure du lectorat réserve quelques surprises. Le journal le plus masculin est bien sûr *L'Equipe* (81,2 % de lecteurs), mais le plus féminin est... *France-Soir* (48,1 % de lectrices), devant *La Croix* et *Le Figaro*. *Libération* et *Le Monde* ont le lectorat le plus jeune : respectivement, 37,4 % et 36,6 % de leurs lecteurs ont moins de 35 ans. Un lecteur sur cinq du *Monde* a moins de 25 ans. Un tiers des lecteurs du *Figaro* ont plus de 65 ans. La proportion atteint 46,9 % à *La Croix*. Enfin, les quotidiens parisiens les plus provinciaux sont *La Croix*, *L'Humanité* et *L'Equipe*, qui réalisent les trois-quarts de leur audience en province, suivis du *Monde* (61,2 %).

Alain Salles

« Ouest-France » et « L'Equipe » en tête

(nombre moyen de lecteurs par numéro, en milliers)

1	OUEST-FRANCE	2 523
2	SUD-OUEST (Charente Libre, Dordogne Libre, L'Eclair, République des Pyrénées)	1 497
3	LE PROGRÈS (Bien public, Journal de Saône-et-Loire)	1 449
4	LA VOIX DU NORD	1 194
5	PROVENÇAL (Méridional, Var Matin)	1 156
6	LA MONTAGNE (La Populaire, Journal du Centre, Berry républicain)	1 121
7	EST RÉPUBLICAIN (Libération-Champagne, Est-Eclair)	1 018
8	MIDI LIBRE (L'Indépendant, Centre-Presse)	991
9	DAUPHINÉ LIBÉRÉ	966
10	LA DÉPÊCHE DU MIDI (Nouvelle République des Pyrénées, Petit Bleu)	877
11	NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE OUEST	821
12	NICE-MATIN	749
13	RÉPUBLICAIN LORRAIN (Liberté de l'Est)	713
14	COURRIER DE L'OUEST (Presse-Océan, Maine Libre)	689
15	DNA	606
16	TÉLÉGRAMME DE BREST	554
17	PARIS-NORMANDIE (Havre Libre, Havre Presse)	481
18	L'UNION (L'Ardennais)	458
19	L'ALSACE	367
20	COURRIER PICARD	297
21	RÉPUBLIQUE DU CENTRE	194

1	L'ÉQUIPE	2 465
2	LE MONDE	2 178
3	LE PARISIEN/AUJOURD'HUI	1 914
4	LE FIGARO	1 614
5	LIBÉRATION	1 011
6	FRANCE-SOIR	851
7	LES ECHOS	775
8	L'HUMANITÉ	416
9	LA TRIBUNE	384
10	LA CROIX	369

Les députés limitent à deux ans l'exclusivité de France 2 et France 3 sur TPS

LE PREMIER l'a dit *mezzo voce*, le second l'a martelé d'un ton sans appel : Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, et Patrick Le Lay, président de TF 1 et de Télévision par satellite (TPS), ont défendu, mercredi 12 mars, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le maintien de l'exclusivité des chaînes publiques sur le bouquet numérique TPS.

A la question de Christian Kert (UDF, Bouches-du-Rhône), rapporteur du texte de loi modifiant la loi de 1986 relative à la liberté de communication, qui lui demandait dans quel délai « *tombera l'exclusivité des chaînes publiques, qui n'a pas de sens sur un plan déontologique* », le président de TPS a rétorqué : « *Il n'y a pas de délai. Les chaînes publiques sont actionnaires ; elles viennent dans un pacte.* »

Le président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, avait indiqué pour sa part, devant les députés qui doivent examiner mardi 18 et mercredi 19 mars le projet de loi adopté en première lecture par le Sénat, que cette exclusivité fait « *l'objet d'un engagement contractuel* » de France 2 et France 3. De son côté, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges, a réitéré devant les députés le souhait de l'organisme de régulation de voir « *les chaînes publiques sur tous les bouquets* ».

LE MONOPOLE TDF

In fine, la commission a adopté, mercredi 12 mars, un amendement limitant à deux ans l'exclusivité de la diffusion de France 2 et France 3 par TPS, une période de deux ans qui devrait être mise à profit pour créer un décodeur unique. En ce qui concerne la future société holding de France Télévision, la commission a voté un amendement précisant que son conseil d'administration sera composé des seuls administrateurs de France 2 et de France 3. Le président de la holding devra être administrateur commun : or, Xavier Gouyou Beauchamps est le seul dans ce cas.

La future fusion de La Sept et de Arte a incité la commission à doter la nouvelle société d'un directoire assisté d'un conseil de surveillance – les sénateurs étant partisans d'un conseil d'administration classique. Le président du directoire est élu, mais la composition du conseil de surveillance, ainsi que le mode de désignation des deux directeurs chargés de l'antenne des deux chaînes, sont renvoyés aux statuts de la nouvelle société.

Le monopole de Télédiffusion de France (TDF), critiqué par des membres de la commission comme « *unique au monde* », a aussi fait l'objet d'un amendement imposant à TDF un cahier des charges précisant ses obligations tarifaires. Mais Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne) pourrait présenter personnellement un amendement supprimant ce monopole.

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Enfin, les membres de la commission des affaires culturelles et sociales demandent que les très grands événements sportifs (coupes du monde, etc.) ne puissent être diffusés en exclusivité par des chaînes sous conditions d'accès, qu'il s'agisse de Canal Plus ou des bouquets satellitaires.

Les députés ont élargi, par amendement, le droit de saisine du CSA aux associations d'usagers de la télévision. Mais surtout, et en vertu de la « *demande solemnelle exprimée au nom de l'ensemble des membres du Conseil* » par Hervé Bourges, ils ont maintenu le régime d'incompatibilité des conseillers, auxquels il est interdit un an après la fin de leur mandat d'exercer une fonction dans un « *domaine très vaste allant de l'audiovisuel aux télécommunciations en passant par le cinéma, l'édition, la presse et la publicité* ». Ils n'ont pas voulu suivre la Haute chambre, qui avait porté cette incompatibilité à trois ans, ce qui aurait constitué « *une quasi-interdiction de travailler* » selon M. Bourges.

Yves-Marie Labé et Caroline Monnot

Cegetel attribue un de ses budgets de communication à Euro RSCG

CEGETEL (Générale des eaux), concurrent de France Télécom à partir de janvier 1998, attribue son budget de communication institutionnelle (20 millions de francs) à l'agence Euro RSCG Grégoire Blachère Huard Roussel (GBHR). Dans sa stratégie de communication, Cegetel intégrera à terme l'ensemble de son offre (Internet, téléphonie mobile, téléphonie traditionnelle, pagers...). La communication de ses marques SFR (téléphonie mobile) et Tam-tam (pagers) reste pour l'instant confiée aux agences Publicis et Australie.

Euro RSCG (Havas Advertising) pourrait se voir également attribuer la communication commerciale de Cegetel en mai. Par ailleurs, une consultation d'agences débute la semaine prochaine sur la création graphique de la marque. En année pleine, le budget global de communication de Cegetel atteindra plusieurs centaines de millions de francs. Ce serait alors l'un des plus gros clients d'Euro RSCG.

■ **INTERNET : Intel, numéro un mondial des microprocesseurs, a reconnu**, mercredi 12 mars, que des cadres du groupe avaient fait pression sur deux magazines informatiques allemands, laissant entendre que la publication d'articles défavorables sur la prochaine génération de ses puces « *pourrait avoir des conséquences sur les publicités* » qu'Intel place dans ces revues. Le groupe a ouvert une enquête interne sur ces agissements. L'affaire, révélée sur Internet par un site tenu par un médecin allemand, avait déclenché une vague de protestations, par courrier électronique. – (AFP.)

Louvrais-sur-Bronx

par Alain Rollat

PEUT-ON RÉDUIRE l'image d'une ville à celle d'un quartier ? Peut-on ramener la vie d'un quartier à l'image d'une bande ? Peut-on résumer la banlieue en quelques clichés d'un groupe de rap ? Toutes les loupes peuvent le faire, et la télévision est une loupe. Mais que devient la vérité d'un ensemble quand la loupe se borne à agrandir l'image d'une partie ? En proie au doute, le maire socialiste de Pontoise avait demandé à la présidence de France Télévision la déprogrammation du reportage consacré, mercredi soir, sur France 3, à l'un des quartiers de sa ville, la cité des Louvrais, par l'émission spéciale de « La marche du siècle », intitulée *« Paris-New York : au cœur des ghettos »*.

Au-delà du quartier des Louvrais, il était en effet question, dans un second reportage, de la vie dans le Bronx. Cet audacieux rapprochement thématique faisait craindre le pire à cet élu. Il estimait qu'on ne pouvait pas assimiler une cité ordinaire, dont la chronique n'a jamais fréquenté la rubrique nationale des faits divers, à la jungle new-yorkaise. Il redoutait que *« la seule conséquence envisageable de cette présentation fallacieuse soit la montée d'un sentiment de caractère xénophobe ou sécuritaire »* peu opportun. La présidence de France Télévision n'a pas retenu l'objection du maire de Pontoise.

Ce mercredi soir, sur France 3, la cité des Louvrais (cinq mille habitants, 14 % d'immigrés, *« réputée calme »*, selon l'expression de Jean-Marie Cavada) est donc passée à la moulinette cathodique sous les traits d'une demi-douzaine de jeunes blacks aussi émouvants que caricaturaux, en quête de respect-boulot-paillettes, filmés l'an dernier pendant qu'ils formaient un nouveau groupe de rap, le *DDS* (Disciples du Style), disparu depuis. Sous le prétexte de *« peindre au plus près la personnalité »* de ces adolescents, la caméra a grossi leurs traits avec complaisance. Eux, ils avaient d'emblée tout compris : *« Les rebelles, les médias, ils aiment ça ! »* Ils ont donc joué leur propre scénario. Ils en ont même rajouté en prenant le reporter d'images à témoin de leurs démêlés avec les responsables du foyer du quartier et de la salle de concert, aujourd'hui fermée.

C'était dramatisant à souhait. On a eu droit à de belles séquences sur les carreaux brisés et les chamailleries dégénérant en bagarres. Assorties de sensationnelles professions de foi : *« Ce qu'il faut pour réussir à se faire entendre, c'est casser, casser, casser ! Casser tous les trucs de la politique ! »* Avec, en prime, à preuve de cette *« violence omniprésente »* inconnue de la police mais affirmée par le commentateur, deux gros plans d'autant plus spectaculaires qu'ils furent furtifs : un pistolet fièrement brandi devant l'objectif et deux mains noires roulant un joint avec délectation.

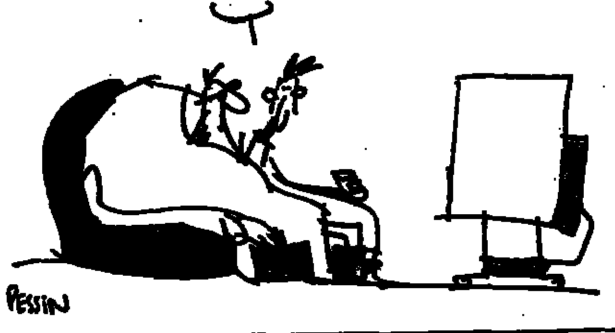
Ce monument de télévision sélective fera assurément le régal des sociologues attentifs à la part des lunettes déformantes dans la construction médiatique des phénomènes sociaux. Mais qui filmera les dégâts ?

Les adieux de « Friends » à Canal Jimmy

Avant de cesser la diffusion de la série américaine, qui devrait être prochainement reprise sur France 2, la chaîne câblée lui dédie une nuit entière

C'EST UN « MARATHON » en forme d'adieu. Une nuit blanche en guise de chant du cygne... « Friends », la série comique américaine, s'arrête sur Canal Jimmy mais devrait reprendre d'ici peu sur France 2.

« La "Deux" ne nous "vole" pas notre série. Les choses étaient établies dès le départ : France 2 s'est intéressée au feuilleton en même temps que nous, mais nous disposions d'une "fenêtre" pour une diffusion en exclusivité », explique Alain Carrazé, conseiller pour les achats de séries de Canal Jimmy et grand organisateur de la soirée « Friends ». *« En théorie, nous avions droit à la rediffusion des deux premières saisons, mais France 2 nous a demandé d'y renoncer car elle souhaitait diffuser "Friends" très prochainement... Nous avons donc imaginé cette grande soirée qui ne s'achèvera qu'à l'aube. »*



Pour ce gigantesque « pot d'adieu », Canal Jimmy a organisé une longue nuit à l'américaine. De 21 heures à 7 heures du matin, la chaîne s'intéressera exclusivement à ces *« friends »* venus d'outre-Atlantique. Toute la deuxième saison est programmée.

Dialogues tout en finesse et répliques acérées... Cette série charmante et drôle raconte les aventures d'une bande de copains new-yorkais. Agés de vingt à trente ans, les héros de « Friends » – trois filles et trois garçons – vivent en semi-communauté dans deux gigantesques appartements. Joey, dragueur invétéré prêt à tout pour une conquête féminine, et Chandler, pince-sans-rire un rien blasé, partagent en vrais copains leur salon et leurs histoires de cœur.

DÉBARQUÉE DE MARS

Sur le palier d'en face vivent Monica, brune pétillante à la recherche d'un soupirant sérieux, et son frère Ross qui se retrouve avec un nourrisson sur les bras depuis que sa femme l'a quitté pour... une autre femme. Et puis Rachel, *« gosse de riche »* contrainte par son père d'exercer un petit boulot (elle est serveuse dans un bar), et l'incroyable Phoebe, fraîchement débarquée de la planète Mars, qui accumule les gaffes et les faux pas.

D'intrigues multiples en scénarios bien ficelés, on se prend au jeu de ces vingt-trois épisodes de vingt et une minutes qui jamais ne tombent dans les niaiseries sitcomesques du type « Hélène et les garçons » ou « Premiers baisers ». On rit souvent aussi. Créée en septembre 1994 sur NBC, la série « Friends » a été imaginée par Martha Kauffman et David Crane, les auteurs de « Dream on » – les tribulations sentimentales et sexuelles d'un quadragénaire new-yorkais, également diffusées sur Canal Jimmy –, célèbres pour le soin qu'ils apportent à l'écriture de ces histoires en tranches. Dès le début de sa diffusion aux Etats-Unis, le feuilleton a fait un tabac.

« Nous avons voulu profiter de cette grande soirée pour décrypter les raisons de ce succès », explique Alain Carrazé. Interviews des acteurs, clip interprété par le groupe Rembrandts, reportages, récit de tournages en public et très fignolés... De multiples « modules », intercalés tous les deux épisodes, permettent de rester dans l'univers de « Friends » sans monotonie.

Et au bout du compte, on s'agace des quelques questions « essentielles » laissées en suspens par le dernier épisode. Monica va-t-elle revenir sur sa décision de rompre avec le séduisant Richard – deux fois son âge mais tout le charme moustachu et carré de Tom Selleck *alias* « Magnum » ? Chandler va-t-il recraquer pour l'insupportable et zozoteuse Janice ? Les réponses se trouvent dans la troisième saison du feuilleton. Les fanas de « Friends » devront patienter un peu : France 2 est actuellement en négociation avec AB Productions qui dispose des droits du feuilleton. La chaîne envisage une diffusion à la rentrée, mais rien n'est encore arrêté.

Unique certitude pour l'instant : seule la version française, souvent lourdingue et qui enlève beaucoup de sel à la série, serait programmée...

Dorothée Tromparent

★ « Marathon Friends », Canal Jimmy, samedi 15 mars à 21 heures.

JEUDI 13 MARS

TF 1

20.45

JULIE LESCAUT
Travail fantôme.
Série d'Alain Wermus, avec Véronique Genest (100 min). 255042
La fille aînée du commissaire découvre le cadavre d'un homme dans l'attraction du train fantôme d'une fête foraine des Clairières.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine. Invité : C. Jérôme. Au sommaire : Jennifer Lauret, la fille de Véronique Genest dans *Julie Lescaut* ; Muriel, fonctionnaire, a habité une maison hantée... (100 min). 9751058

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (30 min). 50527
0.35 Attachez vos ceintures. Série.

1.20 et 2.00, 3.10, 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 1.30 Cas de divorce. Série. Léonard contre Léonard. 2.10 et 3.20, 4.25, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Mon journal de bord ; Renault Belgique : l'annonce d'une catastrophe ; Pédophilie : le poids du silence ; Post-scriptum : La taupe, nom de code "Farewell" (125 min). 4549110
23.00 Expression directe. R.P.R.

23.10

▶ TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Phil Collins, Suzanne Vega, East 17 (85 min). 1922145
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Le travail. (70 min). 8752694

2.35 Si Averty, c'est moi, avertissez-moi. Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Les Z'amours. 4.15 Pyramide. 4.45 La Compète. Trahison. 5.10 Chip et Charly. Fuzzu Maestro (25 min).

France 3

20.50

COLOR OF NIGHT
Film O de Richard Rush, avec Bruce Willis (1994, 140 min). 53170058
Effarant mélange d'intrigue de film noir, de succédané de Basic Instincts *pour l'érotisme et de sauce psychanalytique.*
23.10 Journal, Météo.

23.45

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou (55 min). 645481
Les écrivains algériens qui luttent pour la liberté de parole et de conscience.
0.40 Saga-Cités. Quelque part en France... Vitrolles. *Avant les élections...*
1.10 Espace francophone. Magazine. Tranches de ville : Ouagadougou.

1.40 Matlock. Série. Le génie. 2.30 Musique graffiti. Magazine (20 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE. MONDIALISATION, FAUT-IL AVOIR PEUR DES DRAGONS ?
Proposée par Carl Heinz Ibe.
20.45 Actualités.
20.50 Asie : les leçons d'une réussite. (1996, 30 min). 998023
21.20 et 22.05, 23.25 Débat. Enregistré à l'Info-Box à Berlin.
21.40 L'Europe - Echec et mat ? Documentaire (1996, 25 min). 686058
L'Asie l'a-t-elle emporté sur l'Europe ?
22.25 Taïwan et le confucianisme. Documentaire (1997, 30 min). 257771
Quel rôle joue le confucianisme dans le boom des pays d'Asie du Sud-Est ?
22.55 Hongkong. Documentaire (1997, 30 min). 4234058
Comment les Chinois de Hongkong vivent-ils le prochain rattachement à la Chine prévu pour le 30 juin 1997 ?
23.45 Le Cheval de fer ■ ■
Film de John Ford, avec George O'Brien, Madge Bellamy (1924, muet, N., 135 min). 3782400
2.00 Moto-vitesse, Moto-zen. Documentaire d'Etienne Sauret (rediff., 55 min). 5288288

M 6

20.45

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE
Film de Max Pecas, avec Jean Lefebvre (1982, 105 min). 875936
Un couple cherche à vendre son auberge et se prépare à la visite d'un éventuel acheteur.

22.30

COP ■
Film Δ de James B. Harris, avec James Woods, (1988, 115 min). 3537058
0.25 Lady Blue. Série O. Terrain mortel.

1.25 Best of trash. Sélection de clips. 2.15 Fréquenstar. Magazine. 1 AM. 3.00 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.25 Femmes dessus-dessous. Documentaire. 4.30 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.55 Broadway magazine. Documentaire. 5.45 Culture pub. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
En direct. 29e journée du Championnat de France : Rennes - Monaco. 20.30 Coupe d'envol ; A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 4324228
22.30 Flash d'information.

22.35

QUIZ SHOW ■
Film de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow (1994, v.o., 129 min). 1657874
En 1956, un jeu télévisé fait un malheur aux Etats-Unis. Mais son champion, un jeune juif du Bronx, manque de charme et, pour maintenir l'écoute, on le remplace par un séduisant professeur de lettres.
0.45 Necronomicon ■
Film de Christophe Gans, Shu Kaneko et Brian Yuzna (1993, 90 min). 3860733
2.15 *Alerte !*
Film de W. Petersen (1995, ♦, 127 min). 18391191

Radio

France-Culture

17.30 Le Pays d'ici.
20.30 Lieux de mémoire. L'entreprise. Le paternalisme au XIXe siècle.
21.32 Fiction (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [3/4].

0.05 Du jour au lendemain. Judith Brouste (*Le Vrai Mobile de l'amour*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct du Royal Festival Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis : Œuvres de Stravinsky : Le Baiser de la fée, divertimento ; Concerto pour violon et orchestre, Kyoko Takezawa, violon ; Variations pour orchestre In Memoriam Aldous Huxley ; Symphonie op. 1.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Tchaïkovski, R. Schumann, Wagner, Beethoven, Haendel, Scherchen, Brahms.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Pierre Fournier. Œuvres de Brahms, Bach, Schumann, Beethoven, Haydn.

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de von Dohnanyi, Rachmaninov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Petit Prince a dit ■ ■ Film de Christine Pascal (1992, 115 min). 79513955
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre (France 2 du 10/03/97).
0.00 Alice. Magazine. Clichés de capitales.

Planète

20.10 Maroc, corps et âmes. [11/11] Moussem.
20.35 Juvénile court.
23.00 Vu d'oiseau.
23.20 Grandeur et Miniature en Bosnie-Herzégovine.
0.15 La Vie secrète des machines. [10/18].

Animaux

20.30 et 2.30 Beauté sauvage. Les loups.
21.00 Monde sauvage. Les forêts de l'Amazonie.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 In the Wild. [6].
23.00 Vie sauvage. Contes africains.
23.30 Le Phoque du Groenland.
0.00 Monde sauvage. Un monde aride.
0.30 Aventure animale.

Paris Première

20.00 et 1.05 Paris modes.
21.00 La vie est belle ■ ■ Film de Frank Capra (1946, N., v.o., 130 min). 88376232
23.10 et 2.00 Le J.T.S.
23.40 Les Maîtres du regard. Capra.

France Supervision

20.30 Samba Traoré ■ ■ Film d'Idrissa Ouédraogo (1992, 80 min). 26703416
21.50 et 0.35 Grand Large.
22.45 Europa Jazz Festival du Mans.
23.45 Patti Smith en concert (50 min). 72723481

Ciné Cinéfil

20.30 Le Trou ■ ■ ■ Film de Jacques Becker (1960, N., 120 min). 9506955
22.30 Beaucoup trop pour un seul homme ■ Film de Pietro Germi (1967, N., 95 min). 97025752
0.05 Le Club. Magazine. Andrzej Zulawski.
1.25 L'Invasion des profanateurs de sépultures (Invasion of The Body Snatchers) ■ Film de Don Siegel (1956, N., v.o., 87 min). 77069801

Ciné Cinémas

20.30 La Flèche brisée ■ ■ Film de Delmer Daves (1950, 90 min). 7178619
22.00 Beau-Père ■ ■ Film de Bertrand Blier (1981, 120 min). 9692706
0.00 Music Box ■ ■ ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1989, 125 min). 44496207

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Du plomb dans les ailes.
21.35 et 1.40 *La Chambre des dames.* Feuilleton [2/10].
22.30 Le choix de... Allan Dwan. Hommes sans horizon.

Canal Jimmy

20.35 La Fille des collines Film de Robin Davis (1989, 95 min). 34095435
22.10 Les Blues Brothers ■ Film de John Landis (1980, v.o., 130 min). 40804481
0.20 A bout portant. Marie Laforêt (28 juin 1971).
1.05 Destination séries. [125] Star Trek.

Festival

20.00 Sueurs froides. Donnant donnant, de José Pinheiro, avec Jacques Perrin, Pierre Malet (30 min). 55298394
20.30 La Colline aux mille enfants. Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, avec Patrick Raynal, Ottavia Piccolo (120 min). 80745348
22.30 L'Orange de Noël. Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, avec Sophie Aubry (90 min). 38817329

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Les Ailes de la colombe ■ ■ Film de Benoît Jacquot (1981, 95 min). 504962023
22.30 Murphy Brown. Noël à la Brown.
23.00 Coups de griffes. Portrait du couturier Gianfranco Ferré (60 min).

Voyage

20.00 Suivez le guide. Midi-Pyrénées ; L'aileron de requin ; Glasgow.
22.00 A l'horizon. Magazine. Le nord de l'Italie.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.

Eurosport

18.00 Ski nordique. Coupe du monde. Epreuves de ski de fond à Sunne (Suède).
19.00 Sumo. Le Tournoi Basho. 4e partie du tournoi à Tokyo.
19.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde Super-G messieurs à Vail (E.U.) (65 min). 7957684
21.00 Basket-ball. En direct. Euroligue. 8e de finale match d'appui éventuel (90 min). 792042
22.30 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis (120 min). 157477

Muzzik

21.00 Kirov opéra - Welcome Back St-Petersburg. Ballet et chœurs du Kirov. A l'Opéra Royal de Londres (85 min). 4269665
22.25 The Gadd Gang Live.
23.30 Hindemith : A Pilgrim's Progress par Tony Palmer.
0.15 La Fête du violon.
1.25 Le Barbier de Séville. Opéra en deux actes de Rossini (155 min). 84971801

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.15 Economia. 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon. 0.50 Label Europe (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 *Le Débat* (25 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les défaillances du nucléaire japonais

Après l'incident de Tokaimura, les quotidiens jugent avec sévérité Donen, l'organisme semi-public chargé du retraitement des déchets radioactifs

ALORS que la chaîne nationale de télévision, NHK, tendait dans ses informations du 12 mars à dédramatiser l'accident survenu la veille à l'usine de retraitement de Tokaimura (*Le Monde* du 13 mars), la couverture de cet événement dans la presse écrite varie fortement d'un quotidien à l'autre. Les journaux qui en font leur éditorial mettent en cause la responsabilité de Power Reactor and Nuclear Fuel Development Corporation, connu sous son nom japonais Donen, l'organisme semi-public chargé du programme du cycle nucléaire.

L'*Asahi*, de tendance libérale et traditionnellement sensible aux questions nucléaires, est particulièrement sévère. Sous le titre « Donen n'a pas changé », il s'interroge : « *Donen s'est bercé de l'illusion qu'il n'y aurait pas d'accident.* (...) *Aujourd'hui, peut-on lui faire confiance lorsque ses dirigeants nous disent que le taux de radioactivité est inférieur au seuil dangereux ?* »

« *Lors de l'accident survenu dans le surgénérateur de Monju* [fuite de sodium, en décembre 1995], *Donen s'est évertué à cacher les faits, et cette opacité a jeté le discrédit sur l'ensemble de la politique nucléaire nationale* », poursuit le quotidien. « *Donen est chargé de développer les surgénérateurs et de mettre en œuvre le programme de retraitement des déchets nucléaires. Or, dans ces deux domaines, Donen a failli. C'est l'existence même de cet organisme qui est en cause.* »

Sans aller aussi loin que l'*Asahi*, le *Nihon Keizai*, quotidien des milieux d'affaires, ne ménage pas Donen. « *Bien que la radioactivité provoquée par ces accidents soit faible, on ne peut s'empêcher de se dire "Encore une fois !"* », écrit-il dans un éditorial. « *Inertie, carence du système de contrôle : il y a d'abord à l'origine de cet accident une erreur humaine.* (...) *Si l'on continue dans cette voie, on risque un accident grave entraînant une fuite importante de radioactivité.* »

« *On nous dit qu'il faut avoir confiance dans les autorités, mais, dans le contexte actuel, c'est impossible* », poursuit le quotidien, qui suggère une évaluation des activités de Donen par un organisme extérieur d'homologation. Le *Yomiuri*, le plus grand quotidien par le tirage (14 millions d'exemplaires pour ses deux éditions du matin et du soir), est moins virulent, mais s'en prend également, dans son éditorial, à Donen, « *qui n'a pas tiré de leçons de l'accident de Monju* ». Le quotidien conservateur écrit cependant que « *ces accidents regrettables ne doivent pas entraver la poursuite de la politique nucléaire nationale* ». L'ensemble des commentateurs relèvent néanmoins que, survenu un an après celui du surgénérateur-prototype de Monju, l'accident de Tokaimura pèsera lourdement sur la politique de bouclage du cycle du combustible, dont deux des phases importantes ont désormais été marquées par des incidents.

Philippe Pons

REVUE DE PRESSE

LA LIBRE BELGIQUE
Paul Piret

■ La société multiculturelle n'est pas qu'un rêve nimbé de quelques paroles pénétrées sur le grand idéal de la fraternité humaine. C'est aussi une nécessité, ce peut même être une contrainte, auxquelles l'harmonie ne préside pas toujours. Et voici qu'un tout petit cercueil, dans un singulier mélange d'horreur et de grâce, vient magnifier tout à trac l'apprentissage du vouloir-vivre, travailler, décider ensemble. A cette enseigne, l'octroi du droit de vote local aux étrangers a naturellement émergé, sinon comme une étape obligée, au moins comme un élément emblématique d'une intégration à forger, chaque jour, opiniâtrement. Car ce serait là consacrer l'appartenance des citoyens non nationaux à leur collectivité quotidienne, rencontrer toute l'acception du suffrage universel et par là enrichir nos idéaux *démocratiques*.

THE TIMES

■ En Afrique, on appelle cela le syndrome de *Fachoda*, la bataille pour le cœur de l'Afrique. Il s'agit de la rivalité entre la France et la Grande-Bretagne, et du désir français de venger le dernier affrontement, lorsque Kitchener a remonté le Nil en 1898 et a mis fin aux tentatives françaises d'établir une série de forts au Soudan. L'incident de Fachoda a fixé les limites entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. La France soupçonne actuellement les anglophones de vouloir s'étendre au-delà de cette frontière. C'est ce qui se trouve au cœur de l'appel lancé par le président Chirac en faveur d'une force d'intervention internationale destinée à arrêter la progression des rebelles. M. Chirac a dénoncé la « *conspiration du silence* » qui a accueilli les informations françaises sur le génocide des Hutus en fuite par les rebelles tutsis. Avec ses bases éparpillées à travers l'Afrique centrale et occidentale, la France joue un jeu néocolonial qui est de plus en plus inacceptable pour les pays concernés. Si Paris veut être aidé par la Grande-Bretagne et l'Amérique pour partager le fardeau de la mise en place d'une force de maintien de la paix en Afrique, il devrait cesser sa politique de revanche et accepter le fait que les intérêts africains ne sont pas toujours synonymes de prépondérance française.

EN VUE

■ Dans une lettre ouverte à **Bernard Tapie**, publiée, jeudi 13 mars, par *Le Figaro*, **Alain Delon** donne à l'ancien homme d'affaires, incarcéré depuis le 21 février, des raisons de patienter. « *Dehors* (...), *c'est glauque* », « *c'est triste, très triste* », « *l'injustice court les rues* », « *la déloyauté, le lâchage, la lâcheté satisfaite* [*le*] *répugnent* », écrit la vedette, qui, par ailleurs, dépeint « *la litanie de l'horreur inadmissible et quasi quotidienne* », avec « *partout, dans les dunes du Nord comme au cœur de la France profonde, nos enfants* [*qui*] *meurent assassinés ou se suicident de désespoir... comme les remontées diaboliques d'un Moyen Age sans église* ».

■ Les pingouins de l'aquarium de Bergen sont stériles et aucun des œufs pondus par une femelle n'a jamais été fertilisé. Par conséquent, les gardiens iront suivre prochainement un stage d'« *éducation sexuelle* » en Ecosse, auprès des gardiens du zoo d'Edimbourg, qui, eux, obtiennent régulièrement des portées de bébés palmipèdes, a indiqué, mardi 18 mars, la directrice de l'aquarium, **Maja Bauge**.

■ D'anciennes voitures du chah d'Iran ont été vendues aux enchères, mercredi 19 mars, à Genève. Il s'agit uniquement de modèles jugés trop exotiques par les mollahs qui ont réquisitionné le parc de **Reza Pahlavi**, en 1979 : une Lamborghini Miura SVJ, une Ferrari 365 GT4 de 1974 vert métallisé, une Aston Martin V8 de 1973, une *Lamborghini Espada* vert pâle – qui servait au fils du roi pour aller à l'école –, quatre Rolls Royce, dont un modèle Camargue, une cadillac avec de la dentelle sur les sièges arrière, et une Daimler. A l'époque le chah possédait trois mille automobiles.

■ **Selena**, la chanteuse américaine d'origine mexicaine, assassinée en 1995, a récemment été honorée à titre posthume avec trois prix musicaux, à San Antonio au Texas, dont celui de la meilleure chanson pour *Siempre hace frio* (« Il fait toujours froid »).

■ Dans un débat à la Chambre des représentants, **Robert Aderholt**, républicain de l'Alabama, a défendu le droit du juge **Roy Moore**, du comté d'Etowah, d'afficher derrière son siège les Dix Commandements. Ce dernier avait été sommé par un tribunal supérieur, au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat proclamée par la Constitution américaine, de *retirer du mur les Tables de la loi*. Le juge Moore affirme que dans cette affaire, aujourd'hui portée devant la Cour suprême de l'*Alabama*, *l'opinion publique* est de son côté et qu'il a reçu plus de 100 000 lettres de soutien.

■ Deux ou trois olives, quelques pistaches, un peu de moëlle de chevreuil crue, une mouette rôtie sur des braises de pin, des fruits frais, tel a peut-être été l'ultime repas du dernier des Néanderthaliens. Selon le professeur **Chris Stringer**, du Musée d'histoire naturelle de Londres, qui a exhumé ces vestiges dans une caverne de *Gibraltar*, *le rocher aurait pu* servir de dernier refuge à ces hommes préhistoriques.

VENDREDI 14 MARS

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. Un jeune homme rusé.
18.00 Papa revient demain.
18.30 *Jamais deux sans toi...t.* Série. L'éternel départ.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

20.45

POUR LA VIE
Divertissement présenté *par Valérie Pascal et Fabrice* (125 min). 437882
Une petite innovation dans ce divertissement avec la possibilité pour les couples candidats qui ont déjà participé à l'émission de faire partie du jury.

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Thème : le malaise des adolescents. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 7889443
Les crimes et les délits des adolescents ont augmenté de 14 % en 1996.

0.40 Formule foot. Magazine.

1.15 Attachez vos ceintures. Série. L'homme qui ne savait rien. 2.00 et 2.45, 3.45, 4.50 TF 1 nuit. 2.10 et 2.55, 3.55, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert. 5.15 Histoire des inventions. Documentaire. [5/6] Inventer pour tuer (rediff., 50 min).

France 2

17.30 Le Prince de Bel Air. Série. Cas de conscience.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.30 Studio Gabriel. Invitée : Vanessa Paradis.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

MAÎTRE DA COSTA
Le doigt de Dieu. *Série de Bob Swain, avec Roger* Hanin (95 min). 2805375
Pour innocenter sa cliente accusée de meurtre, Julien Da Costa va devoir l'impliquer dans deux autres affaires sordides.

22.35

▶ BOUILLON DE CULTURE
Magazine de B. Pivot. L'alphabet du silence ou le cas Jean-Dominique Bauby. Invités : Jean-Jacques Beineix, Bernard Chapuis, Christian de Maricourt, Claude Mendibil (70 min). 7844269
23.45 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Plateau Ciné-club.
0.00 Dommage que tu sois une canaille ■ Film d'Alessandro Blasetti (1955, N., v.o., 90 min). 57860

2.05 *Envoyé spécial (rediff.).* 5.05 La Compète. 5.30 Chip et Charly (30 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *N.P. de Banana Yoshimoto.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag. Magazine.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Grains de sable (60 min). 3712795
Mer et sable se livrent un perpétuel combat pour la domination de la baie de Somme.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Invitée : Juliette Binoche. Mauritanie : le rivage de l'éternité ; France : le bistrot ambulant ; Cambodge : les paysans d'Angkor (60 min). 1881733
22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Magazine. Double identité (55 min). 3883240
0.15 Libre court. *La jeune fille et l'amande de* Bénédicte Brunet.
0.30 Vivre avec... (rediff.).
0.55 Matlock. Série.

1.45 Musique graffiti. Magazine. Concours international des jeunes danseurs (20 min).

La Cinquième

17.55 Spéciale Salon du livre. 18.25 Le Monde des animaux. Le Grand Nord : les morses.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Magazine. USA : Le tout-sécuritaire.
20.00 Brut. Magazine de Pierre Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 6578
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AFFAIRE SEZNEC
Téléfilm d'Yves Boisset, avec Christophe Malavoy, Nathalie Roussel [1/2] (85 min). 294004
Condamné, en 1924, au bagne à perpétuité pour le meurtre d'un homme dont on n'a jamais retrouvé le cadavre, Guillaume Seznec a, pendant plus de trente-cinq ans, clamé son innocence. Le risque de l'erreur judiciaire est permanent.

22.10

GRAND FORMAT : MURIEL
Documentaire de Jean-Emile Caudron et Léon Michaux (105 min). 7117530
Un fait divers que la récente affaire Dutroux vient de faire rebondir.
23.55 Un court jour de travail ■ ■ Film de Krzysztof Kieslowski, avec Waclaw Ulewicz (1981, v.o., 75 min). 1914820
1.10 Le Dessous des cartes. [1] Les drogues : un enjeu mondial (rediff.).
1.20 7e Art bis. (30 min). 3671240
1.50 Scorpio Rising. Documentaire de Kenneth Anger (1962-1964, v.o., rediff., 30 min). 3378467
2.20 Mad(e) in USA. Bike Week à Daytona. Documentaire (35 min). 75145115

M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. Victoire verte.
19.00 Loïs et Clark. Série. Coup de foudre.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 1.00 Mode 6.
20.05 Mister Biz. Magazine. Les stars en culotte courte.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LA PART DU MENSONGE
Téléfilm O de Jan Egleson, avec Alyssa Milano (110 min). 478004
Une jeune étudiante accepte de servir de mère porteuse pour un couple dont la femme prétend être stérile. Mais la réalité est tout autre...

22.35

POLTERGEIST
L'étrange héritage. Série △ (50 min). 6266356
Une jeune femme hérite d'une inquiétante demeure.
23.25 L'Homme que je croyais épouser. Téléfilm △ de Robert Iscove, avec Lindsay Wagner (95 min). 8685998

1.05 Best of groove. 2.05 Movida Opus 2. Documentaire. 2.55 Fréquenstar. Jean-Paul Gaultier. 3.35 Sous le signe de l'eau. Documentaire. 4.00 Les Tribus du Nord. Documentaire. 4.30 E = M 6 (rediff.). 4.55 Culture pub (rediff.). 5.20 Fan de (rediff.). 5.45 Mister Biz (rediff.). 6.05 Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

15.40 Le Maître des éléphants ■ Film de Patrick Grandperret (1995, 100 min). 3132714
17.20 Le Journal du cinéma.
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Enzo Enzo, Kent, TM Stevens.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

UN PETIT GRAIN DE FOLIE
Téléfilm de Sébastien Grall, avec Delphine Rich (90 min). 635725
Un psychanalyste ignore que sa femme travaille pour la DGSE.
22.05 *Flash d'information.*
22.15 Jour de foot.

23.00

LES ANGES GARDIENS
Film de Jean-Marie Poiré (1995, 107 min). 7128882
0.50 Ipcress danger immédiat ■ ■ Film de Sidney J. Furie (1965, v.o., 105 min). 62507009
2.35 La Loi du plus fort Film de Shelton Lettich (1993, 95 min). 3854979
4.30 Danielle Darrieux. (rediff., 50 min). 3985844
5.20 Madame de... ■ ■ ■ Film de Max Ophüls (1953, N., ◆, *100 min*). 7503399

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Critique : Georges Poulet.
21.32 *Black and Blue.* Tom Harrell, histoire d'une reconnaissance tardive.
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [5/5].

0.05 Du jour au lendemain. La bibliothèque de Marcelin Pleynet. 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. *Donné le 13 mars,* au théâtre des Champs-Elysées, à Paris et émis simultanément sur les radios de Leipzig, Sarrebruck, Berlin et Francfort par l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaïsky : Œuvres de Beethoven et Schubert.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Extrait du concert donné le 16 février, à Nice. Œuvres de Sceisi, Vodenitcharov.
23.07 Miroir du siècle. Concerto pour hautbois et orchestre, de Rivier, par l'Orchestre de Chambre de l'ORTF, dir. André Girard (enregistré en 1969). Œuvres de Chaynes.

0.00 Jazz-club. Concert donné en direct de la Villa, à Paris. Le trio de Brad Mehldau, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Baudelaire et la musique.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Duparc, Schmitt, Debussy, Caplet, Berg. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

TV 5

20.00 Médecins de nuit. [1/4] Michel.
21.00 Bon Week-End. (RTBF du 17/01/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Divertissement. Invités : Phil Collins, Suzanne Vega, East 17 (France 2 du 13/03/97).
23.45 Ça cartonne. Invitée : Anne Roumanoff.

Planète

19.30 Staline. [1/2].
20.35 Perversion sexuelle. Entre fantasme et réalité.
21.25 Le Retour de l'aigle.
22.20 Une ville nommée Alice.
23.10 Maroc, corps et âmes. [11/11] Moussem.
23.35 Juvénile court (145 min).

Animaux

20.30 et 2.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Hôtes d'Afrique.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Le Retour du tyrannosaure.
23.00 La Bataille des îles Briska.
23.30 Les Mandrills.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

21.00 Mistinguett. "Ma vie en revues".
21.50 et 2.30 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.20 L'Africaine. Opéra de Giacomo Meyerbeer. Livret de Scribe. Mise en scène de Lofti Mansouri. Dir. Maurizio Arena. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1988 (200 min). 57580917

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Marc Lavoine.
21.30 Concerti Grossi d'Antonio Correlli. Op. 6 nº 3, 5, 6 et 10 par l'Orchestre de chambre de Lodz, dir. Zdzislaw Szostak (80 min). 48556172
22.50 Erebus.

Ciné Cinéfil

20.30 Du silence et des ombres ■ ■ Film de Robert Mulligan (1962, N., 204 min). 19428462
22.40 Intelligence Service (I'll Met by Moonlight) ■ ■ Film de Michael Powell et Emeric Pressburger (1957, N., v.o., 105 min). 58869443
0.30 Romance in Manhattan ■ Film de Stephen Roberts (1935, N., v.o., 75 min). 44153757

Ciné Cinémas

21.00 Quatre mariages et un enterrement ■ ■ Film de Mike Newell (1994, 115 min). 38895559
22.55 Le Seul Témoin ■ Film de Peter Hyams (1990, v.o., 95 min). 9888876
0.30 Ghost in the Machine Film de Rachel Talalay (1993, *95 min*). 24972399

Série Club

20.45 Au-delà du réel, *l'aventure continue.* Les déprogrammateurs.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames. Feuilleton [3/10].
22.30 Le choix de... Frank Borzage. La rencontre avec Caruso.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. *Du plomb dans les ailes.*
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Mission très improbable.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Contretemps.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. The Storm.
21.45 Nights. Episodes 4 et 5.
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream on. Danse 10, sexe 3 (v.o.).
22.45 Seinfeld. Les invitations (v.o.).

Festival

20.05 Le Voyageur. Auto-escamotage.
20.30 Capitaine X. Téléfilm de Bruno Gantillon, avec *Laurent Malet*, Teresa-Ann Savoy [1] (170 min). 37780795
23.20 Intrigues. Une dernière fois Catherine, de Pierre Grimblat, avec Marc Porel, Elisabeth Huppert (55 min). 76201085

Téva

20.30 et 23.40 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
22.30 Murphy Brown. La grande nouvelle.
23.00 Téva document. Magazine. 40 minutes avec Danièle Mitterrand.
0.10 Ma Pavlova. Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Avec le Ballet national de Marseille (75 min). 505297979

Voyage

19.55 et *23.25* Mémoire de palace. Chronique d'André Bercoff.
20.00 Suivez le guide. L'ex Tchécoslovaquie ; L'Espagne.
22.00 A l'horizon. Le Kenya.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
23.30 Suivez le guide. Midi-Pyrénées ; L'aileron de requin ; Glasgow (120 min).

Eurosport

14.00 Snowboard. En direct. *Coupe du monde FIS.* Epreuves de slalom parallèle à Avoriaz-Morzine (60 min). 978714
18.00 Ski spécial. Magazine.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis : Quarts de finale (240 min). 25020578
23.00 Boxe (60 min).

Muzzik

20.20 Debussy et ses héritiers.
21.00 Mojazz-Live at the House of Blues. Concert. Avec Eric Reed, Norman Connors, Terra Sul, Foley. Enregistré à la Maison du Blues de la Nouvelle-Orléans (60 min). 58424
22.00 Jazz en Provence. Concert. Enregistré à Orange en 1979.
23.10 Les Açores de Madredeus.
23.55 Europa concert 1991 à Prague. Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Claudio Abbado (100 min). 4788530

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition (15 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 0.10 Analysis. 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. *20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment.* 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema. 0.50 *Media. 1.50 Analysis (10 min).*

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Fantômas contre Scotland Yard. Film d'André Hunebelle (1966, 105 min), avec Jean Marais. *Comédie.*

RTL 9

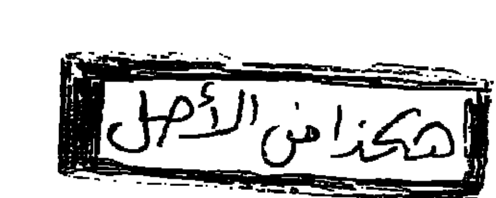
22.45 Julia et les Hommes. Film de Siggi Rothemund (1974, 85 min), avec *Sylvia Kristel. Erotique.*
0.55 La Tête contre les murs. Film de Georges Franju (1958, 95 min), avec Jean-Pierre Mocky. *Drame.*

TSR

22.25 Terrain miné. Film de *Steven Seagal* (*1993*, 100 min), avec Steven Seagal. *Aventures.*
0.25 Et Dieu créa la femme. Film de Roger Vadim (1956, 90 min), avec Brigitte Bardot. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
VENDREDI 14 MARS 1997

Une vieille réalité

par Pierre Georges

ENTRE FUREUR et dégoût, toujours, face à l'abjection . Entre l'indicible honte et une envie de répression. On peut n'entretenir aucune illusion sur la nature humaine. On peut, selon son tempérament, cultiver une aimable misanthropie ou un profond cynisme dans la certitude ordinaire où l'on se trouve plongé que l'homme est décidément capable de tout. Mais il reste une chose à laquelle on ne se fait pas. Jamais. Cette chose-là : la pédophilie, l'abominable appétit de chair fraîche, l'adulte jouant de ses jouets sexuels.

La pédophilie est bien une abomination. Ni nouvelle, ni moderne. Un peu plus d'actualité seulement. Ou un peu moins cachée sous l'obscur voile qu'une société jette précautionneusement sur ses turpitudes et ses saloperies. Comme le viol, comme l'inceste, trop soigneusement, trop longtemps dissimulés sous le tapis commun.

La pédophilie est une réalité, souvent étouffée, toujours masquée, l'ombre vertigineuse du plus cruel des abus, celui sexuel de l'adulte sur l'enfance. Perversion, maladie, commerce, marché, trafic ? Tout cela, bien sûr. Et, plus encore, un permanent attentat à l'innocence.

L'actualité, simplement, a parfois des sursauts de conscience, des repentirs, ou, hélas, des modes. Depuis l'affaire Dutroux en Belgique, traumatisme absolu et horreur totale, la liste des affaires de pédophilie ne cesse de grandir sur les fils d'agences et dans les médias. Ici, au Pays de Galles, là au Cambodge, ailleurs ces réseaux en Pologne, au plus près en France, enlèvements et viols, liste sans fin. Jusqu'au coup de filet lancé, mercredi, par la gendarmerie française, ces deux centaines d'interpellations au petit matin et qui constituent plus encore qu'une opération judiciaire, un choc.

Mais certainement pas une surprise. Nous savions tous que cela existe, avec trop souvent l'envie que cela n'existe pas, puisqu'il faut bien nier l'abject. Nous savions tous et tout de l'indécent tourisme sexuel, des trottoirs de Manille et d'ailleurs, des enfants pauvres pour touristes riches, du trafic de cassettes pédophiles, des réseaux spécialisés. Nous savions tout, y compris ces affaires de proximité, jugées sans trop de bruit, l'affaire de quelque éducateur pervers, de quelque enseignant abusif, de quelque prélat, entraîneur sportif, ou tout ce que l'on voudra, parent, pervers, qui exerçant un pouvoir sur les enfants, usèrent de ce pouvoir-là aussi.

Nous savions sans trop vouloir savoir. Et c'est de cela que nous sommes coupables, par omission ou honte. Les réseaux pédophiles ne sont pas une invention du temps, du tourisme sexuel, de la vidéo ou du net. Ils existaient bien avant. Ils prospéraient bien avant. Ils vécurent bien avant, appuyés sur de solides complicités et de fumeux théoriciens du légitime droit de l'enfance à l'amour.

Il y a plus de vingt ans, devant la cour d'assises de Versailles, des pédophiles avaient été jugés et condamnés. Cassettes, enfants passant de l'un à l'autre, réseau d'adresses, tout y était déjà. Et les gendarmes de l'époque en avaient été tout aussi écœurés que doivent l'être ceux qui ont procédé à l'enquête actuelle. Mais si l'on en a gardé un souvenir plus précis, c'est simplement parce qu'à cette occasion-là, on avait vu se mettre en action, tout un autre réseau. Celui des pseudos-libertaires de la liberté sexuelle, des pétitionnaires de l'abjection. Ils ont beaucoup donné depuis. Et trop longtemps.

Une étude montre que le RMI ne dissuade pas d'accepter un emploi rémunéré au SMIC

M. Méhaignerie estime que ce « filet de sécurité doit être maintenu à tout prix »

ON NE RESTE pas au RMI par choix de vie ou par goût de l'oisiveté, mais à cause du manque d'emploi. Telle est la principale conclusion de l'étude rendue publique, mercredi 12 mars, par l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS). L'organisme, actuellement présidé par Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) du conseil général d'Ille-et-Vilaine et de la commission des finances de l'assemblée nationale, entend ainsi priver de leur argument favori les détracteurs du plus symbolique des minima sociaux. Lors de l'examen du projet de loi contre l'exclusion, dans un mois, des parlementaires de la majorité envisagent en effet de s'en prendre à nouveau au RMI, en assurant que cette allocation maintient nombre de personnes dans une inactivité assistée qui les dissuade de se lancer dans une recherche d'emploi.

Pour s'attaquer à cette idée, l'ODAS s'en est tenu à la neutralité d'une démonstration chiffrée, sans prendre en compte les multiples motivations psychologiques et sociales qui peuvent faire préférer un travail à une allocation vécue comme l'ultime protection avant la déchéance. Sur la base d'un calcul par unité de consommation, l'étude compare les situations-types de trois catégories de ménages – personnes isolées, familles monoparentales, couples avec ou sans enfant – selon qu'ils touchent le RMI ou le SMIC.

Pour les deux premières catégories, qui constituent 80 % des RMistes, le passage à un SMIC à temps plein constitue un avantage indéniable. Pour les personnes isolées, ce gain varie de 79 % à 135 %. Pour les familles monoparentales (21 % des Rmistes), l'effet conjugué du SMIC et des prestations familiales fait osciller ce supplément de 61 %, avec un enfant, à 89 %, avec trois enfants.

SEUIL DE LA GRANDE PAUVRETÉ

Cet avantage est en revanche beaucoup moins net dans 20 % des cas : ceux des familles en couple avec ou sans enfant. Le gain apporté par le SMIC ne varie plus qu'entre 15 %, avec deux enfants, et 31 %, avec trois enfants. *« Le niveau de vie est inférieur ou égal à 2 000 francs par mois par unité de consommation, seuil de la grande pauvreté »*, précise l'ODAS. Conçue pour démontrer l'apport d'un SMIC par rapport au RMI, l'étude en vient ainsi à illustrer la situation dramatique de nombre de foyers qui doivent se contenter d'un seul bas salaire. La grande pauvreté ne se résume pas aux minima sociaux.

C'est encore plus vrai si l'on tient compte du fait que le SMIC à temps plein a eu tendance, ces dernières années, à s'effriter en un nombre croissant d'emplois à temps partiel. Dans la deuxième partie de son étude, l'ODAS est ainsi amené à envisager la situation des personnes vivant avec un SMIC à temps partiel. Dans leur cas, les allocations logement pèsent d'un poids important. Les organisations familiales ont depuis longtemps attiré l'attention sur le fait qu'à revenus égaux ou proches, ces allocations logement avantagent les bénéficiaires de minima sociaux au détriment des salariés les plus modestes, en particuliers pour les personnes isolées.

A l'instar de l'Union des HLM, c'est d'ailleurs l'argument qu'elles ont utilisé pour contrer le projet de réforme des aides personnelles au logement (APL), réservées aux locataires du parc conventionné, actuellement en concertation. Pour maintenir, voire, dans certains cas, améliorer l'aide aux ménages à très bas revenus constitués de minima sociaux (notamment le RMI), le ministère du logement avait, dans un premier temps, proposé de diminuer de 50 à 100 francs en moyenne par mois l'APL des ménages disposant d'un SMIC tout juste. Or ces derniers représentent près de 60 % des bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc social. Le ministère du logement aurait finalement revu sa copie et l'APL des ménages disposant tout juste d'un SMIC devrait être épargnée.

ALLOCATION DE LOGEMENT

L'étude de l'ODAS, qui ne prend pas en compte l'APL mais les aides sociales au logement (ALS) réservées au locataires du parc privé, montre que les organisations familiales avaient vu juste. *« Dans la comparaison RMI-SMIC, la très forte diminution de l'allocation logement qui accompagne le retour à l'emploi ne peut être ignorée »*, lit-on en préambule.

Pour les bénéficiaires du RMI percevant une allocation de logement (la moitié de l'ensemble), celle-ci varie, en fonction de la taille du ménage, de 1 500 francs à 2 000 francs pour des loyers compris entre 1 700 et 2 500 francs (loyer plafond en région parisienne). Ainsi, pour une personne isolée, le passage du statut de Rmiste à celui de salarié au SMIC à trois quart temps (type contrat d'initiative locale-CIL) fait chuter brutalement l'allocation logement de 1 533 francs à 634 francs. Résultat : le retour à l'emploi n'est *« incitatif »* (+1760 francs mensuels) que si la personne... est hébergée gratuitement. S'il paye un loyer, malgré l'allocation logement, le différentiel entre les deux situations n'est que de 711 francs mensuels. *« Une allocation logement plus importante pour ces faibles revenus aiderait certainement à rendre ce type d'emploi financièrement plus attractif »* conclut l'ODAS.

Plus globalement, l'étude a conduit son président Pierre Méhaignerie à conclure que *« le filet de sécurité que constitue le RMI doit être maintenu à tout prix »*. M. Méhaignerie n'en a pas moins plaidé pour une série de mesures qui permettraient d'améliorer la situation des foyers qu'un SMIC à temps complet, et *a fortiori* partiel, ne préserve pas d'une grande précarité. Il a prôné un rééquilibrage *« des prestations sociales en faveur des couples à bas revenu ayant un ou deux enfants »*, et souhaité une modification des modalités d'intéressement permettant de cumuler, dans certains cas, un emploi à temps partiel avec une partie du RMI.

Christine Garin et Jérôme Fenoglio

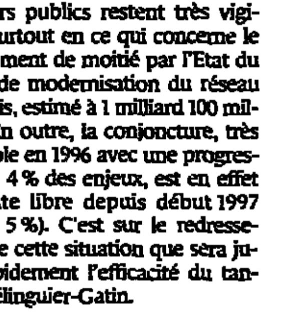
Bertrand Bélinguier et Patrick Gatin nouveaux patrons du PMU

LE ROMAN-FEUILLETON du PMU a enfin trouvé un épilogue (*Le Monde* du 6 février). Le départ souvent différé du président Jean Farge, administrateur unique du Groupement d'intérêt économique de l'organisme collecteur de paris hippiques, a été accepté officiellement mercredi 12 mars par les autorités de tutelle. Les présidents des sociétés des courses de galop, Jean-Luc Lagardère, et de trot, Paul Essartial, avaient menacé de démissionner si leur était refusé plus longtemps l'agrément du successeur de leur choix à ce poste-clé : Bertrand Bélinguier, cinquante-quatre ans, vice-président de France galop et directeur au GAN International.

Les ministres concernés, celui de l'agriculture, et surtout celui du budget, ont exigé plus qu'une monnaie d'échange : la nomination simultanée au poste de directeur délégué de Patrick Gatin, un haut fonctionnaire de cinquante-trois ans. Ce dernier a été en fonctions au ministère des finances et à la direction du budget de 1972 à 1988, puis il fut secrétaire général et directeur de la Fédération nationale du Crédit agricole. Actuellement trésorier-payeur général de la région Auvergne, il remplacera au PMU Pierre Dubourdieu.

Considéré comme un homme dynamique et même un « nettoyeur », M. Gatin a la confiance de Bercy, qui gardera, sinon la haute main, tout du moins une partie du pouvoir au PMU. Cela afin d'éviter que les socioprofessionnels des courses ne s'attribuent la maîtrise absolue de ce qu'ils appellent pompeusement leur *« outil de travail »*. Les pouvoirs publics restent très vigilants, surtout en ce qui concerne le financement de moitié par l'Etat du projet de modernisation du réseau des paris, estimé à 1 milliard 100 millions. En outre, la conjoncture, très favorable en 1996 avec une progression de 4 % des enjeux, est en effet en chute libre depuis début 1997 (moins 5 %). C'est sur le redressement de cette situation que sera jugée rapidement l'efficacité du tandem Bélinguier-Gatin.

Guy de la Brosse



Des tracts négationnistes dans des écoles parisiennes

VINGT ET UN DIRECTEURS d'écoles parisiennes, dont dix-sept dans le 18e arrondissement, ont averti, mercredi 12 mars, la direction de l'académie de Paris de la réception par leurs établissements de tracts antisémites et révisionnistes à l'en-tête de *La Vieille Taupe*. Parmi ces tracts, une série de documents et caricatures attribuant, par exemple, au *« lobby sioniste »* le procès intenté contre Brigitte Bardot ou soutenant le dernier livre de Roger Garaudy.

Les directeurs ont découvert sur l'enveloppe, à côté de leur nom, leur numéro de fichier Sagesse. Or ce fichier de gestion automatisée des effectifs des écoles parisiennes contient non seulement les noms des directeurs, mais aussi les noms et coordonnées personnelles de l'ensemble des 150 000 élèves des écoles de la capitale. Les directeurs ont donc réclamé une enquête à la direction académique et à la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris, qui gèrent conjointement Sagesse. Ils ont également saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Jacques Crémadeills, directeur de l'académie, a annoncé son intention de déposer plainte, tant contre le contenu des documents que contre la violation de la confidentialité de Sagesse.

Les internes votent la « grève des urgences et des soins » dans les CHU

L'INTERSYNDICAT NATIONAL des internes des hôpitaux a appelé, mercredi 12 mars, à une *« grève des urgences et des soins »* d'une durée illimitée dans les centres hospitaliers universitaires (CHU). L'assemblée générale, réunissant 24 villes universitaires sur 26, a décidé de *« ne pas entériner le protocole d'accord »* sur les pénalités financières imposées aux médecins en cas de dérive des dépenses médicales. Il avait pourtant été approuvé, lundi, par le président de l'Intersyndicat, Didier Legeais, et les caisses d'assurance maladie. Ce texte prévoyait une exonération des pénalités pendant cinq ans pour les praticiens qui s'installent, alors que les internes et les chefs de clinique (qui ont lancé un préavis de grève à partir du 19 mars) continuent de réclamer un moratoire de sept ans.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 13 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	−7,54
Honk Kong index	13119,10	−1	−2,47

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

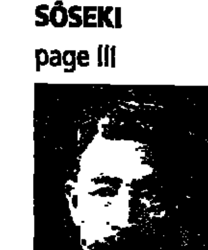
	Cours au 12/03	Var. en % 11/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2641,70	−1,65	+14,08
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,45
Milan MIB 30	—	—	+1,41
Francfort Dax 30	3410,36	−1,45	+18,05
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+15,07
Madrid Ibex 35	—	—	+9,73
Amsterdam CBS	—	—	+18,86

Tirage du *Monde* daté jeudi 13 mars 1997 : 467 927 exemplaires



LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
« Œuvres »
de Junichirô Tanizaki
page II

SÔSEKI
page III

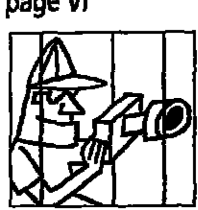


Le Monde des LIVRES
VENDREDI 14 MARS 1997

OZU, INTIME
page V



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



La lumière noire de Tsushima

La fille de Dazai poursuit une œuvre magnifique, obsédée par les drames familiaux. Une sorte d'« autofiction » à la japonaise

René de Ceccatty

Son père s'est suicidé, son frère, handicapé mental, est décédé dans sa jeunesse, son fils est mort à huit ans. Jalons d'une tragédie que Yûko Tsushima a déjà traitée, sous d'autres formes, dans d'autres livres, avec différentes techniques (1). C'est sa matière, c'est le noyau de son inspiration. On croyait le sujet épuisé. Et soudain advient un livre admirable d'intensité, d'authenticité, de vitalité.

La fille d'Osamu Dazai a un an quand son père (de son vrai nom Shûji Tsushima, 1909-1948), après de nombreuses tentatives de suicide, se donne la mort. Le célèbre romancier était toxicomane et avait fait des séjours en hôpital psychiatrique, ce qui ne l'empêcha pas de laisser une œuvre importante, au ton désabusé et amer. *« L'art de faire carrière dans l'échec : ainsi pourrait se résumer la vie d'Osamu Dazai, cet apôtre du nihilisme »* (Le Cimetière de la morale, PUF, 1995). Roland Jaccard présente par ces formules l'auteur de *La Déchéance d'un homme* (Gallimard, 1990), dans sa galerie personnelle de faux pessimistes, aux côtés de Cioran et de Leopardi. *« Cher lecteur, je te salue »*, lançait Dazai à la fin de *Pays natal* (Picquier, 1995), récit d'un voyage entrepris en pleine guerre vers le Nord, dont il était originaire. *« Si Dieu nous prête vie, tâchons de nous retrouver. Gardons le moral. Et ne désespère pas ! »* Un ton à la Kierkegaard, d'un enjouement auquel personne ne se trompe : et l'auteur moins que quiconque. Trois ans plus tard, il ne se manquait pas.

Lourd héritage pour sa fille Yûko, qui pourtant a imposé son œuvre comme l'une des plus émouvantes et novatrices de l'après-guerre. Enseignante et essayiste, elle a séjourné à Paris, où elle a coordonné la traduction et la publication des chants des Aïnous, population de l'île septentrionale de Hokkaidô, *Tombent, tombent les gouttes d'argent* (Gallimard, 1996). Or il n'est pas étonnant que l'on décèle chez une romancière telle que Yûko Tsushima, malgré un prosaïsme parfois exagérément affiché, un profond intérêt pour la mythologie, pour des sentiments mis à nu dans des poèmes lyriques et simples.

Autobiographe obsédée par des drames familiaux, Yûko Tsushima est encouragée dans la voie de l'autofiction par une longue tradition japonaise, celle du *shi-shôsetsu*, le « roman-je ». C'est un danger : risque de complaisance, de confidence terre à terre. Elle n'a pas toujours évité ces écueils. Elle a parfois aussi cultivé les détours érudits, mais en prouvant la subtilité de son art de romancière, notamment lorsqu'elle entrelaça le récit de sa propre expérience familiale avec un grand classique de la littérature ancienne, le *Yoru no nezame* (XI[e] siècle), dans *Poursuivie par la lumière de la nuit*. En cela, elle manifestait l'extrême vitalité de la littérature classique pour les écrivains et les lecteurs contemporains. De leur côté, Tanizaki, bien sûr, mais aussi Fumiko Enchi (1905-1986) (2) rédigèrent des « traductions modernes » du *Roman de Genji* (XI[e] siècle) et leurs œuvres abondent en références à la culture ancienne.

De la même manière, chez Yûko Tsushima, l'analyse de la rhétorique et de la prosodie, de telle ou telle pratique rituelle ou religieuse, peut aussi être lue comme une façon de nourrir une obsession personnelle. En cela, Yûko Tsushima n'est pas une intellectuelle ordinaire. Quand elle souligne que l'un des thèmes de prédilection des Aïnous est le *« bruit de la mère qui court en pleurant parce qu'elle a perdu de vue son enfant »* ou quand elle s'attarde sur les gestes d'exorcisme des bébés, on ne peut s'empêcher de placer en parallèle ces remarques anthropologiques avec les événements racontés dans l'œuvre romanesque. De même, il n'est pas sans importance de lire que Yûko Tsushima rappelle que *« je réfléchis »* se dit *« je ne cesse de secouer mon propre cœur »*...

Voici donc qu'avec un roman publié il y a six ans au Japon, Yûko Tsushima trouve sa maturité. Est-ce l'éloignement temporel de la tragédie (qui a eu lieu en 1985) ? On ne peut toutefois pas parler de distanciation ou de détachement, tant l'émotion est encore vibrante et communicative, colorant chaque instant de la perception, chaque étape de la vie intérieure. Mais comment, pourquoi continuer à vivre, quand une mort semble définitivement condamner le passé et boucher l'avenir ? Le double de la romancière, Akiko, n'a plus la force de vivre. Elle regarde les vivants avec suspicion : appartient-elle encore à leur monde ? Ou ne vivent-ils pas plutôt devant elle comme sur une scène où elle les voit évoluer *une dernière fois, avant de prendre congé* ? Il n'est pas facile de confier aux inconnus ce que l'on a de plus intime, pour les inviter au partage.

L'enfant meurt à l'hôpital où il devait subir de simples examens. A cette seconde, Akiko ne discerne plus la frontière qui devrait séparer l'espace intérieur et l'espace extérieur. Le monde, autrement dit, n'est plus fait pour l'accueillir. Le monde des autres est devant elle, il n'est plus autour d'elle. Ce qui l'entoure, c'est déjà le bruit, la fureur, la rage, puis, peu à peu, la soumission à un ordre de fatalité. Mais ce renoncement, pour un écrivain, habitué à faire des turbulences de sa vie affective l'objet constant d'une analyse, offre la possibilité d'une recherche intense, profonde, qui est aussi, finalement, la vie, une autre vie. Au lieu de tenter d'oublier – car un romancier n'oublie jamais, pas plus les désillusions de l'amour que l'évidence de la mort –, Yûko Tsushima creuse ses obsessions : de la mort de l'enfant, elle remonte à la liaison amoureuse qui a provoqué la naissance. Mais cette liaison, sur laquelle elle pose un regard lucide, ne suffit pas. Il faut aller plus haut : la mort du père ? Peut-être plus loin encore. L'enfance de la romancière, elle-même. Et, au cœur de cette enfance, un amour impossible pour un jeune adulte, artisan sur bois. Et c'est dans cette bousculade du temps et des temps, dans ces interpolations du passé et du présent, entre veille et rêve, *éblouissements noirs et illuminations aveuglantes*, que l'écrivain trouve toute la force de l'écriture et épanouit son talent. Un amour d'enfant, la mort d'un enfant, la résurgence, trente ans plus tard, de celui qu'on a aimé : le temps paraît alors déployé comme une *surface réelle, tangible mais* lisse et impénétrable. Tous les personnages veillent sur la mère mutilée : un compagnon d'études auquel l'unissait une amitié amoureuse, un oncle qui se substitue au père et, enfin, sa propre mère, pendant que symboliquement la maison familiale est rénovée. Mais, on le sait déjà, la restauration ne sera pas une résurrection.



ISABELLE LEVY

(1) Notamment dans *Poursuivie par la lumière de la nuit*, paru aux éditions des Femmes (1990), ainsi que quatre autres ouvrages, dont *L'Enfant de fortune* (1985), qui lui valut le Prix de la littérature féminine dans son pays en 1978. Par ailleurs, les éditions Albin Michel ont traduit *La Femme qui court dans la montagne* (1995).

(2) Ont été traduits en français *Masque de femme* (Gallimard, 1988) et *Chroniques glorieuses* (Picquier, 1993).

VOUS, RÊVES NOMBREUX, TOI, LA LUMIÈRE
de Yûko Tsushima.
Traduit du japonais
par Karine Chesneau,
éd. Philippe Picquier,
280 p., 139 F.

Hasumi face aux fausses évidences

Une rencontre avec l'un des critiques les plus influents, qui fait le point sur la littérature contemporaine

Non sans ironie, Shigehiko Hasumi aime à déclarer qu'il a *« l'insigne honneur d'avoir écrit le livre le plus long du monde sur Maxime Du Camp... en japonais »*. Et il précise que les autres essais consacrés à l'ami de Flaubert manquaient d'une caractéristique essentielle : *« la curiosité pour tout ce qui est médiocre »*. Cet ouvrage de mille pages s'intitule en effet *Maxime Du Camp ou l'invention de la médiocrité* (1).

Né en 1936, l'écrivain à multiples facettes est surtout connu du grand public japonais comme critique littéraire et historien du cinéma (2). Intermédiaire privilégié entre les cultures, c'est, par ailleurs, un témoin très attentif de la vie littéraire. On peut citer parmi ses ouvrages les plus marquants : *Loin du roman, l'Introduction à la critique du récit, Kenzaburô Ôé*. Il termine une étude sur *Madame Bovary*. Egalement traducteur d'auteurs français classiques ou contemporains (Flaubert, Robbe-Grillet, Sartre, Foucault, Deleuze), il a fait quelques incursions dans la fiction, avec deux romans et un récit consacré au comte de Morny. Professeur à l'Université de Tôkyô (Tôdai), il vient d'en être élu président – une des fonctions les plus prestigieuses du pays.

« Peut-on vous présenter comme un critique qui a proposé une lecture nouvelle de la littérature et, plus généralement, de la culture japonaises ?

– Je n'ai jamais particulièrement tenu à être nouveau. Qu'il s'agisse de littérature ou de cinéma, il y a ce qu'on peut appeler une deuxième nature, communément admise, à une époque donnée, par les gens en général. Pour la littérature, ce serait l'establishment littéraire. J'entends par « deuxième nature » quelque chose qui passe pour être naturel, tout en étant profondément artificiel (Barthes appellerait cela l'« institution »). Ce qui y circule, ce ne sont pas des signes, mais plutôt l'image qui les remplace. Je ne lis pas Sôseki à travers cette grille d'une « deuxième nature ». Le rôle de la critique est de réveiller un signe endormi et de le faire vivre, en secouant ce monde de fausses évidences.

– Est-ce la fréquentation assidue de la littérature française qui vous a orienté dans ce sens ?

– Pas à strictement parler. Certes, j'ai subi, dans ma jeunesse, l'influence décisive de deux essais français : le *Michelet par lui-même*, de Barthes, et le *Flaubert*, de Jean-Pierre Richard. Mais l'attitude que je prends vis-à-vis des textes littéraires est pour moi presque une éthique dans la vie : quand je vois une chose qui reste immobile alors qu'elle devrait bouger, qui demeure aussi fixe qu'une tour, j'ai envie de la secouer par la base.

– Est-ce en ce sens que vous vous montrez critique à l'égard d'**Eloge de l'ombre** ***de Tanizaki ?***

– J'aime particulièrement cet auteur et je voudrais le sauver de ce que je considère chez lui comme un égarement. Tanizaki a connu différentes périodes : l'une d'elles est faussement qualifiée de « retour au Japon ». Un texte comme *Ashikari* (*Le Coupeur de roseaux*) en fait partie. *Eloge de l'ombre*, écrit à la même période, est souvent lu à la lumière d'un japonisme facile. Tanizaki s'adresse ici à un public tout différent. Le style est clairement journalistique et l'écrivain expose sur la culture japonaise, non pas ce qu'il pense en profondeur, mais ce qui est le plus susceptible d'être accepté par la masse. Il est manifeste que rien n'est plus éloigné de l'ombre que les romans de Tanizaki. Disons qu'il joue avec les stéréotypes. Lorsqu'il notera, quelques années plus tard, pendant la guerre, dans son journal, qu'il a été fasciné par la beauté des bombardiers américains dans le ciel, nous sommes loin du domaine subtil des ombres.

– A quel moment voyez-vous émerger un mouvement littéraire qui se dégage des écrivains de l'ancienne génération, plus familière aux lecteurs étrangers ?

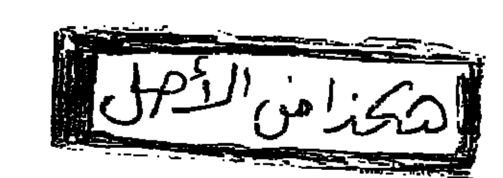
– Ce n'est qu'au cours des années 60 que la littérature japonaise est enfin entrée dans ce qu'on appelle l'après-guerre. Mishima a, certes, commencé ses activités littéraires dès 1946 et il est mort en 1970, mais sa sensibilité le rattache, en réalité, à la génération d'avant-guerre.

Lire la suite page IV

(1) Editions Seidosha, 1988.

(2) Son essai sur le cinéaste Yasujirô Ozu est en cours de traduction aux Cahiers du Cinéma.

Propos recueillis par Ryôji Nakamura



le feuilleton
de Pierre Lepape

L'empire cruel des sens



ŒUVRES, 1
de Junichirô Tanizaki.
Préface de Masayuki Ninomiya,
plusieurs traducteurs sous la direction
de Jacqueline Pigeot,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
2 028 p., 420 F jusqu'au 30 avril, puis 490 F.

La parution du premier volume des « œuvres » de Tanizaki, riche de textes inédits en français, montre la large palette du romancier. Immoraliste et édificateur d'une éthique du clair-obscur

« *Le goût pour le Japon descend aux bourgeois* », notent les Goncourt dans leur journal en date du 29 octobre 1868. La descente a été rapide : ce n'est qu'en 1854, après quelques coups de canon, que les Américains ont obtenu que l'empire du Soleil-Levant, reclus depuis des siècles, s'ouvre aux bienfaits de leur commerce. L'Europe a suivi, et le pavillon japonais de l'Exposition universelle de Londres, en 1862, a connu un beau succès de curiosité. Les japonaiseries envahissent l'Occident ; Fantin-Latour peint un portrait de Whistler en kimono, et les estampes de Hokusai ou de Toyokuni, dont certaines servaient à emballer les porcelaines, font le bonheur de Degas, de Monet, de Manet, de Jacquemard, de Zola et de Van Gogh. Le japonisme est né, dont l'influence sur l'élaboration de l'art moderne est capitale.

Cette percée spectaculaire du Japon pictural est à mettre en relation avec une méconnaissance prolongée du Japon littéraire. Quelques savantes publications orientalistes mises à part, c'est le grand silence en France jusqu'aux années 50. On exhume çà et là, à titre de curiosités archéologiques, de vénérables textes du Japon médiéval ou classique offerts à l'exotisme de l'esprit ; mais rien chez les grands éditeurs littéraires ne laisse soupçonner qu'il a existé, qu'il existe au Japon des romanciers, des nouvellistes, des poètes, des auteurs dramatiques. Claudel, qui fut ambassadeur à Tôkyô de 1921 à 1927, a limité notre information à un *Coup d'œil sur l'âme japonaise*, paru en octobre 1923 à la *NRF* et qui consistait pour l'essentiel à mettre en garde les étudiants nippons contre *« les progrès d'une invention scélérate, d'un fléau pire que le phylloxéra, qui détruit peu à peu toute la beauté de notre pays, je parle de la tuile mécanique »*. On aurait préféré que son coup d'œil se portât du côté de Sôseki, de Kafû ou de Tanizaki.

Notre lenteur et notre manque de curiosité s'accusent d'autant plus que les Japonais, dès le premier signe d'ouverture, dès les premières années de l'ère Meiji se sont précipités comme des affamés sur tout ce qui venait d'Occident. On est surpris, à la lecture des textes de jeunesse de Tanizaki qui paraissent à partir de 1910, de constater qu'il n'ignore rien de Maupassant ni d'Oscar Wilde, rien de Byron ni d'Edgar Poe, de Schopenhauer, de Wagner ni même d'Anatole France. Quant à Freud, on a souvent l'impression que Tanizaki l'a lu avant même qu'il n'écrive. La modernité n'entre pas au Japon, elle s'y propage à la manière d'un séisme dont l'onde de choc semble avoir pour effet de raccourcir le temps : toute la marée intellectuelle et artistique, qui, en Europe, a donné naissance à des vagues successives au cours du XIX[e] siècle – romantisme, naturalisme, néoclassicisme, réalisme, symbolisme, art prolétarien, décadentisme, etc. –, concentre ici, sur dix ans, tous ses effets et ses querelles, avec la puissance de déflagration d'une bombe.

La situation sociale de l'homme de lettres suit le même vertigineux mouvement. En quelques années, l'intellectuel savant, petit artisan de l'art raffiné d'écrire, mandarin ésotérique s'adressant à l'élite de ses pairs dans une langue inconnue de l'homme de la rue, cède la place sur le devant de la scène à l'écrivain qui exhibe son « moi », participe à la vie mondaine, publie ses romans en feuilleton dans des journaux à grand tirage et plie sa langue aux exigences d'un public élargi. Dès 1920, Tanizaki est une vedette de la littérature qui n'hésite pas à soigner sa publicité et son image de marque de provocateur. Il tourne des films ; il se fait construire à grands frais une maison ultramoderne, où, proclame-t-il, on peut vivre avec ses chaussures. Et lorsque, après des années d'infidélité, il se sépare de son épouse Chiyo, il rédige pour la presse un faire-part qu'il signe avec elle et avec l'amant auquel il la « cède ». Tanizaki a appris le bon usage du scandale.

Il apprend vite. Même s'il les a, par la suite, reniées, les écartant de ses œuvres complètes, ses nouvelles de débutant frappent par la vigueur avec laquelle Tanizaki intègre cette invention occidentale entre toutes : la subjectivité. Il n'a que faire, semble-t-il de la société dans laquelle il vit, sinon pour mesurer les résistances qu'elle oppose à la culture du moi. On ne peut pas même parler de révolte à propos de Tanizaki. Ses contemporains scrutent au plus près la réalité de leur pays, les barrières de caste et de classe, l'opposition des différentes cultures régionales, les effets de l'ouverture au monde et de l'urbanisation accélérée sur les modes de vie, les structures familiales et conjugales. Ils essaient de comprendre et de faire comprendre ce qui leur arrive. Lui saute les étapes ; il installe le narrateur-sujet au centre de sa toile : l'homme – qu'il pense être le même à Tôkyô et à Berlin, dans les villes et dans les campagnes ; un misérable tas de secrets, comme dira Malraux, que Tanizaki fouille de son écriture précise et précieuse, enregistrant le moindre détail, suivant ses lignes de faille avec une passion de chasseur, traquant le trouble, décortiquant la perversité, caressant le fantasme.

C'est la période sadomasochiste de Tanizaki. Elle vaut davantage pour son intérêt documentaire et expérimental que pour ses qualités proprement romanesques, encore que l'écriture soit souvent magnifique. On pense à la fabrication d'un explosif en laboratoire : qu'advient-il de la tradition érotique japonaise et de son sensualisme quand on les plonge dans un bain d'égotisme et de culpabilité occidentaux ? Réponse : la beauté devient une chose effroyable, intimement liée à la souffrance – voir le tatouage – et à la violence par une sorte d'inversion du platonisme : le beau, c'est le mal.

Tanizaki n'abandonnera jamais cette posture d'immoraliste. Il affirmera toujours que les bons sentiments font de la mauvaise littérature et qu'il n'y a pas d'art sans la collaboration du démon. De la même façon qu'il observera avec indifférence – dans ses livres tout au moins – les bouleversements politiques qui frappent son pays. Il continuera à développer les mille somptueuses figures d'un culte de la femme associé à celui de la domination et de l'humiliation auxquels les hommes se soumettent dans une ivresse de volupté et d'autodestruction. Mais, assez vite, à partir de 1928, sa palette s'élargit. S'il fallait une preuve qu'un artiste ne devient universel qu'en allant au plus profond de ses particularités – y compris nationales –, l'épanouissement de Tanizaki à partir des années 30 pourrait servir d'argument irréfutable. Il a quarante-cinq ans ; il est aussi célèbre pour sa vie agitée et pour ses textes écartés par la censure que pour ceux qui ont franchi le barrage des interdits. Il quitte Tôkyô, la moderniste, pour le Kansai – la région de Kyôto et d'Ôsaka – où dominent encore langues et cultures traditionnelles. Il ne renie pas ce qu'il a été, il l'augmente d'une dimension qu'il avait volontairement ignorée. Plutôt que de se chercher à travers le regard porté vers les puissantes cultures étrangères – la chinoise, l'européenne, l'américaine –, il cherche un équilibre qu'il ne peut trouver qu'en multipliant les points de vue. De linéaire et d'égocentrique, sa prose devient polyphonique, sans rien perdre de ses qualités de concentration, d'observation raffinée des détails qui en faisaient la beauté formelle. Tanizaki invente un art romanesque qui interprète le passé de la littérature japonaise – c'est aussi l'époque où il traduit en japonais moderne les vingt-six volumes du *Genji monogatari*, le roman-fleuve japonais de l'an mil – pour le jeter dans les eaux de la modernité. Les grands livres de ce moment s'intitulent *Svastika* (1), *Le Goût des orties*, *Yoshino Kuzu*, *Le Coupeur de roseaux*, et, bien sûr, *Eloge de l'ombre*, ce délicieux essai sur la civilisation japonaise dans lequel Tanizaki pose la question de savoir *« si, dans tel ou tel domaine, par exemple dans les lettres et les arts, il ne subsiste pas quelques moyens de réparer les dégâts »* provoqués par une soumission aveugle aux valeurs de l'Occident. Eloge de l'ombre contre civilisation des Lumières – ou plutôt édification d'une éthique du clair-obscur.

Le présent volume s'arrête en 1941, au moment où éclate la guerre du Pacifique. Le meilleur compliment qu'on puisse faire à ses éditeurs est de les presser de publier le second tome. Il arrive qu'on reproche à la « Pléiade », non sans raison, d'étouffer les auteurs qu'elle publie sous l'épais oreiller des gloses et de faire disparaître les textes dans le maquis de leurs brouillons et les colifichets de la pédanterie. Ici, la cuistrerie retrouve ses droits, parce que nous entrons dans un monde vraiment étranger où nous nous égarerions sans boussole. Nombre de romans, de nouvelles, de pièces de théâtre n'avaient jamais été traduits (2) ; les présentations sont copieuses mais sobres ; les notes juste assez étoffées pour pallier notre ignorance, sans toutefois écarter l'indispensable du plaisir : cette part de l'ombre sans laquelle la réalité ne peut prétendre à la beauté.

(1) Ecrit entre 1928 et 1930, *Svastika*, dont il existe pourtant une version française depuis 1985 (Gallimard, « Biblos » et « Folio » n° 1990), n'a pas été repris dans le volume.

(2) En revanche, on a retraduit, sans bénéfice évident ni plaisir de lecture augmenté, deux titres, *La Vie secrète du seigneur de Musashi* et *Le Lierre de Yoshino*, alors qu'il en existait, chez le même éditeur, une version récente (1987) signée de René de Ceccatty et Ryôji Nakamura, également traducteurs de *Svastika*.

version originale

Dynamisme de l'historiographie japonaise aux Etats-Unis

Des raisons politiques et sociales expliquent l'essor de cette science outre-Atlantique

Au cours d'une table ronde organisée à la Maison franco-japonaise à Tôkyô et consacrée à l'histoire du Japon sous le regard international, un jeune historien, Ryûichi Narita, déclarait que les études historiques sur le Japon se portaient bien – surtout aux Etats-Unis. Cette constatation apparemment paradoxale reflète une réalité que les historiens japonais doivent prendre en compte, malgré leurs réticences à admettre que l'on puisse avoir, ailleurs que chez eux, une connaissance suffisante de l'« objet Japon ».

Plusieurs facteurs jouent dans le sens d'une percée récente des études américaines sur le Japon. D'abord, les études japonaises s'inscrivent dans le cadre universitaire des aires culturelles qui permettent une plus grande souplesse dans le domaine des recrutements. Un jeune historien français de la Chine des Qing ou du Japon des Tokugawa aurait-il la moindre chance d'être recruté par le département d'histoire moderne d'une université française ? Les universités américaines sont par ailleurs plus sensibles aux flux d'étudiants et créent des postes en conséquence. Enfin, le nombre important de jeunes Américains d'origine japonaise s'interrogeant sur l'histoire du pays de leurs ancêtres en évitant l'effet d'exotisme qui fausse les perspectives joue en faveur d'une qualité de la recherche que les Européens sont loin d'avoir atteinte. Les échanges avec les chercheurs japonais ont en outre augmenté et des projets collectifs de recherche nippo-américains ont pu voir le jour. Surtout, historiens japonais et américains ont une approche de plus en plus convergente des problèmes.

Au cours de l'après-guerre, les historiens américains comme John Hall ou Edwin Reischauer avaient bâti la problématique de la « modernisation ». Alors que la plupart des historiens japonais étaient influencés par le marxisme, il s'agissait de montrer que des politiques intelligentes de développement pouvaient arracher l'Asie à la misère et faire échouer les entreprises communistes.

Au cours des années 70 et 80, la problématique des chercheurs américains se déplace : tournant le dos aux approches culturalistes, des historiens comme J. Dower (*War Without Mercy : Race and Power in the Pacific*) ou V. Korschman (*The Mito Ideology, Discourse, Reform and Insurrection in Late Tokugawa Japan, 1790-1864*, University of California Press, 1987) reprenant le flambeau de l'historien canadien d'avant-guerre E. H. Norman (*Japan's Emergence as a Moderne State*, Institute of Pacific Relation, 1940), mettent au contraire l'accent sur la notion de conflit dans une société où le discours officiel tend à insister sur le consensus et l'harmonie (*wa*) : selon eux, la modernisation est un processus complexe et contradictoire dont les tensions expriment les moments-clés et constituent le lieu d'observation idéal de la société en marche.

Depuis le début des années 90, une nouvelle génération s'inspire entre autres des travaux de l'historienne Carol Gluck (*Japan's Modern Myths*, University of Princeton Press, 1983). Son sujet reste la période moderne prise au sens large (fin du régime Tokugawa, époque Meiji, avant-guerre) et l'étude du développement des appareils d'Etat. Rejoignant par leurs préoccupations une nouvelle génération d'historiens japonais, de jeunes chercheurs américains tels que Stefan Tanaka (*Japan's Orient, Rendering Past Into History*, University of California press, 1993) et Takashi Fujitani (*Splendid Monarchy. Power and Pageantry in Modern Japan, 1996*) tournent le dos aux conceptions traditionnelles qui font du Japon un exemple de modernité arriérée et importée de l'Occident et affirment l'ancienneté du processus de modernisation. Ils montrent que l'Etat impérial de Meiji, loin d'être une aberration historique née du caractère encore semi-féodal du Japon, est au contraire une forme étatique particulière née des contingences générales du développement de la modernité japonaise : un Etat-nation donc, qui n'a rien d'exceptionnel.

Ces historiens se lancent dans l'étude des formes acceptées du pouvoir, des représentations culturelles, des processus de fabrication des identités : on dirait en France des « lieux de mémoire ». Ils insistent sur le caractère construit des formes identitaires généralement acceptées et sur les aspects nouveaux de certains rituels, notamment ceux de l'Etat, et en viennent à remettre en question l'idée même de « Japon » dont ils montrent comment elle a été forgée artificiellement aux XIX[e] et XX[e] siècles.

Mais déjà des critiques surgissent. Certains historiens – japonais ou non – reprochent à ces chercheurs de ne s'intéresser qu'aux phénomènes de pouvoir, de négliger les hétérogénéités en faveur de l'étude des instruments qui visent à forger l'Etat-nation, de ne pas rechercher dans la longue durée les éléments qui ont permis à certaines formes de pouvoir de s'imposer. On ne peut que regretter l'absence de la japonologie européenne et française dans un débat dont on peut mesurer les enjeux.

Pierre-François Souyri



هكذا من الأصل

Sôseki, l'Occident et les crevettes

Paradoxalement, celui que l'on compare souvent à Proust ou à Virginia Woolf, et qui rappelle Franz Kafka, fut tout au long de sa vie taraudé par sa « japonité ». Portrait d'un écrivain universel qui a marqué toute la littérature moderne japonaise

Une remarque tirée d'*A l'équinoxe et au-delà* pourrait être mise en exergue de toute l'œuvre de Sôseki : *« Comme s'il avait été placé seul à l'intérieur d'une boîte en verre, il éprouvait continuellement le sentiment d'être séparé du monde, au point d'en avoir des crises de suffocations. »* C'est peut-être l'une des clés qui permettent de comprendre comment cet écrivain, mort en 1916, a apporté à la littérature universelle des bouleversements qui le placent aux côtés de Proust et de Virginia Woolf, à qui on le compare le plus souvent, mais aussi au côté de Franz Kafka, à qui il fait tant penser.

Ce qui est particulièrement intéressant et paradoxal, c'est que justement cet écrivain universel *s'est, tout au long de sa courte vie* – il est mort la veille de ses cinquante ans de l'ulcère à l'estomac qui l'avait taraudé sans trêve –, préoccupé de sa « japonité», obsédé par les rapports entre le Japon et l'Occident, par les malentendus entre l'un et l'autre, presque aussi cruels que ceux, qu'il s'est également employé à décrire, entre les hommes et les femmes.

Sôseki est né le 9 février 1867, et il a été presque aussitôt rejeté par sa famille et adopté. Mais sa famille adoptive éclate rapidement et, à huit ans, il rejoint ses parents naturels. S'ensuit une longue litanie de deuils. En dix ans, il perd sa mère, deux de ses frères, et son père.

Il note, quelques années plus tard, réfléchissant aux rapports entre la tragédie et la comédie : *« Je crois que le malheur rend l'homme sincère. »*

Il veut d'abord être architecte, mais se passionne pour la poésie chinoise et pour la langue anglaise. Il devient professeur en province, une expérience pénible qu'il raconte dans *Botchan*, avec une ironie, et une dureté envers lui-même qui ne se démentiront jamais, sans la moindre compassion pour ce héros agité, susceptible et maladroit qu'on surnomme « Nouilles et friture ». En 1897, il se marie avec Kyo Nakané. Ils seront très malheureux et auront beaucoup d'enfants. Cette expérience conjugale, il la racontera, l'année précédant sa mort, en 1915, dans *Les Herbes du chemin*, un roman très moderne, amer et implacable, sur les ombres de la conscience et les intermittences du cœur.

En 1900 se présente l'occasion de voyager et, comme l'explique le professeur Yoshimoto dans sa préface aux récits de ce voyage, c'est un tournant décisif.

Débarque à Londres un garçon épris de littérature, plein d'illusions, qui amasse les livres, croit qu'il va conquérir le monde et se heurte à la ville froide et brumeuse, découvre la misère. Il se sent *« chien pelé au milieu d'une bande de loups »*, *« une goutte d'eau au milieu de cinq millions de gouttes d'huile, moi minuscule face aux agresseurs innombrables »*. Il enferme ses livres dans une malle et essaie de concevoir une théorie littéraire comme un rempart : *« Tant que la situation dans laquelle je me trouve ne changera pas, je me dois de persévérer dans la neurasthénie et la folie. »* Il devient pour lui-même le lieu où le Japon et l'Occident se font la guerre. Et c'est le Japon qui est humilié : *« Quand j'aperçois au coin d'une rue un individu bizarre et de petite taille et laid, c'est moi-même dont une vitrine me renvoie le reflet ! »* Désormais, sans relâche, il s'interroge sur l'écart entre les deux littératures, celle du Japon, qui se nourrit des rapports entre l'homme et la nature, de cette fusion, et l'autre, toute pétrie d'analyse psychologique et sociale. Il note que les Occidentaux s'étonnent des progrès accomplis par le Japon, mais il voit là en vérité l'expression de


DR/IN « NATSUME SÔSEKI » LA QUINZAINE-LOUIS VUITTON
« Je crois que le malheur rend l'homme sincère »

leur mépris. Il note que les Japonais détestent qu'on les prenne pour des Chinois, alors que ces derniers sont infiniment plus respectés, pour leurs traditions et leur lourdeur. Lourdeur, c'est toute la question....

« Les Occidentaux aiment la lourdeur et l'apparat. Il n'est que de voir le théâtre, la nourriture, l'architecture, la décoration ; sur un autre plan, les étreintes des époux. Ce goût se reflète dans la littérature où ne brille nul éclat d'élégance ou d'excellence. » Mais ces remarques combatives n'empêchent pas Sôseki de sombrer dans la neurasthénie. De plus en plus, il a peur de tout, il cherche à se faire le plus petit possible, il s'enferme dans sa chambre, perd toute confiance en lui, il se sent menacé et devient agressif. Son moralisme, de surcroît, l'étouffe. Il pense que son cerveau dégénère. La colère lui permet de résister, de dépasser son complexe d'infériorité, et débouche sur le processus de création.

Comme l'analyse finement Takaaki Yoshimoto, cela, il le sait et ne le sait pas. En attendant, pour s'en sortir, il a l'idée de se mettre au vélo. Cela donne un texte qui fait penser à Buster Keaton et Kafka : *Le Journal d'un apprenti cycliste.*

Les pires expériences ayant une fin, Sôseki rentre à Tokyo en 1903 pour écrire et enseigner la littérature. Il publie *Je suis un chat* en feuilleton et remporte un vrai succès.

En 1906, il publie *Oreiller d'herbes*, qui est le livre par lequel je crois qu'il faut aborder son œuvre, un roman qui fait penser à Rilke, par sa liberté et sa profondeur poétique. C'est l'histoire d'un peintre qui se retire quelque temps à la campagne pour réfléchir à son travail et à sa théorie de l'impassibilité nécessaire pour atteindre la beauté. Evidemment, il est pris dans un orage et cela l'amène à réviser avec humour son credo : *« Il suffirait de considérer ce moi trempé jusqu'aux os qui affronte la grisaille infinie piquetée de points d'argent comme une silhouette qui ne serait pas moi pour faire un poème qu'on lirait comme un haïku ! Je suis allé un peu loin dans l'impassibilité ! »*

C'est un livre merveilleux, d'une intelligence bouleversante, plein d'une générosité légère, d'une drôlerie délicate. Il commence ainsi : *« Je gravissais un sentier de montagne en me disant qu'à user de son intelligence on ne risque guère d'arrondir les angles. A naviguer sur les eaux de la sensibilité, on s'expose à se laisser emporter. A imposer sa volonté, on finit par se sentir à l'étroit... Mais dès que vous avez compris qu'il est partout difficile de vivre, alors naît la poésie, alors advient la peinture. »*

Un peu plus loin, le peintre, tandis qu'on lui apporte son repas, se souvient que Turner s'exclama devant son assiette de salade : *« C'est une couleur rafraîchissante, je l'utiliserai ! »* *« J'aimerais bien montrer à Turner la couleur de cette crevette et de ces fougères*, remarque-t-il en contemplant son bol. *Aucun mets occidental n'a une belle couleur. »* C'est une longue méditation sur l'art et l'artiste, ponctuée d'événements en trompe-l'œil : *« Celui qui supprime, parmi les quatre angles du monde, celui du bon sens, et ne vit plus qu'entre trois angles. »* C'est aussi un éloge pratique du haïku : *« Il suffit de placer devant soi son sentiment, de reculer un peu et de l'examiner avec calme pour le transformer en dix-sept syllabes : on verse des larmes. On métamorphose ces larmes en dix-sept syllabes. On ressent un bonheur immédiat. »*

Parfois on se dit qu'il est possible que, dans la lutte dans le champ de la poésie entre le Japon et l'Occident, ce soit le Japon qui ait gagné. On se souvient alors qu'il n'y avait de lutte qu'inventée par un poète déchiré.

Geneviève Brisac

★ Les livres de Sôseki sont publiés en français par les éditions Gallimard pour *Je suis un chat* et *Le Pauvre Cœur des hommes*. Par Philippe Picquier pour *Sanshirô* et *Les Herbes du chemin*. Par Rivages pour *Oreiller d'herbes*, *A travers la vitre*, *Clair-Obscur*, *Le 210e jour*, et *Le Voyageur*. Par Le Serpent à plumes pour *Botchan* et *A l'équinoxe et au-delà*.
Dans la collection « Voyager avec », La Quinzaine littéraire-Louis Vuitton, Maurice Nadeau vient de faire paraître *Haltes en Mandchourie et en Corée*, précédé de *Textes londoniens* (312 p., 150 F). Les textes de Sôseki sont traduits par Olivier Jamet et Elisabeth Suetsugu, et présentés et analysés par le professeur Yoshimoto, poète, essayiste et critique à l'œuvre considérable qui est par ailleurs le père de la romancière Banana Yoshimoto.

Le corps et ses masques

« Satisfaction facile des désirs sexuels » et vénération d'un idéal viril. Deux aspirations antagonistes, deux registres qui traversent ce recueil de nouvelles. Et revèlent l'univers déchirant de Mishima

PÈLERINAGE AUX TROIS MONTAGNES
de Yukio Mishima.
Traduit du japonais par Brigitte et Yves-Marie Allioux,
Gallimard, 258 p., 100 F.

Deux mots, « sueur » et « transparence », et leurs synonymes, s'opposent de façon récurrente tout au long des sept nouvelles de Yukio Mishima réunies dans *Pèlerinage aux trois montagnes*. Deux registres de vocabulaire qui témoignent des aspirations antagonistes de l'écrivain, déchiré entre *« la satisfaction facile des désirs sexuels »* et la vénération d'un idéal viril. La sueur patine ses personnages de solitude, recouvrant leur transparence initiale d'une pellicule huileuse qui intensifie mais interdit la réalité troublante de leur corps : *« Il peut voir le visage de Jirô, tout proche, qui ruisselle de sueur derrière les barreaux de son masque. »* Signe visible d'un onanisme secret (*« ses genoux étaient tout mouillés de sueur »*), la transpiration en préfigure l'issue décevante : *« Le bonheur n'est pas une pensée d'homme. »*

Dans Martyre, nouvelle d'une ambiguïté très proche du récit de Musil *Les Désarrois de l'élève Törless*, Watari (double de Basini) lève les yeux au ciel alors que Hatakeyama le torture. Si la transpiration est la révélation indiscrète du corps en émoi, la transparence signale le corps enfin maîtrisé : *« Mais seul Jirô était là, transparent. Au milieu de ce monde troublé, il gardait une évidence cristalline. Toutes les forces qui se déployaient autour de lui en devenaient synonymes d'ignominie. »* D'où le désespoir précoce et le suicide du jeune Jirô lorsque ses compagnons enfreignent la règle au bénéfice d'un plaisir éphémère : *« L'homme n'a en fait que deux possibilités : être fort et droit, ou se donner la mort. »* Que reste-t-il sinon la volupté collective de la privation, de la discipline et de la douleur ? Quels que soient le choix des rituels et leur alternance – les arts martiaux ou les brutales étreintes –, les jeunes personnages de Mishima refusent la fusion et l'amour. L'intrigue des nouvelles, violente mais simple, s'efface devant l'évidence d'un manque impossible à combler. L'écriture ne conjure qu'en partie le deuil de la jeunesse, mais la quête esthétique qu'elle implique sauve le présent d'une totale perdition : *« Une joie sans lien avec la mémoire ni l'espérance. »* La phrase de Mishima évacue toute tension, et grâce à sa ductilité, son rythme de profonde respiration et sa précision, porte à son plus haut degré de transparence la simultanéité cruelle du désir et de son refus. Comme le dôjô de laque noire où *« transpiraient de la même sueur »* les kendôka, elle est *« un temps d'une immense beauté, figé pour l'éternité »*.

Dans *Ken*, admirable condensé de tous ses rêves, Mishima décrit des jeunes gens qui s'initient aux sévères lois du kendô. Ils ne se touchent que par la pointe de leur sabre. Mibu, l'adolescent disciple, s'identifie à Jirô Kokubu, qui *« s'enfermait seul dans la tour d'ivoire de sa pureté »*, un jeune chef irréprochable dont il pressent le destin : *« Quelle n'était pas l'infinie cruauté de ce monde si, comme Jirô, après avoir atteint un sommet, jeunesse, pureté et force devaient dégringoler, puis se fracasser de l'autre côté du versant... »*

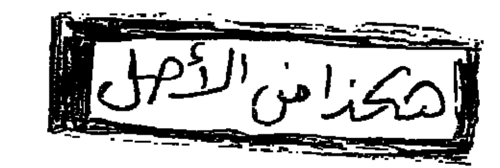
Mishima imagine un univers – dangereux – de guerriers abstinents qui, fondus dans une unique conscience et une sensualité commune diffuse, élimineraient les déceptions et les culpabilités de la chair : *« La sueur imprégnait les dos nus, les éventails s'agitaient mollement. Partout sous l'effet de subtils jeux de lumière, les chairs juvéniles laissaient apparaître de luisantes sinuosités comme les nœuds qu'entremêleraient les racines d'un arbre colossal. »* Une des clés de son œuvre nous est donnée par un texte qu'il écrivit à vingt ans : *La Cigarette*. Le narrateur, un gamin, voudrait fumer la cigarette que lui offre un garçon plus âgé, célèbre pour ses exploits sportifs et ses conquêtes parmi les plus jeunes. Dès la première bouffée, promesse confuse d'une autre initiation, l'aîné finit par lui ôter la cigarette de la bouche, pressentant fort justement la démesure de l'attente de l'enfant solitaire et la nostalgie inépuisable dont elle imprégnera son avenir.

La nouvelle qui donne son titre au recueil, *Pèlerinage aux trois montagnes*, est un chef-d'œuvre. On y retrouve les thèmes principaux de l'écrivain, mais distanciés dans un récit plein de rigueur et de dérision. Le professeur Fujimiya, lettré spécialisé dans la littérature traditionnelle japonaise, cohabite depuis dix ans avec Tsuneko, sa disciple et servante. Elle a quarante-cinq ans, il en a soixante. Ils n'ont jamais fait l'amour ensemble. Elle l'accompagne dans son pèlerinage aux Trois Montagnes et, faute d'intimité sexuelle, reçoit sa confession. Dépositaire du secret du maître (sa fidélité à un amour unique), elle transmettra une légende qui la réconcilie avec ses propres chimères. La sexualité furtive entre adolescents et celle, ambiguë, entre le bourreau et sa victime ne sont que des pis-aller de la solitude essentielle.

La virilité se défait dès l'instant où elle accueille les compromissions. C'est ainsi que les paysages de Mishima se divisent en sous-bois obscurs et altitudes éclatantes de lumière. Jirô gravit la colline protégeant dans sa main un pigeon blessé qu'il veut redonner à la transparence du ciel. Mais l'oiseau, *« étincelant sous le soleil qui perçait les frondaisons, pris dans l'éclat de ses plumes et de son sang lumineux comme de l'huile »*, retombe. Son sang poisse la joue immaculée du vaincu.

Hugo Marsan

★ Mishima est l'un des auteurs japonais les plus largement traduits. Outre un « Biblos » consacré à sa tétralogie *La Mer de la fertilité*, signalons en « Folio » : *La Confession d'un masque* (n° 1455), *L'Ecole de la chair* (n° 2697), *Le Marin rejeté par la mer* (n° 1147), *Le Pavillon d'or* (n° 649), *Les Amours interdites* (n° 2570), *Le Tumulte des flots* (n° 1023), *Une soif d'amour* (n° 1788), *Après le banquet* (n° 1101), *La Mort en été* (n° 1948).



l i v r a i s o n s

● **UNE FEMME NOMMÉE SHIZU**, de Shûsaku Endô
Du grand écrivain catholique, mort en octobre 1996 (*Le Monde* du 1er octobre 1996), nous arrive, en cadeau posthume, ce recueil de dix nouvelles écrites entre 1959 et 1985. On y trouve les thèmes chers à cet admirateur de François Mauriac, depuis le péché jusqu'à l'expiation... Dans le dernier texte, le narrateur évoque le souvenir de sa tante, Shizu, qui vit seule avec son chien en haut de la colline, dans l'attente de l'homme qu'elle aime. Subtilement, les souvenirs de l'enfant se mêlent aux impressions de l'adulte assistant à une pièce de théâtre dont Shizu est l'un des personnages, tandis que, parallèlement, resurgit la figure de la mère du narrateur avec son cortège d'images (traduit par Minh Nguyen-Mordvinoff, Denoël, coll. « Empreinte », 256 p., 125 F). **Fl. N.**

● **CONTE CRUEL D'UN CHASSEUR DEVENU PROIE,**
de Taeko Kôno
C'est par *La Chasse à l'enfant*, recueil de nouvelles publié chez le même éditeur, que Taeko Kôno s'est fait connaître du grand public français. De cette romancière née en 1926, voici un livre étrange, mi texte érotique, mi chronique de la deuxième guerre mondiale. Avec la sourde violence et la perversité qui caractérisaient déjà son précédent ouvrage, Kôno met en scène une jeune fille de dix-neuf ans, épouse d'un médecin qui en a le double, et rêve de mourir de ses mains. Les jeux sadomasochistes du couple s'achèvent en point d'orgue, sur fond d'attaques aériennes et de défaite nippone, avec *«un claquement sec» : celui des vertèbres du docteur Otaka* (traduit par Rose-Marie Makino-Fayolle, Seuil, 336 p., 140 F). **Fl.N.**

● **RATAGE,** de Tomomi Fujiwara
Sa capacité d'adaptation permet au rat de se reproduire à l'infini et rend son extermination difficile. Un rat piégé permet à ses congénères de repérer le danger. Le narrateur, employé d'une entreprise prestigieuse, doit se débarrasser de ses rongeurs. Le site, *un gratte-ciel de cinquante-quatre étages, est le lieu de villégiature* de ces hôtes indésirables. Ces rats sont l'objet d'une sorte d'hystérie et d'obsession collective. Le livre de Tomomi Fujiwara, critique métaphorique à peine voilée, souligne les dysfonctionnements de notre société. Dans la communauté des rats, les plus faibles trépassent et les plus forts s'adaptent. Au bout du compte, l'homme qui perpétue cette même sélection-exclusion quasi animale démontre qu'il ne sait pas s'adapter et gérer sa modernisation (*traduit du japonais par Aude Fieschi et Chiharu Tanaka*, Stock, coll. « Nouveau cabinet cosmopolite », 183 p., 98 F). **Sy. J.**

● **NUAGES GARANCE,** de Yasushi Inoué
Les huit brèves nouvelles ici rassemblées tournent toutes autour de l'enfance, thème peu traité par l'auteur du *Fusil de chasse* (mort en 1991), mais auquel il avait toutefois consacré son livre de mémoires *Shirobamba* (Denoël et Folio). Fragments autobiographiques *à peine déguisés, cette série permet d'approfondir* la genèse de la personnalité d'un écrivain attentif aux sursauts tragiques de la vie. C'est aussi l'occasion d'une promenade dans le Japon de l'entre-deux-guerres (traduit par Aude Fieschi, éd. Philippe Picquier, 130 p., 79 F). **R. de C.**

● **LA GROSSESSE,** de Yôko Ogawa
Troisième court roman traduit en français d'une lauréate du prix *Akutagawa, née en 1962. Après La Piscine et Les Abeilles, Actes-Sud* publie ce journal imaginaire de la sœur d'une jeune femme enceinte. Selon ce curieux procédé, l'écrivain décrit minutieusement la métamorphose d'une femme, entre répulsion et sensualité, et *l'évolution de ses rapports avec son environnement : son mari*, son médecin et surtout le fœtus. Mais, au cours du récit, typique d'une certaine littérature intimiste, le lecteur comprend que ce « journal » est un règlement de comptes de la narratrice avec son propre corps, ses désirs et ses phobies (traduit par Rose-Marie Makino-Fayolle, *Actes-Sud, 70 p., 48 F*). **R. de C.**

● **DES OS DE CORAIL, DES YEUX DE PERLE,**
de Natsuki Ikezawa
Après *La Vie immobile*, l'éditeur poursuit la publication des œuvres *de ce romancier, né en 1945, de formation scientifique* et spécialiste de littérature grecque moderne. Un profil inattendu pour l'auteur d'un roman de plus de mille pages encore non traduit. Le voyage, le départ sont les thèmes récurrents des trois présentes nouvelles, dont la dernière est hantée par l'obsession de la fin du monde (*traduit par* Véronique Brindeau et Corinne Quentin, éd. Philippe Picquier, 94 p., 79 F). **R. de C.**

● **LA POÉSIE JAPONAISE AU PRÉSENT,**
sous la direction de Kiwao Nomura
En appendice à un numéro spécial consacré à Italo Calvino, *Europe* consacre son deuxième dossier au Japon (le premier avait paru en janvier 1987, nos 693-694). Le préfacier propose une classification des générations les plus récentes de poètes autour de quelques grands noms qui servent de référence : Shuntarô Tanigawa et « l'école du cœur », Minoru Yoshioka et l'école « moderniste » ou *« intellectualiste » et Gôzô Yoshimasu – qui figure parmi* les invités du Salon du livre et dont un recueil est annoncé chez Circé – avec, autour de lui, des poètes à *« l'écoute des forces fécondantes de la terre-mère »* (*Europe*, 64, bd, Auguste-Blanqui, 75013 Paris, mars 1997, no 815, 256 p., 95 F). **R. de C.**

ESSAIS

● **KAWARI KABUTO,**
de Marie-Céline Cortier, préface de Robert Burawoy
Présentation de l'évolution des « casques spectaculaires » des samouraïs, dont la décoration ne fit que gagner en fantaisie et en innovation au cours des ans, ce bref essai, illustré d'étonnantes photos prises dans des collections françaises, donne un aperçu de l'histoire de l'esthétique de l'armure d'apparat, notamment au *cours du XVIIe siècle. Les grands chefs militaires des provinces* collectionnaient déjà ces casques qui étaient des preuves de leur pouvoir, chargés de symboles qui sont désormais des sources précieuses d'information pour les historiens, en particulier pour le rapport du Japon avec l'étranger (Ed. du Scorff, 6 rue Charles-Renaud, Le Bas-Pont-Scorff, 56620 Cléguer, 98 p., 95 F). **R. de C.**

● **LE JAPON AU DOUBLE VISAGE,** de Keiko Yamanaka
A partir de l'idée simple que « les Japonais », dans leur comportement social, opposent un visage public et une réalité intime, l'auteur, sur les traces de la sociologue Chié Nakané, tente d'offrir aux « étrangers » quelques clés. Des anecdotes, des rappels historiques, des informations politiques et sociologiques constituent la base de ce travail journalistique qui fournit également quelques concepts fondamentaux, avec un regard critique sur la compétitivité, l'éducation, le système de l'emploi. L'auteur, qui vit en France *depuis vingt ans et écrit directement en français, décèle dans son* pays d'origine une profonde mutation de valeurs qui risquerait, sans réforme, de provoquer une crise radicale (Denoël, 272 p., 120 F). **R. de C.**

Le pur et l'impur

La critique sociale fantaisiste d'un Woody Allen japonais : Akira Ôoka

SOLEIL LEVANT
d'Akira Ôoka.
Traduit du japonais
par Karine Chesneau,
Seuil, 240 p., 129 F.

S'il est vrai que *« le microbe de l'hygiène obsessionnelle ravage le Japon »* (*Le Monde* du 7 février) et que les jeunes Nippones se ruent sur les calculatrices antibactéries ou les chaussettes tuant les odeurs, il ne faut sans doute pas s'étonner de trouver dans un roman contemporain, un personnage nommé « Lèche-crasse» ! Il ne s'agit certes que d'un *« esprit »*, comme on en croise d'autres dans ce livre (*« roule-à-terre », « boule-graisseuse », « obèse-dormeur »*). Mais la saleté à laquelle il s'attaque, pour être symbolique, n'en est pas moins réelle. Corruption, malhonnêteté, lâcheté, bassesse, tromperie, sans oublier le problème des Coréens (*« Tu n'as jamais pensé,* demande l'esprit, *à la corrélation entre la crasse et la notion du passé que l'on veut oublier ? »*), et aussi crimes de guerre ou spéculation.

On connaissait le grand écrivain Shôhei Ôoka et son homonyme, le poète Makoto Ôoka. Les éditions du Seuil nous invitent à découvrir le fils de ce dernier, Akira Ôoka, né en 1958, spécialiste d'Italo Calvino, auteur de plusieurs nouvelles et de romans. Dans *Soleil levant*, son premier ouvrage traduit en français, Ôoka impose d'emblée un ton assez singulier, où se mêlent étroitement parodie, humour et fantastique.

C'est bien à une critique sociale d'un Japon décadent que nous avons affaire. Le narrateur, un jeune fonctionnaire au ministère de la santé, pourrait faire penser à un Woody Allen asiatique. C'est un garçon *« en manque »*. De quoi ? Au XXe siècle, souligne-t-il lui-même, c'est *« l'éternelle question » : « Peut-être voulais-je châtrer mon père et faire l'amour à ma mère, mais, étant donné mon caractère, je ne crois pas être capable de choses aussi spectaculaires. Au risque de me répéter, je suis un homme timoré. »*

Heureusement, le merveilleux fait intrusion. Flanqué de « Lèche-crasse », l'esprit *« au comportement désinhibiteur »*, et d'un double « réussi » de lui-même, « Ombre-claire », notre homme peut se lancer dans un combat singulier avec le Mal. Envoyé par le ministère pour enquêter sur les anomalies de gestion d'une clinique psychiatrique subventionnée par l'Etat, le narrateur mettra le doigt sur quelques scandales financiers tout en tombant amoureux de la femme du directeur, une femme « vide » frappée d'amnésie. A la fin du voyage, il aura pris parti pour les faibles et les opprimés, il aura gagné *« la bonne conscience et la liberté d'esprit »*, il se sera « trouvé».

Etrange roman qui se voudrait bâti comme une enquête, mais dont l'intrigue, pas toujours très bien construite ni ficelée, et surtout très farfelue, vous laisse un peu sur votre faim. Etrange roman où, au milieu de ces pages, on tombe néanmoins sur des perles. Exemple, cette méditation sur la lecture et la suspicion qui s'y attache. A la cantine du ministère, le héros, *« surpris »* par une collègue en train de lire *Les Souffrances du jeune Werther*, passe à ses yeux pour quelqu'un de *« très bizarre »*. *« Je ne sais trop pourquoi,* conclut-il en se désolant, *mais chaque fois que je lis un livre en présence de témoins, il faut que ce soit un roman divertissant... »*

On trouve aussi de savoureux passages sur les fantômes, les doubles, les rapports passé-présent, les mères... Pour cela, le travail d'Akira Ôoka mérite certainement d'être suivi.

Florence Noiville

Hasumi face aux fausses évidences

Suite de la page I

En revanche, c'est Ôé qui est apparu comme le premier véritable écrivain de l'après-guerre. Par ailleurs, si Ôé était précoce, Yoshikichi Furui (3) ne s'est fait connaître que dans les années 70. Presque à la même époque, Meisei Gotô débute avec son chef-d'œuvre, *Hasamiuchi (En tenaille)*. Je vois en ces trois écrivains les premières personnalités littéraires originales de notre génération. Sans eux, la tentative de Kenji Nakagami (4) de rénover le paysage littéraire n'aurait pas été possible. La littérature moderne a exploré aussi une nature qui diffère de la nature apparente : Taeko Kôno (5) en est une représentante.

– Peut-on définir une littérature japonaise féminine ?

– Il ne me semble pas opportun de classer les écrivains selon leur sexe. Parmi les écrivains de qualité, il y a, bien entendu, des femmes : Yûko Tsushima, Mieko Kanai, Yoriko Shôno... Toutefois, dans la génération actuelle, aucune romancière ne me semble égaler Taeko Kôno.

– Vous vous montrez particulièrement critique à l'égard des toutes dernières productions de la plus jeune génération...

– Critique certes, mais il ne m'intéresse nullement de déstabiliser une autorité. Plutôt que d'examiner chaque œuvre, je préfère voir comment elles naissent, elles se forment, elles circulent. Par exemple, prenons le cas de l'apparition du phénomène Banana Yoshimoto. Il n'y a rien d'étrange à ce qu'elle soit lue dans l'environnement littéraire japonais. L'essentiel est de savoir, en dernière instance, si un langage donné heurte la conscience du lecteur ou non. Celui de Banana Yoshimoto est loin d'y parvenir. Elle peut décrire une relation entre un homosexuel et une femme : cela ne produit aucun effet subversif. Je ne veux pas médire de cette littérature, mais il m'est immédiatement apparu qu'elle ne produisait là rien de nouveau et qu'elle pouvait être reçue le plus naturellement du monde. Je dirais la même chose de Haruki Murakami (6).

– Trouvez-vous qu'il y ait un décalage entre le choix des traductions françaises et la hiérarchie des valeurs littéraires japonaises ?

– Je pense qu'il est heureux que ce décalage ait lieu. Il serait pour le moins étrange que la France reflétât à l'identique les rapports de force qui existent dans le milieu littéraire japonais. Dans chaque pays, l'introduction d'une littérature étrangère se produit avec un décalage, ce qui est créatif. Mais, au-delà de tout cela, nous sommes obligés de constater qu'il y a une sorte de courant d'uniformisation à l'échelle mondiale. Si un Proust présentait maintenant son manuscrit chez Gallimard, il serait encore aussi facilement refusé qu'il le fut par Gide. Cette hypothèse peut être généralisée à tous les pays.

– La situation est-elle si désespérée ?

– Pas à ce point-là, puisque, récemment, deux écrivains originaux ont été révélés : le jeune Kazushigé Abé, avec son sens très aigu de la métafiction, et Toyoaki Mukai, âgé de soixante-cinq ans, qui utilise le japonais comme une langue étrangère. Le véritable problème, c'est de savoir comment éviter la « dix-neuviémisation » du XXe siècle. Les romans qui sont lus en ce moment ressemblent à s'y méprendre aux ouvrages écrits au milieu du XIXe siècle par des amateurs. Par exemple, si on actualisait, légèrement, les romans de Louise Colet, cela donnerait les livres qui sont des best-sellers aussi bien en France qu'au Japon. Nous sommes complètement imbibés de ce phénomène particulier sans en être vraiment conscients : il faudrait pouvoir rendre au XIXe siècle ce qui lui appartient et ouvrir les yeux devant ce que le XXe siècle a de spécifique.

(3) Auteur de *Yôko* (Picquier). A paraître au Seuil, *L'Ermite*.
(4) Son œuvre est traduite chez Picquier et Fayard.
(5) Lire notamment *Conte cruel d'un chasseur devenu proie* (Seuil).
(6) Son œuvre est traduite au Seuil.

Propos recueillis par Ryôji Nakamura

Le regard ultime de Kawabata

Conventionnel, le Prix Nobel ne le fut pas toujours. Comme l'illustrent ses premiers écrits empreints d'une grande liberté. Trop rares éclats oniriques et lyriques

ROMANS ET NOUVELLES
de Yasunari Kawabata.
Edition présentée et annotée
par Bunkichi Fujimori,
traductions de Michel Bourgeot,
Lucien Dumont, Bunkichi
Fujimori, Amina Okada, Philippe
Pons, Sylvie Regnault-Gatier,
Suzanne Rosset, René Sieffert
avec la collaboration d'Armel
Guerne, Jacques Serguine, Hisashi
Suematsu, S. Suzuki,
Le Livre de poche,
« La Pochothèque », 1630 p., 149 F.

Il n'est pas sûr que Kawabata soit l'« énigme » littéraire que son éditeur japonais en France voit en lui. Ecrivain traditionnel et conventionnel, fasciné par les clichés d'une culture destinée à un public assez superficiel, il devait connaître une remarquable fortune à l'étranger, à cause des stéréotypes que proposaient ses romans. Mais, il est vrai, en dépit de l'aspect « touristique » du Japon que son œuvre présentait, Kawabata avait incontestablement une dimension humaine, psychologique, artistique parfois saisissante. Ecrasé par Tanizaki, *puis éclipsé par la personnalité* de Mishima, il finit toutefois par s'imposer. Il obtint, comme on le sait, le prix Nobel en 1968, ce qui n'est pas sans sel, car il était loin de symboliser l'esprit de révolte.

Il n'eut que quatre ans pour jouir de cette gloire, puisqu'il se donna la mort le 16 avril 1972 non loin de Kamakura, une ville « esthétique » du vieux Japon, à laquelle il rendit souvent hommage, en y situant notamment *Le Grondement dans la montagne*. Mais il faut aussi reconnaître que l'apparente facilité de Kawabata dans l'intrigue, dans le décor, dans la façon de mener la psychologie de ses personnages, son didactisme culturel, parfois pesant, ne sauraient résumer son talent d'écrivain. Et la lecture globale d'une bonne partie de ses livres ici rassemblés en traduction laisse un curieux sentiment. Une étoile filante nabokovienne, *Les Belles endormies*, écrit en 1960-1961 par l'écrivain alors sexagénaire, fait naître un soupçon. Cette histoire de vieillard qui observe de jeunes prostituées nues endormies révèle soudain, non seulement par son sujet, mais par son style et sa structure, une nature littéraire qui devait bien être prévisible dans les romans qui précèdent. Alors on relit les premiers. Et l'on découvre qu'il y a, dans son univers, autre chose qu'une promenade dans une culture d'apparat.

La cérémonie du thé, dont il fit l'éloge dans son discours de Stockholm, et qui est le pivot autour duquel tourne l'intrigue de *Nuées d'oiseaux blancs*, le jeu de go, les geishas, tout ce qu'il faut bien appeler le folklore de Kawabata apparaît alors comme un écran qui protège l'écrivain, saisi d'une sorte d'excessive pudeur, avant de rendre compte de sa propre folie.

RICHESSES DES DÉBUTS

On a souvent admiré le début des romans de Kawabata. En particulier, celui de *Pays de neige*, qui passe pour un modèle de classique beauté stylistique : *« Un long tunnel entre les deux régions, et voici qu'on était dans le pays de neige. L'horizon avait blanchi sous la ténèbre de la nuit. Le train ralentit et s'arrêta au poste d'aiguillage. »* Seules les œuvres classiques sont citées pour leurs premières phrases. C'est que l'on décide, à vrai dire, la lecture du livre entier finie, qu'elles contenaient déjà ses richesses.

Ces richesses, précisément, ne tardent pas à se manifester trois pages plus loin, dans une scène élégante et poétique, où le héros observe des inconnus dans le train. La conscience du personnage se dédouble dans le décor immédiat. Ce décor est reflété dans le miroir de la fenêtre. Ce miroir se prolonge dans *« le paysage du soir qui servait, en quelque sorte, de tain mouvant à ce miroir : les figures humaines qu'il réfléchissait, plus claires, s'y découpaient un peu comme les images en surimpression dans un film »*... Tout le système narratif de Kawabata se concentre dans ces quelques lignes. Les personnages sont toujours perçus par la conscience d'un observateur aigu et placés dans un décor qui leur donne un sens ou les magnifie. Et l'on comprend alors la raison profonde de la précision des décors *« pittoresques » des romans* : ils ont une fonction directivement narrative.

Ce que les personnages ne s'avouent pas, ce que l'auteur n'explicite pas, les lieux l'expriment. La mer, la rumeur de la montagne, le lac, la vieille ville : *comment s'étonner que ces entités* aient parfois suffi à résumer l'intrigue, comme si elles disaient plus que les personnages et comme si les personnages mêmes devenaient, au fond, inutiles ? Certes, les premiers récits de Kawabata, en particulier les *« romans qui tiennent dans la paume »* – très courtes nouvelles dont il poursuivra la rédaction jusqu'à la fin de sa vie –, sont écrits avec une totale liberté. Les lecteurs seront du reste frappés de cette sorte d'avant-garde universelle qui portait ses fruits également au Japon dans les années 20.

On peut, sans doute, déplorer qu'en apparence Kawabata ait renié la liberté de sa jeunesse en optant pour la convention. Car, outre sa belle *Chronique d'Asakusa*, proche, dans son esprit, du grand Kafû, les textes intitulés *Illusions de cristal* et *Elégie* sont stupéfiants d'onirisme, de lyrisme, d'innovation. Il en restera, çà et là, des traces, dans de soudains dérapages des œuvres auxquelles il doit sa gloire internationale. Le préfacier rappelle avec justesse que l'écrivain tente alors de saisir le *« regard ultime »*, celui que l'on pose sur le monde avant de le quitter.

R. de C.

« Qu'est-ce qui simplifie la vie ? »

Un mot, parfois deux, résument la chronique d'une journée. Mot ordinaire, de l'ordinaire, de l'ivresse et de la souffrance. Entre nihilisme et paresse, le cœur caché du cinéaste Ozu

CARNETS (1933-1963)
de Yasujirô Ozu.
Traduit du japonais
par Josyane Pinon-Kawataké,
présenté par Alain Corneau,
éd. Alive, 796 p., 289 F.

En 1933, Ozu a trente ans. Celui que beaucoup considèrent comme l'un des plus grands cinéastes de tous les temps, et à qui nous devons les émotions pures de *Printemps précoce* ou du *Goût du saké* note dans un petit carnet de poche, en date du 12 juin : *« Le nihilisme que j'afficherais en dehors de mon travail semble préoccuper certains. Penser que rien n'a d'importance en ce monde me tenterait bien volontiers si cela simplifiait la vie..... »*

La question est : *« Qu'est-ce qui simplifie la vie ? »* Il y a un certain nombre de réponses (ou de réponses *a contrario*, ce qui revient au même) dans les trente-trois agendas rassemblés ici, et qui forment ce gros livre sur papier bible, au charme magnétique. Un charme qui doit beaucoup au travail de conception de l'objet lui-même, à la typographie délicate, au papier, au format inhabituels.

C'est une sorte de journal objectif, le contraire de celui de Gide par exemple. Si trente ans de vie annotée au jour le jour tiennent dans ces huit cent pages, c'est que bien souvent la chronique d'une journée tient en un mot, ou deux ou trois : le mot *« sieste »*, qui revient comme une petite blague ou ce reproche : *« Moins de saké ! »*

« Sieste » : cela veut dire des milliers de nuits d'insomnie, sur lesquelles il n'y a jamais une plainte. *« Moins de saké »*, qui se dit aussi *« penser à moins boire »* ou *« bu du saké toute la journée »*, c'est, en quelques syllabes, les douleurs et la lutte d'Ozu contre l'alcoolisme qui finalement le tuera.

On trouve encore, comme autant de petits cailloux qui jalonnent l'existence, comme autant de pointillés qui, reliés entre eux, donneraient la clé d'on ne sait quel mystère, les scénarios, qui en général sont en panne, *« n'avancent pas »* et qui, à la fin, s'avèrent *« d'une pauvreté consternante »*, le montage qui *« fait apparaître les faiblesses de la réalisation avec autant de netteté que les symptômes d'une maladie »*, et les films qu'Ozu va voir.

Le travail a toujours l'air invisible, arraché à des journées de traînasseries et de promenades, de maux de tête souvent, de somnolence, de mélancolie.

Il est deux choses qu'Ozu n'omet jamais de noter, qu'on soit en guerre ou en temps de paix, qu'il soit amoureux ou solitaire, en plein tournage ou en dépression, c'est son anniversaire, le 12 décembre, et ce qu'il a mangé : soupe parfumée, *tempura, mochi*, boulettes, porc mijoté à la bière, innombrables gâteaux, igname râpé au soja, châtaignes au caramel, poulet *tori no tataki*, ou beignets d'huîtres.

Et la nuit quand le somnifère Dial n'a pas fait d'effet, il se relève pour se confectionner un petit riz au thé vert. Ce qui est une énigme et une merveille de la création artistique, c'est qu'au bout de toutes ces misères, de ces milliers de journées à ne rien faire, de toutes ces journées de rien, de toute cette fatigue, il y ait quinze films muets, dix-neuf autres qu'on a perdus, et dix-neuf films parlants. Je ne vois rien sur terre de plus réconfortant.

A ce propos, et c'est une des plus longues de ses notations, Ozu note en date du 18 février 1961, alors qu'il a cinquante-huit ans, et qu'il va bientôt mourir : *« Maupassant a dit que le talent est le fruit de la patience. Je me demande à quel moment de son œuvre ou de sa carrière il a prononcé ces mots. Pour ma part, arrivé où j'en suis, je penserais plutôt que c'est la paresse qui engendre cette patience-là. »*

Nihilisme des débuts, paresse de la fin. Tout cela est observé avec tant de douceur qu'on se sent entouré,


DR/COLL. ÉDITION ALIVE

Ozu sur le tournage du film *Le Goût du riz au thé vert* (1952)

comme par les délicates attentions d'un ami. Ce qui suscite encore l'affection, c'est l'humour d'Ozu : *« A l'holothurie rétractée dans l'eau glacée je ressemble »*, ou bien encore : *« J'ai beau me dire : écris un mélodrame, c'est comme si je parlais à un autre. Impossible de m'y mettre ! »* Ce sont cette admiration et cette affection qu'exprime le texte introductif d'Alain Corneau. Il y est enfin, et avec raison, question de la lumière, nuages et ombres, soleil et pluie, qui est le cœur caché de ces carnets.

Ge. B.

Le roman-film des années sida

KYÔKO
de Ryû Murakami.
Traduit par Corinne Atlan,
éd. Philippe Picquier,
212 p., 120 F.

Il appartient à une génération intermédiaire : il a donc ouvert la voie. Amoureux des Etats-Unis et du sport, *tennis ou* base-ball, Ryû Murakami est parfois apparu comme un dilettante de la littérature. *Le succès lui est tôt venu*, avec *Bleu presque transparent* (republié dans la collection de poche du même éditeur). Ce fut, au fond, le premier grand succès de la génération la plus récente. Il avait vingt-quatre ans. Depuis, les livres (romans, reportages, journaux intimes) se sont succédé à un rythme soutenu. Avec *Kyôko*, le romancier propose le voyage aux Etats-Unis d'une jeune Japonaise à la recherche d'un « Latino » qu'elle a rencontré au Japon et qui lui a appris à danser. Elle découvre, au cours d'une enquête riche en rebondissements, qu'il est malade du sida. Elle finit par le retrouver et l'accompagne à l'agonie chez sa mère dans le Sud. Plutôt « novellisation » d'un scénario (le tournage, par la réalisatrice Sarah Cawley, vient d'être achevé) que véritable roman, il s'agit là d'un portrait de femme touchant et l'un des premiers livres japonais sur le sida. Prudemment situé aux Etats-Unis.

R. de C.

De la page à l'écran

D'Ozu à Kurosawa, les cinéastes ont largement puisé dans la littérature classique et contemporaine

Ecole du nô pour Ozu, école du kabuki pour Kurosawa : les cinéastes nippons doivent beaucoup au théâtre japonais, mais ils se sont également énormément inspirés de la littérature nationale. Si Kurosawa doit une partie de sa notoriété occidentale à des films adaptés de Dostoïevski, Gorki, Shakespeare *(L'Idiot, Les Bas-Fonds, Macbeth)*, un conte du Moyen Age *(Dans le fourré)* lui a fourni matière à l'un de ses chefs-d'œuvre : *Rashômon*, tandis que Shûgoro Yamamoto est à la source de *Barberousse* et de *Dodes'kaden*. Il y a énormément de Hayashi en Mikio Narusé, du Sôseki chez Ichikawa, du Kawabata chez Yoshida. Inoué, Mishima et Tanizaki ont fait l'objet de multiples adaptations cinématographiques, Ôé a fasciné Oshima, et Kenji Mizoguchi s'est abreuvé dans les livres de Saikaku *(La Vie d'O Haru femme galante)*, Ueda *(Les Contes de la lune vague après la pluie)*, Mori *(L'Intendant Sanshô)* ou Ôoka *(La Dame de Musashino)*.

DESTINS PARALLÈLES

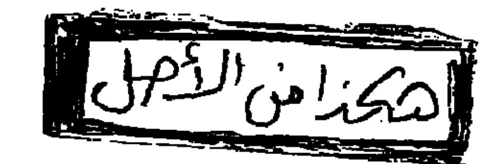
Cependant, les deux mondes (celui de l'écrit et celui de l'image) ont toujours connu des destins parallèles. La notoriété des grandes œuvres de la littérature japonaise en France n'est pas liée à celle des grandes œuvres cinématographiques. Les Japonais se sont-ils mis à lire Ed McBain après *Entre le ciel et l'enfer*, de Kurosawa, et *Les Hauts de Hurlevent* après *Onimaru*, de Yoshida ? Les Français, eux, ont fait fête à quelques classiques des lettres japonaises... sans connaître les écrivains qui les avaient composés.

Ainsi, lorsque *La Femme des sables*, de Hiroshi Teshigahara, obtint le Prix spécial du jury au Festival de Cannes en 1964, l'œuvre de Kôbô Abé était inconnue. Le roman, à propos duquel on s'est mis à parler de théâtre de l'absurde en référence à Beckett, ne fut traduit en France qu'en 1967 (chez Stock). D'un coup, Abé devenait aussi existentialiste, et l'on voyait ses héros (un entomologiste prisonnier d'une ogresse) comme les victimes d'un enfer sartrien, otages d'un univers fantastique, où la peau nue se fait hypnotique, au fil du temps qui passe, tandis que la raison s'égare et que le sable craque sous les dents, crisse sous les étreintes.

Le cas de Shichirô Fukazawa est différent. Il avait été traduit en France (par les soins de Bernard Franck, chez Gallimard) lorsque Shôhei Imamura décrocha la Palme d'or au Festival de Cannes 1983 pour *La Ballade de Narayama*. Cette œuvre avait d'ailleurs déjà été transposée à l'écran par Kinoshita en 1958. Elle s'inspire d'une légende paysanne, et dépeint le fatalisme serein d'une vieille dame très digne qui, à l'approche de ses soixante-dix ans, se prépare à se soumettre aux lois des divinités. La coutume veut qu'en ces terres misérables et primitives, on conduise les vieillards en haut de la montagne pour les abandonner aux vautours. Néanmoins, Fukazawa est toujours méconnu chez nous. Et pourtant, les mœurs barbares de Narayama, auxquelles il s'est intéressé, ne sont pas si exotiques que l'on pourrait le croire. On a signalé en Ardèche l'existence d'un rocher millénaire d'où l'on précipitait jadis les impotents.

Jean-Luc Douin

★ **Bibliographie :** *Cinéma et littérature au Japon de l'ère Meiji à nos jours*, Centre Georges-Pompidou, 1986. *L'Iris fou* (Stock, 1997, offert par les libraires), recueil de nouvelles, dont la première, due à Masuji Ibusé, est une première version de *Pluie noire* (Gallimard, 1972), qui a inspiré le film d'Imamura.
★ D'autre part, signalons une rétrospective du cinéma japonais au Centre Georges-Pompidou du 19 mars au 29 septembre.



La chronique de Roger-Pol Droit

L'existence incertaine de l'autre bout du monde

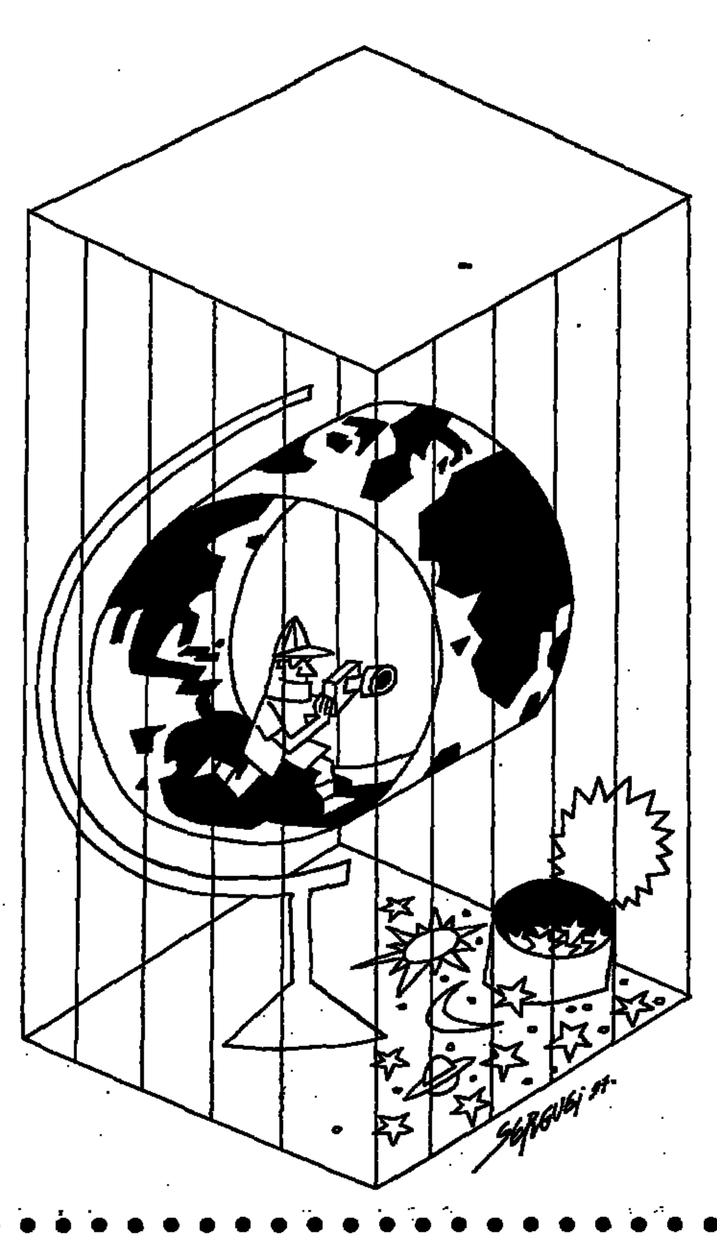
JE N'AI RIEN VU A KYÔTO
***Notes japonaises* (1983-1996)**
de Dominique Noguez.
Ed. du Rocher, 228 p., 120 F.

Comment douter de la réalité de Kyôto ? Non pas en raisonnant de manière insidieuse, mais en y allant, tout bonnement

Tout le monde observe attentivement. Le moindre voyageur scrute tant qu'il peut. Chacun cherche à tout capter, de tous côtés. Surtout ne rien laisser perdre ! Principe d'avidité : tout doit être dévoré des yeux, photographié tant et plus, absorbé d'un seul coup. Pas une miette d'exotisme ne doit rester dans la grande assiette du touriste. Gavé, repu, le voyageur oublie ce qu'il voit aussi vite qu'on digère. Ainsi le dépaysement est-il devenu comme les avions : rapide, avide et monotone. Entre deux parois de béton et de verre fumé, entre une tour et un tunnel à tout autre semblables, il faut se presser d'être ailleurs. Exotisme extrême, une tranche, et on repart. Les condensés sont déjà là. Des pays comprimés ? En vente libre ! On s'emploie désormais à plier les continents. Encore un effort, et ils tiendront bientôt dans une fin de semaine, décalage horaire inclus.

Heureusement, dans cette frénésie morne, survivent encore des flâneurs méthodiques. Ceux qui passent une journée à regarder le poignet d'une statue, laissant volontiers le reste du musée aux attroupements goulus. Ceux qu'intriguent une épice, une teinte, ou un reflet, qui hument l'épaisseur de l'air, se soucient du fond de la lumière, se demandent pourquoi les oiseaux ont ces tournures étranges et le silence cette rugosité incongrue. Ceux que retient indéfiniment, sous une colonnade ou un rempart, un geste inhabituel entraperçu de loin. Ceux également qui décident, contre l'avis commun, qu'il n'y a rien, ailleurs, d'exquis ni de déconcertant, et attendent de se laisser surprendre, de buter sur un détail impossible, d'être happé par une infime étrangeté. C'est le cas de Dominique Noguez. Par commodité, il a décrété que le Japon était exactement semblable à la France. En conséquence, le voyageur serait là-bas comme chez lui. Il n'y aurait rien à voir de spécial. Circuler, simplement, suffirait. Faire comme si on se trouvait ici, et guetter les petits points où ça grippe. Chercher quels faits minuscules grincent. Noter sur quelles aspérités, inattendues ou grotesques, s'effiloche l'illusion des distances abolies. De voyage en voyage, l'amateur a rapproché ces miettes. De la part de ce romancier estimé, fin essayiste et cinéaste savant, ce n'est certes pas un livre de premier plan. Mais il enseigne, sans en avoir l'air, deux ou trois choses sur l'autre bout du monde.

Les regards, par exemple. Au Japon, si vous êtes étranger, on ne vous regarde pas, souligne Noguez. Ni par mépris ni par gêne. Plutôt parce que moins on vous regarde, plus on signifie qu'on vous a remarqué. Au fil du livre, le jeu des reconnaissances difficiles et des miroirs troublés finit par devenir subtil. Dans les visages japonais, soudain des traits européens se remarquent. Il peut s'agir d'un autre touriste, qui apparaît comme détaché, brusquemment, de l'habitude déjà prise du défilement d'une foule d'Asie. D'autres fois, le plus souvent, ce sont des amis, ou des hommes politiques, ou des acteurs de cinéma, dont le voyageur croit discerner les sosies japonais. Est-on jamais tout à fait ailleurs ? Non, puisque les traits du voisin, à la gare de Kyôto, sont presque ceux d'un écrivain de chez nous ou d'une star familière. Comme si on ne voyait toujours que les images qu'on transporte, tentant de les projeter, maladroitement, un peu partout. En même temps, cette familiarité est trompeuse : ces visages ont des airs habituels, mais en fait nous savons que ce sont des inconnus lointains qui sont assis là. De cette étrangeté d'un univers qui n'est ni tout à fait un autre ni tout a fait le même, nous avons à nous débrouiller, tant bien que mal.



Voyez la langue. L'effet le plus étrange est provoqué par les mots français utilisés comme enseignes de boutiques ou marques de vêtement. Un café s'appelle *« Bien »*, une boulangerie *« Belle Bois »*, une ligne de prêt-à-porter se dénomme *« Comme ça du mode »* (sic). Vos mots réguliers, familiers, d'un coup ne sont plus à leur place. Ils sont posés de biais. On leur voit le dessous des pattes – chose rare. Le sens se déplace étrangement, comme il n'est pas usuel de se déplacer – à peu près comme ces vieilles dames qui, dans les autobus japonais, contre toute attente, bousculent sans vergogne les passagers sur leur trajet. Notre Huron s'étonne. Il se passionne pour les combats de sumo, et croit y entendre des mots français. Bref, les Japonais font tout comme nous, sauf qu'ils ont une façon à eux d'être semblables. Sous l'apparence pitoyable d'un truisme-pirouette, cette banalité constitue peut-être une façon d'approcher d'un point essentiel. La question, en effet, est de savoir quels écarts minuscules constituent des abîmes. Est-ce la manière de vivre le temps ? Le rapport aux bruits ? La vitesse d'ingestion des repas ? La façon de se croiser dans la rue ? Le fait de cracher plus ou moins par terre ?

Ou bien serait-ce, en fin de compte, une manière particulière d'être « douteux » qui caractériserait les Japonais ? Mais qu'est-ce à dire ? Nul n'est dans l'incertitude quant à leur réalité effective ! Quand Wittgenstein suggère que nous ne sommes pas certains de l'existence du Japon avant de nous y être rendus, quand il souligne que la présence, chez nous, d'objets estampillés « made in Japan » ne constitue pas une preuve absolue (je peux toujours imaginer qu'une conspiration s'est formée pour faire croire à l'existence du Japon !), son analyse veut mettre en lumière l'océan de croyances dans lequel nous ne cessons de nous mouvoir. Et rien d'autre. Ce qui est douteux, en l'occurrence, *c'est le fait* qu'on puisse distinguer entre « nous » et « les autres ». L'existence même de la frontière est incertaine, soumise au jeu ténu, mobile et fluctuant de l'identité et de la différence. Valable pour toutes les cultures non occidentales, la remarque vaut plus encore pour le Japon, en raison de son développement technique et de sa puissance industrielle. Quand on s'attend à quelque monde tout autre, on est évidemment déçu : il est toujours moins asiatique qu'on ne croyait, toujours plus occidentalisé. A l'inverse, tente-t-on de se défaire de toute défiance, croit-on pouvoir entrer de plain-pied partout, qu'on se retrouve prestement tourneboulé par quelque inintelligible façon de faire.

Moralité, désagréable : nous aussi, nous sommes « douteux » ! Observés du dehors, nous ne manquons pas de paraître insolites et opaques. Peut-être, d'ailleurs, si nous y prenions garde, trouverions-nous aussi, en nous-mêmes, bien des nuées obscures. Illusoire, notre identité, individuelle ou collective, aux arêtes supposées bien nettes ! Qu'on aille ou non de l'autre côté de la planète n'y change donc rien : les grands dépaysements résident dans de modestes décalages, de discrets estompements, d'invisibles pas de côté. Inutile, donc, de vouloir tout avaler d'un coup, de vouloir consommer une part d'exotisme complet ou d'ailleurs intégral. Ici et ailleurs sont toujours mêlés en d'imprévisibles alliances. Sans doute cela pourrait-il se gloser longuement. Inépuisable ping-pong du Même et de l'Autre. En sortir d'un mot abrupt : le monde *n'a pas de bout !*

L'éphémère et l'éternité

Michel Temman retrace la relation priviligiée entre André Malraux et le Japon

LE JAPON D'ANDRÉ MALRAUX
de Michel Temman.
Avant-propos d'André Brincourt,
éd. Philippe Picquier, 266 p., 135 F.

Le Japon d'André Malraux est méconnu. Comme tous les pays d'Asie, l'Archipel a pourtant fasciné l'homme, et l'art japonais qui cultive l'éphémère a nourri l'imaginaire de l'écrivain qui s'interrogeait sur le sens du sacré. Le 16 mai 1974, dans son discours de réception à la Maison franco-japonaise de Tôkyô, Malraux souligne, une fois de plus, ce qui, au-delà de l'action, l'obsède et le captive : *« Le monde de l'art est la présence dans la vie de ce qui devrait appartenir à la mort. »*

Au cours de ses voyages, André Malraux a cherché le dialogue *« racines contre racines »*, et le Japon a été l'interlocuteur privilégié, comme l'analyse Michel Temman dans un ouvrage érudit et subtil : *Le Japon d'André Malraux*. L'essayiste précise que de tous les pays d'Asie visités et étudiés, le Japon a été celui qui a le mieux correspondu à la quête spirituelle et mystique de l'écrivain français pour qui l'art est *« le seul espoir contre le néant »*.

Aux différentes étapes de sa vie, l'écrivain, l'homme passionné par l'art et le ministre ont favorisé les échanges culturels, selon une longue tradition. Michel Temman souligne que l'auteur de *La Métamorphose des dieux « mérite une place à part dans le panthéon japonais de la littérature française »*. Malraux s'est rendu au Japon pour la première fois en octobre 1931 (il a trente ans) puis en décembre 1958 et en février 1960 (à l'occasion de l'inauguration de la Maison franco-japonaise). Son quatrième et dernier voyage a lieu en février 1974. En 1978, une grande exposition lui est consacrée : « André Malraux et le Japon éternel ».

Les grands voyages d'André Malraux, l'aventurier avide d'autrui, ont été des quêtes *« censées répondre à des interrogations métaphysiques »*. Il écrit dans les *Antimémoires* avoir senti *« sa jeunesse se perdre au fond des siècles »*. Il commença à rédiger *La Condition humaine* au Japon et situe à Kôbé la dernière scène du roman. A plusieurs reprises, Malraux élucide une très tenace confusion. Non, le Japon ne reproduit pas l'art chinois : *« Il y a l'écriture mais vous n'avez en commun ni la gamme, ni l'amour, ni la mort ; ni même réellement la géomancie. »*

A Paris, en 1930, il rencontre Kiyoshi Komatsu (1901-1962), homme d'art et de lettres, ami proche et plus tard son traducteur. Un homme de sa trempe, cultivé et héroïque qui, aux premiers jours de la guerre du Pacifique, est arrêté parce que *« libéral antifasciste »*. Après la guerre, Malraux se lie avec Yasunari Kawabata et, lorsqu'il devient ministre des affaires culturelles en 1958, ils mettent au point un programme d'échanges culturels franco-japonais.

Avec *La Tentation de l'Occident* (1926), il entreprend une réflexion essentielle sur l'approfondissement des rapports entre Asie et Europe. Déjà pour Malraux, le Japon n'est pas un décor. Loin de tout exotisme, c'est une civilisation consciente de l'absurde mais éblouie par la lumière qui capte la fragilité et la beauté des paysages. Devant la Cascade de Nachi ou les sanctuaires shintoïstes d'Ise, il retrouve ses préoccupations majeures face à la mort mais ne se heurte plus à la massivité du silence : *« Nos architectes ont rêvé leurs cathédrales comme des pierres d'éternité, ceux d'Ise ont rêvé la leur comme le plus grandiose des nuages. »*

H. M.

Arrêts sur le chemin vers l'Autre

Jacques Proust raconte la visite des premiers ambassadeurs de la « mode européenne » au Japon. De fructueux échanges qui ne furent pas exempts de contradictions et de tensions

L'EUROPE AU PRISME DU JAPON XVIe-XVIIIe SIÈCLE
de Jacques Proust.
Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel Histoire »,
316 p., 150 F.

Le prisme *« enclôt tout le jeu possible de la réflexion et restitue à la lumière son équivalent coloré »*. Jacques Proust a placé cette citation de Claudel à l'ouverture de son livre, probablement pour éviter les malentendus. Car il ne s'agit pas de miroir, de reflet, d'influences. Pas de savoir comment, entre seizième et dix-huitième siècle, les Européens ont vu le Japon et les Japonais. Le dépaysement est beaucoup plus subtil et moins attendu : au lieu de japonisme, il y a un *« objet à peindre »*, l'Europe, *« mais vue par hypothèse à travers un prisme qui serait le Japon »*.

Le voyage ne commence donc pas à Edo ou Nagasaki, mais à Coimbra, au Portugal, dans la seconde moitié du XVIe siècle, au collège des arts, où étaient formés les jésuites missionnaires qui partaient vers les Indes orientales, Goa, Macao, et finalement Kyûshû. Par la voie « directe » (détroit de Magellan et Pacifique), il fallait deux ans pour atteindre le Japon. Les chances de retour étaient minces, d'autant que les jésuites ne faisaient pas les choses à moitié. Ils se lançaient dans l'apprentissage de la langue et étudiaient de près les coutumes de ceux qu'ils se proposaient de convertir. Dans leurs bagages, ils emportaient des livres, avant de se mettre à en imprimer sur place. C'est de là que part la lumineuse analyse de Jacques Proust : du rapport entre la doctrine, les cadres de la pensée et les intentions. Ces hommes déterminés, prêts à de longs efforts pour comprendre, ne purent franchir un certain seuil dans le cheminement vers l'autre.

Ce qui résiste, ce qui les tient se trouve dans les livres. Pour exposer la doctrine chrétienne, ils ne pouvaient s'appuyer sur les autorités traditionnelles, sur l'histoire sainte ou le calendrier chrétien, qui ne disaient rien, et pour cause, à leurs interlocuteurs. Alors, ils ont parié sur l'universalisme de la raison et tenté de fonder sur elle leur catéchisme : la philosophie d'Aristote y trouvait place avant la Révélation et devançait les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Restait l'épineux problème de la traduction. Ils commencèrent par chercher des équivalences, terme à terme, avec les concepts présents dans la culture japonaise. Ils découvrirent bientôt que le risque était grand de dissoudre ainsi le christianisme dans le shintoïsme. Dans un second temps, ils tentèrent d'imposer à leurs néophytes l'usage de notions non traduites, à peine adaptées aux sonorités japonaises. Mais ces mots voguèrent en liberté au fil des appropriations autochtones : l'universalisme présupposé allait se briser dans le dialogue de sourds des particularismes.

De savants docteurs jésuites consultés sur le degré de compréhension, d'adaptation, de dissimulation, licites en face d'une société et de valeurs si éloignées des habitudes chrétiennes, répondirent en casuistes : dans un grand esprit d'ouverture, avec virtuosité, mais la pensée tenue dans une matrice scolastique rigide et bordée, renvoyant donc les Pères à la source de leur embarras. Cette incapacité de la doctrine à atteindre vraiment ceux qu'elle était censée convaincre peut être regardée comme un symptôme. Elle porte en elle l'échec d'une mission que les armes et la domination politique ne pouvaient venir épauler.

De 1582 à 1590, quatre jeunes Japonais de naissance aristocratique, fils de convertis, vinrent en Europe pour une tournée solennelle et édifiante. Le voyage, soigneusement préparé, donna lieu à de brillantes fêtes baroques que les jésuites étaient experts à organiser. Ces « ambassadeurs » ramenèrent au Japon des livres, des images, des objets précieux, et aussi une presse à imprimer textes et gravures. Une ample relation de leur périple fut ensuite publiée, décrivant les merveilles qu'ils avaient contemplées, la richesse et l'éclat des pays et des cités qu'ils avaient traversés (dont Venise). A la même époque, un jésuite italien ouvrit une école de peinture qui prospéra à Nagasaki, à partir de 1603. Un début de *« mode européenne »* se développa ainsi. Jacques Proust décrit, en particulier, un merveilleux paravent peint, magnifiquement reproduit en hors-texte. Il prétend montrer la fameuse bataille de *Lépante contre* les Turcs (1571). Mais cette vision de Lépante est en fait largement inspirée d'une gravure qui *représentait la bataille de Zama*, où les Romains, dix-huit siècles plus tôt, avaient battu l'armée de Hannibal.

IMAGE DE PUISSANCE

C'est ainsi une *« république chrétienne »* unie, puissante, groupée autour du pape, son chef, héritière sans transition de la puissance romaine, qui était dessinée. Cette image de puissance exportée réussit si bien à impressionner ses destinataires japonais qu'elle contribua à la décision de persécuter les chrétiens et de se débarrasser des missionnaires. Chose faite en 1614.

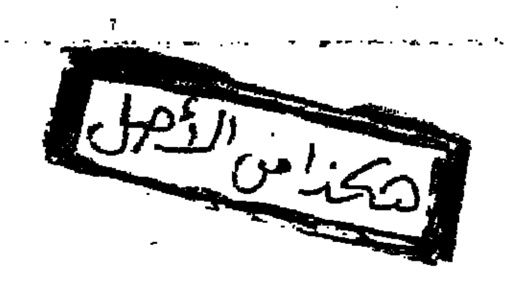
Après 1640, d'autres Européens apparurent au Japon, sur un pied beaucoup plus modeste, les Hollandais de la Compagnie des Indes orientales. Ceux-là, parqués sur un îlot du port de Nagasaki, ne cherchaient qu'à faire du commerce. Pourtant, à partir du début du XVIIIe siècle, des nobles et des savants leur achetèrent, en petite quantité, des livres et des images d'Europe.

Aristote, la « morale naturelle » de quelques fables d'Esope, un récit des origines, la perspective, l'anatomie, voilà ce qui semble se réfracter de la culture européenne, entre Renaissance et Lumières, dans le prisme japonais. Le regard averti de Jacques Proust y discerne autre chose. Des contradictions et des tensions. Le mythe d'une chrétienté unie autour du pape soulignait en creux le scandale des conflits religieux et nationaux qui faisaient alors l'histoire de l'Europe. L'événement de l'apostasie d'un missionnaire, le Père Ferreira, qui devint Sawano Chûan et sauva sa vie en acceptant de réfuter le christianisme, la science qu'étudièrent les médecins japonais dans les livres hollandais, laissent voir *« le ver dans le fruit »*. Sous les orthodoxies, l'Europe exporte ses hétérodoxies : des jésuites portugais retrouvent les réflexes des nouveaux convertis marranes, les images et les textes laissent échapper la subversion qui les travaillait. Erasme et l'érasmisme font ainsi retour, fantômes plutôt souriants, sur une scène dont l'Inquisition croyait les avoir définitivement chassés. La statue de l'illustre humaniste, littéralement échouée sur le rivage de Kyûshû, et aujourd'hui conservée à Tôkyô *« au milieu d'autres statues de bois polychromes représentant des sages et des saints du pays »*, invite le passant européen au silence, nous dit Jacques Proust. Même si la discrète et superbe élégance des récits et des analyses inciterait plutôt à retenir cette leçon du Musée de Tôkyô, laissons notre enthousiasme de lecteur dire que ce livre est un chef-d'oeuvre.

Christian Jouhaud

L'histoire des femmes reno

Du sang chez le Pri





L'histoire des femmes renouvelée

L'assujettissement féminin est-il un héritage des temps féodaux ? Nombre d'études historiques et sociologiques remettent en cause cette idée

On assiste ces dernières années à un renouvellement de l'appréhension de l'histoire des femmes au Japon : la conception de l'assujettissement féminin comme héritage féodal est remise en cause. Et l'on s'interroge sur la place des individus qui, à toute époque, vécurent hors du cadre de cette unité de base que fut la « maison ». Cette nouvelle approche de l'histoire des femmes dépasse les milieux académiques, comme en témoigne la publication en 1995, sous la direction de Nobuko Kono, de *L'Espace-Temps de la femme et de l'homme – Réexamen de l'histoire des femmes japonaises (Onna to otoko no jiku – Nihon jôseishi saikô)* en six volumes. Conjointement à ce travail de large diffusion, des séries de publications d'historiens, sociologues, anthropologues, littéraires ne cessent de voir le jour. Tel est le cas par exemple des cinq volumes de l'*Histoire de la vie quotidienne des femmes japonaises (Nihon jôsei seikatsushi)* (1990), ou des deux volumes, résultat du travail d'un groupe de recherche international et pluridisciplinaire de quarante et un spécialistes, de *« Gender » – la différenciation socio-culturelle des sexes – dans l'histoire du Japon (Genda no Nihonshi)* (1995), publiés sous la direction des historiennes Haruko Wakita et Susan B. Hanley.

Depuis leurs débuts, les études japonaises d'histoire des femmes ont entretenu des rapports complexes avec la pensée et la recherche occidentales. Depuis l'influence de Morgan et d'Engels, jusqu'à celle du structuralisme et du courant des Annales, ou encore du féminisme anglo-saxon, de l'écologie, toutes les tendances et les grands courants de réflexion occidentaux ont trouvé leur écho à chaque génération de chercheurs. L'un des grands instruments de cette confluence est bien sûr un important travail de traduction. Parallèlement à cette entreprise d'assimilation, de critique et de développement, se sont poursuivis aussi les investigations et les combats plus étroitement liés aux réalités et aux problèmes japonais.

Commencées dans le contexte de la lutte pour la libération de la femme, les études sur l'histoire des femmes furent confrontées, dans l'après-guerre, à l'opposition entre la tendance qui cherchait à affirmer l'égalité première des hommes et des femmes, et celle qui voulait montrer la spécificité des femmes. Elles eurent à vaincre leur isolement à l'intérieur des sciences humaines. Mais dans les années 80 le décloisonnement des études aboutit non seulement à une remise en question des places et fonctions de l'homme et de la femme dans la société, mais aussi à un réexamen de la vision du développement social proposée par l'histoire moderne, et par là à la critique de la conception même de l'histoire.

Les systèmes d'alliance, de filiation, de propriété et de succession furent parmi les premiers thèmes abordés. La poursuite des recherches dans ces domaines jusqu'à ce jour a permis de nuancer les premiers résultats qui, tantôt reliaient la chute de la position sociale de la femme au triomphe du patriarcat, tantôt associaient progrès économiques et amélioration du statut féminin. Dans ces domaines les études des médiévistes stimulées par le courant français des Annales ont été déterminantes.

Le travail des femmes, qui fut aussi un thème majeur traité d'abord dans l'optique du matérialisme historique, a été approfondi dans les années 80 par des recherches sur la répartition des tâches selon les sexes, puis par l'introduction du concept de *« gender »* – la différenciation socio-culturelle des sexes – dans les années 90 sous l'influence des études américaines. On est ainsi passé des recherches sur le seul travail féminin dans les milieux populaires à l'examen systématique des activités féminines dans tous les groupes sociaux. Travail social et travail domestique ont pu être redéfinis selon la relation qu'ils entretiennent avec le mode de fonctionnement de la « maison ».

L'abondance des publications a conduit le Groupe d'études globales sur l'histoire des femmes à répertorier celles-ci dans la *Bibliographie des études sur l'histoire des femmes au Japon* mise à jour tous les quatre ans (le quatrième volume paraîtra prochainement), qui, par sa présentation analytique et ses commentaires, est un instrument d'investigation irremplaçable.

Anne Bouchy

Femmes à l'aube du Japon moderne, de Hideko Fukumoto
C'est en juillet 1853 que le commandant Perry entre dans le port d'Urawa. Trois ans plus tard, naissait la légende de la première « Madame Butterfly », avec les amours malheureuses d'Okichi. L'auteur propose vingt portraits de femmes marquantes, liées à la modernisation du Japon. Cela va de la prostituée à la poétesse, de la femme d'affaires à la femme peintre, du médecin à l'actrice. Deux portraits se détachent : celui de la poétesse Akiko Yosano, qui séjourna à Paris avant la guerre de 1914. Et celui de la première féministe, au sens moderne du terme : Raichô Hiratsuka, qui fonda la revue militante et littéraire Seitô (« Bas bleu »...) (Editions des Femmes, 272 p., 90 F). **R. de C.**

Yoshimoto ou la fiction du flou

N. P
de Banana Yoshimoto.
Traduit du japonais par Dominique Palmé et Kyôko Satô,
Rivages, 190 p, 110 F.

De passage en France pour accompagner la parution de son premier roman, Banana Yoshimoto déclarait d'une voix douce : *« Mon but est d'exprimer de la non-fiction. »* C'était en 1994 et *Kitchen* (1), l'ouvrage en question, venait de remporter un succès fulgurant dans plusieurs pays. Trois ans plus tard, on s'interroge toujours sur les rouages de cette « non-fiction » qui ressemble à s'y méprendre à une fiction du flou.

Banana Yoshimoto joue sur les couleurs, les caractéristiques du ciel et les sensations de ses personnages pour plonger son récit dans une atmosphère diffuse, flottante, où les individus semblent constamment sur le point de se volatiliser.

Il est question d'une relation incestueuse à plusieurs étages, racontée par une jeune traductrice qui passe visiblement ses journées à retirer divers articles dans les distributeurs automatiques voisins. Avec, au milieu de tout cela, la présence récurrente d'une mystérieuse nouvelle qui pousse ses traducteurs au suicide.

L'ensemble donne un roman adolescent, au mauvais sens du terme. Un récit aspiré par une sorte de fascination hypnotique pour tout ce qui n'a pas de contours précis : la nouvelle maudite est inachevée, la jeune femme incestueuse passe son temps à dire que *« tout se mélange »* dans sa tête. En fait, les personnages se sentent *« décalés »*, *« légèrement en marge de la réalité »* et, par-dessus tout, *« vidés »*. Comme s'ils vivaient en lévitation dans un monde trop compliqué dont ils auraient renoncé à lire le mode d'emploi.

Raphaëlle Rérolle

(1) Gallimard.

Du sang chez le Prince radieux

De la cour impériale aux trains à grande vitesse, d'Edogawa Ranpo à Natsuki en passant par Seichô Matsumoto, un voyage à travers la « jeune » histoire du roman policier japonais

MEURTRES A LA COUR DU PRINCE GENJI
de Seio Nagao.
Traduit du japonais
par Karine Chesneau,
Picquier poche, 314 p., 55 F.

A l'orée du siècle, furetant dans une librairie japonaise, l'amateur occidental de littérature policière n'aurait guère été dépaysé : Edgar Poe, Gaboriau, Conan Doyle, Wilkie Collins composaient l'essentiel des catalogues. Depuis cette époque, les auteurs autochtones ont sérieusement rattrapé le temps perdu. A tel point que leurs chiffres de vente, le montant de leurs droits, l'étendue de leur notoriété, la vitalité de leurs associations et des revues qui leur sont consacrées, font aujourd'hui pâlir d'envie leurs confrères français et même anglo-saxons. *« Rien ne sert de courir, il faut partir à point »*, moralisait La Fontaine. Allez savoir !... Tout a commencé au début des années 20, quand le roman policier japonais ou ce qui le préfigurait n'était encore qu'une littérature sous influence. A l'origine, l'ouvrage le plus célèbre était en effet un classique de la littérature chinoise du XIIIe siècle, recueil d'authentiques affaires criminelles dans lesquelles les juges jouaient les détectives. Traduit en 1649, il obtint un tel succès que le grand Saikaku décida de composer un recueil du même genre. En 1689, parurent ainsi les *Récits de causes plaidées sous le cerisier*, premier d'une très longue série. La vogue s'étendra jusqu'à l'ère Meiji (1868) quand le Japon s'ouvrira aux auteurs occidentaux.

LES PIONNIERS

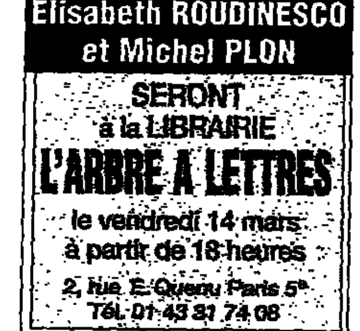
En 1920, il n'existe donc pas, à proprement parler, d'école japonaise de littérature policière. Tout va changer en l'espace de quelques années, sous l'impulsion d'une revue spécialisée qui connaîtra un grand succès, *Shinseinen* (« Nouvelle jeunesse »). Parallèlement à la publication d'écrivains occidentaux rigoureusement choisis, ses animateurs vont appeler sans relâche à l'émergence d'œuvres spécifiquement japonaises. Un grand nombre de jeunes lecteurs vont se lancer et adresser leurs manuscrits à la revue. Et c'est ainsi que l'un d'entre eux, Tarô Hirai, dont le premier texte, une nouvelle à énigme intitulée *Nisen dôka (La Pièce de deux sens)*, sera publié en 1923, va devenir, sous le pseudonyme emblématique d'Edogawa Ranpo, transcription phonétique japonaise d'Edgar Allan Poe, celui que l'on considère aujourd'hui comme le père du polar nippon. Excellent dans des styles très différents, du fantastique terrifiant au récit criminel, en passant par la détection pure, remarquable théoricien du genre, Edogawa Ranpo va très largement dominer la scène du roman policier japonais jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Parmi les pionniers, il convient cependant de citer également Seishi Yokomizo, grand admirateur de John Dickson Carr, et dont certains livres (traduits chez Denoël) sont devenus des classiques. Reste qu'à ses débuts, le roman policier nippon, dans le gros de sa production, privilégie le héros détective au détriment de l'intrigue, l'efficacité et le spectaculaire au détriment de la littérature, le crime bien saignant et l'érotisme morbide constituant l'ordinaire du menu.

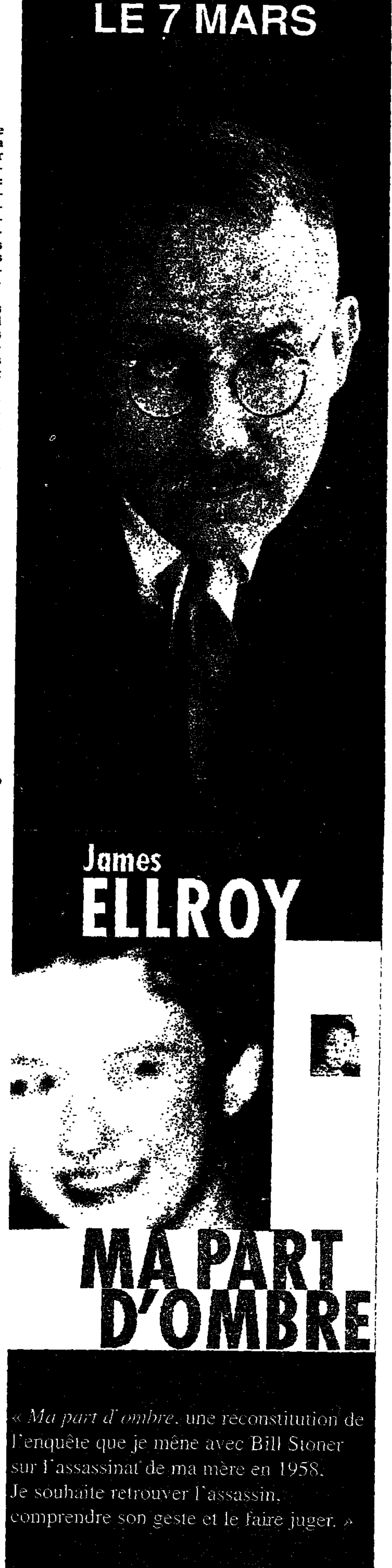
Après la parenthèse de la guerre, pendant laquelle le roman policier est frappé d'interdiction, le Japon découvre, comme la France, les grands noms du roman noir américain, Hammett, Chandler, Mc Coy etc... Le genre se diversifie (mystère, suspense, thriller, *hard boiled*). Les ambitions s'élèvent. Des écrivains de grand renom, Tanizaki ou Abe, s'y essayent, permettant au genre de se débarrasser de l'étiquette de littérature de seconde zone. De la même façon que la période précédente avait été dominée par Edogawa Ranpo, cette nouvelle époque va l'être par Seichô Matsumoto. L'auteur du célèbre *Tokyo Express* et ses émules apportent le réalisme, l'observation sociale, la finesse psychologique, la qualité du style. Les lecteurs suivent. Les tirages explosent. Et les auteurs occidentaux commencent à regarder leurs confrères japonais avec des yeux d'envie...

Bien que tardif, l'effort de traduction des éditeurs français, au premier rang desquels il faut citer Philippe Picquier, est aujourd'hui incontestable. Tous les auteurs cités ici sont disponibles en français. Mais aussi Nishimura, Natsuki ou Miyabe. Pour s'en tenir à l'actualité, vient ainsi de paraître en édition de poche *Meurtres à la cour du prince Genji*, de Nagao Seio. Ecrit en 1986, ce très savoureux roman ose s'attaquer à l'un des monuments de la littérature classique japonaise, vénéré et commenté depuis des siècles, *Le Dit du Genji*. Composé vers l'an mil par Murasaki-shikibu, dame de compagnie d'une épouse de l'empereur Ichijô, l'histoire d'un prince d'une telle beauté et d'une telle distinction qu'on l'avait surnommé le « Prince radieux ». Un portrait d'une remarquable vivacité de la cour et de ses mœurs à une époque marquée par le raffinement et la sensibilité aux arts...

Jalousies obsessionnelles, ambitions farouches, passions charnelles dévastatrices s'embrasent derrière les paravents et les portes de papier. La succession inexorable de morts que l'œuvre originale attribuaient aux esprits ou aux forces maléfiques prend un tout autre visage... Un régal d'intelligence et de malice.

Michel Abescat





Kanda, page à page

Un quartier, une atmosphère. Balade au cœur de la Babel des mémoires de Tôkyô

Au lendemain de la guerre, on y découvrit une deuxième édition des *Fleurs du mal* et aujourd'hui encore on peut tomber sur des ouvrages rarissimes. Le quartier de Kanda, au nord du palais impérial, est une mine de savoirs, la Babel des mémoires de Tôkyô. Sur moins d'un kilomètre carré, entre deux carrefours de l'avenue Yasukuni, on compte quelque cent cinquante librairies et bouquinistes. Certains ont pignon sur rue, d'autres sont entassés dans des immeubles. Il y a trois grandes librairies sur plusieurs étages mais la plupart sont des boutiques-boyaux : on avance dans un labyrinthe de piles de livres et il faut s'accroupir pour déchiffrer, la tête penchée, un titre.

Kanda, c'est d'abord une atmosphère : celle de vieux cafés secrets, un peu sombres, fréquentés par des générations d'intellectuels et d'écrivains ; celle des ruelles encombrées de petits chariots qui vont et viennent chargés de ballots d'un entrepôt à une librairie. Et puis surtout des livres, des monceaux de livres, des centaines de milliers de volumes, des revues, du neuf ou des occasions, des livres de poche ou des éditions rares que les clients triturent, lisent pendant de longues minutes et reposent. La plupart des boutiques sont spécialisées dans un domaine. L'une des plus vénérables institution de Kanda à l'austère façade de pierre et à l'atmosphère compassée de musée est Isseidô, qui a ouvert en 1903. Au rez-de-chaussée sont rangés les livres japonais. Au premier, des trésors sur l'Asie en langue occidentale. En 1941, l'un de ses employés « trahit », ouvrit une autre librairie, Sanbundô, qui devint un autre haut lieu du quartier avec son impressionnante collection d'ouvrages pour bibliophiles. Les prix sont à la hauteur de leur rareté, mais Sanbundô est un régal des yeux.

Par sa diversité et son accumulation des savoirs les plus inattendus, Kanda est révélateur de la curiosité dévorante, insatiable des Japonais. Le quartier est né à la fin du siècle dernier avec l'ouverture à proximité de plusieurs universités privées et des premières imprimeries modernes. Le quartier allait renaître deux fois : au lendemain du tremblement de terre de 1923, puis de la défaite. L'émigration des universités vers la périphérie, la spéculation foncière et aujourd'hui la déferlante du multimédia hypothèquent l'avenir de Kanda. *« On aime moins les livres aujourd'hui »*, dit un vieux bouquiniste.

Philippe Pons

L'invasion galopante des mangas

S'adaptant aux goûts de son public, ces bandes dessinées à l'existence éphémère représentent plus de la moitié de la production des publications périodiques. Un phénomène qui dépasse le cadre éditorial

Les mangas sont un passage obligé pour la plupart des maisons d'édition et groupes de presse japonais. Avec près de 40 % de l'ensemble des publications, dont 11,3 % sous forme de livre et 28 % sous forme de périodiques, selon les données de l'Institut de recherche sur les publications pour l'année 1995, elles représentent un chiffre d'affaires de 586 milliards de yens (environ 28 milliards de francs) pour l'industrie. Quasi nulle l'an dernier, la croissance du secteur, en augmentation continue depuis les années 60, semble toutefois se stabiliser.

Est-ce la diversité des histoires qui garantit une telle popularité aux mangas ? Toutes les tribus de la société nippone y ont droit de cité : des gangs de motards aux cadres supérieurs adeptes du golf, en passant par les yakuzas, les rockers, les hôtesses de bar et bien d'autres encore, réelles ou imaginaires. Bon marché (environ 300 yens, soit 15 F), la manga est le plus souvent en noir et blanc, se lit vite, malgré ses quelque 300 pages, et s'abandonne au coin d'une rue ou dans une rame de métro. Les mangas constituent plus de la moitié des publications périodiques japonaises, avec, pour best-seller, *Shônen Jump*, qui atteint 5 millions d'exemplaires par semaine. On trouve, dans chaque magazine, une quinzaine d'histoires à épisodes que les lecteurs retrouvent semaine ou mois après mois, et que les auteurs, souvent free-lance, s'évertuent à terminer avant la date de bouclage. L'intégralité des épisodes d'une même histoire ou d'un même auteur font ensuite l'objet d'une publication en format livre de poche, une fois que l'éditeur s'est assuré de leur succès.

La manga cible le plus souvent son public en fonction de l'âge, du sexe, de la profession ou des centres d'intérêt. Le lecteur y retrouve le plus souvent le monde familier du bureau, de l'école, ou du club de sport, le tout mâtiné de petits ou grands exploits et d'autant de fantasmes. L'érotisme, à dose variée, y est omniprésent. L'univers des mangas est plutôt libertaire. Dans la catégorie des mangas destinées aux *salarymen* (salariés de grande entreprise), il n'est pas rare de rencontrer des héros rétifs aux codes et obligations du monde du travail japonais. La série « Je suis un homme » met en scène un étudiant qui ne parvient pas à se faire accepter par une université et se nourrit de nouilles instantanées et des champignons qui poussent dans son placard. Les OL (*Office Ladies*, employées de bureau) ont également leurs mangas, exutoire de leur frustration professionnelle, ou récit des fantasmes les plus débridés, comme dans les *lady's comics*. Dans les scènes « osées », une pastille blanche cache le sexe à l'instar des films X.



DR

L'économie particulière des mangas fait de chaque numéro une denrée périmée à la sortie de l'épisode suivant. Du coup, les histoires suivent au plus près les modes et les goûts de l'époque. On y parle des dernières lubies des lycéennes comme de l'incurie des bureaucrates ou des manigances des politiciens. D'autres publications visent plus directement à informer. Certains auteurs se sont fait une spécialité de relater dans des mangas des épisodes réels du monde des affaires, comme la série Rintarô, publiée dans le mensuel *Comic Morning* sur les arcanes du MITI, le ministère de l'industrie et du commerce extérieur. La popularité des mangas a fait de ce mode d'expression un support privilégié d'information, puisque nombre d'entreprises ou d'organisations ont recours à elles pour leur communication interne. Il n'est pas jusqu'à la secte Aum qui n'ait cru bon de présenter sous forme de manga les prophéties de son funeste gourou.

L'industrie des mangas alimente maint dérivé : dessins animés, jeux vidéo, mais aussi jouets. Il est même possible de pénétrer comme Alice dans le monde du livre : dans les soirées « *cosplay* » qu'organisent régulièrement les discothèques de Tôkyô, les participants se déguisent en personnages de manga.

Brice Pedroletti

Lire en japonais à Paris

Pour les Japonais, la France, c'est du chinois !, ironise en substance Tatsuo Takahashi. Dans l'arrière-boutique encombrée de sa librairie, rue Saint-Anne, le patron de Tôkyô-dô s'explique : *« L'esprit est si différent. S'ils ne veulent pas devenir des malades mentaux, les Japonais expatriés doivent "apprendre la France". D'où le succès d'ouvrages comme* Le Syndrome de Paris *de Hiraoki Ôta, l'une de ses meilleures ventes. L'auteur, un psychologue, y explique comment réagir au restaurant ou chez le teinturier : "Si l'on veut s'habituer à la vie ici, ce qui pour un Japonais prend au moins deux ans, ce livre est indispensable !" »*

Soixante-dix pour cent des clients de Tôkyô-dô sont des Japonais installés à Paris (entre 15 000 et 40 000 selon les sources). Ils viennent ainsi, pour la plupart, trouver des outils pour « décrypter » leur environnement. Tel diplomate cherche une présentation de l'administration française, tel hommes d'affaires, une analyse de l'Union européenne, tel étudiant une traduction du *Discours de la méthode* – Descartes incarnant, selon M. Takahashi, l'archétype de l'« esprit français ». Les femmes sont plus friandes de littérature. Le dernier prix Akutagawa, l'équivalent du Goncourt, remporté cette année par Miri Yû, « une Rushdie coréenne » (*Le Monde* du 25 février), ne va pas tarder à être là (les livres arrivent par avion une fois par semaine) et devrait se vendre encore mieux que les autres années.

Quant aux ouvrages en français (moins d'un quart des 30 000 titres disponibles), ce sont surtout des beaux livres (achitecture, jardins...), des méthodes de langues ou des traductions littéraires. Sans oublier les mangas, qui suscitent la convoitise : *« L'autre jour, une bande de jeunes qui avait été prise en train de voler est venue se venger en lançant des œufs dans la librairie ! »*

Pourtant, c'est surtout à quelques mètres de là, à la librairie Junku, rue des Pyramides, que le « rayon manga » est impressionnant. Jusqu'à l'an dernier, des dizaines de lecteurs squattaient le sous-sol pour dévorer les derniers *Dragon Ball*. Hitoshi Hosokawa, le gérant de Junku, confirme que le phénomène s'est un peu tassé aujourd'hui, et souligne d'ailleurs, comme son collègue de la rue Sainte-Anne, qu'en vingt ans d'existence, il n'a jamais été si difficile de « tenir ». Junku a beau être la succursale d'une puissante maison de vente par correspondance de Kobe, et proposer une offre plus vaste et plus diversifiée que Tôkyô-dô (50 000 ouvrages environ, dont 1 % seulement en français), les ventes stagnent ces temps-ci. A cause de la crise qui sévit aussi au Japon, beaucoup d'entreprises ont rappelé leurs cadres et la clientèle s'amenuise. Tandis que, simultanément, l'appréciation du yen a rendu les livres plus chers (150 francs en moyenne pour une édition courante). Un point positif néanmoins : *« En vingt ans, le nombre de clients français n'a cessé de croître. La culture japonaise plaît. »*

C'est aussi le constat de Bernard Béraud, responsable d'Espace Japon – où l'on trouve une bibliothèque, des cours de langue, de calligraphie... – et des éditions Ilyfunet. Ces dernières publient *OVNI* – un journal bimensuel gratuit en japonais et en français sur l'actualité de la capitale, distribué dans *« les 300 lieux japonais de Paris, restaurants ou entreprises »* –, ainsi que le Japoscope, où Claude Leblanc propose, chaque année, une analyse des grandes évolutions au pays du Soleil-Levant. La cuvée 1997 vient d'arriver.

Florence Noiville

★ Librairie Tôkyô-dô : 4, rue Sainte-Anne, 75001 Paris, tél. : 01-42-61-08-71. Librairie Junku : 18, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-89-12. Editions Ilyfunet : 9, rue de la Fontaine-au-Roi 75011 Paris, tél : 01-47-00-11-33.

Chihiro Minato, calligraphe de la photo

Photographe, essayiste, poète, Chihiro Minato, trente-six ans, vit entre la France, où réside sa famille, et Tôkyô, où, à l'université de Tama, il enseigne le cinéma, la vidéo et l'infographie. La dizaine d'ouvrages qu'il a publiés au Japon l'ont fait s'aventurer sur des terrains variés : les bouleversements de l'Europe de l'Est, le fondamentalisme (ouvrage cosigné avec Satoshi Ukai et Osamu Nishitani), l'histoire du Pacifique, la culture de masse et l'art des pays tropicaux sont quelques-uns des thèmes qu'il y aborde, via l'écriture et la photographie. Tantôt à dominante journalistique et sociologique, tantôt poétiques, tous sont le fruit de ses voyages et séjours à travers le monde, du Portugal au Brésil, de Paris à Belgrade, ou bien encore ce périple autour de l'Equateur qu'il entreprit en 1990.

La démarche de Chihiro Minato est faite de rencontres fortuites ou préméditées avec des cultures et des événements qui se font écho. *« Dans mes livres où l'approche est plus sociologique ou anthropologique, je commence toujours avec des détails concrets, des observations. Ce sont les traits de construction »*, explique-t-il. De l'intime d'un visage volé au coin d'une rue, à l'historique d'une foule immense, à Prague, lors de la révolution de velours, Chihiro Minato décrit dans un même mouvement le spectacle du monde. *Le Hasard sur place* et *Cahier d'un spectateur*, recueils d'essais avec images portent tous deux sur l'Europe et ses tumultes, entre 1989 et 1994. *« On ne sait jamais où est vraiment le début de ces événements qui deviennent historiques, c'est toujours quelque chose d'irrationnel et d'imprévu. C'est ce qui m'intéresse. Le début est invisible, subtile, intime, il naît de la passion ou du hasard. Après, le phénomène s'amplifie, se nourrit d'autres causes. Les médias interviennent... »*, raconte Chihiro Minato.

Cela tient-il au fait qu'en Asie, l'art de la calligraphie fait de la peinture et de l'écriture un même métier ? Chihiro Minato travaille les images comme les mots, et multiplie les registres. *« J'essaie d'intégrer les différentes catégories. Ce n'est pas la spécialité qui compte, mais ses propres facultés d'écoute et d'observation. Henri Michaux était en cela un précurseur. C'est une des figures que j'admire le plus avec le photographe Robert Frank.*

» L'ouvrage sur le fondamentalisme est le fruit d'une rencontre avec Ukai et Nishitani, par hasard, à Strasbourg en 1993, lors d'un colloque où intervenait Salman Rushdie. Nos réflexions sur le fondamentalisme ont d'abord été publiées dans l'hebdomadaire Bungei Shunju. *Le premier épisode est sorti par hasard juste après l'attentat de la secte Aum à Tôkyô. Il nous a poussé à élargir notre optique et à nous demander quelle logique commune il pouvait y avoir à ces manifestations récentes du fondamentalisme religieux, islamiste ou non. Avec l'effondrement des idéologies communistes, le religieux sert de prétexte à des mouvements révolutionnaires et identitaires. Le conflit m'est apparu beaucoup plus clairement comme une guerre d'expansion menée par d'ex-communistes, où ni la composante ethnique ni la composante religieuse n'avaient vraiment d'importance. »*

B. Pe.

AGENDA

● **DU 21 AU 28 MARS. MAROC. A Bordeaux** et dans plusieurs villes d'Aquitaine, l'association Le Monde autour du livre organise un « Printemps du Maroc » avec la participation de nombreux artistes et écrivains (Rens. : 05-56-44-92-40)

● **LE 22 MARS. VIE. A Paris,** table ronde sur le thème « Publier sa vie ? », animée par Simone Aymard, avec R. Gaillard, C. Godard, J. Guénot, E. Pierrat, suivie de lectures de fragments autobiographiques inédits, provenant du fonds de L'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique. A 14 h 30, Maison internationale, Cité universitaire, 19-21, bd Jourdan, 75014 Paris (rens. : La Grenette, 10 rue A. Bonnet, 01500 Ambérieu-en-Bugey, tél. : 04-74-38-37-31)

● **JUSQU'AU 27 MARS. CRÉOLE. A Nanterre,** sous le titre « Une aube ourite. Des journées entières dans les îles », se déroulent un ensemble de manifestations, avec des comédiens, des conteurs, des cinéastes, des musiciens, des peintres et des écrivains, autour des cultures créoles. (Université Paris-X Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, tél : 01-40-97-56-56).

● **DU 4 AU 6 AVRIL. LIRE. A Limoges,** la municipalité propose la 14e édition de la manifestation « Lire à Limoges ». A cette occasion, de nombreuses animations sont organisées, dont trois tables rondes sur le thème « La passion de l'investigation », avec Jacques Derogy.



Le Japon vu d'un villag



Le Japon vu d'un village

Le Prix Nobel 1994 s'exprime dans ce texte inédit en français à propos du devoir de résistance du romancier face à la société et à l'histoire

Kenzaburô Ôé

Un des romans les plus célèbres de Sôseki s'intitule *Et puis...* Il l'a écrit en 1909, dans une période de stabilité politique succédant à la guerre russo-japonaise. C'est l'histoire d'un jeune intellectuel aisé, qui plonge dans les affres de la réalité en s'éprenant de la femme d'un ami. En plusieurs endroits de ce livre, le protagoniste exprime en toute liberté ses critiques à l'encontre de la société : *« Daisuké considérait, en tant qu'être humain, que dans la société moderne les hommes ne pouvaient pas se fréquenter sans éprouver intérieurement un mépris mutuel et y décelait le déclin du XXe siècle. Selon lui, la pression du désir vital, qui s'était soudain amplifiée récemment, avait provoqué l'effondrement du désir moral. C'était, selon lui, deux désirs, ancien et nouveau, qui entraient en conflit. Et enfin, il estimait que ce développement vertigineux du désir vital était un raz de marée venu d'Europe.*

» Il faut que ces deux facteurs trouvent quelque part un équilibre. Mais Daisuké était convaincu qu'on n'obtiendrait jamais un tel équilibre au Japon, jusqu'au jour où le Japon chétif pourrait se trouver économiquement sur un pied d'égalité avec les puissances européennes. Il se résignait à l'idée que de tels jours n'adviendraient jamais au Japon. »

Par ailleurs, Sôseki évoque un *« peuple malheureux en proie à un désir vital effréné »* et parle de l'absence, en lui, de ce sens moral qui caractérise les Européens. Cette remarque, en particulier, ne vaudrait-elle comme critique à l'égard des Japonais d'aujourd'hui, sans qu'on ait besoin d'y changer quoi que ce soit ? Le *« désir vital »* des Japonais dans les années quatre-vingt-dix, c'est-à-dire le boom de la consommation d'aujourd'hui, a connu une explosion sans commune mesure avec celle des années dix. Elle est, comme le note justement Sôseki, amplifiée par un *« raz de marée venu d'Europe »*. Un indice de ce phénomène est fourni par le déferlement de produits de luxe européens, de Tôkyô aux moindres villes de province. Ce *« désir vital »* a pour terrain d'élection la masse anonyme des jeunes. L'achat du Rockefeller Center et des *Tournesols* de Van Gogh n'a pas provoqué de mouvement d'hostilité populaire envers ces spéculateurs (il n'a pas donné, non plus, il est vrai, aux Japonais, l'illusion d'accroître leur fortune) ; mais chacun sait que ce *« désir vital »*, qui satisfait la population au niveau le plus élémentaire, trouve son expression suprême dans cet agissement des capitaux japonais aux Etats-Unis et en Europe.

Il y a un point sur lequel la clairvoyance de Sôseki devait être définitivement mise en défaut : contrairement à ce que son héros se résignait à croire, le jour où *« le Japon chétif pourrait se trouver économiquement sur un pied d'égalité avec les puissances européennes »* est bel et bien venu. Pourtant l'équilibre entre le *« désir vital »* et le *« désir moral »* demeure bancal au Japon. Les nombreuses misères que critiquait Sôseki se sont radicalisées. Il y a eu le désastre de la guerre du Pacifique, développement logique de la guerre sino-japonaise qui avait provoqué des ravages en Asie : ce désastre allait aboutir lui-même aux bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki et à la dévastation des grandes villes à commencer par Tôkyô. Après quoi, on a assisté à la reconstruction de l'après-guerre et à la rapide croissance économique. Mais la modernisation du Japon a implacablement conduit les Japonais à une misère fondamentale. C'est là que la prophétie de Sôseki se confirme avec une redoutable justesse.

« GUÉRIR »

Un événement réel de mon existence – la naissance d'un enfant atteint d'une difformité à la tête – a donné lieu à une thématique de longue durée : la vie commune avec un fils handicapé mental. Cela devait faire, par la suite, planer une ombre sur mon univers romanesque.

J'ai ainsi publié une série d'essais et mené parallèlement des actions sociales, autour des victimes de la bombe atomique de Hiroshima et de Nagasaki, et autour du sens que revêt la vie à l'ère nucléaire. Il devenait pour moi essentiel de porter sur ces problèmes le regard d'un homme qui vit avec un enfant handicapé. Dans sa famille, l'enfant handicapé possède le pouvoir de « guérir ». Cela m'a amené à concevoir une fonction analogue qu'exerceraient les victimes de la bombe sur la société malade de l'ère nucléaire. Je ne puis m'empêcher de souhaiter ardemment que la guérison de toute notre société ou plutôt de l'humanité de la planète entière soit l'œuvre des victimes de la bombe atomique qui, en ce moment, à Hiroshima et à Nagasaki, prennent la parole – tout âgés qu'ils sont – et s'activent pour la suppression des armes nucléaires.

J'ai écrit de nombreux romans avec l'idée de reconstruire une culture originale dans un village qui, à la périphérie du Japon, est indépendant du centre que constitue Tôkyô et lui est même opposé. Cela va de la conception de l'univers, de la mort et de la vie, fondée sur la régénération, aux modes d'existence les plus concrets.

En réalité, même dans ce village au fond d'une forêt, sur l'île de Shikoku, la culture standardisée du centre impose son pouvoir. Tout ce que je puis faire, pour mener une résistance contre la culture centrale qui, effectivement, domine les périphéries japonaises, c'est de proposer une alternative, au niveau des mythes et des coutumes ethnologiques. Mon œuvre romanesque n'est rien d'autre que le processus de cette fabrication, comme en témoigne *M/T et l'histoire des merveilles de la forêt*.

Le système impérial qui semblait avoir perdu tout pouvoir politique ou social après la défaite de la guerre du Pacifique est en train de recouvrer peu à peu des forces comparables à celles de l'avant-guerre. La seule différence, c'est que les Japonais de nos jours n'acceptent plus la théologie politique d'avant-guerre qui identifiait l'empereur au dieu unique. Or, dans le rite *daijôsai* qui symbolise son intronisation, l'empereur est clairement représenté comme le membre d'une lignée qui descend directement de Dieu, ce qu'admet le gouvernement aussi bien que le peuple.

D'autre part, d'après la Constitution d'après-guerre, l'empereur n'est plus le chef suprême d'une armée que, de toute façon, le Japon n'est plus en droit de posséder. Là aussi, en réalité, le Japon possède des forces armées importantes. Non seulement, le pouvoir conservateur, inébranlable, domine ces forces armées, mais il est agencé de telle sorte qu'il porte l'empereur comme une auréole.

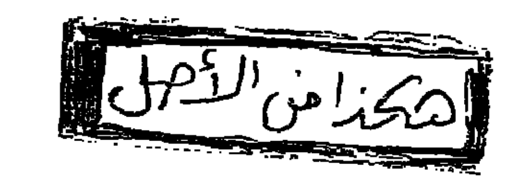
C'est à cause de cette évolution de la société d'après-guerre que Mishima a appelé au coup d'Etat des forces d'auto-défense, qui ne sont rien d'autre qu'une crypto-armée japonaise, et qu'il a commis un suicide. C'est tout cela qu'il faut considérer en arrière-fond de l'incident célèbre, impliquant cet écrivain qui mettait au centre de sa pensée le projet de replacer l'empereur au cœur de la culture japonaise. (...)

De ce fait, cette thématique de la culture périphérique et mon univers romanesque – qui repose sur les mythes et la transmission orale populaires, en opposition avec le système impérial – risquent de devenir encore plus isolés. Et en même temps, j'ai l'impression que cet isolement rend plus clair, en tout cas à mes yeux, mon microcosme littéraire. Je dois reconnaître que moi, ou plutôt ma littérature et moi, bien que nous ayons fait entendre une voix de résistance face à l'orientation rétrograde de la société d'après-guerre, nous ne sommes pas parvenus à posséder une force directrice qui pourrait refouler une telle évolution.

Tandis que le monde se trouve à un grand tournant, le Japon aussi est sur le point de marquer de nets changements. En de telles circonstances, quel peut être le travail d'un romancier ? Je compte y réfléchir et creuser la question avec un sentiment d'urgence inégalée.

(Traduit du japonais par Ryôji Nakamura et René de Ceccatty.)

Ce texte, extrait d'une conférence prononcée en octobre 1992 dans plusieurs pays scandinaves, fait partie d'un recueil à paraître.



Le piège du détail

● Une description grain par grain, des visions miniatures, des perceptions suraiguës... Objet de culte et d'un art, le détail est ce « motif étranger » par lequel se reconnaît la littérature japonaise

Voilà plus de vingt ans, *Le Fusil de chasse* (1) et *La Femme des sables* (2), tout différents qu'ils sont, avaient fait naître un même sentiment, celui d'être confronté à un motif irréductiblement étranger, en même temps qu'ils étaient *reconnus*, à *l'émotion esthétique* éprouvée, comme « objets littéraires ». Et longtemps, au fil des lectures, ce « motif étranger » ne s'est pas laissé assigner. Bien sûr, nul exotisme n'en participait. Il ne s'agissait pas non plus de cette étrangeté, puissante mais depuis Kafka familière, où Kôbô Abé nous plonge, en nous faisant descendre dans les souterrains de *L'Arche en toc ou les trous de La Femme des sables*. Ni du vertige dont est saisi le lecteur du *Fusil de chasse* ou du magistral *Svastika* (3), lorsque les mille et une révélations tissées fil à fil – mais sur quelle trame de dissimulations, de malentendus et de mensonges ! – ouvrent finalement, ici, sur une vérité au fondement si instable qu'elle se dérobe, et, là, sur une silhouette qui demeure aussi confuse que le chasseur entrevu, et de dos, par l'auteur du poème originel. Ce sentiment n'était pas davantage doublé de l'impression acolyte, occidentale et « inquiétante », de « déjà vu ». Au contraire.

Lectrice déjà « captivée » par la littérature japonaise comme par toute littérature, je l'étais encore par ce qu'elle recelait d'innommé, comme l'entomologiste de *La Femme des sables* devient d'autant plus *« le vrai, l'entier captif »* de la Cicindèle de jardin qui lui a échappé qu'il voudrait identifier cette *« caractéristique en vérité fort frappante »* qui l'a attiré.

Et pourtant la déroute, au demeurant fascinée, était moins provoquée par cet effet de fuite que, en aval, par la découverte d'un espace invisité et sans bornes, dont le motif étranger révélait en soi l'existence, comme s'il avait véritablement cheminé sans répercuter le moindre écho. Et il y avait, d'un autre côté, cette impression que la littérature japonaise, en dépit du classicisme stylistique et formel auquel elle semble obéir, était envisagée selon une perspective assez inadaptée pour apparaître sous les dehors d'un équivalent littéraire d'une anamorphose.

Lorsque l'entomologiste convient qu'il n'a pas été le jouet d'une illusion d'optique et que les maisons ne doivent pas être considérées comme si elles avaient été *« construites au fond de trous creusés dans la montée de sable »*, car elles l'ont effectivement été, ce ne sont cependant ni la nécessité de rectifier à son tour son point de vue sur le hameau ni l'aspect inédit de celui-ci qui laissent toujours confluer ces deux mêmes impressions d'une mise au point fallacieuse et de la mise à nu, en soi, d'un espace vide.

C'est bien, déjà avant et encore après, la pénétration extrême avec laquelle sont décrits non seulement le phénomène optique et le hameau eux-mêmes, et toutes choses alentour jusqu'à la goutte d'eau suspendue à un grain de sable d'un *« huitième de millimètre »*, mais aussi, par le menu, tous les sentiments que la femme, la *« clique des villageois »* et la situation inspirent à l'entomologiste, toutes les sensations dont il est le siège jusqu'à la confusion avec les éléments, et, à l'heure de l'action, toutes les hésitations, supputations, souvenirs et pensées qui, l'assaillant, semblent retarder l'irruption du drame, mais, en *réalité*, en constituent la matière essentielle. Et ainsi se succèdent chaque image, et chaque sentiment, et chaque sensation, et chacun dans le détail, et chaque détail constituant un texte microscopique en soi dans quoi le lecteur occidental, piégé, s'abîme, sans plus songer à une architectonique d'ensemble ; et se succèdent grain par grain de sable d'un huitième de millimètre, infime instant présent que le lecteur sent s'éterniser en lui sans plus se préoccuper de la continuité temporelle, comme s'il s'était plié à une distorsion anamorphique de sa notion de l'espace et du temps.

Quant aux assauts minutieux de pensées et de sentiments, visions miniatures, perceptions gustatives et olfactives suraiguës, comme dans *La Grossesse* (4), quant aux « arrêts sur l'instant », il aurait pu y reconnaître les vaticinations dont, insomniaque, il est la proie, les impressions lilliputiennes et l'hyperesthésie de ses périodes d'irritation critiques, et l'atemporalité propre au rêve, toutes éprouvées dans des états limites, précisément. Mais que l'entomologiste donne pour preuve de son désir son envie de *« s'arracher un à un les nerfs pour les enrouler autour (des) cuisses (de la femme) »* comme s'il s'agissait là d'une simple norme quantitative, et, surtout, que ces subtilités soient esthétisées, et ce n'est plus face à l'épreuve de ses limites que le lecteur occidental est ainsi placé, mais à leur subversion, au point de ne pouvoir, d'abord, les identifier.

Objet d'un culte et d'un art, le détail, dans la littérature japonaise, a ceci de remarquable qu'il était ce motif étranger en premier lieu insaisissable et la caractéristique esthétique à quoi, comme littérature, elle était immédiatement reconnue.

Catherine Lépront

(1) *Le Fusil de chasse*, d'Yasushi Inoué, traduit du japonais par Sadamichi Yochoō, Sanford Goldstein et Gisèle Bernier, Stock, 1990.
(2) *La Femme des sables*, de Kôbô Abé, traduit du japonais par Georges Bonneau, Stock, 1990.
(3) *Svastika*, de Junichirô Tanizaki, traduit par René de Ceccatty et Ryôji Nakamura, Gallimard, 1985.
(4) *La Grossesse*, de Yôko Ogawa, traduit par Rose-Marie Makino-Fayolle, Actes Sud, 1997.



Le Japon à la porte de Versailles

■ LES INVITÉS

Littérature

● **Mitsumasa ANNO** : auteur-illustrateur, publie en France à l'Ecole des loisirs et chez Flammarion.

● **Tomomi FUJIWARA** : a publié chez Stock *Ratage* et *Le Conducteur de métro* (Prix Akutagawa 1992).

● **Satomi ICHIKAWA** : dessinatrice, a publié à l'Ecole des loisirs.

● **Rieko MATSUURA** : traduite en français chez Picquier (*Natural Woman*, 1996). Son troisième roman, *Période d'apprentissage de l'orteil-P* (1993), est un best-seller.

● ***Hikaru OKUIZUMI*** *: a obtenu* le prix Akutagawa (1994), pour son roman *Les Pierres* (Actes Sud, 1996).

● **Akira ÔOKA** : nouvelliste et romancier (*Soleil levant*, Seuil, 1997).

● **Isamu TAKATA** : spécialiste de la littérature française du Moyen Age et de la Renaissance.

● **Jirô TANIGUCHI** : dessinateur de *mangas*.

● **Yasutaka TSUTSUI** : auteur des *Cours particuliers du professeur Tadano* (Stock, 1996).

● **Inuhiko YOMOTA** : spécialiste du cinéma et de l'image.

● **Gôzô YOSHIMASU** : poète en cours de traduction chez Circé.

● **Banana YOSHIMOTO** : auteur à succès de *Kitchen* (Gallimard 1994) et *N. P.* (Rivages, 1997).

Sciences humaines

● **Sangjung KANG** : spécialiste des sciences humaines.

● **Yasuo KOBAYASHI** : spécialiste des communications électroniques.

● **Nobuko KONO** : écrivain et critique.

● **Teruo MARUYAMA** : spécialiste de l'histoire des religions.

● **Chihiro MINATO** : photographe et critique.

● **Nobutaka MIURA** : traducteur de Paul Valéry.

● **Michiko NAGAHATA** : spécialiste de l'histoire de la femme au Japon.

● **Osamu NISHITANI** : *professeur de littérature française.*

■ LES DÉBATS

● Le 12 mars de 11 heures à 12 h 30, Forum des auteurs : **Le roman japonais au XXe siècle**, avec Jean-Jacques Brochier, Jean Pérol, René de Ceccatty, Yves-Marie Allioux.

● Le 13 mars de 17 heures à 18 h 30, salle Endo : **Les mangas : mode ou phénomène de société ?**, animé par Olivier Richard avec Inuhiko Yomota et Jirô Taniguchi.

● Le 13 mars de 18 heures à 19 h 30, salle Mishima : **L'art du « je » dans le roman japonais**, animé par Philippe Vallet avec Rieko Matsuura, Hikaru Okuizumi, Diane de Margerie, Hélène Morita.

● Le 14 mars de 11 heures à 12 h 30, salle Mishima : **Traduire *le japonais en français, le français en japonais***, avec Cécile Sakai, Dominique Palmé, Rose-Marie Makino-Fayolle, Ryôji Nakamura, Osamu Nishitani, Rieko Matsuura et Isamu Takata.

● Le 14 mars de 11 heures à 12 h 30, Forum des auteurs : **France-Japon : regards croisés**, animé par Antoine de Gaudemar.

● Le 14 mars de 11 h 30 à 13 heures, salle Endô : ***Le manga* comme moyen d'expression.**

● Le 14 mars de 14 h 30 à 16 heures, salle Mishima : **Le bouddhisme fait-il encore partie de la culture japonaise ?**, en hommage au japonologue Bernard Frank.

● Le 14 mars de 15 heures à 16 h 30, Forum des auteurs : **L'économie japonaise est-elle encore fascinante par son modèle économique et sa méthode de management ?**.

● Le 14 mars de 17 heures à 18 h 30, Forum des auteurs : ***Japon : les grandes adaptations littéraires dans le cinéma japonais.***

● Le 15 mars de 11 heures à 12 h 30, salle Endô : **Hommage à Shûsaku Endô**, avec Diane de Margerie, Anne Pons, Jean-Maurice de Montrémy et Jean Pérol.

● Le 15 mars de 11 heures à 12 h 30, salle Mishima : **Ecrire l'histoire des femmes au Japon**, animé par Michèle Perrot et Anne Boucher.

● Le 15 mars de 11 heures à 12 h 30, Forum des auteurs : **L'intellectuel dans la cité : la place du romancier dans la vie sociale japonaise**, animé par René de Ceccatty, avec Edmund White, Bruno Smolarz, Ryôji Nakamura et Rose-Marie Makino-Fayolle.

● Le 15 mars de 15 h 30 à 17 heures, salle Mishima : **Poésie et *prose*, *langue* et *littérature***, animé par Jean-Baptiste Para, avec Alain Jouffroy, Yves-Marie Allioux, Gôzô Yoshimasu et Yasutaka Tsutsui.

● Le 15 mars de 17 h 30 à 19 heures, salle Mishima : **La société japonaise à travers le roman**, animé par Renaud Ego, avec *Philippe Picquier*, Tomomi Fujiwara, Yasutaka Tsutsui, Akira Ôoka et Inuhiko Yomota.

● Le 16 mars de 11 h à 12 h 30, salle Mishima : **Le Japon face à son histoire**, animé par Karoline Postel-Vinay, avec Pierre-François Souyri, *Osamu Nishitani et* Sangjung Kang.

● Le 16 mars de 15 h 30 à 17 heures, salle Endô : **Le Japon entre Occident et Orient : vers un monde uniforme ?**, animé par Jean-François Sabouret, avec Ivan Levaï, Christian Sautter, Hisanori Isomura, Chihiro Minato, Yasuo Kobayashi.

● Le 16 mars de 17 h 30 à 19 heures, salle *Mishima* : ***Littérature* japonaise et vie privée**, avec René de Ceccatty, Catherine Lépront, Rieko Matsuura, Hikaru Okuizumi.

La Fnac organise un « café littéraire ».

● **Yasutaka Tsutsui**, le 12 mars de 15 heures à 16 heures.

● ***Hikaru Okuizumi***, le 13 mars de 12 heures à 13 heures.

● **Tomomi Fujiwara**, le 13 mars de 16 heures à 17 heures.

● **Akira Ôoka**, le 14 mars de 16 h 30 à 17 heures.

● **Rieko Matsuura et Cécile *Sakai***, *de 12 heures à 13 heures*, sur le thème : **Les mangas, une drôle d'histoire.**

● **Inuhiko Yomota**, le 15 mars, de 17 heures à 18 heures.

● **Mitsumasa Anno**, le 16 mars, de 11 heures à 12 heures.

● **Banana Yoshimoto**, le 16 mars de 13 heures à 14 heures.

Enfin plusieurs rencontres auront lieu les 12, 14 et 15 mars dans des bibliothèques de la Ville de Paris. Renseignements : 01-44-78-80-50.

Les photographies de Klavdij Sluban publiées dans ces pages ont été réalisées pour le projet « Tokyo Today » présenté au Metropolitan Museum of Photography de Tôkyô du 8 mars au 12 avril. Cette exposition réunit vingt-deux photographes européens et deux photographes japonais, choisis par Robert Delpire (directeur artistique). Une sélection plus large des photographies de Klavdij Sluban fait l'objet d'une exposition individuelle à l'Institut franco-japonais, à Tokyo, du 6 mars au 6 avril.



SALON DU LIVRE LE MONDE / VENDREDI 14 MARS 1997 / III

Passeurs et messagers

● *Après l'époque des « pionniers » – André Bay et Kikou Yamata – la littérature japonaise a trouvé ses « passeurs » auprès de nombre d'éditeurs et de traducteurs. Mais le véritable essor fut pris avec la création des éditions Picquier*

Dans sa préface à *Deux amours cruelles* de Tanizaki, chez Stock, Henry Miller avoue avoir *« un faible très marqué pour tout ce qui est japonais »*. Si, fidèle à lui-même, il entend surtout par là, un penchant *« pour la femme japonaise »*, il évoque plus généralement sa découverte de la culture de ce pays comme étant ce sans quoi *« on ne pourrait jamais saisir la vraie nature de notre très mystérieux être »*.

Rédigé à Big Sur le 4 août 1960, cet aveu de Miller correspond à l'époque où l'on commence à découvrir en France Junichirô Tanizaki. Un premier livre, *Le Goût des orties*, vient alors d'être traduit chez Gallimard qui va désormais s'intéresser au reste de l'œuvre, tout en ajoutant Mishima à son catalogue, notamment grâce à Marc Mécréant et à G. Renondeau.

A l'origine de la publication de Tanizaki chez Stock, une « grande dame » honorée par Henry Miller et par André Bay, alors directeur littéraire de la maison : Kikou Yamata, romancière française d'origine japonaise, très influente dans l'introduction de la littérature japonaise en France et qui avait déjà traduit chez Plon en 1928, dans la collection « Feux croisés », une première version partielle du fameux *Genji monogatari*.

« J'avais lu Deux amours cruelles *dans leur édition américaine, comme plus tard* La Femme des sables, *de Kôbô Abé. Quelque chose m'a littéralement frappé, un ton nouveau que nous n'avions pas »*, raconte André Bay, qui, après Tanizaki, impose chez Stock de nombreux romans de Kôbô Abé, mais aussi *Le Fusil de chasse*, premier ouvrage traduit de Yasushi Inoué, ou *Une affaire personnelle*, de Kenzaburô Ôé, qui sera le deuxième prix Nobel japonais de littérature (1994) après Yasunari Kawabata en 1968. A l'éditeur qui avait découvert, en anglais, *La Femme des sables*, son traducteur Georges Bonneau laissera cette dédicace : *« A vous, cher André Bay qui (...) avez, le premier, pressenti cette* Femme des sables *et l'avez reconnue d'infaillible instinct, sous ses atroces oripeaux yankees (...). »*

Ces *« atroces oripeaux yankees »* furent longtemps le sort de la plupart des textes japonais, le plus souvent traduits en français à partir de leur version anglaise. A la fois pour des raisons d'adaptation commerciale au marché anglo-saxon et pour des facilités de traduction, ceux qui y trouvent un intérêt sont aussi bien les agents littéraires japonais, les éditeurs français et certains auteurs, qui considèrent leur texte en anglais plus aisément exportable. Six romans de Mishima sont ainsi traduits de l'anglais chez Gallimard, de la volonté de l'écrivain et de ses ayants droit. Selon Ryôji Nakamura, conseiller littéraire chez Gallimard et coauteur de nombreuses traductions avec René de Ceccatty, *« il y a une explication plus générale : les Japonais ont tendance à penser que le français et l'anglais, c'est la même chose, et souhaitent une traduction littérale de la version anglaise qu'ils sont aptes à juger »*.

A cette tendance – largement désamorcée depuis les années 80 et qui comptait d'heureuses exceptions – s'ajoutait un autre « piège » pour le passage de la littérature japonaise en France : celui de la ghettoïsation. La prestigieuse collection « Connaissance de l'Orient », créée par Etiemble chez Gallimard, a ainsi eu pour contrepartie, tout en portant à la connaissance du public des œuvres majeures de la littérature japonaise classique (Kafû Nagai, Sei Shônagon...), de les enfermer dans un espace savant réservé aux spécialistes et d'une autorité intimidante. Avant d'accéder à sa notoriété d'aujourd'hui (chez Gallimard, Rivages, Picquier), Sôseki a ainsi souffert de l'image « Connaissance de l'Orient » par rapport à Tanizaki, publié, lui, chez le même éditeur mais dans la collection de littérature étrangère. La distinction entre les deux collections devrait être fondée sur la différence entre la littérature classique, pour « Connaissance de l'Orient » et la littérature moderne pour « Du Monde entier ». Mais l'on s'aperçoit que Sôseki, Kafû et Akutagawa, tout en écrivant dans une langue moderne, se sont retrouvés dans la première, et sont, de ce fait, perçus comme des écrivains du passé, ce qu'ils ne sont absolument pas. Avec Gallimard, Stock ou, depuis les années 50, le travail de René Sieffert *(lire ci-dessous)* pour les textes classiques aux Publications orientalistes de France (POF), les « passeurs » d'auteurs japonais ne manquent pas : Picquier, Rivages, Actes Sud, Le Seuil (avec Vincent Bardet et Fusako Jouffroy), Denoël (avec Marie-Pierre Bay), Actes Sud, Le Serpent à Plumes, Autrement, La Différence, Stock (avec Christiane Besse et Tadahiro Oku) ou Albin Michel, où Ivan Nabokov a imposé Kawabata, sans oublier Marguerite Yourcenar, dont l'essai *Mishima ou la vision du vide* a contribué à l'engouement français pour cet écrivain (publié chez Gallimard). Souvent les traducteurs jouent eux-mêmes, un rôle de conseiller littéraire et apportent de précieuses informations. Qu'ils vivent au Japon, comme Patrick De Vos, Véronique Perrin, Elisabeth Suetsugu, Jacques Lévy ou en France, comme Rose-Marie Makino-Fayolle et Ryôji Nakamura. Et rappelons qu'Ôé doit, en grande partie, son Nobel à ses traductions françaises.

Mais, pour la littérature japonaise, la reconnaissance du public français a pris son véritable essor il y a dix ans, avec la création des éditions Philippe Picquier, entièrement consacrées aux textes d'Asie, classiques et contemporains. *« La littérature japonaise n'était pas traitée comme les autres littératures*, constate Philippe Picquier. *Il y avait les grands textes classiques et quelques auteurs contemporains isolés. Les choses ont changé parce que le lectorat a changé. Des petites maisons comme Bourgois, Rivages, Actes Sud, ont ouvert l'image de la littérature étrangère. »*

Misant d'emblée sur le long terme, la politique éditoriale de Picquier s'est voulue initiatique, pour entraîner son lectorat : commencer par installer des repères en publiant des anthologies, puis des écrivains de plus en plus contemporains comme Ikezawa, Rieko Matsuura ou Ryû Murakami. L'autre défi fut de casser l'image d'une littérature japonaise monolithique en mettant en valeur l'existence de différents genres : classique, populaire, érotique, policier... Des ventes moyennes à 3 000 exemplaires aux best-sellers de la maison, *Le Loup bleu*, d'Inoué, qui a atteint les 20 000 et *Tôkyô Express*, le polar de Seichô Matsumoto (plus de 12 000), Philippe Picquier constate une augmentation spectaculaire depuis les débuts de sa maison et considère que les auteurs japonais ont désormais trouvé leur public, comme le confirme le succès de sa collection de poche.

Outre les immenses difficultés de traduction inhérentes à la langue japonaise, se pose aujourd'hui le problème, constaté par certains spécialistes, d'une « baisse d'inspiration » de cette littérature. *« Beaucoup d'auteurs de la nouvelle génération*, analyse la traductrice Rose-Marie Makino-Fayolle, *tentent d'imiter une écriture internationale, inspirée d'un certain type de littérature américaine. »*

Devant l'intérêt grandissant pour les textes venus du Japon, les éditeurs français devront d'autant faire preuve de vigilance. Telle est notamment l'exigence de Rose-Marie Makino-Fayolle, qui vient de lancer chez Actes Sud une nouvelle collection de textes japonais contemporains, avec de jeunes auteurs à l'univers singulier comme Yôko Ogawa et Hikaru Okuizumi.

Marion Van Renterghem



René Sieffert, une vie pour le Japon ancien

● *Le traducteur du « Dit du Genji » a consacré près d'un demi-siècle à la littérature ancienne et publie le premier volume de l'anthologie du « Man. yôshû », recueil de poèmes du VIIIe siècle*

La petite ville d'Aurillac sait-elle qu'elle héberge *désormais* le plus grand connaisseur de littérature japonaise ? René Sieffert, auteur de la plus écrasante somme de traductions de japonais jamais publiées, a choisi les monts d'Auvergne pour sa retraite. Une retraite qui n'a rien d'oisif. A soixante-quatorze ans, il commence pourtant à entrevoir le terme d'une tâche qu'il s'était assignée au début des années 50 : traduire seul le corpus classique de littérature japonaise. Si on lui demande pourquoi il n'écrit pas cette histoire de la littérature japonaise que l'on attend de lui, il répond, bougon : *« Ce foutu* Man. yôshû. *»* Les poèmes de ce *« recueil de dix mille feuilles »* ont pourtant tous été traduits par lui depuis longtemps. Mais restaient les commentaires et la dernière touche (1).

Une crise de rhumatisme aigu l'avait immobilisé, il y a une trentaine d'années. Au lieu de faire des mots croisés, il a interprété un *tanka* par jour. Trente et une syllabes, dont il n'est pas toujours facile de trouver la clé. Le résultat, on le voit à présent. Cette anthologie, compilée au VIIIe siècle, propose les fondements de la poésie japonaise.

Après avoir traduit les principales œuvres classiques, non seulement le *Dit du Genji*, mais aussi les journaux de cour, les épopées guerrières, les recueils de Bashô, les pièces de nô de Zeami, les contes, le théâtre de Chikamatsu, René Sieffert s'est enfin attaqué à ce que l'on pourrait comparer, dans la culture occidentale, à l'*Anthologie palatine*. Mine pour l'étude de la rhétorique, de la linguistique et du système poétique japonais, ce trésor est également une inépuisable source d'informations sur la vie de cour et la lutte des clans à l'époque de Nara.

René Sieffert est allé parfaire la traduction dans *« le pays de Yamato »*, près de l'ancienne capitale, armé du guide poético-touristique de Takashi Inukai, et accompagné de sa femme. Depuis des décennies, se dévouant elle-même totalement à cette littérature, Simone Sieffert dirige la maison d'édition qui a pris en charge cette gigantesque entreprise littéraire, sans aucun équivalent dans aucune autre langue. Quand on demande à René Sieffert s'il connaît des confrères étrangers qui puissent rivaliser avec lui, il avance les noms de Donald Keene et d'Edward G. Seidensticker, mais aucun d'eux, en réalité, n'a poussé aussi loin, en anglais, la folie de traduire.

Japonologue par hasard, René Sieffert s'était tout d'abord essayé aux mathématiques, au droit, à l'égyptologie quand, en pleine guerre, alors que l'université de Strasbourg est repliée à Clermont-Ferrand, il se laisse convaincre par le maître Charles Haguenauer, en manque de disciples, de suivre des cours de japonais. Après ses études, nommé à la Maison franco-japonaise de Tôkyô, il sympathise, en 1951, avec l'ethnologue et conteur Kunio Yanagita, se destinant à l'anthropologie. C'est en assistant, par hasard, à Kyôto, à un spectacle de nô qu'il aura la révélation de la littérature ancienne. Après avoir traduit le *Taketori monogatari* (IXe s.), il passe à la traduction des pièces de Zeami (XVe s.). Le tour de manivelle est donné.

« J'ai toujours détesté les morceaux choisis », explique René Sieffert. *C'est grâce à ce principe que* les Français vont disposer d'intégrales absolument uniques. Pour oublier les exigences jugées absurdes des éditeurs, René Sieffert fondera sa propre maison d'édition, tout d'abord dans le cadre universitaire des « Langues O », où il enseigne, puis avec un financement indépendant : les Publications orientalistes de France, dont progressivement le domaine se restreindra au Japon.

La renommée du traducteur devient telle que Kawabata et Inoué exigent d'être traduits par lui, bien qu'il n'ait pour la littérature contemporaine qu'un intérêt limité. *Les Belles endormies* pour l'un, *La Tuile de Tenpyô* et *Voix dans la nuit* pour l'autre. Mishima se manifesta aussi, envoyant *Le Roi lépreux*. S'engageant de mauvaise grâce à traduire cet écrivain pour lequel il avait peu d'admiration, René Sieffert s'estime dégagé de sa promesse par la mort soudaine de Mishima. Enfin, *L'Eloge de l'ombre*, qu'il avait traduit parce qu'Etiemble lui avait demandé un inédit de Tanizaki au moment de sa mort, deviendra un classique retentissant et, pour beaucoup de Français, une porte ouverte vers la *sensibilité japonaise*.

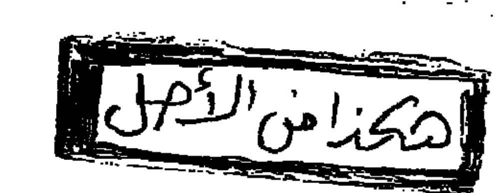
Mais René Sieffert aura surtout montré son amour passionné de la littérature classique. Il a, sur l'insistance de sa femme, accepté d'oublier les notes universitaires, ce qui, inévitablement, le conduit à rendre ses traductions limpides et explicites. *« C'est pour ici que j'écris*, répète-t-il, *pas pour les Japonais. »* Ce pari, il le tient en interprétant le *Man. yôshû*, présenté, comme l'avaient été les sept livres de Bashô, sur deux pages qui se font face : à gauche le commentaire, qui n'a rien de pédant et se contente d'éclaircir les faits historiques et la prosodie, à droite la traduction. Il est certain que plus d'un millénaire de lectures et de commentaires contradictoires ou convergents a fini par recouvrir le texte et lui a fait perdre sa virginité. Mais toute lecture de poésie n'est-elle pas la mise à nu d'un palimpseste ? Le traducteur s'est appuyé sur les cinq principales éditions critiques et a longuement conversé avec Takeshi Umehara, qui a lui-même offert des éclairages historiques sur telle ou telle circonstance de rédaction. L'anthologie permet d'entrevoir *« un tableau fascinant d'une civilisation très élaborée, voire sophistiquée, pour une large part antérieure à l'influence chinoise et bouddhique »*. La présence de certains codes poétiques, notamment l'usage des *makura-kotoba*, *« épithètes stéréotypées assez analogues aux épithètes homériques »*, et d'allusions historiques rend nécessaire le commentaire, mais n'empêche pas qu'on lise seule la traduction, conservant souvent une force poétique universelle, notamment dans les *sômon*, poèmes d'amour.

Manches mouillées de larmes ou de rosée, paroles que murmure le vent dans les pins ou que brouille le bruissement des bambous, algues des eaux profondes qui disent la profondeur inaltérable d'un amour, lueur de lune luttant avec l'ombre menaçante des monts, herbe d'oubli qui apaise la peine d'amour : tout un réseau de métaphores permet d'entrelacer la nature et le poème et constitue un paysage de mots.

Chostakovitch mit en musique ce Japon ancien. Il est à parier que des vocations musicales seront ici aussi suscitées par ces poèmes mystérieux ou soudain évidents dans leur traduction française. *« Sur les monts du nord/ le nuage qui s'étire/ le nuage bleu/ va s'écartant des étoiles/ et de la lune s'écarte. »*

René de Ceccatty

(1) *Man. yôshû*, premier volume (livres I, II, III), traduit du japonais par René Sieffert, Publications orientalistes de France (1, bd de l'Oise, 95030 Cergy Cedex), 432 p., 180 F.



Yutaka Haniya : l'écriture confrontée à l'impossible

● *Ecrivain, philosophe, essayiste, critique, polémiste, poète... Portrait d'un auteur inclassable de l'« école de l'après-guerre » récemment disparu*

Philippe Pons

« Q*uelque part dans l'inachevé.* » Comment ne pas penser à cette phrase de Rilke, titre des entretiens de Vladimir Jankélévitch avec Béatrice Berlowitz (Gallimard), pour évoquer Yutaka Haniya ? *Les Ames mortes* (*Shirei*), ce roman métaphysique et à la lettre l'œuvre d'une vie, reste inachevé. Comme suspendu. Où se situe Haniya, décédé le 19 février, figure insaisissable comme le fut le philosophe français, sinon dans cette quête de l'impalpable, de ce *« quelque chose d'autre »* qu'évoque Platon dans *Le Banquet*, dans ce *« pathos de l'incomplétude »* qui tenaille tout être ?

Haniya est inclassable. Mais sa parole ne peut laisser indifférent, peut-être parce qu'elle est à la mesure des inquiétudes de son temps. La foule rassemblée pour la cérémonie d'adieu à la dernière grande figure de la littérature de l'après-guerre, des livres ardus qui soudain apparaissent sur les présentoirs des librairies témoignent, au-delà de l'événement d'une disparition, de l'importance de cet auteur qui campe solitaire sur les cimes de la pensée. Il était peu connu, sinon du cercle des intellectuels, mais incarnait peut-être obscurément un questionnement essentiel : une exigence morale que n'épuise aucune maxime. Une édition en vingt volumes de son œuvre est en préparation.

« Vous êtes en retard, mais nous avons tout le temps. » Cet accueil qui d'une phrase effaçait le trouble du retardataire avait marqué notre première rencontre il y a plusieurs années. La figure austère du penseur absorbé dans sa quête métaphysique faisait place à celle d'un hôte affable et chaleureux qui, son kimono largement ouvert sur un torse frêle, allait partir dans un long monologue sur la littérature et le sens de l'existence en sirotant du vin hongrois. Le délié des mains aux doigts effilés, les coups de crayon sur la table scandant un argument, les yeux, parfois clos pour s'absorber davantage dans un raisonnement, qui se rouvraient soudain, narquois, pour mesurer l'effet déroutant de ses paroles sur son interlocuteur : Haniya donnait un tour épique au cheminement de sa pensée. Des références à Ibsen, Schiller et Dostoïevski, mais aussi Proust ou Julien Gracq, émaillaient son propos.

L'ironie n'était pas la moindre caractéristique de cet esprit maniant le paradoxe avec une redoutable dextérité. Même s'il prenait un malin plaisir à « semer » son auditoire, il dégageait aussi une grande gentillesse qui dans son œuvre s'exprime par une compassion envers les autres, une commisération envers tout ce qui vit. *« Il faut avoir une pensée pour ce poisson que nous mangeons et qui nous regarde avec les yeux du ressentiment. Qui dira sa souffrance ? Comment l'imaginer, nous qui n'avons pas été mangés par un King Kong ? »*.

« La pensée de Haniya est ardue, mais si on l'aborde sous l'angle de la bienveillance, inopinément tout s'éclaire », estime l'écrivain et critique Kunio Tsuji, l'un de ses disciples. Une humanité de Haniya qui s'exprimait aussi dans son goût, envers de son austère cheminement spirituel, pour les plaisirs prosaïques : les conversations jusqu'à l'aube, le cinéma, le pachinko ou les matches de base-ball, qu'il suivait sur deux télévisions à la fois...

Enfant à la sensibilité à vif, Haniya (né en 1910) avait nourri de l'expérience d'avoir été du côté des « forts » (à Taïwan occupé par le Japon, où vivait sa famille) une haine du colonialisme et de la tradition martiale qui marqueront l'orée de sa vie : il passa du nihilisme à l'anarchisme, puis au marxisme. Membre du Parti communiste, il fut arrêté en 1932. C'est en prison qu'il prit conscience que sa tentative de dépasser son nihilisme par le marxisme avait échoué, et qu'il éprouvera ce *« frisson »* qui allait déterminer l'orientation de son œuvre en lisant la *Critique de la raison pure*, de Kant. *« C'est en regardant les murs de ma cellule que j'ai pris conscience de l'infini* (mugen)*. En prison, il s'impose »*, dit-il. *« Celui qui ne peut pas penser l'infini ne peut prétendre à penser l'ici et le maintenant »*, écrira-t-il dans le chapitre V des *Âmes mortes* intitulé « Le Monde du démon du rêve ». Cette phrase comme le titre d'un recueil d'aphorismes qu'il publiera après la guerre, *Credo quia absurdum* (Je crois parce que c'est absurde) sont les grands jalons de son itinéraire.

Au lendemain de la défaite, dans l'effervescence de la parole retrouvée qui marqua ces « années zéro », la période la plus créative de la littérature et de la pensée du Japon contemporain, Haniya est une figure-phare de ce qu'il est convenu d'appeler l'« école de l'après-guerre » (*sengo-ha*) avec Hiroshi Noma, Shôhei Ôoka, Taijun Takeda et Toshio Shimao. Bien qu'ils n'aient jamais constitué un groupe organisé, ces écrivains ont en partage d'avoir vécu la guerre, de l'avoir combattue au plus profond d'eux-mêmes en se nourrissant de Marx, Nietzsche, Kierkegaard.

Et ils prennent parti sans ménagement sur le passé et le présent. Avec quelques autres, Haniya fonde la revue *Kindai Bungaku* (Littérature moderne). Comme la plupart, il est marqué par le marxisme et Dostoïesvki, mais il a fait le saut de la dialectique à la « mystériologie» : *« La révolution socialiste ne suffit pas. Il faut une révolution plus extrême, celle de l'existence, pour s'affranchir des contraintes du temps et de l'espace, de l'inconfort d'être là. »*

Une autre évidence s'est imposée à lui : les idées sont rétives et l'unique voie pour surprendre la lueur douteuse d'un sens est celle ouverte par la littérature, qui seule peut-être a la puissance de changer l'homme.

En littérature, Haniya rompt aussi avec un autre dogme : le « roman-je » (autobiographique), grand genre de littérature nippone, sans pour autant tomber dans le roman conceptuel. *« Le roman ne doit pas se contenter de raconter ce qui est ou notre petite expérience, mais ce qui est au-delà : sur le papier, l'écrivain a la puissance de Dieu créant l'univers. »* Et il se lance dans cette odyssée de la conscience où s'abolissent les barrières entre réel et irréel que seront les *Âmes mortes*, dont le premier chapitre, paru en 1946 dans *Kindai Bungaku*, a pour théâtre un asile psychiatrique – lieu liminaire s'il en fut.

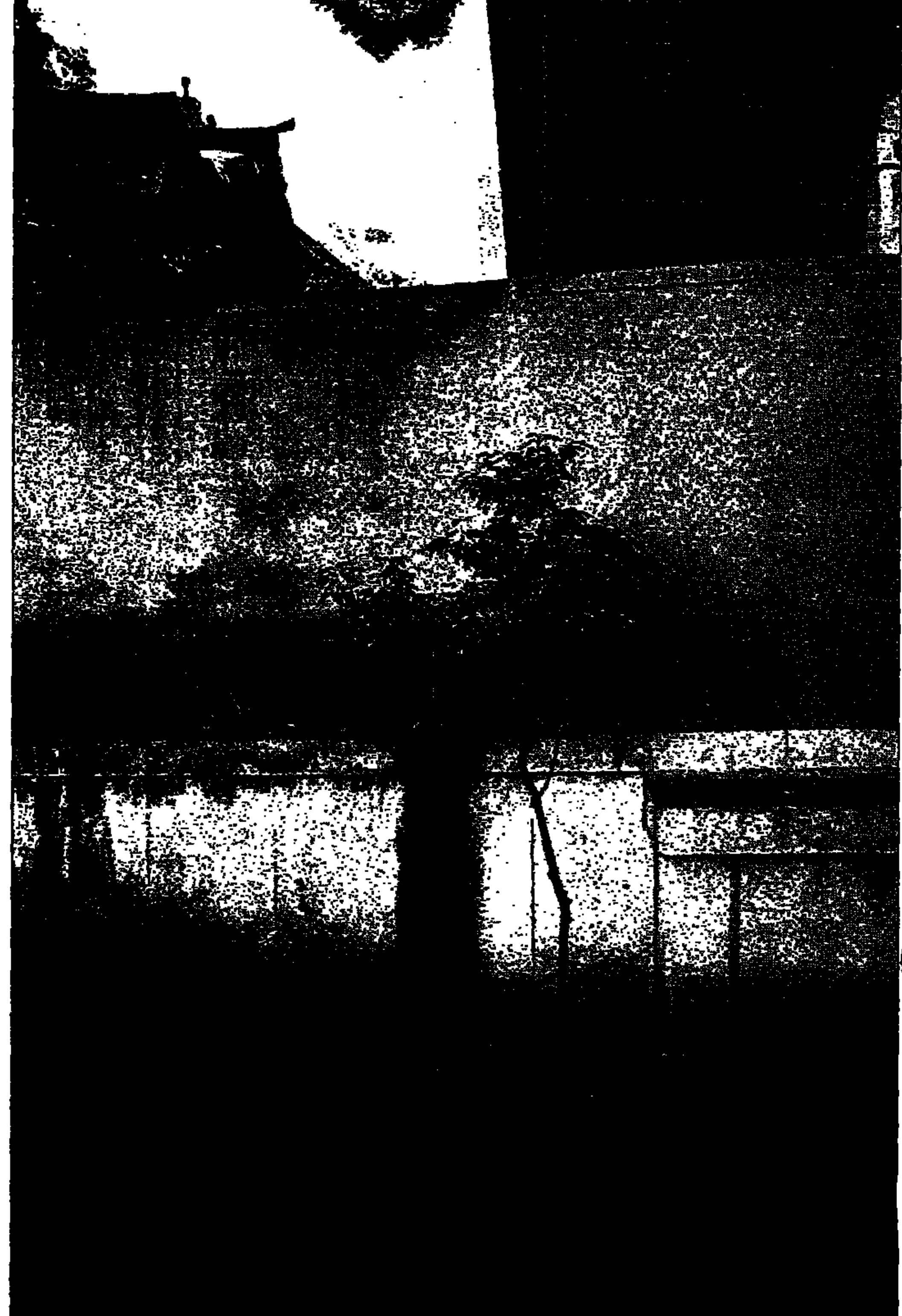
Laboratoire d'expérimentation linguistique, roman métaphysique, essence de la littérature ? Les critiques s'épuisent à caractériser les *Âmes mortes* et à en démonter les constructions spéculatives qu'énoncent sous forme contradictoire les personnages. Percer l'énigme de l'existence : lourde tâche... Et entre le quatrième et le cinquième chapitre (paru en 1975), couronné par le Grand Prix de la littérature, s'écouleront vingt-six ans. Entre-temps, Haniya écrit sur la politique avec verve (dénonçant le stalinisme : *« La révolution doit changer les idées et non tuer les hommes »*) mais distance : *« La politique n'est qu'un petit élément de l'univers »*, disait-il. *« Un jour*, se souvient Kunio Tsuji, *l'écrivain Kazumi Takahashi m'avait pris à partie devant Haniya en disant que les intellectuels ne devaient pas rester dans la tour d'ivoire de leur bibliothèque. Haniya vint à mon aide : "Si vous pensez que cet engagement peut enrichir votre littérature, allez-y, sinon c'est vain." Dans l'apathie politique actuelle, on mesure mal la portée de ces paroles, mais dans la fièvre de 1960* [mouvement de lutte contre le traité de sécurité avec les Etats-Unis] *il fallait du courage pour tenir de tels propos. »* Cette année-là, Haniya avait publié *La Politique au creux des illusions*. Cinq ans plus tard, il déclarait que *« la révolution sans la révolution »* suscitait en lui insatisfaction et indignation, et qu'il reprenait sa mise en abyme qu'était l'écriture des *Âmes mortes*. Il continua à publier d'innombrables essais philosophiques dans les revues et, en 1970, un recueil de récits et de portraits : *Le Cheval noir dans les ténèbres*.

Shirei, dont le neuvième chapitre a été publié en 1995, reste inachevé, mais non inaccompli. Le cheminement semble interrompu par des points de suspension. *« L'inachevé est une forme d'achèvement : la littérature de Haniya est celle du vœu*, estime Kunio Tsuji. *Dans un monde d'hécatombes, on ne devrait pas laisser mourir comme si ces vies rayées du monde n'avaient servi à rien : voilà sa grande leçon. »* Haniya, qui « convoque » Jésus-Christ et Bouddha et écrit que *« le Jugement dernier revient à celui qui a été mangé »*, a passé le témoin. Qui prendra le relais et continuera ce voyage sans idée de retour pour écrire ce dialogue entre Bouddha et un nihiliste auquel travaillait l'auteur disparu ?

Bien que son influence soit souvent dédaignée par les cercles littéraires officiels (*bundan*), Haniya a profondément marqué une génération d'écrivains par sa stature spirituelle et son inlassable poursuite de la révolution par les mots. *« Il a dominé la nuit du Japon de l'après-guerre*, écrivait de lui Yukio Mishima. *Dans la fosse sans fond qui nous aspire il susurre le seul espoir qui nous reste. » « C'est le premier romancier à avoir pénétré le no man's land entre la vie et la mort »*, estime pour sa part le penseur Takaaki Yoshimoto. Si son influence fut grande, son originalité ne l'est pas moins, et son œuvre monumentale reste solitaire.

Des cartons où il rangeait méticuleusement, chapitre par chapitre, ses manuscrits surchargés, de ratures et d'ajouts sourd la voix du révolutionnaire éternel qui semble exhorter encore : *« Il ne faut jamais en rester là. »*

★ **Les premières pages du chapitre V des *Ames mortes* ont été traduites par Jacques Lévy dans *Littérature japonaise contemporaine, essais*, Philippe Picquier, 1989.**

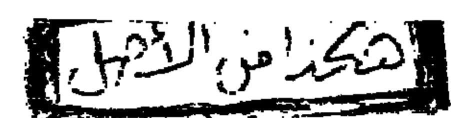


e x t r a i t

Le monde du démon du rêve

« Ce poète mystique aurait eu coutume de dire, quand les gens se mettaient à parler de fantômes : "*Les spectres se manifestent rarement devant les personnes douées d'imagination. Ils n'apparaissent qu'aux âmes vulgaires, inaptes à percevoir l'essence des choses. Si l'on admet qu'un spectre n'est qu'un objet qui se reflète dans l'œil grossier de la chair, il faut appeler vision ce qui se reflète dans l'œil de l'esprit.*" Ah ! Et si justement il se trouvait ici un homme capable de voir à la fois ces vulgaires spectres et ces visions de l'essence des choses et qui, de surcroît, solidement coincé entre les deux comme un levier de fer placé entre une pierre angulaire et un poids immense, resterait à jamais étendu sans faire le moindre mouvement ni même tenter de s'échapper ! »

★ **Extrait du cinquième chapitre des *Ames mortes* de Yutaka Haniya.**





Avatars et nouveaux phares de la modernité

● Les sciences humaines japonaises entretiennent un dialogue avec la pensée française, sur laquelle elles portent désormais un regard renouvelé. Un « entrecroisement » stimulé par de nombreuses traductions

On relève souvent l'influence de la pensée occidentale, et particulièrement française, sur les intellectuels japonais. Parmi nos penseurs, les plus grands ont été traduits, commentés, assimilés et un dialogue s'est institué avec leurs « passeurs » japonais. Mais les idées ont-elles fait souche, les outils conceptuels ont-ils fonctionné sur la réalité japonaise ? Au lendemain de la guerre, un penseur comme Masao Maruyama nourri de la philosophie allemande avait tellement intégré celle-ci qu'il avait réussi à faire siens certains de ses concepts pour penser l'histoire japonaise. Par la suite, à l'exception des sartriens, par le biais de l'engagement ou de certains élèves de Lévi-Strauss dans leur travail sur le terrain, les maîtres à penser sont restés des icônes : étudiés comme Descartes ou Husserl, Foucault ou Bourdieu nourrissaient rarement des recherches.

Une mutation est en cours : si la présentation-traduction de grandes œuvres se poursuit (les dix volumes des *Dits et écrits* de Foucault sont en cours de traduction), leur réception est moins passive et plus utilitariste. Une nouvelle génération d'intellectuels s'efforce, par un va-et-vient entre les pôles occidental-français/extrême-oriental-asiatique, de développer de nouvelles interrogations.

Le phénomène, encore embryonnaire mais significatif, n'est pas un avatar de la vague post-moderniste des années 80 : il naît au contraire sur ses cendres. Le subjectivisme post-moderne a trouvé au Japon une terre promise en renouvelant le nativisme intuitionniste (sorte de phénoménologie immanentiste), qui est élevé au rang de pensée nationale. Le post-modernisme a remis à la mode Kitarô Nishida (1870-1945) et Tetsurô Watsuji (1889-1960), dont les pensées furent récupérées par l'ultranationalisme – sans qu'il y ait aujourd'hui le moindre pendant nippon à l'« affaire Heidegger».

Le post-modernisme – qui a coïncidé au Japon avec l'euphorie de la période de la « bulle financière » – a été marqué par une résurgence de néonationalisme culturel tendant à faire apparaître l'archipel comme un prolongement-dépassement de la modernité occidentale. La déconstruction des grands discours, assimilée à la fin de l'« impérialisme intellectuel » occidental, et la crise des économies européennes et américaines ont formé le contexte à un retour du fantasme d'une ineffable singularité nippone. Le phénomène fut récupéré par le commercialisme médiatique avec ce qui a été baptisé *« new aca »* (néo-académisme).

Que reste-t-il du narcissisme triomphaliste ? Pas grand-chose sinon, comme ailleurs, un pseudo-intellectualisme de grande consommation. Les intellectuels sérieux se sont retirés du marché médiatique. Parce qu'il avait publié, en 1980, *Origines de la littérature japonaise moderne*, Kôjin Karatani (né en 1941) a été considéré comme un précurseur du post-modernisme au Japon. Critique littéraire, nourri des penseurs français et anglo-saxons, il tentait de redéfinir, sur les traces de Derrida et de Wittgenstein, le phénomène de la modernité en déconstruisant la notion de littérature moderne comme catégorie académique pour la percevoir comme objet et mode de représentation. *« Le post-modernisme est un phénomène social mort*, dit-il. *Qui se souvient des "new aca" ? Sinon que certains ont nourri les adeptes de la secte Aum avec leur mixage du tantrisme et des thèses de Julia Kristeva ? Quant à l'"individualisme souple" prôné alors, c'était plutôt du "totalitarisme souple". »*

L'itinéraire d'un Karatani ou d'un Akira Asada (né en 1957), autre phare des années 80, émule de Deleuze et Guattari, porté aux nues par les médias, qui travaille aujourd'hui à un ouvrage ardu sur l'échange et la monnaie, sont symptomatiques d'un retour à la rigueur. *« On ne peut faire l'économie de Marx »*, estime Karatani en écho à Jacques Derrida. Ce besoin de points d'appui est perceptible dans le monde universitaire, où l'on assiste à un désenclavement de l'étude des penseurs français (les cours sont suivis par des non-francisants en quête d'une méthodologie) et à une redéfinition des plates-formes du Savoir dont témoigne le succès de trois volumes sur ce thème par les éditions de l'université de Tôkyô. La revue académique *Shisô* (Pensée) vient, d'autre part, de consacrer un numéro à un colloque sur la méthodologie sociologique française (centré sur Pierre Bourdieu) qui s'est tenu à Tôkyô. *« Il s'agit de faire nôtre ce que nous avons absorbé pour aller ailleurs en travaillant d'égal à égal avec nos pères spirituels »*, estime Yasuo Kobayashi (traducteur de Derrida, Duras, Lyotard), qui a dirigé les ouvrages sur le Savoir.

Au carrefour de deux héritages, les intellectuels japonais nourris de pensée occidentale, mais désinhibés par rapport à elle commencent à explorer des champs (fin d'une histoire universelle axée sur l'Occident, critiques des idéaux et modèles politiques modernes, reformulation des liens avec le reste de l'Asie) qui les concernent au premier chef, mais intéressent aussi leurs homologues occidentaux par le décentrage de la problématique qu'ils opèrent.

La question sur laquelle convergent les interrogations est celle de la modernité, comme l'a montré un récent séminaire (« La modernité après le post-moderne ») organisé par l'université de Tôkyô et Paris-VIII. *« Le thème d'avant-guerre dépassement de la modernité occidentale, ou posé sur le mode post-moderniste du prolongement nippon de celle-ci, est dépassé. Il s'agit d'envisager la dimension plurielle de la modernité »*, nous dit Hidetaka Ishida (traducteur de Foucault et Bourdieu). Pour Satoshi Ukai (traducteur de Genet, Derrida et Renan), poser la question de la modernité en termes de dépassement revient à rester prisonnier du schéma hégélien, et donc occidental, alors même qu'on le récuse. Penser une modernité *« pluriphonique »*, selon l'expression d'Akira Asada, suppose inventorier l'expérience historique que constitue toute modernité. *« Même en Occident la modernité est plurielle, mais nous avons trop longtemps pensé celle-ci en étant prisonnier de la bipolarité Est-Ouest et de la convergence du premier pôle vers le second »*, poursuit Ishida.

Penser une modernité plurielle suppose une déconstruction de l'histoire occidentale qui se l'approprie, mais pose aussi la question du rapport à l'Autre et de la notion d'universalité. Travaillant à un ouvrage sur l'Europe et l'histoire universelle, Osamu Nishitani (traducteur de Blanchot, Levinas, Bataille) estime que jusqu'à présent la mondialisation a été perçue comme l'extension de *« valeurs universelles »* qui, en réalité, sont européennes. Pour Nishitani, le produit de l'universel occidental est la *« créolité » en tant que revendication d'hétérogénéité interne.*

Engagé politiquement, Satoshi Ukai s'interroge sur la fonction de la mémoire. Traducteur des *Assassins de la mémoire*, de Pierre Vidal-Naquet, il démonte les mécanismes du révisionnisme historique et du postcolonialisme pour mieux appréhender l'absence du « syndrome de Vichy » au Japon.

En filigrane à une étude de textes littéraires, le spécialiste du XVIIIe siècle français Akira Mizubayashi réfléchit, dans *La Volonté de bonheur* (ouvrage publié en japonais) sur les transformations psychiques et institutionnelles qu'entraîne l'émergence de l'économie de marché. *« Des hommes imaginent alors un autre modèle de société : il n'est pas inutile de faire le détour par leur utopie pour penser le présent »*, dit-il. Sous-jacents plus qu'explicites, les outils conceptuels sont évidents : *« Tout cela n'aurait pas été écrit sans Foucault. »* Ce livre, plus historisant et sociologisant que celui de Pierre Mauzi, *L'Idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIIIe siècle* (Albin Michel, 1994), est une illustration, parmi d'autres, de l'intégration de la pensée française au corpus intellectuel nippon.

L'anthropologue Junzô Kawada (disciple de Lévi-Strauss) a magistralement résumé au cours d'un séminaire les voies qui s'ouvrent : *« J'aimerais relativiser ce qu'on tend à croire universel et absolu, par exemple la modernité, et montrer que ce qu'on prétend universel ne représente qu'un aspect du particulier, cela afin d'élargir l'éventail des choix. »* Elargir l'éventail des choix, développer des interrogations plus radicales : tel est l'enjeu de l'entrecroisement des pensées françaises et japonaises – entre autres.

Ph. P.

★ Signalons la parution de l'excellent « Que sais-je », *La Pensée japonaise*, de Pierre Lavelle (PUF, nº 3188)

Traductions au Japon : le sommeil des romans, l'élan des essais

En mars 1991, un article du quotidien japonais *Asahi Shimbun*, intitulé « La littérature française toujours dans l'impasse », décrivait la difficulté du roman français à retrouver auprès du public japonais la faveur dont il avait longtemps joui, des années 20 jusqu'au milieu des années 70. Six ans plus tard, les espoirs de voir apparaître des auteurs susceptibles d'intéresser à nouveau les Japonais se révèlent-ils vains ? Il semblerait que ceux qui ont fait le choix d'une littérature jouant moins sur la rhétorique, plus proche de la vie aient mieux répondu aux attentes des lecteurs. Ainsi, Shigeki Hori traducteur heureux d'Annie Ernaux et d'Agota Kristof, les deux principaux succès récents au Japon, voit dans les 35 000 exemplaires vendus de *Passion simple*, l'expression d'un intérêt pour « une autre France », non plus celle des « esthètes » du nouveau roman, mais celle plus humaniste des narrateurs des sentiments. Quant au « phénomène » Kristof, avec plus de 400 000 exemplaires vendus de sa trilogie, M. Hori l'explique par l'attrait des lecteurs pour une vision totalement anticonformiste du monde, évoquée dans un langage simple, avec des expressions courtes (le traducteur précise d'ailleurs qu'il a eu en tête la forme propre au haïku pendant son travail) qu'affectionnent particulièrement les Japonais. A l'inverse, le peu de réaction à la tentative des éditions Hakusui Sha d'attirer l'attention du public par la publication d'auteurs français tels que Patrick Deville, Jean Echenoz, Antoine Volodine, Gérard Macé ou Patrick Besson semble montrer que l'aspect avant-gardiste les reléguerait plutôt maintenant dans une sphère étroite, marginale.

On est loin alors de cet « intérêt vital » pour les ouvrages français du monde littéraire japonais d'avant et après-guerre, que Toru Shimizu, spécialiste de Valéry et traducteur de Duras, décrit comme à l'origine d'importantes transformations de la littérature japonaise. Pourtant, beaucoup des grandes figures d'autrefois ont maintenant presque entièrement disparu du paysage littéraire japonais. Epuisés, les ouvrages de Malraux ne sont plus réimprimés, Sartre est pratiquement introuvable hors des bibliothèques, Beauvoir, comparativement, est plus présente dans les librairies, mais essentiellement par *Le Deuxième Sexe*. Parmi les multiples œuvres traduites de Camus seul *L'Etranger* continue à se vendre. Zola paraît oublié. *Les Liaisons dangereuses*, dont il existait même trois traductions en poche, a disparu de la circulation. La fameuse traduction de l'écrivain Shôhei Ôoka du *Rouge et le Noir* est épuisée...

Pourtant, avec près de deux cents livres traduits annuellement, la France se situe au deuxième rang derrière les Etats-Unis (loin derrière, il est vrai, puisque 75 % des ouvrages traduits sont anglo-saxons, soit vingt fois plus !). Les ventes restent souvent limitées à deux ou trois mille exemplaires. Des livres comme *Annam* de Christophe Bataille, qui atteignent dix mille exemplaires, sont donc des succès notables.

Les étudiants ne lisent plus, dit-on, les garçons moins encore que les filles, et cela qu'il s'agisse de littérature japonaise ou étrangère. Le plus souvent distraction ou recherche d'informations, la lecture s'oriente vers le genre policier-thriller ou les documents, domaines où les Etats-Unis se sont taillé la part du lion ! Mais le document, *Le Cri de la mouette*, ou le roman de Bernard Werber, *Les Thanatonautes*, vendu à trente mille exemplaires dans les trois mois après sa parution, sont des exemples de succès possible d'ouvrages français.

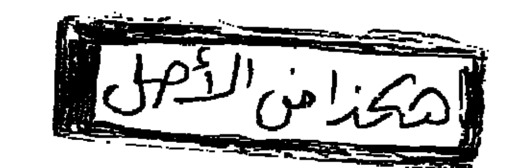
Par ailleurs, il est évident que les choix éducatifs du gouvernement (enseignement renforcé de la langue anglaise et suppression de l'enseignement obligatoire d'une seconde langue étrangère dans les universités) ou politiques (rapprochement avec les autres pays d'Asie) entraînent un retrait général de l'influence culturelle française au profit de la Chine, de la Corée, de la Malaisie, etc.

Le domaine des sciences humaines, par contre, offre toujours un contexte particulièrement ouvert aux propositions françaises. Lévi-Strauss, Foucault, Barthes, Deleuze, Bourdieu, Baudrillard, Derrida font l'objet de traductions, de commentaires, de reprises dans des travaux japonais. Kan Nozaki, professeur à l'université Hitotsubashi, et traducteur entre autres de Jean-Philippe Toussaint, succès français presque unique des années 80 (100 000 exemplaires pour *La Salle de bain*, 50 000 pour *Monsieur*), analyse cette référence systématique à la pensée française, entre autres choses, comme une arme face à la culture américaine dominante. L'intérêt actuel pour la « créolité » et les traductions de Chamoiseau ou Confiant s'inscrit également dans cette voie.

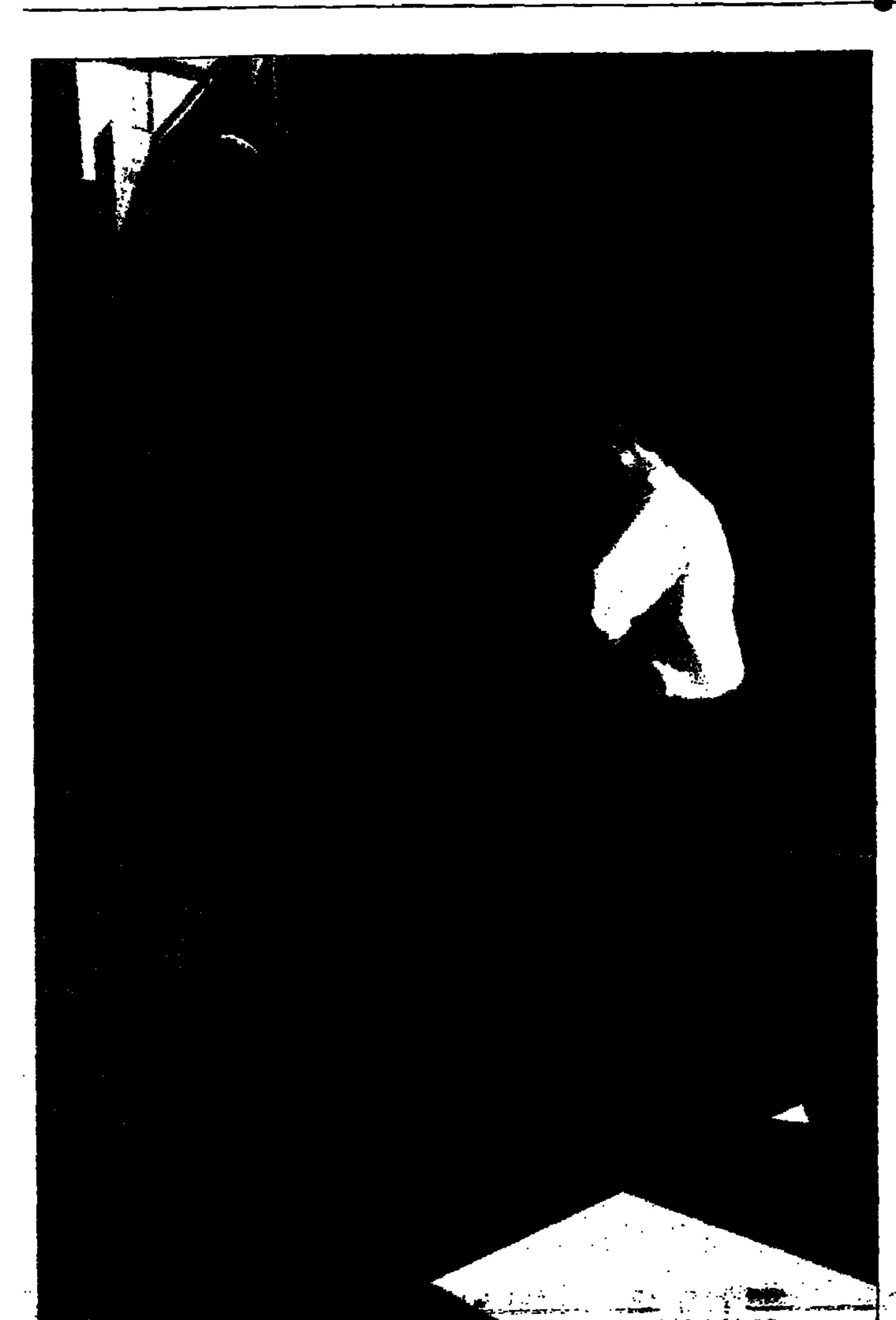
Yukihiko Okada, directeur du bureau des copyrights français, aime citer le célèbre poète Sakutarô Hagiwara (1886-1942) : *« Je rêve d'aller en France mais la France est bien loin, alors je me contente de mettre un costume neuf et de sortir au gré de ma fantaisie... »* : depuis l'époque vécue par le poète, la France s'est peu à peu rapprochée du Japon, les Japonais y voyagent maintenant facilement, elle ne cristallise plus le même désir d'ailleurs qui se satisfaisait de la lecture.

Corinne Quentin









Traduire la poésie

● *Tenter la difficile harmonie entre le fond et la forme, s'attacher à faire ressortir l'authenticité des textes, s'approcher de l'oralité originelle. Une tâche immense assignée aux traducteurs*

La forme des poèmes consiste généralement en cinq vers (ku) comptant au total trente et une syllabes. (...) Même si le poème compte une ou deux syllabes supplémentaires, on ne considère pas cela comme un vice quand, lu à voix haute, il ne s'écarte pas du modèle. (...) Quand il est difficile d'harmoniser l'inspiration et la forme, il faut donner la primauté à l'inspiration. Si, en fin de compte, le sentiment n'est pas profond, il faut soigner la forme. Ce que j'entends ici par forme, c'est que le poème, à l'écouter, ait pureté et raffinement, qu'il sonne comme un poème, et aussi qu'il contienne une touche d'originalité. »

Non, ces lignes n'ont pas été écrites par un de nos grands pionniers de la japonologie française, tel un Léon de Rosny révélant en 1871 à ses compatriotes encore tout imbus de culture gréco-latine les *« poésies anciennes et modernes des insulaires du Nippon »*. Ni davantage par un Georges Bonneau tentant à la veille de la deuxième guerre mondiale de cerner *Le Problème de la poésie japonaise*, au terme d'un long labeur de traduction des diverses formes qui la composent, y compris ces chansons paysannes, les *dodoitsu*, qu'il révéla à Claudel.

Il s'agit ici de conseils donnés dans un ouvrage datant du début du XIe siècle, *La Moelle de la poésie : nouvelle compilation*, traité rédigé par Fujiwara no Kintô, qui, pour être aussi doué en poésie japonaise qu'en poésie chinoise, en musique qu'en calligraphie, n'eut pas la brillante carrière de fonctionnaire à laquelle lui donnait droit sa haute naissance.

Jacqueline Pigeot, qui le traduit et le cite dans *Questions de poétique japonaise* (PUF, 142 pages, 98 F), nous explique qu'en fait la poésie japonaise classique restait très centrée sur l'écrit, si bien que cette revendication d'oralité doit être avant tout comprise comme l'affirmation d'une spécificité nationale par rapport à la Chine. Il n'en demeure pas moins que ces lignes pourraient peut-être parvenir à décomplexer un peu le traducteur actuel de poésie japonaise en lui ouvrant quelques pistes de réflexion puisées, somme toute, aux meilleures sources.

Car, quelle marge de manœuvre reste-t-il au fond à ce pauvre traducteur dans le cas d'une langue dont il ne pourra jamais rendre les beautés calligraphiques ? Il ne peut que privilégier – maigre compensation à la perte irrémédiable du signe – l'oralité, sans se vouloir plus tankaïste ou haïkaïste que les maîtres japonais dans le compte des syllabes. L'important n'est-il pas, en effet, qu'une traduction poétique, lue à haute voix, ne s'écarte « pas trop » de l'original, du « modèle » ? Et le dilemme n'est-il pas toujours celui-ci : privilégier le fond, ou quand celui-ci, pour une raison ou une autre, paraît secondaire, ou difficilement recevable dans la culture d'arrivée, soigner la forme ? D'un côté on doit affronter un contenu trop riche et qui déborde déjà la capacité, la normalité syntaxique et prosodique de la langue de départ. Ou bien c'est la syntaxe et la prosodie qui l'emportent, et, dans ce dernier cas, le minimum requis est bien que la traduction « sonne » comme un poème, et donc comme un poème de son temps.

Or, paradoxalement, et même si l'on tient compte des différences structurelles des deux langues, le respect de l'oralité française contemporaine semble conduire en fait à synthétiser encore davantage, aboutissant plutôt à un déficit de syllabes, quel que soit le genre envisagé. Cette tendance ne fait que s'accentuer, si l'on compare la traduction d'un même poème faite par un poète peu ou non japonisant avec celle produite par un japonisant déclaré.

Partons du haïku. Il faut *« viser d'autant plus juste que sont peu nombreux les éléments du poème, en peser le poids sur des balances d'autant plus sensibles qu'ils sont légers »*, nous dit Jaccottet en prélude à son recueil de haïkus qu'il vient de présenter dans *Les Immémoriaux* (Fata Morgana, 1996). Pour le même célèbre haïku de Kobayashi Issa, alors que Jean Cholley (*En village de miséreux*, Gallimard, 1996) traduit en respectant quasiment le rythme de l'original : *« Ce monde de rosée est/ certes monde de rosée/ certes, mais pourtant »*, Philippe Jaccottet réduit *« Ce monde, une rosée./ Je le veux bien : /Pourtant, pourtant... »*

Prenons encore un poème moderne de longueur moyenne, *La Chanson de la flamme*, de Makoto Ôoka. Dominique Palmé vient d'en donner une traduction dans un recueil de poèmes d'Ôoka intitulé *Propos sur le vent* (Brandes, 1994). Ainsi a-t-on, par exemple, à la fin de la première strophe : *« Moi qui ne puis jamais rester au même endroit/ A l'instant j'étais là, je n'y suis plus déjà/ Puisque brûler pour moi rime avec s'en aller. »* Jean-Pierre Faye en avait affûté une première version dans *Poésie 86* (Seghers) : *« Je ne suis jamais fixe/ ce que je suis un moment avant/je ne le suis plus/toujours je change/et je laisse/ je brûle. »* Toujours plus court ! semblent nous dire nos poètes, nous rappelant Jude Stéfan, qui, dans le timbre de ses stances, nous apostrophait déjà : *« Ecouter crée la voix/où brève vibre/merveille votre vie. »*

Pour le Japon, cette question de la brièveté reste encore cruciale, d'autant qu'elle peut annoncer, comme le laisse présager l'extraordinaire succès de librairie des tankas de Machi Tawara, un retour en force du tanka et du haïku qui anéantirait un effort déjà séculaire pour sortir de ce cadre *(voir article ci-contre)*. On doit même sans doute aller jusqu'à discuter la question de savoir dans quelle mesure la poésie japonaise contemporaine découle naturellement du tanka et du haïku.

En France, on peut toujours s'amuser, comme le fait avec brio Jean Sarocchi dans un long article intitulé *Traduire le haïku ?* publié dans la première livraison d'une nouvelle revue d'études japonaises éditée par Philippe Picquier, *Daruma*, à composer une anthologie de haïku français par *« prélèvements discrets »* chez Verlaine ou Lamartine, à *« haïkaïser – pourquoi pas ? – Valéry »*. Dans la tradition japonaise, le jeu reste plus dangereux, voire interdit. Mais il est vrai qu'un vers tel que celui de Gôzô Yoshimasu : *« O ce sein qui se reflète sur la coupelle de la tasse de café ! »* semble devoir ne rien gagner à être inséré, comme il l'est, dans un contexte plus long.

Michel Butor, dans *Le Japon depuis la France – Un rêve à l'ancre* (Hatier), consacre un chapitre à la « hardiesse » de Jacques Roubaud présentant au public français le tanka classique : *« aspect particulièrement fascinant mais aussi particulièrement ésotérique de l'univers japonais »*. Dans son recueil, *Mono no aware* (Gallimard), Jacques Roubaud résume l'argument d'un nô célèbre où la grande poétesse Ono no Komachi se lave d'une accusation de plagiat en plongeant un manuscrit ancien dans le courant rapide de la rivière du palais. Michel Butor commente : *« L'eau de la langue étrangère fait ainsi ressortir l'authenticité des textes anciens et nouveaux. »* La tâche assignée au traducteur devient alors immense, à la hauteur exacte de ce que Fujiwara no Kintô demandait aux poètes eux-mêmes.

Yves-Marie Allioux

Jeux et mutations de la « culture jeune »

● *Les nouveaux romanciers en pleine évolution : influence américaine, fragmentation, stratégies ludiques, emprunts aux univers étrangers marquent-ils la fin d'un isolationnisme ?*

Les temps ont changé depuis l'après-guerre. Il y eut Kawabata, Tanizaki et Mishima ; Masuji Ibusé, Shôhei Ôoka ou Jun Ishikawa. Il y avait Yasushi Inoué, Kôbô Abé, Shûsaku Endô ou, trop tôt disparu, Kenji Nakagami. Leurs œuvres, déjà classiques, demeureront inscrites dans le patrimoine de la littérature moderne japonaise.

Mais, de toutes les figures marquantes, seuls Kenzaburô Ôé et quelques autres, Yoshikichi Furui, Shin. ichirô Nakamura, Saïichi Maruya ou Hisashi Inoue, survivent au *délitement de ce qui est une certaine* idée de la grande littérature – lorsque chacun avait son message, sa vérité à transmettre. Le ton est au pessimisme, se traduisant, dans les principales revues littéraires (*Shinchô, Gunzô, Bungakkai, Subaru, Eureka*...), par d'innombrables numéros spéciaux et débats de spécialistes consacrés aux génies défunts et à l'avenir incertain de la littérature contemporaine. Il serait faux pourtant d'affirmer que les terres sont désormais arides. Les nouvelles générations sont actives et, loin des lamentos, continuent de faire de la littérature, mais différemment. A l'orée du *XXIe siècle, écrire se définit* selon une combinatoire inédite qui conjugue diversement les valeurs de la féminité, de la jeunesse, de la transculturalité et du divertissement linguistique.

Les femmes sont nombreuses, depuis une quinzaine d'années, à se distinguer sur la scène littéraire. Des pionnières du féminisme, Minako Ôba, Taeko Kôno ou Taeko Tomioka, aux extrémistes de la sexualité que sont Rieko Matsuura ou Eimi Yamada, la palette des romancières est large et riche. Yûko Tsushima et sa sincérité, Mieko Kanai et son ironie, Yôko Ogawa et son désenchantement, tant d'autres encore s'attachent à décrypter la femme, son cœur et son corps : une vision du monde où, le plus souvent, l'homme est accessoire, et la société un carcan insupportable. Les revendications, explicites ou non, nourrissent leurs récits.

Cette culture féminine interprétée par la « culture jeune » a donné quelques-uns des plus grands succès éditoriaux de ces dernières années. Ainsi de Machi Tawara, dont le recueil de *tanka* (poèmes de 31 syllabes), *L'Anniversaire de la salade*, a recueilli tous les suffrages en 1988. Humour et trivialité créent une alchimie particulière : *« Jetons les hommes, comme on quitte sa chaise dans un restaurant de hamburgers. »* Plus emblématique encore est le cas de la romancière Banana Yoshimoto, dont presque tous les récits, depuis *Kitchen* (1988) (1), dépassent le million d'exemplaires. En rupture de famille et d'amour, ses jeunes héroïnes se débattent dans des tourments existentiels, jusqu'à un dénouement en général heureux : Yoshimoto s'inspire largement des mangas pour jeunes filles, histoires à la fois morbides et idéalistes. Comment échapper à la solitude quand les repères vacillent ? Voilà l'une des thématiques qui envoûtent la jeunesse, exprimant sans nul doute un désarroi profond que renforce logiquement l'augmentation du bien-être matériel.

Les succès récents de Haruki Murakami, depuis *La Ballade de l'impossible* (1987) (2), reposent en partie sur cette même problématique. Amours et amitiés perdues ressuscitent parfois dans un autre univers. Mais la jeunesse dont il est question ici renvoie aux années 70, à cette vague unique d'espoir et de révolte, sublimée en une inaccessible utopie.

Auteur prolixe, Ryû Murakami cible aussi la jeunesse – traquée dans son évolution même. De la rébellion sexuelle et donc morale, objet de ses premiers récits (*Bleu presque transparent*, 1976) (3), à l'observation de lycéennes libertines (*Love and Pop*, 1997), Ryû Murakami se veut proche d'une actualité brûlante. Tout récemment encore, *Kyôko* (1995) (4), roman et film, a créé l'événement.

La « culture jeune » prend donc diverses formes, mais l'un des points communs est le refus des signes qui renverraient à une spécificité japonaise. Certes la plupart des romans contemporains se situent au Japon, mais ils pourraient se situer n'importe où au sein d'une civilisation planétaire sous influence américaine. L'exotisme n'est plus, et c'est peut-être là une révolution littéraire.

L'écriture même échappe à la légitimité nationale : les étrangers sont aussi des auteurs à part entière, honorés par des prix qui distinguent leur excellence. Ainsi en est-il, depuis de longues années, pour quelques écrivains de l'émigration coréenne, tels que Hoe-sung Lee ou la jeune Miri Yû. Ainsi encore, phénomène nouveau, d'auteurs liés à l'Occident par leur biographie ou leur formation : Ian Hideo Levi (qui vient aussi de publier la traduction anglaise partielle du recueil poétique *Man.yôshû*), Anna Ogino ou David Zoppeti. Certains auteurs japonais publient dans deux langues, comme Yôko Tawada (allemand) ou Minae Mizumura (anglais). Venus d'horizons divers, ils innovent dans le métissage des influences – à la manière de Kazuo Ishiguro, Japonais d'Angleterre. Même si l'on ne peut parler d'une *« world literature japonaise »*, ces exemples ébrèchent sérieusement le mythe du particularisme linguistique (5).

La langue japonaise, en effet, est le lieu d'un enjeu capital : comment l'écriture littéraire peut-elle s'approprier la modernité, condition de sa survie en tant qu'art ? A cette question, nombreux sont les écrivains qui répondent par des stratégies ludiques, par des expérimentations graphiques, stylistiques ou conceptuelles – *au deuxième degré*. Les romans gags de Gen. ichirô Takahashi sont, à chaque fois, des essais de rénovation lexicale ; Osamu Hashimoto ne cesse de parodier les grands classiques, induisant par son succès la vogue de l'intertextualité et des versions modernes d'œuvres anciennes ; Yasutaka Tsutsui, qui a toujours navigué entre fable et science-fiction, est le premier à tenter avec ses lecteurs le roman interactif via l'informatique...

Plus le jeu pourtant est formel, plus les œuvres se déréalisent en s'enfermant dans leur réseau allusif : elles paraissent pour la plupart intraduisibles, ancrées dans un contexte exclusivement japonais. L'ambition universaliste en est absente, comme si le modernisme n'était qu'un masque de l'isolationnisme, en contradiction avec les autres options littéraires. Au fond, ces contrastes reflètent les clivages entre des lectorats spécialisés, qui ne correspondent plus à la bipolarisation entre élite et peuple. C'est sans doute dans cette fragmentation problématique que se joue l'avenir de la littérature japonaise.

Cécile Sakai

(1) Traduit par D. Palmé et K. Satô, Gallimard, 1994.

(2) Traduit par R.-M. Makino-Fayolle, Seuil, 1994.

(3) Traduit par G. Morel et G. Belmont, Laffont, 1977, repris chez Picquier.

(4) Traduit par C. Atlan, Picquier, 1997.

(5) De même, Hisako Matsubara écrit en allemand *Ivresse de brocart* (traduit par Patrick Charbonneau, Actes Sud, 290 p., 138 F) et Yoji Yamaguchi en anglais *La Fête d'un autre* (traduit par Denis Mésangeau, Laffont, 220 p., 119 F).

★ Par ailleurs, signalons que Minako Ôba et Taeko Kôno sont traduites aux Editions du Seuil, Yôko Ogawa chez Actes Sud, Kenji Nakagami chez Fayard et Picquier, Yasutaka Tsutsui chez Stock, Rieko Matsuura, Eimi Yamada, Shin. ichirô Nakamura chez Picquier.

Ce supplément, réalisé sous la direction de Josyane Savigneau et Jean-Luc Douin, a été coordonné, à Paris, par Patrick Kéchichian et René de Ceccatty, à Tôkyô par Philippe Pons. Y ont collaboré : Yves-Marie Allioux, Sylvaine Jeminet, Catherine Lépront, Ryôji Nakamura, Corinne Quentin, Cécile Sakai, Marion Van Renterghem. Édition et Secrétariat de rédaction : Christine Rousseau. Iconographie : Sophie Malexis

Les mots ensorcelés des écrivains d'origine coréenne

● *Les écrivains d'origine coréenne et d'expression japonaise semblent devoir donner un souffle nouveau à la littérature nippone. Un héritage de souffrances nourrit ces œuvres d'exil et de mémoire*

Je ne suis ni japonaise ni coréenne : tel est le point de départ de ma vie. » Miri Yû (1), qui vient d'obtenir le prix Akutagawa pour son roman *Cinéma familial*, est représentative de la nouvelle génération d'auteurs d'origine coréenne vivant au Japon. Alors que la littérature japonaise contemporaine a perdu sa force créatrice pour sombrer, à quelques exceptions près, dans une platitude froide, les œuvres produites par des auteurs coréens restent tourmentées, portées par un feu de rancœur ou de révolte. A leur manière, souvent non exempte de sentimentalisme, ils écrivent la *« rage au cœur »* comme le fit, en y incorporant le monde proliférant des forces telluriques et des croyances enfouies, un Kenji Nakagami (1946-1992), auteur, entre autres, de *Mille Ans de plaisir* (Fayard), né, lui, sur le ressac social, dans la communauté traditionnellement discriminée des « habitants des hameaux » (*burakumin*).

La littérature des écrivains d'origine coréenne s'exprimant en japonais met en lumière l'un des défis encore tenus sous le boisseau que devra affronter la société japonaise infatuée de son homogénéité : accepter le pluriethnisme. Alors qu'aux Etats-Unis la première génération d'écrivains d'origine coréenne, dont le plus représentatif fut *Young Hill Kang auteur de The Grass Roof* (1931), a aussi d'abord cherché à consolider son identité, la génération présente manifeste un attachement plus abstrait à ses racines et revendique sa double identité cherchant à se situer dans la littérature américaine en générale. Ce qui est plus difficile dans le cas du Japon, en raison tant de sa réticence traditionnelle à l'égard de l'étranger que des stigmates du passé : différente des littératures japonaise ou coréenne proprement dites, la littérature des Coréens du Japon forme un courant spécifique et encore fécond de la première : *« Comme les écrivains japonais du lendemain de la guerre qui puisaient dans la rupture de la défaite la puissance de leur écriture, les auteurs coréens trouvent dans le déséquilibre entre leur situation sociale et leur être profond une motivation et une force imaginative que n'ont plus leurs homologues japonais contemporains »*, estime le critique Norio Awazu.

« Il ne faut pas chercher à muer notre appartenance à une minorité en force mais cultiver ce manque, cette fragilité ; creuser cette situation d'entre-deux afin d'accéder à l'universel de l'Homme. »

Etre coréen au Japon, c'est avant tout une expérience de mémoire. L'héritage de souffrances est lourd. D'abord poussés par la pauvreté, les Coréens sont arrivés dans l'archipel au cours de la colonisation nippone de la péninsule (1910-1945). Citoyens de seconde zone de l'Empire, ils étaient méprisés et corvéables à merci. Même le massacre de plusieurs milliers d'entre eux au lendemain du tremblement de terre de Tôkyô en 1923, provoqué par la rumeur que les Coréens pillaient les maisons, ne ralentit pas le flux des arrivants. Puis, de volontaire, l'immigration devint forcée : le Japon en guerre contre les Etats-Unis avait besoin de main-d'œuvre pour ses usines et ses mines. En 1945, il y avait 2,5 millions de Coréens au Japon.

Après la défaite, ils repartirent. Mais la partition de la péninsule, l'instabilité politique, la répression de la gauche et enfin la guerre stoppèrent l'immigration. La communauté coréenne qui resta au Japon (aujourd'hui 700 000 personnes, soit 53 % de la population étrangère) fut longtemps déchirée par une conscience historique à fleur de peau, avivée par une discrimination ouverte puis rampante à l'égard de ceux qui ne renonçaient pas à leur identité culturelle en prenant la nationalité et un nom japonais.

Cet héritage de souffrances nourrit la littérature des Coréens du Japon. Ceux qui sont nés après 1971 bénéficient d'un statut moins précaire que ceux de la première génération, considérés comme résidents temporaires. Mais l'affaiblissement du sentiment d'appartenance s'est traduit chez ceux qui sont nés au Japon et ne parlent que sa langue par une acculturation superficielle. La béance « identitaire » est peut-être plus tragique que chez leurs parents, car il n'y a pas de cause identifiable à leur malaise. La discrimination est devenue plus sournoise, et ils se sentent aliénés mais sans point d'appui idéologique ou culturel pour lutter : c'est le cas de Miri Yû.

Au cours de l'avant-guerre et largement par la suite, la littérature des Coréens du Japon fut dominée par la politique. Au tournant du siècle, Tôkyô était une ville-phare, le lieu de rayonnement des idées nouvelles pour les étudiants et les intellectuels asiatiques : de Sun Yat-sen, futur fondateur de la République chinoise en 1910 à Rin Choe, l'un des signataires de la déclaration d'indépendance coréenne du 1er mars 1919, en passant par l'un des précurseurs de la littérature coréenne moderne Nam-son Choe et les jeunes intellectuels qui participèrent au Mouvement de la littérature prolétarienne des années 1920-1930. Mais ces enthousiasmes furent vite étouffés par les blessures.

La quête d'identité à travers l'*exploration de la mémoire d'un* Suok-buom Kim (né en 1925 à Osaka), grande figure de la littérature coréenne contemporaine du Japon, est symptomatique des œuvres des auteurs de la première génération. *« J'appartiens à un peuple exilé. Mais ce destin est aussi ma force créatrice »*, nous dit-il. Son œuvre tourne autour d'un événement de la période tourmentée qui suivit la libération du joug japonais : le massacre du 4 mars 1948 à la suite de l'insurrection quasi générale de l'île de Cheju (au sud de la péninsule) : 30 000 à 40 000 morts, victimes des partisans et surtout de l'armée et la milice de Syngman Rhee. Dans la *Mort du corbeau* (1967), puis dans son roman-fleuve *L'Ile-volcan*, dont le premier tome est sorti en 1983 et le septième, et dernier, paraîtra l'année prochaine, cet événement forme la toile de fond au cheminement d'un héros dostoïevskien qui tente de dépasser son nihilisme par l'engagement révolutionnaire.

Dans un essai, aux accents que n'aurait pas démenti un Frantz Fanon, *L'Ensorcellement des mots, la littérature des Coréens du Japon et la langue japonaise*, Suok-buom Kim se penche sur le drame de l'écrivain coréen au Japon : celui de tout exilé qui doit écrire dans une langue autre que celle dans laquelle s'exprime son imagination. *« Le japonais est la langue du dominateur. Comment puis-je la plier à mon imagination, couler ma spontanéité dans le carcan de mots étrangers à la sensibilité dont j'ai hérité ? »*

Comme la plupart des auteurs d'origine coréenne au Japon, Kim s'est situé politiquement à gauche, rejetant le régime de Syngman Rhee porté au pouvoir par les Américains. Il a appartenu à l'Association des résidents coréens du Japon (Chôsen sôren) d'obédience nordiste : la Corée du Nord incarnait alors une légitimité nationale face à *« un pays falsifié placé sous le joug des Américains et des collaborateurs des Japonais »*. Kim raconte cet engagement dans *A l'ombre de la terre* (1996). *« Puis, comme beaucoup, je me suis senti trahi par la réalité. »* Il quitta Chôsen sôren à la fin des années 60. *« Dire que nous avons consacré notre jeunesse à bâtir ce pays. Il n'y a que l'enthousiasme que je ne regrette pas. »* Depuis il est sans nationalité. *« Je suis coréen, mais ce pays n'existe plus. Il faut être du Nord ou du Sud. Moi, je ne suis ni de l'un ni de l'autre. »*

C'est aussi dans cette absence de point d'appui que les auteurs coréens du Japon puisent leur créativité. C'est le cas de Hoe-sung Lee (né en 1935 à Sakhaline, où son père avait été envoyé comme manœuvre), le plus célèbre romancier de la seconde génération et premier auteur coréen à avoir reçu en 1972 le prix Akutagawa. Avec le roman *La femme qui tape sur le billot*, il se situait dans le courant du « roman-je », grand genre autobiographique de la littérature nippone liant les influences conjuguées du romantisme et du naturalisme. A travers la reconstitution de la figure d'une mère qu'il n'avait pratiquement pas connue, *« emportée par l'histoire en dépit de ses rêves »*, c'est celle de la femme coréenne qu'il brosse. Dans *Rêverie inachevée* écrit entre 1976 et 1979, il chercha à ce dégager de ce lyrisme, mais l'entreprise fut peu convaincante tant le roman est assujetti à l'histoire. Après avoir cessé d'écrire pendant huit ans pour se consacrer à la revue qu'il avait lancée, Lee publie deux romans, *Vers le fleuve*, qui traite des Coréens d'Asie centrale, et le *Voyageurs de cent ans*. Dans ce dernier roman, la fuite de sa famille de Sakhaline est prétexte à une réflexion sur le « rapt » d'une identité.

Mais selon Lee, *« il ne faut pas chercher à muer notre appartenance à une minorité en force mais cultiver ce manque, cette fragilité ; creuser cette situation d'entre-deux afin d'accéder à l'universel de l'Homme. La faiblesse de la littérature japonaise tient à son esquive des problèmes : histoire et rapport à l'Autre. C'est ce que Kenzaburô Ôé nomme le "Japon ambigu". Notre présence est un flagrant démenti à l'illusion d'homogénéité du Japon »*.

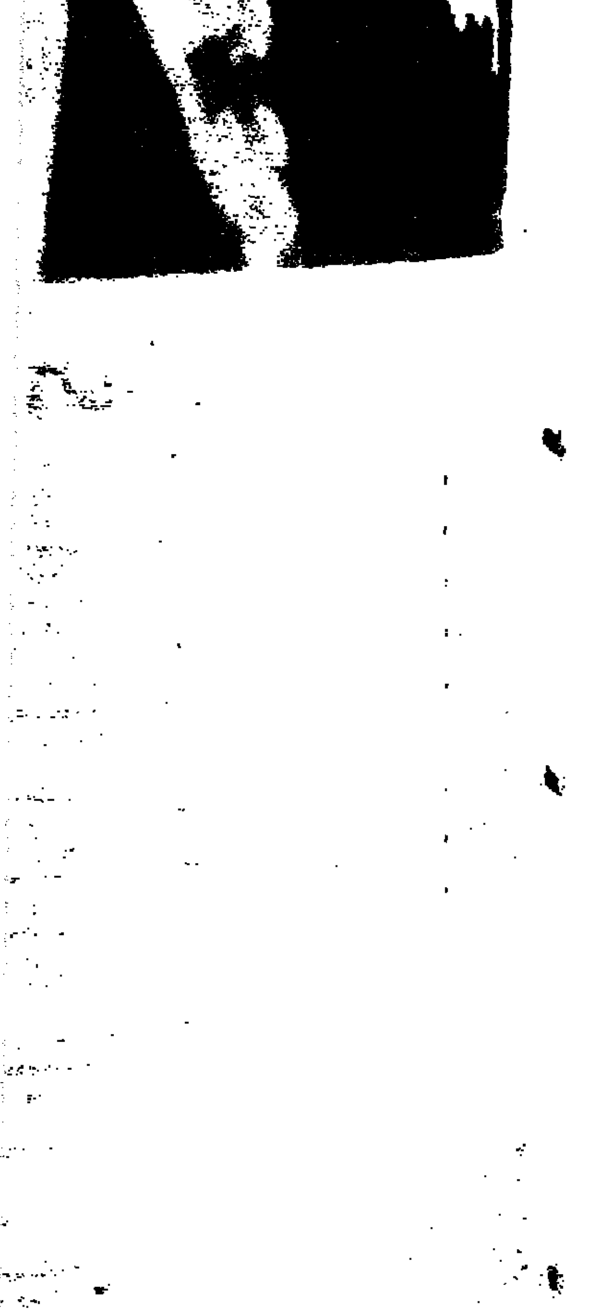
Mais vivre sur une faille conduit parfois au drame. Ce fut le cas de Jin-u Lee, ce jeune Coréen qui viola et tua deux Japonaises, et fut exécuté en 1962 : brillant, nourri de littérature européenne, il a laissé une correspondance de prison (*Crime, mort et amour*) qui incita Michihiko Suzuki à le qualifier de *« Jean Genet de l'Orient »*.

La romancière Yang-ji Lee (1955-1992), prix Akutagawa 1989 pour son roman *Yuhi*, histoire d'une jeune Coréenne qui cherche à travers l'apprentissage de sa langue maternelle à se dégager de son aliénation, mais éprouve un sentiment de rejet pour la Corée, fut broyée par le succès : elle ne produisit plus rien, s'abîmant dans l'alcool et mourut d'une crise cardiaque. Un autre écrivain Hak-yong Kim, déchiré entre ses appartenances politiques, se suicida également en 1985. Il est notamment l'auteur de *La Bouche gelée*.

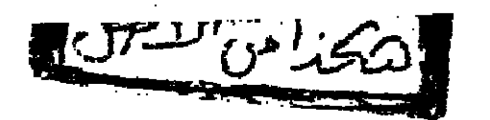
Certains, comme Kyun-shik Suh (né en 1951), refusent d'oublier l'origine de leur présence sur un sol où le sang plus que cette présence donne droit à la nationalité. Mais un écrivain populaire comme So-gil Yang, appartenant à la seconde génération, dont un roman, *Concerto pour un chauffeur de taxi*, fut adapté au cinéma, est déjà moins habité par des questionnements tragiques. Il dénonce la discrimination en faisant l'économie du sentimentalisme de ses prédécesseurs : à l'instar de ses contemporains japonais, son style est sec, d'une ironie froide. C'est aussi le cas de Miri Yû, qui reste cependant une écorchée.

Ph. P.

(1) Afin d'éviter les confusions, suivant l'usage du *Monde* et de la presse en général pour les noms japonais, ceux des écrivains coréens du Japon sont placés dans l'ordre occidental (prénom précédant le nom) alors que, dans le cas de la Corée et de la Chine, c'est l'ordre traditionnel (nom suivi du prénom) qui est respecté par notre journal.







Fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux

L'Europ… pour sa…

La justice et le fœtus

Budweiser contre la loi Evin

Tension au Proche-Orient

La justice, la…

Les diamants du Zaïre

La FEN tente de réagir

Irrégularités dans le Gard

Baiser…